AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12305 – 4 F    Fondateur : Hubert Beuve-Méry    Directeur : André Laurens    SAMEDI 18 AOUT 1984

# Agitation en Inde

## Le pari risqué de Mme Gandhi

Mme Gandhi ne paraît s'embarrasser d'aucun scrupule pour préparer les échéances électorales auxquelles elle doit faire face d'ici à la fin de l'année. A deux reprises en une quinzaine de jours, elle vient de se défaire d'opposants qui occupaient la tête de gouvernements régionaux et constituaient ainsi une menace pour son propre parti. La méthode utilisée en Andhra-Pradesh a été aussi expéditive que celle qui avait été employée début août au Jammu-et-Cachemire.

Les inquiétudes que peut éprouver le premier ministre indien sont compréhensibles. Le Parti du Congrès (I) avait bénéficié il y a quatre ans, pour revenir au pouvoir, de la vague de mécontentement provoquée par le chaos de l'« interlude » Janata (1977-1979). Son soutien populaire s'est néanmoins fortement effrité depuis cette époque, comme en ont témoigné au début de 1983 les succès remportés par des partis régionalistes qui lui sont opposés – dont celui de M. Rama Rao en Andhra-Pradesh.

Mme Gandhi doit en outre faire face dans plusieurs régions du pays à des mouvements d'agitation dont les causes sont diverses mais qui tous mettent en évidence les responsabilités du pouvoir central. Du Pendjab – où la répression des autonomistes sikhs a fait au mois de juin des centaines de morts – au Tamil-Nadu – où les Tamouls reprochent au gouvernement son « indifférence » devant la crise à Sri-Lanka – en passant par l'Assam, le Maharashtra et l'Orissa, il ne se passe guère de semaine sans que de meurtriers incidents soient signalés. Accuser l'étranger d'encourager les « terroristes » n'est pas une réponse suffisante, et Mme Gandhi a elle-même implicitement reconnu la gravité de la situation en lançant mercredi dernier un appel à l'unité nationale.

Reste à savoir si les procédés auxquels elle a recourt pour éliminer ses adversaires sont de nature à favoriser le rétablissement de cette unité. Le pari est risqué.

Les conditions dans lesquelles M. Rama Rao – l'une des personnalités les plus marquantes de l'opposition – a été destitué ont en effet provoqué à New-Delhi même des réactions extrêmement vives. Elles éclairent d'un jour pour le moins fâcheux le fonctionnement d'un système politique en principe démocratique mais dont le premier ministre tolère apparemment très mal qu'il puisse donner, même localement, l'avantage à ses adversaires.

L'opération est d'un style si brutal, d'autre part, qu'elle conduit nombre d'observateurs à se demander si Mme Gandhi n'a pas été prise de panique.

L'affaire, enfin, présente de telles menaces pour l'opposition qu'elle risque fort de donner aux formations divisées qui la composent l'impulsion nécessaire – mais qui lui manquait encore – pour parvenir à une indispensable unité d'action.

## Grève générale en Andhra-Pradesh

**De violentes manifestations ont éclaté, le jeudi soir 16 août, dans plusieurs localités de l'Etat d'Andhra-Pradesh (Inde méridionale) à la suite de la destitution du chef du gouvernement régional, M. Rama Rao. La police a ouvert le feu, tuant deux personnes.**

**D'autres incidents étaient signalés dans la capitale de l'Etat, où un mot d'ordre de grève générale était observé.**

De notre correspondant

New-Delhi. – La nouvelle de la chute du gouvernement d'Andhra-Pradesh a fait, dans la capitale indienne, l'effet d'une bombe. Stupéfaction et incrédulité.

Deux semaines après que le gouvernement du Dr Farho eut été renversé au Cachemire et moins de deux mois après la destitution du gouvernement rebelle du Congrès (I) dans l'Etat du Sikkim, le pouvoir régional de M. N.T. Rama Rao à Hyderabad basculait à son tour. Les choses ont été très vite.

*(Intérim.)*

*(Lire la suite page 5.)*

# Impasse en Israël

## MM. Pérès et Shamir envisageraient de gouverner à tour de rôle

Correspondance

Jérusalem. – C'est la crise mais pas la rupture. Les négociations entre le Parti travailliste et le Likoud sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale sont indéniablement arrivées à un tournant. Les divergences ont à présent éclaté au grand jour. De part et d'autre, on s'accuse mutuellement de saborder les pourparlers.

Les délégations des deux partis continueront cependant à se rencontrer dans les jours à venir. Mais il est d'ores et déjà certain que dans une semaine, lorsque son premier mandat de vingt et un jours sera écoulé, M. Shimon Pérès ne pourra pas annoncer au président Haïm Herzog qu'il a réussi à mettre sur pied un gouvernement d'union nationale. Cela ne devrait pas empêcher M. Herzog – en se basant sur tous les précédents en Israël – d'accorder à M. Pérès un second et dernier mandat de vingt et un jours.

Le leader travailliste dispose donc encore en principe d'un sursis de près d'un mois. Pendant cette période, il semble que seul un événement extérieur ou une formule magique serait en mesure de débloquer la situation. Néanmoins, tous les commentateurs restent très prudents dans leurs prévisions, car dans ces négociations le Likoud et les travaillistes se livrent à une guerre des nerfs et l'on passe parfois sans transition du pessimisme à l'optimisme. Toujours est-il que depuis quarante-huit heures le Likoud et les travaillistes reconnaissent que l'impasse est totale.

Les deux sujets qui ont provoqué cette impasse sont, comme on pouvait s'y attendre, les colonies de peuplement dans les territoires occupés et les perspectives d'un accord de paix avec la Jordanie.

Aux dires des travaillistes, le Likoud ne manifeste aucune volonté d'accepter les formules de compromis. *« Le Likoud veut tout simplement nous imposer son programme »*, affirme le chef de la délégation travailliste à ces négociations, M. Itzhak Navon. Son homologue du Likoud, le vice-premier ministre David Lévy, reprend l'argument à son compte : *« Les travaillistes s'attendent à ce que nous adoptions leur plate-forme politique. »*

*(Intérim.)*

*(Lire la suite page 4.)*

# Les enfants de Curie

Enfant et cancéreux. Comment admettre cet amalgame insupportable ? Comment, à huit ou dix ans, peut-on affronter une telle agression ? Pourtant, les enfants du service de pédiatrie de l'Institut Curie, à Paris, dans leur diversité naturellement, se révèlent au moins aussi lucides face à cette maladie que le seraient des adultes et, souvent, vivant l'instant présent, plus aptes que leurs aînés à combattre le mal.

Une corde raide et mince est tracée sur la feuille de papier ; l'enfant funambule tente de ne pas perdre l'équilibre. Sans succès : l'auteur du dessin mourra quinze jours après avoir exprimé, à sa façon, la gravité de sa maladie. Il n'avait pas dix ans. Emmanuel, à huit ans, dans le même service, dessine un soir, après le départ de ses parents, un arbre noir et une maison vide, avec, en prime, ces trois lettres : *« fin »* (1).

Les enfants cancéreux connaissent en gros la nature et l'évolution de leur mal et cela dès le plus jeune âge : Georges a trois ans et demi, une tumeur à l'œil, et dessine deux yeux parfaitement disproportionnés, perdus sur la feuille blanche : *« L'un est malade,* explique-t-il, *l'autre pas. »* Et à peine plus âgée, après une grave rechute, une fillette confie à l'infirmière : *« J'ai peur du trou noir. »*

Les enfants trichent rarement. Un matin, Léon (neuf ans) et Rodolphe (quatorze ans), chacun une perfusion au bras, tournent leur cuillère doctement dans leur café au lait. *« Il faut bien,* dit le premier au second, *y passer un jour. »* La maturité de ces jeunes malades est évidente pour tous les membres du service.

Cette lucidité prend souvent à l'Institut Curie les formes de l'humour le plus noir. Les anecdotes abondent. Dans l'ascenseur, un malade interpelle sa voisine, sur sa chaise roulante : *« Mais tu as perdu quelque chose. » « Quoi donc »*, demande l'autre. *« Mais ta jambe »*, plaisante le premier. Silence des brancardiers et les deux enfants rient de ce bon mot. Un adolescent de treize ans, une autre fois, est capable, alors que son état s'est sérieusement dégradé, de quitter sa mère sur cette phrase : *« Ne prends pas ta pilule ce soir, il va falloir en faire un autre pour me remplacer. »* Ou encore, Patrice (dix ans) quitte le service pour être opéré : *« Salut tout le monde et rendez-vous au cimetière. »* L'humour, l'élégance du désespoir : on ressent dans l'équipe du service une réelle admiration pour cette attitude face à l'inacceptable. « *On rentre dans leur jeu,* concède une infirmière, *on dit des choses qu'on ne dirait pas à des adultes.* »

Ce réalisme s'explique en partie par le fonctionnement d'un service particulièrement ouvert. La volonté de savoir des enfants marque pourtant certaines limites.

NICOLAS BEAU.

*(Lire la suite page 7)*

(1) Voir le livre de Monique Baudet, *le Fil ténu de la vie*, à paraître aux Editions ouvrières.

LA SYRIE DU PRÉSIDENT ASSAD

# Aller à Damas

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Damas. – Où est le Damas des années 60 ? Malgré ses quatre cent mille habitants, ce n'était qu'une grosse bourgade à l'indolence nourrie des parfums de l'Orient et de la province française, auxquels se mêlait, hélas l'odeur d'essence mal raffinée alors caractéristique des démocraties populaires. De la route qui grimpe à la tour de la télévision, le regard embrasse aujourd'hui une métropole de deux millions d'âmes, dont les immenses avenues se perdent dans de brumeux lointains.

Le béton règne là où l'on s'attendrait à trouver des bidonvilles. Les immeubles cossus s'alignent comme dans des villes nouvelles d'Occident. Des tours achèvent de créer l'illusion de la modernité, y compris, pour le Français qui n'aime le dépaysement que jusqu'à un certain point, un méridien bien de chez lui.

Ce n'est pas, et de loin, le luxe ostentatoire du Golfe. Mais c'est encore moins Sarcelles ou « Machinchosegrad », quand ce ne serait que parce qu'il y a toujours, pour la couleur locale, le grouillant labyrinthe des souks et la majesté calme de la mosquée des Ommeyades, où l'islam se superpose à Byzance avec le même bonheur que, dans nos églises, la Renaissance au gothique. A voir les embouteillages provoqués par des voitures deux fois plus chères qu'à Paris, les prix des logements, égaux aux nôtres, les innombrables guinguettes au bord du Barada, le téléphone qui a l'air de fonctionner, la relative propreté des rues, on se dit que Damas, dans la région, doit faire bien des envieux.

Ici aussi la récession a frappé. Beaucoup d'appartements ont peine à trouver des acquéreurs. Les hôtels sont loin d'être pleins. Et surtout près du tiers du budget va aux dépenses militaires, aux dépens de l'investissement civil. Si la Syrie, malgré tout, conserve à l'égard du monde capitaliste un niveau d'endettement raisonnable – un peu plus de 2 milliards de dollars – ce n'est pas seulement parce que son effort de développement industriel et agricole est dans l'ensemble réaliste ; parce qu'elle a eu, l'an dernier, une excellente récolte de coton ; parce qu'elle produit 8 millions de tonnes de pétrole, parce que l'Iran, en guerre, fait son marché chez elle comme l'Irak en Turquie. C'est aussi parce que, de l'Arabie Saoudite « féodale » à la Libye « révolutionnaire », les amis ne lui manquent pas dans le monde arabe ; même s'ils ont tendance à réduire leurs libéralités, pour l'aider à faire ses fins de mois. Et parce que l'URSS ne semble pas trop pressée de se faire payer ses considérables livraisons d'armements.

L'existence d'un vaste secteur public s'accommode ici de celle d'une bourgeoisie experte dans l'art de gagner, légalement ou illégalement, beaucoup d'argent, sans guère payer d'impôts. On est loin du dogmatisme et de l'agitation chronique qui, il y a vingt ans, marquaient les débuts du règne du Baas (Parti socialiste de la renaissance arabe, formation fondée avant la dernière guerre par le chrétien Michel Aflak). Le président Hafez el Assad, qui a réussi cette gageure d'être au pouvoir depuis maintenant plus de treize ans, dans ce pays jadis voué aux coups d'Etat en cascade, a choisi, plutôt que de s'appuyer sur l'un des trois courants, marxiste, nationaliste et réactionnaire, du Baas, d'essayer de les réconcilier et de maintenir, dans un Etat officiellement laïque, un pluralisme religieux qu'atteste la différence du vêtement des femmes dans la rue.

Tâche difficile, surtout pour un homme qui, comme nombre de ses lieutenants, n'est pas un sunnite, à la différence de la grande majorité de ses compatriotes, mais un alaouite, membre d'une secte chiite dissidente qu'un imam du XIVe siècle qualifiait de *« plus infidèle que les juifs et les chrétiens, plus infidèle encore que bien des idolâtres »*. Le mufti de Jérusalem n'a pas hésité à déclarer qu' *« il est du devoir de tout musulman de tuer Assad, le pire ennemi des musulmans »* (1). Et les Frères musulmans, ces intégristes responsables, entre autres, de l'assassinat de Sadate, ont organisé divers attentats contre lui avant de s'emparer de la ville de Hama, en février 1982, et d'y abattre les partisans du régime.

*(Lire la suite page 2.)*

(1) Citations extraites de l'article d'Annie Laurent : « Syrie Liban : les faux-frères jumeaux », in : *Politique étrangère*, automne 1983.

**Dans le Monde,**
*à partir du 20 août :*

**Edmond Maire s'explique**
Un entretien avec le secrétaire général de la CFDT

**Y a-t-il un rejet de la politique ?**
Le début d'une enquête de notre service politique avec une interview de M. Raymond BARRE

**Sartre et la libération de Paris**
Un reportage de Jean-Paul SARTRE publié dans *Combat* du 28 août au 4 septembre 1944

**L'Egypte en fermentation**
Une enquête de notre envoyé spécial Eric ROULEAU

**Place aux enfants**
La suite de notre série sur les six-douze ans

**RALENTISSEMENT DE L'AUGMENTATION DU CHOMAGE EN FRANCE**
*(Lire page 13.)*

L'ARABIE SAOUDITE ET LA GUERRE DU GOLFE

# L'équilibre au bord de l'abîme

par JEAN GUEYRAS

Depuis l'avènement de la République islamique à Téhéran, la saison du pèlerinage à La Mecque est devenue pour les autorités saoudiennes une source de préoccupation constante et un véritable casse-tête. Gardienne des lieux saints de l'islam, l'Arabie Saoudite ne peut en effet s'opposer à la venue des pèlerins iraniens qui n'ont jamais caché leur intention de faire du pèlerinage (hadj) à La Mecque, une occasion de démontrer la supériorité de l'islam chiite sur celui professé par la monarchie sunnite des wahabites. Partant du principe que l'islam *« ne sépare pas religion et politique »*, les pèlerins iraniens n'ont jamais tenu compte de la loi saoudienne, qui *« interdit toute activité politique pendant le hadj »*, dénonçant pêle-mêle au cours de marches pro-khomeynistes les *« crimes d'Israël et des Etats-Unis »*, la *« dépendance de Ryad à l'égard de Washington »* ou la *« présence des AWACS en Arabie Saoudite »*.

Les affrontements entre pèlerins iraniens et les forces de sécurité saoudiennes qui ont marqué les quatre dernières saisons de pèlerinage se répéteront-ils en septembre ? En principe, rien ne semble devoir s'opposer à une telle éventualité. Pour Téhéran, *« aborder les problèmes politiques au cours du pèlerinage constitue un droit divin imprescriptible »*, et plusieurs des responsables de Téhéran l'ont rappelé au cours des récents mois. Rien n'est cependant certain, et l'on a noté avec intérêt à Ryad certains propos conciliants tŒ« présence des AWACS en Arabie Saoudite placés qui ont remercié les autorités saoudiennes pour les facilités qu'elles ont consenties en faveur du pèlerinage.

Tout dépendra, en dernier ressort, du dialogue officieux qui s'est instauré entre Téhéran et Ryad à la suite de la nouvelle escalade militaire dans le Golfe déclenchée fin avril par le président Saddam Hussein, qui, dans le but d'internationaliser une guerre qui n'en finit plus, a ordonné à l'aviation irakienne d'attaquer les super-pétroliers chargeant à l'île de Kharg. Il est maintenant sûr que cette décision a été prise à l'insu de l'Arabie Saoudite, qui, *bien que* finançant l'effort de guerre irakien, *s'était* efforcé depuis le début des hostilités entre Bagdad et Téhéran, de rester à l'écart des opérations militaires.

Le duel aérien qui opposa le 7 juin dernier la chasse saoudienne à deux avions iraniens – dont l'un fut abattu – a été plus un *« accident regrettable »* qu'un tournant dans la guerre du Golfe. Il a surtout été pour les Saoudiens la démonstration qu'ils étaient entraînés à leur corps défendant dans une guerre que, pour diverses raisons, ils souhaitent éviter. Aussi ont-ils multiplié depuis les contacts – directs ou indirects – avec Téhéran pour tenter de désamorcer la crise. On a même parlé d'un éventuel voyage de l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement iranien, en Arabie Saoudite à l'occasion du pèlerinage de La Mecque et d'une trêve *de facto* dans la guerre contre les super-pétroliers, conclue au début juillet.

En fait, les pourparlers officieux entre l'Arabie Saoudite et l'Iran n'ont pas encore abouti. Le calme précaire et tout relatif qui règne dans les eaux du Golfe est dû plus à des contraintes techniques limitant l'action de l'aviation irakienne, qui ne semble pas être en mesure d'interrompre la navigation vers l'île de Kharg, qu'à un accord de cessez-le-feu tacite obtenu par le truchement de Ryad. Les Iraniens n'ont aucune illusion sur la capacité de l'Arabie Saoudite de contraindre l'Irak à abandonner son offensive contre Kharg. Tout ce qu'ils demandent – l'hodjatoleslam Rafsandjani l'a rappelé clairement à plusieurs reprises, – c'est d'obtenir le désengagement de Ryad et de ses alliés du Golfe du conflit irano-irakien et la fin de l'aide multiforme que les pays du Conseil de coopération du Golfe (CGC) accordent à Bagdad.

*(Lire la suite page 4.)*

# idées

## Tiers-monde

Pour que s'engage enfin le dialogue Nord-Sud, alors que s'alourdit la dette du tiers-monde, Pierre Laget estime qu'il convient d'élaborer un code de bonne conduite reconnu par les diverses parties en présence.
André Fontaine analyse la situation de la Syrie, dont l'endettement demeure raisonnable, mais où l'effort militaire fait peser sur l'économie un poids de plus en plus difficile à supporter.
Gérard Viratelle rend compte du rapport du groupe de travail Nord-Sud du Commissariat général du plan, qui formule quelques propositions pour sortir de « l'impasse ».

## Aller à Damas

*(Suite de la première page.)*

A ceux qui s'indignent de la brutalité de la répression, qui aurait fait plusieurs milliers de morts, Assad répond que tout Etat a le droit et le devoir de se défendre contre l'insurrection. Dans cette partie du monde, où la violence est quotidienne, on trouve d'ailleurs en général plus d'excuses à la fermeté qu'à la faiblesse. Mais la poigne n'a jamais suffi à garantir la pérennité d'un régime. Il y faut aussi la chance. Celle-ci, dans le cas de Hafez El Assad, est servie par des aptitudes si évidentes qu'un confrère libanais a pu le décrire comme *« le plus adroit, le plus flegmatique, le plus doué des chefs d'Etat que le Moyen-Orient ait connus depuis Nasser »* (2). Un Bismarck oriental, entend-on dire couramment. Un adepte de la Realpolitik en tout cas.

Philip Habib, qui fut, après l'invasion du Liban, le médiateur de Reagan dans la région, jugeait Assad *« intelligent et raisonnable »*. Il rejoignait ainsi Kissinger, qui ne cache pas, dans ses Mémoires, sa *« haute estime »* pour lui, son *« intelligence de premier ordre »* et son *« sens de l'humour méchant »*. A son avis, *« dans le contexte syrien, c'était en réalité un modéré »* (3).

Ces compliments américains étayent, aux yeux de bien des chrétiens libanais, le soupçon, nourri depuis longtemps, notamment par Raymond Eddé, qu'il y a eu complot entre Israël et la Syrie, avec la bénédiction des Etats-Unis, pour se partager le Liban. On a peine à le croire quand on entend Assad affirmer que la politique américaine est déterminée par Israël ; George Shultz assurer, le 26 juin dernier, que la Syrie fait partie de la même « ligue de la terreur » que l'Iran, la Libye et la Corée du Nord ; et Geidar Aliev, premier vice-président du Conseil soviétique, saluer dans la Syrie un *« facteur important de riposte aux conspirations de l'impérialisme américain et à l'agression israélienne »*.

Les dirigeants du Kremlin feraient-ils un tel effort en faveur de la Syrie si elle avait partie liée avec les Américains ? Hafez El Assad s'accommoderait-il, dans ce cas, comme il le fait, de l'absolue dépendance de son armée par rapport au matériel venu d'URSS ? De la présence, dans ses rangs, jusqu'au niveau du bataillon, de 6 000 à 7 000 « conseillers » soviétiques ? De celle de missiles sol-air servis pour le moment par des Soviétiques, à proximité de Damas ?

### Une grande vulnérabilité

On tiendra pour plus vraisemblable que la Syrie éprouve à l'égard d'Israël une méfiance alimentée non seulement par la littérature expansionniste sur le thème *« Du Nil à l'Euphrate »* dont Hafez El Assad a cité quelques exemples dans son interview au *Monde* (4), mais aussi par la simple lecture de la carte : que montre celle-ci, en effet, sinon l'extrême vulnérabilité d'un pays dont la capitale peut à tout moment être bombardée par l'artillerie lourde israélienne installée à 25 km de là ? Dont les troupes ne peuvent communiquer avec le Liban que par un défilé aussi dangereux que les Thermopyles ? Dont l'adversaire principal a purement et simplement annexé un morceau du plateau du Golan, d'où ses blindés peuvent déferler sur Damas sans rencontrer le moindre obstacle naturel ? Dont le territoire économiquement utile n'est pas sensiblement plus grand que deux ou trois Liban ?

Une telle situation stratégique devrait d'autant plus inciter la Syrie à la sagesse qu'elle a déjà été battue trois fois par Israël. Elle avait alors à ses côtés à tout le moins l'Egypte. Aujourd'hui elle est seule. Hafez El Assad est toujours à couteaux tirés avec son frère ennemi de Bagdad, Saddam Hussein. Et la Jordanie n'aurait pas les moyens, à supposer qu'elle le souhaite, de se frotter à l'armée juive.

Sans doute le président syrien ne détesterait-il pas une petite victoire acquise sans trop de risques, histoire de restaurer un prestige que sa bien compréhensive passivité pendant l'invasion du Liban, après la destruction massive de ses missiles et la Bekaa par l'aviation israélienne, a certainement entamé dans l'opinion arabe. De là à risquer Damas, le barrage sur l'Euphrate, une économie bâtie au prix d'un énorme effort et sans doute, du même coup, la survie du régime, il y a un pas immense.

Rien n'autorise à penser qu'il sera franchi. Un couple de dissuasion s'est institué entre la Syrie et Israël, trente-cinq fusées *Scud* et *Frog* menaçant Jérusalem et Tel-Aviv comme les canons hébreux Damas.

Des deux côtés, la vulnérabilité est considérable et l'effort militaire fait peser sur l'économie un poids de plus en plus difficile à supporter. C'est dans cette constatation que réside le seul espoir, à vues humaines, que la Syrie et Israël passent du stade de l'affrontement à celui de la recherche sincère d'un règlement. Personne certes n'en récuse le principe — Damas a accepté la résolution 242 du Conseil de sécurité qui reconnaît le droit aux Etats de la région de vivre à l'intérieur de *« frontières sûres et reconnues »*, — mais chacun attend que l'autre fasse le premier pas et le problème palestinien continue de tout bloquer.

### L'OLP et le Liban

Cette situation aide à comprendre l'attitude de Damas vis-à-vis de l'OLP. Les relations entre Assad et Arafat, qu'il avait déjà fait jadis expulser de Syrie alors qu'il n'était que ministre de la défense, ont certes toujours été mauvaises. Mais le président syrien n'a pas pardonné au chef de l'OLP d'avoir été s'installer à Tunis plutôt qu'à Damas après l'intervention israélienne au Liban. Et, surtout, il entend ne pas laisser les dirigeants palestiniens obliger la Syrie à faire soit la guerre, soit la paix à un moment qu'elle n'aurait pas choisi.

C'est dans la même optique qu'il faut apprécier l'action de la Syrie au Liban — pays qu'elle a toujours considéré, à tout le moins, comme faisant partie de sa zone d'influence — et le soutien qu'elle a donné tour à tour aux différents camps qui se disputaient le pouvoir à Beyrouth.

Divisant pour régner, Assad a successivement obligé Amine Gemayel à dénoncer l'accord qu'il avait conclu un an plus tôt, sous la pression américaine, avec Israël, et les divers courants de la gauche libanaise à accepter le maintien à la tête de l'Etat d'un président qu'ils prétendaient faire passer en jugement.

Si aujourd'hui le pays du Cèdre paraît petit à petit ressusciter, si les chrétiens ont une bonne chance de pouvoir continuer d'y vivre, c'est finalement à Assad qu'ils le doivent. Aussi bien l'assistant du secrétaire d'Etat américain Murphy a-t-il déclaré *« positive »*, il y a quelque temps, l'intervention de Damas au Liban. Toutes sortes de petits gestes, comme la suppression progressive des contrôles opérés par l'armée syrienne, montrent Assad décidé à souligner l'autorité retrouvée de l'Etat libanais.

Assad, protégé par l'URSS, protecteur des chrétiens d'Orient, qui l'eût dit ? Il faut beaucoup d'optimisme pour voir là une solution vouée à durer. Mais enfin il y a une détente. Elle autorise à ne pas désespérer d'une autre détente, qui intéresserait, celle-là, les rapports israélo-arabes au sens large. Le poids de la Syrie dans les affaires palestiniennes et libanaises suffit à faire d'elle, dans cette perspective, un partenaire essentiel. Raison suffisante pour souhaiter que François Mitterrand, qui a eu l'occasion de s'entretenir avec les dirigeants de tous les autres pays intéressés, rencontre bientôt Hafez El Assad, lequel attend toujours que lui soit rendue la visite officielle qu'il a faite en France en 1976.

Les circonstances, il est vrai, ont compliqué les choses. Il y a eu beaucoup de drames, dont l'assassinat de l'ambassadeur de France à Beyrouth, dans lesquels on a vu la main sinon de la Syrie, du moins de Syriens. Hafez El Assad a été victime, l'an dernier, d'une prétendue appendicite qui n'a trompé personne : *« C'est bien la première fois,* devait dire un Américain bien renseigné sur ses antécédents médicaux, *qu'on entend parler d'un appendice qui a repoussé ! »* La santé du chef de l'Etat a paru, sur le moment, assez compromise pour que se raniment les luttes de clans, dont l'épreuve de force du 27 février dernier entre les brigades de défense de Rifaat El Assad, le propre frère du président, et la garde présidentielle a marqué le paroxysme (5). Il y avait des « conseillers » soviétiques de part et d'autre qui, dépourvus d'instructions, se demandaient quelle attitude suivre.

Assad s'en est tiré à la manière de Salomon. Trois vice-présidents de la République ont été désignés, comme on sait, sans qu'il y ait entre eux de préséance : Abdel Halim Khaddam, ex-ministre des affaires étrangères, qui voue le plus clair de son temps à l'affaire libanaise, Zuheir Masharqa, dont le rôle paraît moins clair, et Rifaat El Assad, qui depuis ce temps voyage en Europe : ses milices, dont l'effectif aurait été réduit, mais dont on continue de remarquer les tenues léopard aux tonalités rougeâtres le long de la route de Beyrouth, seraient pour le moment commandées par son gendre.

Qui est Rifaat ? On a cru reconnaître sa main dans diverses actions terroristes, y compris celle qui a coûté la vie à Louis Delamare, ambassadeur de France au Liban. Pour *Afrique-Asie*, c'est l'ami des Américains et d'Israël, et, pour Abou Iyad, lieutenant de Yasser Arafat, c'est celui des Palestiniens. C'est le cas de dire qu'on ne prête qu'aux riches. En tout cas, Rifaat a été convié par Pierre Mauroy à venir en France. Laurent Fabius a confirmé l'invitation. Khaddam et son successeur au ministère des affaires étrangères, Farouk El Chareh, sont également invités. Claude Cheysson les a rencontrés l'un et l'autre le 12 juin dernier à Damas. Mais aujourd'hui tout indique que Hafez El Assad a surmonté ses problèmes de santé et qu'il est plus que jamais seul maître à bord. Il s'intéresse à la politique française qu'il crédite d'une certaine indépendance d'action tout en la soupçonnant de pencher du côté d'Israël. Qui, mieux que le président de la République en personne, pourrait lui faire comprendre qu'elle ne penche d'aucun côté, sinon celui de la paix ? La France, dont un million de Syriens parlent toujours la langue et qui reçoit chez elle sept mille étudiants syriens, est beaucoup plus présente, notamment par ses hommes d'affaires et ses ingénieurs, qu'on pourrait le croire. C'est elle, par exemple, qui a construit le très bel aérodrome de la capitale.

Aller à Damas ne saurait signifier, dans ces conditions, qu'on en prend... le chemin. Et mieux vaut, comme chacun sait, parler au Bon Dieu qu'à ses saints.

**ANDRÉ FONTAINE.**

(2) Benassar, « Paix d'Israël au Liban », Éditions l'Orient-Le Jour, Beyrouth, 1983.

(3) Henry Kissinger, *les Années orageuses*, tome II, Fayard, 1982.

(4) *Le Monde* du 2 août.

(5) Voir à ce propos l'article « Une nouvelle victoire pour le président Assad », *le Monde* du 14 août.

## Un autre regard sur la dette

par PIERRE LAGET (*)

RIEN des difficultés que rencontrent les pays du tiers-monde à rembourser leurs dettes n'est épargné à l'opinion. A trop citer de chiffres, on en vient à masquer le drame qui se cache derrière la situation comptable. Rembourser, mais comment ? Sinon par la faim des hommes, selon une formule terrible d'un de leurs dirigeants. Les habitants de ces pays — ne l'oublions pas — sont parmi les plus démunis et l'emploi y est rare et précaire.

Il faut également avoir à l'esprit que, chez les nations du Sud, la révolution industrielle a brûlé les étapes : hâtive, mal conçue, plaquée plus qu'assimilée, elle a déraciné en une génération les masses paysannes, engagées à troquer une pauvreté digne contre un état misérable de sous-prolétariat urbain. Constatation globale qui mériterait certes d'être nuancée ; il demeure que les plus — il en existe — et les moins se fondent dans un solde négatif ; le coût social et économique de la mutation trop rapide et d'ambitions pharaoniques est pour l'instant supérieur à ce qu'ont apporté des réussites souvent spectaculaires. Et les choses iront en empirant si pendant une dizaine d'années encore le poids des dettes exclut toute amélioration du niveau de vie, toute harmonisation d'économies qui se cherchent.

A ce stade, on peut toujours mettre en cause l'imprévoyance des dirigeants qui ont initié ou accompagné cette révolution industrielle. Pouvaient-ils agir autrement ? Outre que ce type de réflexion ressort de l'exercice stérile, on serait tenté de leur accorder les circonstances atténuantes les plus larges. Une seule question suffit : comment auraient-ils pu résister aux vœux d'une population face aux séductions de l'automobile et de la télévision d'une part, aux pressions, d'autre part, d'élites hantées par le mythe du progrès technique savamment entretenu de l'extérieur.

Seuls des saints auraient pu dire non, acceptant le martyre, car le peuple les aurait inéluctablement renversés, alors que les Méphistos du commerce international faisaient miroiter des richesses insondables et tout l'argent pour les obtenir. Achetez et ne vous préoccupez pas du remboursement ; nos experts, qui sont les plus savants, ont fait tous les calculs, vous n'aurez aucun mal à rembourser !

Ces réflexions sans originalité se sont rencontrées avec les souvenirs d'une carrière bancaire au cours de laquelle s'est produite une évolution considérable du droit interne quant à la responsabilité du prêteur de deniers, c'est-à-dire du banquier lorsqu'il a dévoyé. L'excès, l'erreur manifeste de jugement, devient faute.

A l'évidence la prudence s'impose avant d'apprécier, par référence au droit interne, une situation opposant des parties de nationalités différentes. Néanmoins, il existe une telle similitude d'errements de la part de nombre de prêteurs internationaux qu'on souhaiterait que des juristes se penchent sur la cause et confrontent leurs travaux.

Que penser du manque de discernement grossier des banques uniquement soucieuses de placer des capitaux récoltés en abondance, refusant d'examiner objectivement si l'emprunteur disposerait en temps voulu des moyens propres à honorer sa dette ? Le sérieux, d'un point de vue éthique, qu'entouraient ces transactions se trouve illustré par l'expression, alors communément employée, de recyclage de pétrodollars. Jusque-là, on ne recyclait que les ordures !

Que penser des liens directs ou souterrains entre prêteurs et fournisseurs de marchandises ou d'équipement ? N'y a-t-il pas immixtion lorsque le prêteur ne laisse pas le libre choix du fournisseur ?

Que penser de prêts accordés alors que l'état de nécessité du demandeur était le signe évident de son insolvabilité ? A certaines extrémités, la solidarité internationale c'est le don, à moins de vouloir en tirer deux fois le bénéfice moral : la gratitude pour le mieux-être instantané qu'apporte la disposition de capitaux frais, la gratitude lors de la dispense de remboursement.

Dans tout cela, où cesse la seule offense à la morale, où commence l'offense au droit ? Bien d'autres questions se posent en la matière lorsque sont en jeu des centaines de milliards de dollars et des centaines de millions de pauvres gens ; les voies d'une nouvelle approche juridique ne se condensent pas en quelques lignes. Le seul propos aujourd'hui est le souhait de l'ouverture d'un débat serein, lucide et sans insolence, car le droit qui a pour raison de châtier les excès doit se garder lui-même de l'excès. Souhait aussi de voir élaborer un code de bonne conduite universellement reconnu. Ce n'est pas le crédit, inestimable levier de développement, qui doit être condamné, mais seulement le crédit coupable aux motivations malsaines.

Faute de réponse, le dialogue Nord-Sud ne sera qu'un échange de mots et rien de plus.

(*) Docteur en droit.

## LU

### L'IMPASSE NORD-SUD : QUELLES ISSUES ?

## Se dégager de l'économisme

L'ESPÈCE de langueur que connaît actuellement la coopération internationale — sur un fond de crises et de drames humains — n'interdit pas la réflexion à ce sujet. Le groupe de travail Nord-Sud du Commissariat général du Plan, présidé par M. Ignacy Sachs, et ayant pour rapporteur M. Christian Comeliau, s'est livré à cette tâche, dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur la « stratégie internationale de la France ». Le fruit de ce travail, *l'Impasse Nord-Sud : quelles issues ?* (1) pourrait faire figure d'ouvrage essentiel sur cette question, à ce jour. Car il analyse avec clarté des problèmes interdépendants complexes et formule des propositions dignes d'intérêt.

D'abord, l'étude situe le développement du tiers-monde dans le cadre du fonctionnement de l'économie mondiale et relève que l'interdépendance accrue mais *« asymétrique »* des nations, la spécialisation des activités de production et d'exportation perpétuent ou aggravent les effets de domination. Contrairement à d'autres rapports (commission Brandt, par exemple), le groupe du Commissariat du Plan ne considère pas qu'un accroissement de l'interdépendance soit la panacée. Il avance que cela peut avoir des effets négatifs sur le développement. L'interdépendance est mise en question surtout à cause de ses conséquences dommageables sur certains pays, y compris du Nord. Ce qui ne saurait vouloir dire que l'autarcie soit, par ailleurs, une solution de rechange. Mais force est de constater que *« le mouvement d'intégration de l'économie tel qu'on l'observe aujourd'hui accentue les disparités et aggrave les inégalités de pouvoir à l'intérieur des nations et entre nations »* et que c'est là que réside *« l'un des malentendus »* les plus profonds des relations et dialogues entre pays industrialisés et pays dits en développement, aux multiples *« façades »*.

### « Le blocage de la coopération »

Les auteurs ne peuvent que constater, après d'autres, le *« maldéveloppement »* — même si certains États du Sud ne restent pas « passifs » face à l'influence des modèles du Nord, — l'expension vertigineuse de l'endettement, la transformation de la division internationale du travail et, singulièrement, dans les rapports de force des partenaires économiques et commerciaux. Cela souligne le *« besoin de régulation »* du système économique international, en crise, auquel ne répond aucune institution ou conférence internationale.

A juste raison, les auteurs lient *« la crise de l'économie, de sa régulation et des rapports Nord-Sud »* et constatent le *« blocage de la coopération internationale »* dénoncé par les pays en développement, en 1983, à Buenos-Aires (réunion des « 77 ») et Belgrade (VIe CNUCED), ainsi que des efforts en vue d'un nouvel ordre économique international. On notera cependant que ce blocage est attribué non à tel ou tel pays ou groupe de pays mais à *« une sorte de neutralisation réciproque des intérêts des partenaires en présence »*, alors que les problèmes *« ne peuvent être résolus que par un accroissement de coopération internationale »*. Il est bien vrai toutefois que le financement de la croissance à long terme paraît *« sérieusement compromis pour de larges zones du tiers-monde »* et que certaines semblent même *« vouées à un véritable abandon par le système international »*. Au point que *« plus personne ne croit désormais que l'aide extérieure puisse constituer le facteur décisif du développement à long terme »*.

Somme toute, les relations Nord-Sud sont en train de s'installer dans la crise. Les tentatives de régulation sont contrecarrées par la réaction américaine. Chaque jour démontre que les ajustements prônés par le FMI soulèvent des difficultés non seulement techniques mais aussi sociales et politiques...

Aussi bien la réflexion du groupe de travail débouche-t-elle sur la conclusion qu'il doit y avoir une profonde révision des institutions de régulation dans les domaines monétaire, financier, commercial, technologique. Certaines, comme la CNUCED, ne sont-elles pas, cependant, placées dans l'impossibilité de remplir leur mission ? Il n'est pas inutile de rappeler que les solutions à l'extrême pauvreté, *« profondément inacceptable »*, d'une partie des populations du tiers-monde sont freinées *« bien moins par la rareté des ressources globales, que par leur répartition et par les goulets* (à l'intérieur de nombreux pays aussi) *s'opposant à une répartition équilibrée »*. De même est-il courageux de souligner le risque d'une *« marginalisation profonde »* par l'économie mondiale de tout ce qui, au Sud, ne sert pas les intérêts dominants de cette économie. Les auteurs ne se font pas non plus *« trop d'illusions »* sur les chances d'une plus grande autonomie collective du Sud (coopération entre PVD).

Ce bilan pessimiste mais lucide se conclut néanmoins sur des suggestions et orientations pour une politique de coopération au développement (2), parmi lesquelles : assurer une sécurité économique minimum, éliminer les situations inacceptables, instaurer le démarrage d'un processus de développement n'excluant personne... Quelle peut être la contribution de la France à une telle politique ? Son discours est-il crédible ? Ou n'est-il pas en train de s'essouffler ? A moins qu'il soit occulté par le *« réalisme »* de l'heure ? Quoi qu'il en soit, le livre souligne la nécessité d'avoir une *« vision politique »* sur les relations avec le tiers-monde, invite à se *« dégager de l'économisme »* et propose, notamment, une *« coréflexion politique »* associant hommes d'Etat et chercheurs français et du Sud. En préface, M. Ignacy Sachs invite le gouvernement à prendre des initiatives de ce genre, capables de renouveler, à son avis, la coopération au développement et de renouer effectivement le dialogue Nord-Sud.

**GÉRARD VIRATELLE.**

(1) La Documentation française, 50 F.

(2) Cf. *Coopération au développement*, Commissariat général du Plan, la Documentation française, 50 F. Rédigé également par M. C. Comeliau, ce rapport passe en revue la *« contribution accrue de la France »* au développement des pays du tiers-monde, pour la période 1984-1988.


Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

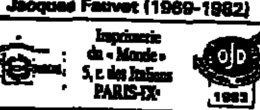
**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


هكذا من الأصل

Le Monde

# étranger

## AFRIQUE

### Mozambique

## Des délégations de Maputo et de la rébellion séjournent dans la capitale sud-africaine

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a annoncé, jeudi 16 août à Pretoria, qu'une délégation de la RNM (résistance nationale du Mozambique) – rébellion armée contre le régime du président Machel – se trouvait dans la capitale sud-africaine. La présence de cette délégation, dont on ignore la composition, coïncide avec les discussions officielles, entre Sud-Africains et Mozambicains, au même endroit, pour la deuxième fois depuis le début de la semaine, sur les problèmes de sécurité et de la mise en application de l'accord de Nkomati, signé le 16 mars entre les deux pays. Des entretiens auront vraisemblablement lieu entre le gouvernement sud-africain et la RNM, mais il n'a pas été confirmé que les représentants du mouvement rebelle rencontreront la délégation mozambicaine dirigée par le général Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques. M. Botha a simplement indiqué que M. Veloso n'était pas « hostile » à la présence de ceux que le régime de Maputo qualifie de « brigands ».

Il se confirme ainsi que l'Afrique du Sud offre, depuis quelque temps déjà, ses « bons offices » entre les rebelles et le FRELIMO. Pretoria s'était engagé, en signant avec son voisin un pacte de non-agression et de bon voisinage, à ne plus soutenir la RNM, à condition que le Mozambique cesse de son côté d'être une base de refuge pour les militants du mouvement anti-apartheid ANC (Congrès national africain).

A ce propos, M. Botha a déclaré : « *Nous ne ferons rien susceptible de violer l'esprit et la lettre de l'accord de Nkomati... Nous ne ferons rien contre le souhait du gouvernement mozambicain que nous reconnaissons* », ajoutant : « *Il est naturel qu'après avoir eu des discussions importantes avec le général Veloso, nous souhaitions de la même manière parler aux représentants de la RNM.* »

L'Afrique du Sud désire maintenant que la guérilla, qui affecte gravement la sécurité et l'économie du Mozambique, cesse et que les deux parties s'asseyent à une table de négociation. La rébellion compromet le développement commercial entre les deux pays et met en danger l'application de l'accord de Nkomati. Depuis sa signature, Pretoria a toujours démenti avec vigueur assister, de quelque manière que ce soit, la RNM. M. Louis Nel, vice-ministre des affaires étrangères, a déclaré, début juin, qu'il avait proposé aux autorités de Maputo de venir se rendre compte, elles-mêmes, de la réalité de l'existence de bases rebelles en territoire sud-africain. L'offre avait été repoussée pour des raisons de confiance mutuelle. M. Nel avait également démenti que les opposants au régime marxiste pouvaient trouver aide et assistance auprès de certains Sud-Africains.

L'intensification des activités de la RNM au cours des derniers mois va-t-elle amener le régime du président Machel à composer avec ceux qu'il appelle « *d'anciens colonialistes et des criminels* » ? Un membre de l'entourage du chef de l'Etat, dont l'identité n'a pas été révélée, a nié à deux reprises, le 13 juillet et le 4 août, que des négociations officieuses aient été engagées en Europe avec la rébellion, notamment à Lisbonne. Cette fois-ci, quoi qu'il en soit, il est peu probable que le général Veloso n'ait pas été informé, au préalable, de la présence des ennemis du régime dans la capitale sud-africaine, ne serait-ce que pour des raisons de convenance diplomatique. Des contacts secrets auront peut-être lieu. Pretoria tentera de jouer avec bonheur les intermédiaires, voulant ainsi afficher aux yeux de l'opinion internationale une image de conciliateur et de messager de la paix, une tâche pourtant particulièrement difficile.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## Une partie très délicate pour M. Machel

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Maputo a beau publier des communiqués de victoire indiquant, par exemple, que, pendant le premier semestre de cette année, l'armée a tué, en cours d'opérations, 1 200 rebelles et en a capturé 340, que « *les désertions sont massives dans les rangs de la guérilla, dont l'élimination n'est plus qu'une question de temps* », la Résistance nationale du Mozambique (RNM), forte d'environ dix mille hommes, n'en continue pas moins de marquer des points sur le terrain.

Si l'on constate une relative accalmie dans le Centre, la pression des « bandits armés » se fait plus vive au nord, dans les provinces de Cabo Del et de Niassa, qui avaient été, jusqu'alors, épargnées par la violence, et surtout dans le Sud, à proximité immédiate de la capitale, de plus en plus coupée de son arrière-pays. Les principaux axes routiers à la sortie de Maputo, notamment ceux qui conduisent vers les frontières du Swaziland et de l'Afrique du Sud, sont maintenant la cible de la RNM, qui y a monté des embuscades meurtrières.

A la veille de la signature du pacte de Nkomati, l'Afrique du Sud aurait, dit-on, livré aux « rebelles », par voie aérienne et maritime, une grande quantité d'armes et de munitions. La RNM avait alors pu affirmer que, même sans aide extérieure, elle était capable de « *tenir au moins deux ans* ». Il semble aussi que les autorités de Pretoria aient renvoyé au Mozambique un nombre considérable de rebelles qui s'entraînaient sur son territoire, ce qui expliquerait la détérioration de la situation dans le sud du pays, notamment autour de Maputo.

Maputo n'a pas les moyens techniques de vérifier si Pretoria respecte à la lettre les clauses du pacte de Nkomati et doit donc se contenter de la « bonne foi » de son partenaire. Cependant, les autorités mozambicaines suspectent certains milieux portugais en Afrique du Sud, de connivence ou non avec des cercles officiels, d'avoir pris la relève dans le soutien à la RNM. C'est en pensant à eux, ainsi qu'à leurs répondants installés à Lisbonne, que M. Samora Machel, le chef de l'Etat, a récemment évoqué les menaces que de « *nouveaux éléments* » faisaient peser sur l'indépendance du pays, impliquant, dans un complot « *impérialiste* », ces « *nostalgiques du colonialisme* ».

De son côté, le Malawi a démenti des informations selon lesquelles son territoire servait de base arrière aux « bandits armés ». En « lâchant » – du moins officiellement – la RNM, l'Afrique du Sud a rendu à celle-ci une certaine virginité. Elle lui offre ainsi la possibilité de se présenter désormais non plus comme un mouvement fantoche téléguidé de l'extérieur, mais comme une authentique force d'opposition au régime marxiste de M. Machel, comme l'est, par exemple, en Angola, l'UNITA de M. Savimbi face au MPLA au pouvoir. Il est vrai que les « bandits armés » doivent leur succès non seulement au concours que leur ont accordé les autorités de Pretoria, mais encore au soutien que leur apporte une certaine partie de la population, mécontente des mauvais résultats de la politique gouvernementale.

### « Nos ennemis » sont dans nos rangs

M. Machel a toujours répété qu'« *il n'y avait pas d'opposition politique au Mozambique* » et qu'il était hors de question de négocier avec « *d'anciens colonialistes et des criminels* ». Y aurait-il des remous au sein du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le parti au pouvoir, dans la perspective d'une telle « ouverture » qui pourrait apparaître, à beaucoup de militants, comme un reniement de leur engagement révolutionnaire ? « *Nos ennemis sont dans nos rangs* », a récemment laissé entendre le chef de l'Etat. M. Machel joue aujourd'hui une partie serrée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son pays. S'il veut regagner le terrain perdu au profit de la RNM, il doit s'employer à améliorer les conditions de vie de la population. Mais il ne peut réussir à remettre sur pied l'économie que dans un climat de paix et de tranquillité, donc en s'efforçant, sans perdre la face, de trouver un *modus vivendi* avec ses adversaires politiques.

Sur le plan diplomatique, le chef de l'Etat mozambicain doit faire en sorte de ne mécontenter aucun de ses « alliés naturels », que ce soit, en premier lieu, l'Union soviétique, qui, depuis l'accord de Nkomati, lui a livré d'importantes quantités d'équipements militaires, notamment des avions et des hélicoptères, que ce soit aussi la Chine, où il vient de se rendre en visite officielle, que ce soient enfin les pays frères de la « ligne de front », inquiets de le voir céder à d'autres pressions. Aussi lui faut-il veiller à ce que la conclusion des discussions en cours avec l'Afrique du Sud en matière de sécurité ne soit pas interprétée comme une nouvelle reculade.

JACQUES DE BARRIN.

### Namibie

PUBLICATION NON CONVENTIONNELLE

## Le « Windhoek Observer » est interdit par Pretoria

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Le *Windhoek Observer* n'existe plus. Le conseil d'administration des publications du Cap a décidé de l'interdire. Aucune raison officielle n'a été avancée. Cet hebdomadaire hors du commun, qui comptait de neuf mille à onze mille lecteurs, ne se privait pas de brocarder le gouvernement de Pretoria et se prononçait ouvertement pour une Namibie indépendante. A tel point que ses détracteurs l'avaient qualifié de « *journal de la SWAPO* ». Nationaliste, il l'était, certes, mais surtout caustique, y compris envers le mouvement de libération.

Il ne s'agissait pas d'un grand journal, mais d'un journal qui comptait, car il était très lu. Des queues se formaient même le vendredi soir, à 5 heures, pour acheter les premiers exemplaires de ce brulot soulevant des scandales, dénonçant les injustices et raillant l'« *occupant* » sud-africain. Son ton était libre, sans concession, et le journal fait de bric et de broc par deux hommes, le rédacteur en chef, Hannes Smith, et son adjoint, Gwen Lister, des hommes à tout faire qui parvenaient chaque semaine, depuis six ans, à sortir un « canard ».

Hannes Smith, âgé de cinquante et un ans, connu pour son franc-parler et sa plume vengeresse contre ceux ou ce qui le choquait, comme le simple fait, pour une jeune fille, de ne pas lui dire merci alors qu'il lui avait tenu la porte. Mais il y avait aussi des sujets plus graves et plus sérieux dans cette gazette franchement anticonventionnelle et sarcastique : les violations des droits de l'homme en Namibie, l'exploitation de ce pays, la guerre qui se poursuit depuis dix-huit ans.

Hannes Smith est une sorte de croisé qui, à huit reprises déjà, a eu maille à partir avec la censure. Cinq fois, pour avoir publié, en dernière page, une photo de femme aux seins nus. Il aurait dû, comme c'est l'habitude dans ce pays puritain, masquer avec des étoiles la pointe jugée trop provocatrice de l'objet du délit. Il a également eu des ennuis, à trois reprises, pour avoir « *mis en danger la sécurité de l'Etat* ».

Un porte-parole de l'administrateur général de l'Afrique du Sud en Namibie a déclaré être étranger à cette mesure d'interdiction. Quant à Hannes Smith, son amertume est profonde. « *Il y a eu tant de travail, tant de souffrances... Ce que j'ai fait, c'est parce que je suis né dans ce pays et non pas dans un but personnel*, a-t-il déclaré au *Rand Daily Mail*, quotidien de Johannesburg. *Si je ne trouve pas de travail, j'émigrerai peut-être au Canada. Mais j'en ai fini avec les journaux. Plus jamais de ma vie je ne veux avoir quelque chose à faire avec eux.* » Le propriétaire de l'hebdomadaire a l'intention de faire appel de la mesure. En attendant, le *Windhoek Observer* cesse de paraître. A jamais sans doute, sans que l'on sache officiellement pourquoi. Un comble pour cette feuille dont l'objectif était de tout révéler.

M. B.-R.

## LE TRAITÉ MAROCO-LIBYEN NE COMPORTERAIT AUCUNE CLAUSE MILITAIRE

Le Maroc et la Libye conserveront leur souveraineté et leurs propres institutions après l'approbation de leur pacte d'union par référendum, probablement le mois prochain, a-t-on laissé entendre jeudi 16 août à Rabat, de source gouvernementale marocaine.

Selon cette source, qui a assisté lundi au sommet d'Oujda, il s'agit « *en droit international d'une union réelle, et non pas d'une fusion* ».

De même source, on indique que le texte du traité sera prochainement publié et soumis dans les deux pays à un référendum qui coïncidera probablement avec le quinzième anniversaire, le 1er septembre, de l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi.

Le traité contient une dizaine de clauses qui prévoient notamment la création d'un secrétariat permanent chargé de son application et une présidence tournante assurée alternativement tous les deux ans par les chefs d'Etat.

Elles prévoient en outre un renforcement de la coopération bilatérale entre le Maroc et la Libye dans tous les domaines, y compris les affaires étrangères où il y aura des consultations préalables sur les problèmes importants. En revanche, souligne-t-on de même source, le traité ne comporte aucune clause de nature militaire.

Cette source gouvernementale marocaine a encore souligné que le pacte n'était pas « exclusif », qu'il était ouvert à d'autres pays maghrébins mais ne se posait pas en rival du traité « de fraternité et de concorde » signé par l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

« *Au contraire, les deux traités vont dans le même sens et nous ne voyons pas pourquoi ils ne pourraient pas se joindre dans l'avenir afin de parvenir à l'unité maghrébine* », a-t-elle indiqué.

De son côté, l'Algérie a réaffirmé son soutien au Front Polisario au cours d'une réunion, jeudi à Alger, visant à « *passer en revue les derniers développements sur la scène africaine, particulièrement la situation dans la région du Maghreb arabe* », rapporte l'agence de presse algérienne (APS).

Le numéro deux du Front de libération nationale (FLN), parti de M. Mohamed Cherif Messaadia, a rencontré une délégation conduite par M. Bechir Mostefa El-Seyed, secrétaire permanent du bureau politique du Front Polisario. Il a souligné à cette occasion « *la position de principe constante du FLN dans son soutien aux mouvements de libération en Afrique, notamment au peuple sahraoui sous la direction du Polisario* ».

Egalement à Alger le Polisario a affirmé, jeudi, que vingt-cinq soldats marocains ont été tués et trente-neuf blessés, au cours d'attaques menées entre le 9 et le 14 août, par les combattants sahraouis contre les troupes chérifiennes. – *(AFP, Reuter.)*

## EUROPE

### Pologne

## Le gouvernement est prêt à ouvrir des négociations avec les Etats-Unis sur la levée de certaines sanctions américaines

Le gouvernement polonais a répondu le jeudi 16 août à la décision prise le 3 août par Washington de lever certaines des sanctions imposées à Varsovie depuis décembre 1981. Dans une note remise au chargé d'affaires américain à Varsovie, le gouvernement polonais qualifie ces mesures d'« *élément positif* », mais les juge insuffisantes.

Pour répondre à la loi d'amnistie adoptée le 21 juillet par la Diète polonaise, le président Reagan avait annoncé la levée de l'interdiction des vols réguliers de la LOT vers les Etats-Unis et autorisé la reprise de certains échanges scientifiques, dans le cadre de la Fondation Marie-Curie. Il avait indiqué en outre qu'il serait disposé à lever le veto américain à l'adhésion de la Pologne au Fonds monétaire international si l'amnistie était appliquée de manière « *complète et raisonnable* ».

Le gouvernement polonais a indiqué jeudi qu'il était prêt à ouvrir des négociations sur les deux premiers points. Il souligne, à propos de la coopération scientifique, qu'il existait avant 1981 d'autres accords que ceux de la Fondation Marie-Curie qui n'ont pas été reconduits et qui pourraient faire l'objet de nouvelles discussions intergouvernementales. En ce qui concerne les liaisons aériennes, le gouvernement de Varsovie souligne que la reprise des vols réguliers « *exige des garanties adéquates* ». Il se dit prêt, là aussi, à entamer des discussions, « *mais sans aucune condition préalable* ».

Enfin, en ce qui concerne l'adhésion au FMI, le gouvernement polonais dénonce comme une « *ingérence dans les affaires intérieures polonaises* » le lien établi par Washington entre la levée du veto américain et l'application de la loi d'amnistie en Pologne.

« *La voie vers une véritable normalisation des relations bilatérales est toujours ouverte* », conclut le communiqué. « *Elle dépend avant tout de l'abandon, par les Etats-Unis, de leur politique irréaliste et inamicale envers la Pologne (...). Cela signifie l'abandon des ingérences dans les affaires internes, y compris la propagande agressive, et le retour à une coopération normale, financière, économique et commerciale.* »

Les Etats-Unis n'ont pas, pour le moment, envisagé de lever les deux principales sanctions prises contre la Pologne au lendemain de l'instauration de la loi martiale dans ce pays, à savoir la suppression de la clause de la nation la plus favorisée et l'interdiction de l'octroi de tout crédit à Varsovie pour l'achat de denrées alimentaires et de produits de base. – *(AFP.)*

● *M. Lech Walesa*, a annoncé, jeudi 16 août, à la presse occidentale qu'il avait rencontré dans la journée l'un des fondateurs du Comité d'autodéfense sociale (KOR), M. Adam Michnik, récemment amnistié. Le prix Nobel de la paix, qui n'a pas dévoilé le lieu de la rencontre, a ajouté que l'entretien avait porté sur « *la situation et le mouvement syndical en Pologne* ». « *D'un commun accord, M. Michnik et moi avons décidé de suivre la même voie* », a encore précisé l'ancien président de Solidarité. – *(AFP.)*

### Turquie

## Le premier ministre se prononce pour le maintien de la loi martiale

Ankara *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, s'est prononcé, le jeudi 16 août, en faveur du maintien de la loi martiale dans quarante et une des soixante-sept provinces du pays. « *L'un de nos objectifs essentiels est de ne pas revivre une période d'instabilité et de donner à la démocratie des fondements solides ; pour cela il faut des lois et des restrictions* », a-t-il notamment déclaré. Le procès de cinquante-six intellectuels jugés par un tribunal militaire pour avoir fait circuler une pétition réclamant un meilleur respect des droits de l'homme, et notamment la levée de la loi martiale, s'était ouvert mercredi à Ankara.

M. Ozal s'est félicité de l'augmentation des investissements étrangers ces derniers mois, qui témoigne, a-t-il dit, d'« *une plus grande confiance dans la Turquie* ».

Evoquant d'autre part la question arménienne, le premier ministre a appelé la presse turque à faire la distinction entre les « *terroristes* » et les « *Arméniens* ». « *Les attaques de nos représentants à l'étranger sont présentées par nos journaux comme des agressions arméniennes. Ce n'est pas juste. Les auteurs d'attentats sont des terroristes et l'ensemble de la communauté arménienne ne saurait être tenue pour responsable* » a-t-il précisé. La presse turque s'était émue la veille de l'annonce faite par le chef spirituel des Arméniens de Turquie, le patriarche Snork Kaloutsyan, de son intention de se rendre à Erivan, la capitale de l'Arménie soviétique, le 10 septembre prochain. Le patriarche Kaloutsyan rencontrera à cette occasion le patriarche suprême, Vasken Ier, souvent présenté en Turquie comme un allié des terroristes arméniens. Ankara avait protesté auprès des autorités soviétiques pour la participation de Vasken Ier à l'inauguration d'un monument à la mémoire du génocide des Arméniens, en avril dernier à Alfortville.

Enfin, le premier ministre turc a indiqué que son gouvernement étudiait actuellement une requête présentée par l'ancien chef du Parti d'action nationaliste (PAN, extrême droite), M. Aspalan Turkes, détenu depuis septembre 1980. Accusé de « *tentative d'établissement d'une dictature fasciste* » et de six cents crimes dont de nombreux meurtres commandités, M. Turkes est passible de la peine de mort. Il a été transféré il y a un an dans l'hôpital militaire de Mevki à Ankara et ses avocats ont à plusieurs reprises demandé sa libération pour raisons de santé. En mai dernier, des informations officieuses avaient circulé à Ankara, selon lesquelles des médecins militaires auraient tenté de faire évader l'ancien leader nationaliste, ce qui aurait entraîné des arrestations parmi ses sympathisants dans l'armée.

● *Attaques de Kurdes dans la province de Siirt.* – Des groupes de Kurdes armés ont attaqué, le vendredi 17 août, en deux endroits de la province de Siirt (sud-est de la Turquie) une garnison militaire et le siège d'une sous-préfecture. Les autorités militaires ont imposé le black-out à la presse turque sur ces incidents. Selon les informations parvenues à Ankara, un premier groupe se serait affronté à la garnison de Sirvan au nord de Siirt. Trois personnes auraient trouvé la mort dans cet affrontement. D'autre part, à Eruh, (sud-est de Siirt), un second groupe aurait attaqué la sous-préfecture avant de se diriger vers la prison locale afin de libérer des détenus. Les deux groupes appartiendraient au Parti des travailleurs kurdes (PKK, séparatistes). – *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Guyana

● NOUVEAU PREMIER MINISTRE. – M. Desmond Hoyte, un avocat âgé de cinquante-cinq ans, a prêté serment comme nouveau premier ministre de la Guyana le jeudi 16 août devant le chef de l'Etat, M. Forbes Burnham. M. Hoyte, qui remplace M. Ptolemy Reid, est également premier vice-président de la petite république anglophone d'Amérique du Sud. Il a fait partie de tous les gouvernements guyanais depuis 1968. Il détiendra également les portefeuilles de la fonction publique, de la production et de l'industrie de la bauxite et de l'or. – *(AFP.)*

### Portugal

● Mgr TRIFA SE TROUVE BIEN AU PORTUGAL. – L'archevêque orthodoxe, Mgr Trifa, d'origine roumaine, qui a été expulsé, lundi 13 août, des Etats-Unis, après avoir été déchu de sa citoyenneté américaine en raison de ses activités pro-nazies pendant la guerre, a demandé aux autorités de Lisbonne un titre de résidence permanente au Portugal, a-t-on appris jeudi 16 août. La démarche a été confirmée par un fonctionnaire du ministère portugais de l'intérieur, qui s'est entretenu dans la soirée de jeudi avec le prélat. Mgr Trifa était arrivé, mardi, à Lisbonne porteur d'un visa valable pour quatre-vingt-dix jours, délivré par le consulat du Portugal à Washington, mais, depuis lors, les nouvelles sur sa situation précises étaient confuses. L'arrivée de Mgr Trifa a provoqué un tollé dans les milieux politiques et syndicaux de la gauche portugaise. – *(AFP.)*

### Tchécoslovaquie

● VACLAV HAVEL INTERROGÉ PAR LA POLICE. – L'écrivain dissident tchèque Vaclav Havel a été interrogé par la police, et son appartement perquisitionné, le jeudi 16 août, en Bohême du Nord. Les amis du dramaturge ont déclaré ignorer s'il avait été remis en liberté. M. Havel, malade, avait été libéré en février 1983, six mois avant d'avoir fini de purger une peine de cinq ans et demi de prison pour « subversion ». – *(AFP.)*

### Tunisie

● LEVÉE D'UNE SAISIE DE PRESSE. – La mesure d'interdiction prise à l'encontre de l'hebdomadaire tunisien *Al Mawquif* (*le Monde* du 17 août) a été levée jeudi 16 août, à la suite d'une intervention politique. La décision judiciaire d'interdiction, explique-t-on, allait à l'encontre de la politique d'ouverture qu'entend renforcer le premier ministre, M. Mzali, notamment en matière de presse. Un nouveau code de la presse, plus souple que celui actuellement en vigueur, est en préparation au ministère de l'information. – *(Corresp.)*

# PROCHE-ORIENT

## L'Arabie Saoudite et la guerre du Golfe

*(Suite de la première page.)*

Ce qui équivaudrait en fait à un « lâchage » de l'Irak, que les Saoudiens ne peuvent accepter pour des raisons à la fois locales, régionales et internationales.

Les Saoudiens craignent autant une victoire de Téhéran, qui les laisserait isolés face au danger du fondamentalisme chiite, que celle de Bagdad, qui pourrait donner le signal d'un renouveau du radicalisme baassiste irakien et le retour à une période où les dirigeants irakiens pourfendraient les *« potentats du Golfe qui s'enrichissent aux dépens de leurs peuples »*.

Il semble donc que l'Arabie Saoudite soit condamnée à mener, avec plus ou moins de bonheur, la politique d'*« équilibre au bord de l'abîme »* qui a été la sienne depuis le début des hostilités irano-irakiennes. Les raisons profondes de cet immobilisme doivent être recherchées dans la situation intérieure du royaume wahabite, marquée du sceau du conservatisme. Conscient, de son extrême fragilité, l'Arabie Saoudite souhaite éviter toute aventure extérieure susceptible de miner les assises d'une monarchie qui n'a pas évolué beaucoup depuis le début du siècle.

Les premières structures d'un pouvoir étatique moderne en Arabie Saoudite n'ont été mises en place que sous le règne du roi Abdelaziz Ibn Saoud (1902-1953), avec la création en 1930 d'un ministère des affaires étrangères. D'autres ministères furent par la suite fondés, mais demeurèrent longtemps à l'état embryonnaire, le roi Abdelaziz préférant gouverner à l'aide de quelques conseillers étrangers par le système du Majlis traditionnel, permettant à ses sujets de lui exprimer leurs doléances. Ce n'est qu'en novembre 1953, un mois avant sa mort, que le souverain wahabite promulgua un décret portant création d'un conseil de ministres. Cette décision demeurait cependant lettre morte, et le fils d'Abdelaziz, le roi Saoud, continua à gouverner suivant l'exemple de son père jusqu'en 1958, lorsque fut créé un statut définissant le fonctionnement du conseil des ministres.

Ce dernier demeura purement consultatif, et il fallut attendre le règne du roi Fayçal (1964-1975) et celui du roi Khaled (1975-1982) pour voir le conseil des ministres prendre progressivement une forme structurée et moderne, avec la participation de technocrates de culture et d'éducation occidentales, non liés à la famille royale. Les pouvoirs des gouvernements en place, enfin autorisés à élaborer la politique de l'Etat et de veiller à son exécution, sont ainsi renforcés. Mais le roi, qui préside le conseil des ministres et doit nécessairement approuver ses initiatives et signer les décrets, demeure encore tout-puissant et souverain.

Toutes les tentatives en vue de limiter d'une manière ou d'une autre le pouvoir royal ont tourné court. En 1960, un projet de Constitution prévoyant la création d'une assemblée nationale désignée a bien été rédigé, sous l'influence des « princes libres » qui, à l'époque, contestaient l'absolutisme monarchique, mais, la Constitution n'a jamais été promulguée et son projet fut jeté aux oubliettes. Succédant en 1964 à son frère Saoud, le roi Fayçal a définitivement écarté l'idée d'une Constitution en affirmant à plusieurs reprises que le Coran était *« la plus ancienne et la plus efficace de toutes les Constitutions du monde »* et que l'islam était *« une religion suffisamment souple et prévoyante pour assurer le bonheur de notre peuple »*.

Après l'assassinat du roi Fayçal en mars 1975, l'idée d'une Constitution et d'une assemblée consultative a été reprise par le nouveau prince héritier, l'émir Fahd, l'actuel souverain, mais n'a été suivie d'aucune mesure pratique. La famille royale, qui compte plus de cinq mille membres, domine entièrement la société saoudienne grâce à un savant système d'alliances matrimoniales contractées avec les plus importantes tribus du pays. Jalouse de ses prérogatives, elle est peu encline à partager le pouvoir absolu qu'elle détient et qu'elle exerce par l'intermédiaire du roi et du conseil des princes représentant les différentes branches de la dynastie des Saoud. Dans les moments difficiles, c'est ce conseil qui, au cours d'une série de conclaves, décide de la ligne à suivre, en coopération avec le corps des oulémas du royaume. C'est grâce à ce concensus familial et religieux que la déposition du roi Saoud en 1964, en faveur de son frère Fayçal, et l'assassinat de ce dernier en mars 1975 n'ont provoqué aucune crise grave dans le royaume.

### Le clan des Soudeiri

L'un des soucis constants du conseil des princes est de veiller au fragile équilibre qui existe au sein de la famille royale entre traditionalistes et modernistes. C'est ainsi que pour contrebalancer l'influence du tout-puissant clan des Soudeiri (comprenant le roi Fahd et six de ses frères nés d'une même mère, dont le ministre de la défense, l'émir Sultan, et l'émir Nayef, le ministre de l'intérieur), la principale force du courant moderniste, le roi Khaled, considéré comme proche des traditionalistes, avait nommé le chef de file de ces derniers, l'émir Abdallah (actuellement prince héritier) au poste de deuxième vice-président du conseil.

C'est également dans le but d'assurer cet équilibre que l'armée régulière, contrôlée par le clan des Soudeiri, et la garde nationale, commandée par l'émir Abdallah, sont demeurées deux corps totalement distincts, même au niveau du commandement suprême. L'armée régulière a été longtemps considérée avec une certaine méfiance depuis la tentative de coup d'Etat organisée en 1969 par des officiers de l'aviation. La garde nationale, recrutée essentiellement dans les tribus connues pour leur loyauté indéfectible à l'égard de la dynastie des Saoud, a pour tâche précisément, de réprimer toute velléité de révolte militaire ou populaire. Véritable garde prétorienne du régime, elle est tenue isolée du reste de la population dans des camps militaires situés en bordure des grandes villes.

Les princes traditionalistes jouissent de l'appui du corps des oulémas, dominé par la famille El Cheikh, liée à la dynastie régnante par de nombreuses alliances matrimoniales. Les oulémas interprètent et appliquent rigoureusement la loi islamique — la *charia*, — base même du code judiciaire du pays, s'opposant par tous les moyens à la modernisation du royaume et à toutes les tentatives de libéralisation de la vie sociale. Il est vrai qu'ils n'ont pas pu empêcher l'introduction de la radio et de la télévision, jugées politiquement indispensables pour faire face aux *« propagandes étrangères »*. Ils ont réussi, cependant, à empêcher l'ouverture de cinémas et contrôlent rigoureusement l'éducation des jeunes, et spécialement des filles. Ils disposent de leur propre police religieuse, les *« comités de moralité publique »*, pour s'assurer de la bonne application des préceptes de l'islam. Toutes les tentatives en vue de limiter les activités de ces comités, dont les membres n'hésitent pas à violer l'intimité des domiciles privés pour constater si aucune infraction n'est commise contre les préceptes religieux, sont demeurées vaines.

Les réformes promises par le roi Fahd, lors de son accession au pouvoir en 1982, n'ont pas été tenues. Le conseil des ministres, formé au début du règne du roi Khaled, n'a pratiquement pas changé, au grand dam de la nouvelle classe des technocrates formés dans les universités étrangères et des représentants de la bourgeoisie d'affaires, qui aspirent à prendre une part plus active à l'élaboration et à la conduite des affaires du pays.

### Une contestation larvée

Le semi-isolement dans lequel est enfermé le royaume wahabite ne permet pas de mesurer l'étendue du mouvement de contestation larvée contre le monopole politique détenu par la dynastie des Saoud, qui a réussi à imposer un black-out presque total sur toutes les informations concernant les « scandales » ou les « affaires » compromettant la classe dirigeante. Ces informations ne filtrent à l'étranger que dans de rares cas, lorsqu'elles mettent en cause des personnalités importantes du régime ou ont trait à des événements impliquant des non-Saoudiens. C'est ainsi que l'on apprenait, le 4 août, que quarante-six Américains étaient détenus dans les prisons saoudiennes pour des délits de droit commun, c'est-à-dire pour possession d'alcool, grâce à une information du *New York Times*, qui annonçait que dix-sept d'entre eux avaient été relâchés le 29 juin, à l'occasion de la fin du Ramadan.

De même, il a fallu attendre le limogeage au début d'avril du docteur Ghazi El Ghossaibi (*le Monde* du 26 avril 1984), ministre de la santé, pour apprendre, grâce à des indiscrétions rapportées par la presse britannique, que ce dernier, considéré comme le chef de file des technocrates éclairés représentés au sein du gouvernement, avait défié le roi Fahd en dénonçant ouvertement une affaire de corruption dans laquelle avaient trempé certains des membres de la famille royale. Des commentateurs avisés des affaires saoudiennes notèrent à l'époque, à juste titre, que le scandale du limogeage du docteur Ghossaibi constituait *« l'événement politique le plus important en Arabie Saoudite depuis l'occupation de la Grande Mosquée de La Mecque en novembre 1979 »*.

L'occupation de la Grande Mosquée par des extrémistes religieux liés à certains membres des tribus traditionnelles, suivie par la révolte des chiites (1) de la province orientale recelant les champs pétrolifères, avait porté en son temps une grave atteinte au prestige de la famille régnante et souligné sa vulnérabilité. Ces deux événements avaient apporté la preuve que l'Arabie Saoudite ne pouvait rester à l'abri des turbulences provoquées dans la région par le renouveau de l'islam. Le scandale de l'éviction du docteur Ghazi El Ghossaibi montre pour sa part, que la monarchie wahabite ne saurait ignorer, sans mettre en péril sa propre existence, les revendications des modernistes, technocrates, chefs d'entreprise ou intellectuels qui aspirent à être associés à un pouvoir qui ne serait plus l'apanage de la seule dynastie des Saoud.

JEAN GUEYRAS.

(1) La communauté chiite en Arabie Saoudite compte quelque deux cent mille à trois cent mille personnes sur une population totale évaluée à environ six millions d'habitants.



## LE MINAGE DE LA MER ROUGE

## L'Iran menace d'exercer des représailles dans le détroit d'Ormuz

L'Iran pourrait contrôler les navires dans le détroit d'Ormuz, à l'entrée du golfe, et même les bloquer si ses bateaux sont contrôlés ou bloqués dans le canal de Suez par l'Egypte, a averti l'hodjatolesiam Hachemi Rasfandjani au cours de la prière vendredi 17 août à l'université de Téhéran.

Réaffirmant que l'Iran n'avait rien à voir avec le minage du golfe de Suez et de la mer Rouge, le président du Parlement islamique iranien a lancé un avertissement : *« Le détroit d'Ormuz nous appartient. Plusieurs pays doivent y passer. Cette bande qui prépare ce complot dans le canal de Suez, quelle qu'elle soit — on la connaîtra plus tard, — ses bateaux doivent traverser le détroit d'Ormuz. Si un de nos navires doit attendre pour être contrôlé dans le canal de Suez, alors, en vertu de la loi du talion, un bateau appartenant à cette bande va attendre dans le détroit d'Ormuz. »*

Le président du Parlement islamique a ajouté que la politique étrangère de l'Iran est fondée sur la loi du talion et que la République islamique rendra coup pour coup.

Les autorités égyptiennes ont en effet donné l'ordre de fouiller systématiquement tous les bâtiments libyens et iraniens passant par le canal du Suez, et d'imposer une amende de 30 000 livres égyptiennes (environ 210 000 francs) à tout navire convaincu d'avoir fait une fausse déclaration sur sa cargaison.

Les assureurs maritimes Lloyds, de Londres, ont annoncé jeudi 16 août qu'un bateau chypriote avait été gravement endommagé la veille au soir par une mine dans le sud de la mer Rouge. Il s'agit du dix-septième navire touché par la série d'explosions qui affectent la navigation dans cette région depuis le 9 juillet.

Alors que les premières unités occidentales de déminage entament leurs opérations, ces explosions gardent encore leur mystère. Il semble bien, en effet, qu'aucune mine n'ait encore été retrouvée. Selon le *New York Times*, les autorités égyptiennes soupçonneraient de plus en plus un cargo libyen, le *Ghada*, d'avoir mouillé les mines.

En effet, selon des responsables égyptiens cités par le quotidien américain, le *Ghada* est entré dans le canal de Suez le 6 juillet, soit trois jours avant la première explosion. Rien de suspect n'avait été alors trouvé, mais il lui a fallu quinze jours pour atteindre sa destination — le port éthiopien de Assab, au sud de la mer Rouge, — décharger sa cargaison et revenir dans le canal. Une opération qui n'aurait ps dû lui prendre plus de huit jours.

## Liban

## Raid israélien dans le nord de la Bekaa

L'aviation israélienne a annoncé qu'elle avait attaqué jeudi 16 août, dans l'est du Liban, une base d'une organisation palestinienne prosyrienne qui avait revendiqué un attentat manqué mercredi dans le centre de Jérusalem.

L'objectif, situé près de Bar-Elias, dans le nord de la Bekaa sous contrôle syrien, servait, selon l'armée israélienne, de *« base de départ et d'entraînement »* à des commandos palestiniens d'une tendance dissidente du Fath dirigée par le colonel « Abou Moussa ».

L'opération israélienne apparaît comme un raid de représailles et s'inscrit en même temps dans une politique d'attaques systématiques, dites « préventives », contre des bases servant, selon Israël, à des opérations anti-israéliennes au Liban du Sud ou ailleurs.

Le dernier raid de ce type remonte au 1er août. Des hélicoptères et des vedettes israéliens avaient attaqué une base palestinienne située près de Nahr-el-Bared, dans la région de Tripoli (nord du Liban). Le 27 juin, des avions appuyés par la marine avaient bombardé l'île aux Lapins au large de Tripoli.

Jeudi, deux bâtiments situés près d'un terrain d'aviation désaffecté à 5 kilomètres de Bar-Elias ont été attaqués par les bombardiers israéliens qui sont retournés indemnes à leurs bases, selon l'armée israélienne.

Au Liban du Sud, trois soldats israéliens ont été blessés jeudi soir près de Jezzine par l'explosion d'une bombe au passage d'un convoi militaire. Enfin, à Beyrouth, le chargé d'affaires iranien, M. Mahmoud Mourani, est arrivé, jeudi après-midi, pour reprendre son poste à l'ambassade d'Iran après que le gouvernement libanais eut décidé, en juillet dernier, de renouer les relations diplomatiques avec l'Iran.

Salué à son arrivée par un représentant du protocole libanais, M. Mourani a été triomphalement accueilli par plusieurs milliers de militants chiites des mouvements Amal ou Hezbollahs, qui s'étaient rassemblés sur la route menant à l'aéroport avec des banderoles, des drapeaux et des portraits de l'imam Khomeiny. — *(AFP.)*

## Impasse en Israël

*(Suite de la première page.)*

Quoi qu'il en soit, c'est M. David Lévy qui a pris l'initiative de lever le secret qui, jusqu'à présent, était censé entourer les négociations. Il a voulu *« laisser l'opinion publique juger par elle-même du durcissement de la position de M. Pérès »*.

Il s'agit peut-être d'une tactique visant à arracher aux travaillistes de nouvelles concessions. Car, incontestablement, le parti de M. Pérès a déjà mis de l'eau dans son vin. Il n'empêche que le Likoud refuse toujours de souscrire à *« un appel au roi Hussein d'engager des négociations sans conditions préalables »*.

La formule avait pourtant été utilisée à de nombreuses reprises par M. Menahem Begin. Toutefois, l'accepter aujourd'hui, disent les porte-parole du Likoud, permettrait à un gouvernement à participation travailliste de proposer au roi Hussein un compromis territorial dans les territoires occupés de Cisjordanie. Or, pour le Likoud, les accords de Camp David — qui prévoient l'autonomie pour les habitants des territoires — doivent constituer la seule base de négociations avec le roi Hussein.

En ce qui concerne le second sujet de polémique — les implantations — les travaillistes n'exigent plus que leur création soit nécessairement approuvée par le gouvernement à une majorité des deux tiers, mais éventuellement par une commission paritaire Likoud-travaillistes. *« Cela revient à donner un droit de veto aux travaillistes »*, rétorque le Likoud, qui réclame que toute décision au sujet des colonies de peuplement soit prise par le gouvernement à une majorité simple.

En fait, personne n'ignore que ce genre de débat peut soit se prolonger indéfiniment, soit se terminer rapidement par un compromis. Au cours de négociations séparées, le Parti travailliste et le Parti national religieux sont d'ailleurs déjà parvenus à une formule de compromis au sujet des implantations. Pourquoi les choses traînent-elles entre les deux grandes formations ? Le Likoud et les travaillistes ont chacun leur réponse à cette question.

Au Likoud, on affirme que l'aile gauche du front travailliste — le Mapam — bloque la situation en refusant de souscrire à l'union nationale. (Le Mapam a certes donné le feu vert à M. Shimon Pérès pour poursuivre les pourparlers. Cependant, les négociateurs travaillistes ne sont pas en mesure de soumettre une véritable formule de compromis de crainte d'une scission de leur aile gauche.)

Côté travaillistes, on continue d'accuser le Likoud de temporiser dans l'espoir de voir M. Itzhak Shamir être finalement chargé par le président Herzog de former le gouvernement.

Tous les observateurs sont persuadés que c'est ce problème du choix du premier ministre — bien plus que les implantations ou les négociations avec le roi Hussein — qui bloque la situation. L'idée d'un « roulement » à la tête du gouvernement entre MM. Pérès et Shamir fait son chemin, même si elle n'a pas encore été discutée officiellement par les deux partis. Cette idée, dont l'application semble pourtant relever de l'utopie, serait peut-être en mesure de relancer les pourparlers entre le Likoud et les travaillistes.

Rien ne permet de penser en tout cas que l'aggravation de la crise économique pourrait servir de « catalyseur » à un accord Likoud-travaillistes. Le lendemain de la publication de la nouvelle augmentation de 12,4 % de l'indice des prix au mois de juillet, le journal *Maariv* faisait remarquer que *« les négociateurs du Likoud et du Parti travailliste se comportent comme des pompiers qui tiennent un congrès au moment où la ville est en feu »*. Depuis on a encore appris que les réserves en devises étrangères d'Israël avaient baissé en juillet de près de 700 millions de dollars, mais que, grâce à des jeux d'écritures du Trésor, cette baisse avait été ramenée artificiellement à 350 millions de dollars. — *(Intérim.)*

## Iran

## LE PREMIER MINISTRE NOMME DES RESPONSABLES CHARGÉS DES MINISTÈRES VACANTS

Téhéran *(AFP)*. — Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a désigné cinq responsables pour assurer l'intérim à la tête des cinq ministères dont les ministres n'ont pas obtenu la confiance du Parlement islamique, mardi dernier (*le Monde* du 17 août).

Le colonel Mohamad Reza Rahimi est nommé ministre de la défense par intérim, M. Ali Reza Marandi, ministre de la santé par intérim, M. Mohamad Ali Zaker, ministre de l'industrie par intérim, M. Moailled, ministre de l'éducation par intérim, et M. Mohamad Reza Aref, ministre de l'enseignement supérieur par intérim.

M. Moussavi a demandé par écrit aux députés de proposer des noms de candidats pour remplacer les cinq ministres démis de leurs fonctions, a annoncé par ailleurs le journal *Teheran Times*.

Le Parlement, qui devait être en vacances la semaine prochaine, en raison de la participation de députés au pèlerinage de La Mecque, doit rester en session jusqu'à la présentation de ces nouveaux ministres, qui pourrait intervenir assez rapidement.

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### LA GAFFE DU PRÉSIDENT

## M. Reagan assure qu'il ne va pas « bombarder l'URSS dans les cinq minutes »

Washington *(AFP, Reuter)*. – Le président Reagan s'est efforcé, jeudi 16 août, d'atténuer les effets de la plaisanterie qu'il avait faite la semaine dernière en indiquant, lors d'essais de voix radiophoniques, qu'il avait décidé de *« bannir »* l'Union soviétique et que le *« bombardement allait commencer dans cinq minutes »*.

Faisant allusion, pour la première fois, à sa gaffe de dimanche dernier, M. Reagan a assuré un groupe de visiteurs qu'il n'avait pas du tout l'intention de déclencher une guerre mondiale. Prenant congé de M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, le président lui a déclaré, avec un large sourire, avant de regagner son bureau, qu'il *« n'allait certainement pas bombarder la Russie dans les cinq prochaines minutes »*.

M. Reagan a ainsi essayé de remettre les choses à leur place, alors que les autorités soviétiques multiplient les dénonciations de ses propos. M. John Hughes, le porte-parole du département d'Etat, a indiqué, jeudi, que le ministère soviétique des affaires étrangères avait convoqué un diplomate de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou au sujet de cette affaire. M. Hughes a cependant précisé qu'il ne s'agissait pas d'une protestation formelle de Moscou, mais que le ministère soviétique avait simplement voulu attirer l'attention du diplomate américain sur la réaction officielle de l'agence Tass. L'organe soviétique avait jugé la conduite de M. Reagan *« incompatible avec les hautes responsabilités qui reviennent à un chef d'Etat, tout particulièrement d'une puissance nucléaire »*.

### INCULPÉ DE TRAFIC DE DROGUE

## L'industriel britannique De Lorean est innocenté

Correspondance

Washington. – A la fin d'un procès de cinq mois, les jurés de Los Angeles, après en avoir délibéré pendant plus de vingt-huit heures, ont acquitté John De Lorean, l'industriel britannique qui était sous le coup d'une inculpation de trafic de drogue. Il était accusé d'avoir tenté de vendre pour 24 millions de dollars de cocaïne, afin d'éviter la faillite de son entreprise de construction de voitures de sport en Irlande du Nord.

De Lorean avait été arrêté en octobre 1982 dans une chambre d'hôtel de Los Angeles après une rencontre avec des agents du FBI déguisés en trafiquants. L'entrevue avait été filmée à son insu et enregistrée sur vidéocassette. La thèse de la défense, finalement acceptée par le jury, était que De Lorean avait été victime d'une machination policière. Le témoignage d'un ancien agent du service des narcotiques a été décisif. Celui-ci devait indiquer que depuis longtemps les agents du FBI étaient décidés à obtenir la condamnation de De Lorean. A cette fin, ils utilisèrent un certain James Hoffman, ancien trafiquant de drogue, maquilleur de déclarations fiscales, devenu informateur du FBI, qui se prêta à la supercherie pour obtenir la condamnation de l'homme d'affaires britannique. Mais les avocats de De Lorean ont réussi à convaincre les jurés que leur client avait été victime d'un coup monté.

Le verdict de Los Angeles revient en fait – et c'est ce qui retient surtout l'attention – à condamner certaines méthodes policières utilisant des informateurs douteux opérant sous un déguisement. En 1980, des agents du FBI déguisés en hommes d'affaires arabes avaient offert des pots-de-vin à des membres du Congrès, dont un certain nombre furent ensuite condamnés. Aussi bien plusieurs jurés interrogés après le procès par les journalistes ont confirmé qu'ils avaient voulu faire comprendre au gouvernement que certaines méthodes étaient inacceptables. Ils n'ont pas tenu compte de la vidéocassette, le témoignage essentiel de l'accusation. En fait, les juges avaient été très clairs sur ce point en déclarant aux jurés : *« Si vous estimez De Lorean coupable des accusations portées contre lui, mais ayant agi à la suite d'une machination, vous devez le déclarer non coupable. »*

Le ministère de la justice est très préoccupé par la décision de Los Angeles. Il considère en effet que l'emploi de trafiquants de drogue coopérant avec des agents du FBI est absolument nécessaire pour obtenir des preuves permettant de condamner les patrons du commerce illégal de la drogue. D'une manière générale, le FBI n'est pas disposé à renoncer à utiliser des informateurs, même les plus douteux, dans ses opérations.

HENRI PIERRE.

## Uruguay

### MANIFESTATION POUR LA LIBÉRATION DU LEADER CONSERVATEUR WILSON FERREIRA

Montevideo *(AFP.)*. – Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté le jeudi 16 août dans le centre de Montevideo pour réclamer la libération du leader du Parti blanco (conservateur), M. Wilson Ferreira Aldunate, détenu depuis le 16 juin dans une garnison de l'intérieur du pays pour *« atteinte au moral des forces armées et à la Constitution »*. Cette démonstration a eu lieu le jour même où était rendue publique la décision de M. Ferreira de ne pas se présenter à l'élection présidentielle du 25 novembre prochain, qui devrait marquer le retour à un régime civil après plus de onze années de dictature militaire. Le président du Parti blanco est considéré par les militaires comme l'« ennemi public numéro un », en raison de son opposition inlassable à leur permanence au pouvoir.

La décision de M. Ferreira pourrait constituer un élément de détente. Mais le Parti blanco, dont les chances de l'emporter le 25 novembre étaient unanimement considérées comme très sérieuses, se tient, au moins jusqu'à la libération de son dirigeant, ostensiblement à l'écart du processus de retour graduel à un régime civil. C'est ainsi qu'il n'a pas participé aux récentes discussions entre les militaires et quatre partis d'opposition au régime (dont la gauche réunie dans le Front élargi), qui ont abouti à une modification provisoire de la Constitution en attendant l'élection, en 1985, d'une Constituante. L'accord, signé le 3 août, prévoit, en particulier la création d'un conseil national de sécurité de neuf personnes (dont trois officiers) pour assister le président sur certaines questions sensibles.

## UNESCO

### LA HAYE A SUSPENDU LE VERSEMENT DE SA CONTRIBUTION

*(De notre correspondant.)*

Amsterdam. – Le gouvernement néerlandais a suspendu le versement de sa contribution à l'UNESCO, qui ne sera reprise que quand le directeur général, M. M'Bow, remboursera à plusieurs membres occidentaux les 80 millions de dollars excédentaires de fonds de réserve destinés à protéger les finances de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture contre les fluctuations des taux des principales monnaies mondiales. C'est ce qu'a fait savoir, jeudi 16 août, le ministère des affaires étrangères à La Haye.

Les diplomates néerlandais ont dit craindre que la direction de l'UNESCO ne s'approprie le fonds de réserve au cas où les Etats-Unis qui fournissent le quart du budget, exécuteraient leur menace de se retirer de l'organisation le 1er janvier 1985.

RENÉ TER STEEGE.

● *Washington et l'UNESCO.* – Les Etats-Unis sont déterminés à récupérer leur part du fonds spécial de l'UNESCO qui n'a pas été dépensé en totalité, en dépit des oppositions que cette attitude américaine a provoquées, a indiqué mercredi 15 août le département d'Etat. Les Etats-Unis souhaitent que cette somme soit retournée aux pays contributeurs en proportion de leur contribution – il reviendrait 20 millions de dollars à Washington. Selon le *New York Times*, M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, n'aurait l'intention de procéder à cette redistribution qu'à la fin de l'année 1985 et au seul profit des pays contributeurs encore membres de l'Organisation à cette époque. Cela exclurait les Etats-Unis s'ils ont alors effectivement quitté l'UNESCO.

### LES DISCUSSIONS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE NICARAGUA PIÉTINENT

La quatrième rencontre entre l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis en Amérique centrale, M. Harry Schlaudeman, et le représentant du Nicaragua, M. Victor Tinoco, s'est achevée le jeudi 16 août à Manzanillo, au Mexique, sans apporter de déblocage substantiel au lourd contentieux entre les deux pays, ont indiqué à l'agence France-Presse des sources dignes de foi à Mexico. A la différence, cependant, des trois précédents entretiens qui avaient eu lieu en juin et juillet entre les deux hommes, les problèmes de fond ont été cette fois abordés. La délégation américaine a affirmé que *« la politique excessive d'armement »* suivie par Managua *« mettait en péril la stabilité de la région »*. L'acquisition récente par les sandinistes d'avions soviétiques Mig a, en particulier, été vivement critiquée par Washington. Les Nicaraguayens, de leur côté, exigent des Etats-Unis qu'ils mettent un terme à leur aide économique, logistique et militaire aux contre-révolutionnaires. L'impasse demeure également à propos des élections qui auront lieu en novembre prochain au Nicaragua : Washington persiste à réclamer que l'opposition armée puisse y participer, Managua n'étant résolu à y admettre que *« ceux qui mènent une action légale »*.

Le Mexique, soit unilatéralement, soit au sein du groupe dit de Contadora (qui compte aussi avec la participation du Venezuela, de la Colombie et de Panama), a multiplié les efforts, depuis deux ans, en vue de maintenir le dialogue entre les partis antagonistes en Amérique centrale, craignant des développements violents qui pourraient avoir des conséquences intérieures.

Au Salvador, d'autre part, de violents combats ont eu lieu ces derniers jours dans l'est du pays entre forces armés et guérilleros. Il y aurait eu vingt morts chez les rebelles et vingt-quatre tués ou blessés parmi les troupes régulières. Le porte-parole du département d'Etat des Etats-Unis, M. Hughes, a, d'autre part, démenti, le jeudi 16 août, un rapport formulé par deux organisations privées américaines, selon lequel l'aviation salvadorienne aurait procédé à des bombardements *« sans discrimination »*, provoquant des milliers de victimes civiles. M. Hughes n'a pas contesté, en revanche, que *« dans certains cas, des civils se sont trouvés pris dans des combats »* ; selon le porte-parole, l'armée salvadorienne s'est engagée *« à faire le maximum pour éviter des victimes dans la population civile »*.

Au Costa-Rica, le président social-démocrate, M. Monge, a désigné, le 16 août, de nouveaux ministres, après la démission, le 11 août, de l'ensemble de son cabinet, dans un climat de grande tension politique alimentant des rumeurs de coup d'Etat. On note, en particulier, que M. Benjamin Piza, ancien président de la chambre d'industrie, a remplacé, au ministère de la sécurité publique, M. Solano, à qui la droite reprochait son attitude trop conciliante envers les sandinistes nicaraguayens. Et M. Enrique Obregon, actuel ambassadeur en Espagne, remplace, à l'intérieur, M. Carro, qui avait joint sa voix à celle des milieux d'affaires en faveur d'une rectification de la politique économique de M. Monge et d'un éloignement de fonctionnaires *« pro-sandinistes »*.

Le chef de l'Etat costa-ricain a, d'autre part, accusé de *« subversion »* un des leaders du Parti communiste, M. Melendez, pour sa participation alléguée aux troubles qui ont ensanglanté des plantations bananières de la côte atlantique, en grève depuis six semaines. Il y a eu deux morts et vingt blessés lors d'affrontements entre policiers et ouvriers agricoles.

Enfin, le chef de l'Etat hondurien, M. Roberto Suazo (libéral), a, le jeudi 16 août, demandé à tous les membres de son gouvernement de présenter leur démission en vue d'une *« réorganisation »*, présentée à Tegucigalpa comme *« normale »*. Une telle démarche d'un président de la République est, en fait, très inhabituelle au Honduras. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● *Nouvelle démarche en faveur des Sakharov.* – Des scientifiques de plusieurs pays ont proposé aux autorités soviétiques de se relayer par groupes de deux en URSS, tandis que Mme Elena Bonner, l'épouse d'Andrei Sakharov, se ferait soigner en Occident. Cette initiative, rendue publique le 16 août à Washington, a été prise dans le cadre de l'Association internationale des scientifiques pour Sakharov, qui l'a fait connaître à M. Tchernenko, par un télégramme du 31 juillet. L'académicien soviétique avait commencé le 2 mai une grève de la faim pour que sa femme obtienne un visa de sortie pour aller se faire soigner en Occident.

# ASIE

## Les négociations sont bloquées sur le conflit frontalier entre la Thaïlande et le Laos

La Thaïlande et le Laos s'accusent mutuellement de bloquer les négociations sur le conflit frontalier qui les oppose à propos de trois villages revendiqués par les deux pays. Ceux-ci ont interrompu, le mercredi 15 août, leurs discussions. Des forces armées thaïlandaises occupent, depuis le 6 juin, les villages de Ban-Maï, Ban-Klang et Ban-Sawang, de la province de Sayabouri, à 220 kilomètres à l'ouest de Vientiane (*le Monde* du 16 juin).

Selon le Laos, c'est la première fois, depuis la fin de la guerre d'Indochine en 1975, que les troupes thaïlandaises occupent une partie du territoire laotien. Jusqu'à présent, les incidents frontaliers s'étaient limités à des échanges de tirs dans le secteur du Mékong. Ce différend frontalier n'a pas toutefois remis en cause, jusqu'à ce jour, les échanges commerciaux entre les deux pays.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Soubanh Srithirath, vice-ministre des affaires étrangères du Laos, et qui préside sa délégation aux négociations, proteste contre le refus des autorités thaïlandaises de reconnaître la validité d'un accord frontalier franco-siamois signé le 23 mars 1907 sur la base d'un relevé de terrain établi par une commission française. Celle-ci avait retenu, pour le tracé frontalier, la séparation entre les bassins fluviaux du Mékong et de la Me Nam, et la ligne de crête dans la zone accidentée. L'ambassadeur du Laos à Paris, M. Thongsai Bodhisane, nous a déclaré que *« la Thaïlande n'est pas prête à régler cette affaire... »*. *« Pourtant,* ajoute-t-il, *la situation régionale est suffisamment grave pour ne pas créer un nouveau foyer de tension »*.

Pour sa part, la Thaïlande, qui rejette sur le Laos la responsabilité du blocage des négociations en l'accusant de *« manque de sincérité »*, a proposé de retirer ses toupes de la région à condition que Vientiane s'engage à ne pas y intervenir militairement.

J. B.

## Sri-Lanka

## Les accusations se précisent contre les forces de l'ordre

L'armée sri-lankaise, chargée de la lutte contre les séparatistes tamouls s'est livrée à des exactions à l'encontre de la population civile dans le nord de l'île, où les affrontements entre séparatistes et forces de l'ordre ont fait une centaine de morts depuis le 4 août. Le gouvernement de Colombo a, en effet, reconnu que des soldats sri-lankais avaient incendié cent vingt-trois magasins et tué deux civils lors des opérations de répression à Mannar, sur la côte nord-ouest de l'île.

Le ministre d'Etat à l'information, M. Ananda Tissa de Alwis, a, pour sa part, estimé que des groupes marxistes, tels que le Front de libération du peuple (JVP), pourraient *« diriger de jeunes soldats »* qui seraient à l'origine des incendies, pour tenter d'envenimer la situation.

A Genève, la Ligue internationale des droits de l'homme a, d'autre part, lancé, le jeudi 16 août, un appel au gouvernement sri-lankais pour la création d'une commission d'enquête sur les circonstances de la mort de détenus décédés la semaine dernière, selon elle, dans des prisons sri-lankaises. Selon M. David Garber, représentant de la Ligue, qui s'exprimait devant la sous-commission des droits de l'homme actuellement en réunion à Genève, les personnes décédées avaient été emprisonnées sur ordre du gouvernement de Colombo. Le représentant de Sri-Lanka à la sous-commission, M. Vandergert, a rejeté ces accusations, faisant valoir que son gouvernement était actuellement confronté à une situation difficile *« du fait de l'action de terroristes »*.

Une « table ronde » devait se réunir ce vendredi à Colombo pour trouver une solution politique à la crise. Plusieurs formations représentatives des populations tamoules, ainsi que le Parti communiste, avaient cependant manifesté leur intention de ne pas participer aux discussions.

## Afghanistan

### RÉFUGIÉS OU RÉSISTANTS ?

Le Pakistan se livre à un jeu subtil de terminologie à propos des Afghans – réfugiés ou résistants – installés sur son territoire. Le calendrier des rendez-vous diplomatiques autour de la crise afghane oblige. A quelques jours de la reprise des négociations « indirectes », prévue pour le 24 août à Genève, entre le Pakistan et l'Afghanistan, sous l'égide des Nations unies, Islamabad dénie la qualité de « mouvements de résistance » aux organisations afghanes, en lutte contre l'occupation soviétique, établies au Pakistan. Un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a souligné, le jeudi 16 août, que ces organisations afghanes ne rassemblaient que des réfugiés. La résistance afghane est une affaire *« entièrement interne »* à ce pays et Islamabad *« n'autorisera jamais l'utilisation du territoire pakistanais »* par la résistance.

Cette mise au point peut surprendre puisque le gouvernement pakistanais vient de réitérer aux groupes de résistance l'ordre de quitter Peshawar, capitale provinciale du Nord-Ouest proche de la frontière afghane, d'ici à la fin de ce mois (*le Monde* du 31 juillet)... et non le pays. Islamabad a justifié cette mesure par des considérations de sécurité après un double attentat visant les moudjahidins. En outre, le gouvernement pakistanais a accepté de faciliter le transfert hors de cette ville des sept organisations de résistance afghane.

## Agitation en Inde

*(Suite de la première page.)*

Le jeudi 16 août au matin, M. Rama Rao, alors toujours ministre en chef de l'Etat, consultait les membres de son gouvernement sur les conséquences de la crise survenue deux jours plus tôt, avec la démission de quatre ministres importants, dont celui des finances, numéro deux du cabinet, M. Bhaskara Rao. En cours de réunion, une lettre arrivait : M. Rama Rao est surpris d'apprendre que le gouverneur de l'Etat, M. Ram Lal, *« sollicitait sa démission »*.

Selon le gouverneur, M. Rama Rao venait de perdre sa majorité à l'assemblée régionale, une partie des députés de sa formation, le Telegu Desam Party (TDP) l'ayant abandonné pour se rallier au ministre des finances démissionnaire.

Toujours selon le gouverneur, ce dernier disposait du soutien de 91 des 200 députés du TDP, ainsi que de l'appui de 58 parlementaires du Congrès (I) et de « plusieurs » indépendants. Au total, un peu plus de la moitié des 294 sièges de l'assemblée. Réaction immédiate de M. Rama Rao : *« Je ne démissionnerai jamais, quitte à sacrifier ma vie. »*

A partir de ce moment, la situation devient confuse. M. Rama Rao affirme en effet que 163 députés du TDP et 19 autres appartenant à des formations diverses lui sont restés fidèles. Rien n'y fait, il est prestement révoqué. Le gouverneur a en effet arrêté sa décision et convie M. Bhaskara Rao de prêter serment pour prendre la tête du gouvernement de l'Etat. Sitôt fait, il est accordé au nouveau ministre en chef un mois pour administrer la preuve qu'il dispose bien d'une majorité. Prenant de son côté la tête d'une manifestation, M. Rama Rao proteste devant le palais du gouverneur. Aucune humiliation ne lui est épargnée : la police l'arrête pour obstruction et le maintient en détention pendant quelques heures.

La similitude entre ces événements et ceux qui ont provoqué, le 1er août dernier, la chute du Dr Farooq au Cachemire (*le Monde* du 2 août) est frappante. Dans les deux cas, un gouvernement régionaliste, opposé à Mme Gandhi, a succombé à l'action d'un véritable « cheval de Troie ». Comme au Cachemire, un nouveau ministre en chef, qui ne renie pas son affiliation au Parti régionaliste, bien qu'il en ait été promptement exclu, a invoqué des raisons de sécurité publique pour justifier sa défection.

On reproche ainsi à M. Rama Rao, outre ses *« attitudes dictatoriales »*, son *« incapacité »*, qui avait entraîné une *« paralysie »* de la gestion de l'Etat, et ouvert la voie, alors qu'il était en traitement médical aux Etats-Unis, aux affrontements qui firent une douzaine de victimes le 30 juillet. Enfin, comme au Cachemire, le rebelle qui lui succède s'est empressé de déclarer qu'il voulait *« maintenir des relations cordiales avec le centre et Mme Gandhi »*.

C'est la clé de l'affaire. Porté au pouvoir par un raz de marée électoral en janvier 1983, M. Rama Rao s'est rapidement brouillé avec le Congrès (I). Le jour de son investiture, cet ancien acteur de cinéma (il se spécialisait dans les rôles religieux) s'était rasé la tête en signe d'humilité et avait entrepris d'unir l'opposition indienne.

Malgré son charisme et sa popularité auprès de la grande majorité des soixante-dix millions d'habitants de l'Etat – il avait fait campagne pour *« rétablir la dignité perdue du peuple telegu »*. – M. Rama Rao était cependant obligé de compter avec une fraction non négligeable de hauts responsables de son parti, qui voyaient d'un mauvais œil s'envenimer le conflit avec le centre. Au premier rang d'entre eux figurait M. Bhaskara Rao lui-même, ancien député du Congrès : pour lui, seules de bonnes relations avec le pouvoir central permettraient de préserver les intérêts de l'Etat.

Les frictions entre les « populistes » de M. Rama Rao et les « politiques » de M. Bhaskara Rao ne datent pas d'hier. Lors de la première conférence nationale du parti en mai 1983, M. Bhaskara Rao, déjà ministre des finances, avait été publiquement rappelé à l'ordre pour avoir dévié de la ligne du TDP.

*(Intérim.)*

## Les hôpitaux psychiatriques du Japon sont mis en accusation devant la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU

De notre correspondante

Genève. – La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, composée d'experts indépendants, a été saisie, le 16 août, par la Ligue internationale des droits de l'homme de nombreux cas de mauvais traitements signalés dans les hôpitaux psychiatriques au Japon, dont la plupart sont des établissements privés. Elle a rendu public un rapport de l'Association japonaise des libertés civiles qui affirme que 80 % des trois cent vingt mille personnes hospitalisées dans ces établissements l'ont été contre leur gré et que la durée de cette hospitalisation forcée est de six ans et demi en moyenne. Les internés sont réduits à l'impuissance, ne pouvant généralement pas communiquer avec l'extérieur ni demander l'assistance d'un avocat.

Selon Mme Nina Shea, intervenant au nom de la Ligue internationale des droits de l'homme, le gouvernement japonais aurait tendance à fermer les yeux sur les abus qui se produisent dans ces hôpitaux aux conditions carcérales. Les préfets peuvent ordonner un internement sur la foi de deux certificats délivrés par des praticiens de l'établissement privé où sera internée la personne soupçonnée de présenter un danger pour elle-même ou pour autrui. Les administrateurs des établissements, qui doivent être des médecins mais pas nécessairement des psychiatres, ont pratiquement des droits illimités sur leurs pensionnaires. Il leur arrive d'interdire à ces derniers, souvent internés dans des locaux grillagés, de se déplacer même à l'intérieur de l'hôpital. Mme Shea cite, entre autres, le cas de l'hôpital Utsunomiya, situé à quelque 200 kilomètres de Tokyo, où, au cours des trois dernières années, deux cent vingt-deux patients maltraités, battus, drogués et parfois astreints au travail forcé dans une usine de produits surgelés appartenant à l'un des psychiatres de l'établissement, auraient trouvé la mort. Selon les certificats de décès délivrés par l'hôpital lui-même, dix-neuf de ces morts seraient survenues *« à la suite de causes non naturelles »*. L'affaire a été rendue publique du fait que l'administrateur et trois employés de cet établissement privé ont tout de même été arrêtés (*le Monde* daté 8-9 juillet 1984).

La Ligue internationale des droits de l'homme recommande, par conséquent, que le gouvernement de Tokyo soit davantage alerté et encouragé à imposer des normes plus humaines pour le traitement des malades mentaux ou des personnes considérées comme tels. Cela est d'autant plus indispensable que même les patients qui entrent volontairement dans un établissement psychiatrique au Japon ne peuvent le quitter avant un an et demi de séjour, ce qui pourrait s'expliquer par les sommes considérables que coûte leur « traitement ».

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

# politique

## POINTS DE VUE

# Décentralisation : une ambition inachevée

## II. — *Un Etat empâté*

par MICHEL BARNIER (*)

**A l'usage, il apparaît, certes, que, depuis la promulgation de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions, la mise en œuvre de la décentralisation produit des effets conformes aux nobles ambitions du pouvoir (*le Monde* du 17 août). Mais cet effort *« méritoire »* du gouvernement et de la majorité reste entravé par un *« péché originel »* : la *« précipitation »*, qui se traduit par une entreprise d'ensemble *« chaotique »*. Cette réforme souffre aussi de trop d'approximations dans la redéfinition du rôle de l'Etat.**

LA déconcentration, redoutée et combattue par les administrations centrales, n'a encore connu aucune réelle application : le renforcement des pouvoirs des commissaires de la République est-il vrai ailleurs que dans les discours ? Le pouvoir sur quoi ? Sur les services extérieurs de l'Etat (directions de l'agriculture, de l'équipement, des affaires sanitaires et sociales) ? Pour les trois quarts de leurs activités, ces services travaillent pour d'autres personnes publiques que l'Etat. Sur les nouvelles agences et organismes mis en place ? Ils ne connaissent que leur supérieur parisien.

Le pouvoir avec quoi ? La faiblesse plus qualitative que quantitative des moyens (connaît-on assez la totale déréliction des services économiques des préfectures, à une période où ils seraient si utiles ?) dont les préfets disposent directement leur interdit toute action efficace et durable.

Le pouvoir comment ? Certainement pas avec l'inappétence pour l'initiative et la perte du goût de précéder l'événement que l'on peut très souvent constater aujourd'hui. Certainement pas avec l'absence d'autonomie matérielle que les lois de décentralisation ont mise à nu ou laissé subsister (en dépit des dispositions législatives intervenues, les services préfectoraux sont largement dépendants, pour leurs moyens de fonctionnement, des autorités locales). Certainement pas, enfin, au moyen de la nouvelle image que le contrôle de légalité leur a créée parmi les élus locaux : au conseil a succédé la censure et, partant, à la confiance le soupçon. Cette regrettable évolution est sans doute largement le résultat de la « pente naturelle des textes », dont la logique a échappé au législateur. Il n'en subsiste pas moins que, frileusement, les représentants locaux de l'Etat, au lieu d'exploiter les très réelles potentialités de l'action administrative de l'Etat au niveau local — redessinée avec l'élagage des attributions liées au conseil général qui les avaient fréquemment supplantées, — se sont, pour beaucoup, réfugiés dans un pouvoir d'empêcher peu susceptible de dynamiser la vie locale.

En dépit du contexte favorable de l'extrême complexité inévitablement liée à la surproduction des normes juridiques née de la décentralisation, les représentants de l'Etat ne jouent plus comme avant leur rôle d'expert auprès des communes, départements et régions. Court-circuités par les administrations centrales, qui traitent plus souvent que jamais directement avec les chefs de service ou les élus, rendus transparents par les contrats, chartes et financements croisés (jadis si combattus et qui sont, en pratique, autant d'entorses graves à l'esprit de la décentralisation), ils ne sont pas, et de loin, l'« interlocuteur unique face à des collectivités locales fortes ».

Cette situation n'est d'ailleurs que le reflet de l'impossibilité pour l'appareil d'Etat de se réformer lui-même. Réforme que suggérait pourtant la décentralisation. En effet, en dépit de recrutements massifs et de l'absorption croissante de moyens fiscaux, la baisse de l'efficacité des services de l'État continue de s'aggraver : sans nul doute nous sommes ici en zone de rendements fortement décroissants... Qu'il s'agisse des transports, de la poste, de la Sécurité sociale et de mille autres choses, l'Etat-providence apparaît de moins en moins providentiel ! Le « dégonflement » des effectifs des administrations centrales reste un vœu pieux. La production délirante de textes, normes et circulaires s'amplifie sans réflexion sur leur adéquation au « terrain » et sans certitude sur leur utilité. Or les transferts de compétences ont nécessairement privé un certain nombre de services centraux de leurs raisons d'être, et leur suppression aurait dû déjà connaître un début d'exécution. Plus : les énormes besoins en personnel de conception et d'encadrement des collectivités locales trouveraient à s'assouvir, bien entendu partiellement, avec ces fonctionnaires en déshérence avec un coût nul pour la nation.

Comme les entreprises, les collectivités locales en souffrent et des circuits parallèles se mettent en place. Un exemple : sait-on que les responsables départementaux (et indirectement les autres élus locaux) sont infiniment mieux informés sur les textes de la décentralisation par l'Association des présidents de conseils généraux que par toutes les administrations locales de l'État, dont c'est le rôle théorique ?

A la suite de ces observations, nul ne sera étonné que les orientations qui nous paraissent souhaitables pour les relations de demain entre l'État et les collectivités locales passent d'abord par une nouvelle réflexion sur le rôle, les méthodes et les moyens des administrations de l'État. Un bref aperçu.

En premier lieu, les administrations centrales. Il faut leur arracher définitivement les indispensables mesures de déconcentration puis mettre fin à toutes les dispositions de reconcentration que sont la plupart des contrats directs et financements croisés avec les collectivités. Par suite, il faut, répétons-le, progressivement mais sans faiblesse, les amincir et attirer nombre de leurs agents vers les services déconcentrés dans les régions et départements et, naturellement, auprès des collectivités décentralisées.

Les représentations locales de l'État en second lieu. Il convient de trancher l'ambiguïté existant entre les rôles et positions respectifs des préfectures de régions et celles des départements : qui est de trop ou qui a trop pris de l'autre ? De même pourquoi pérenniser inutilement la crise existentielle des sous-préfets territoriaux ? Cette réserve de cadres supérieurs, compétents dans la gestion locale, devrait être mise à la disposition des élus. Cela suppose la suppression des sous-préfectures dans leur configuration actuelle et leur remplacement par les centres d'aide et d'information pour citoyens et élus, animés à parité par les services de l'État et ceux des départements ou des collectivités de base regroupées. Cela suppose également une totale mobilité et une non moins parfaite communicabilité entre la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale. Si l'on veut réellement en finir avec la centralisation, l'ENA doit préparer des jeunes hauts fonctionnaires à travailler aussi bien pour les préfectures que pour les collectivités. Cette observation est si vraie que beaucoup ont expliqué la récente remontée de la « cote » du ministère de l'intérieur à la sortie de la dernière promotion de cette école par l'apparition de ces nouveaux débouchés. Je suggère également de parfaire le pluralisme des sources de recrutement des fonctionnaires territoriaux en réservant une fraction (5 %) des postes à pourvoir à des cadres du secteur privé.

### Valoriser l'action volontaire

Il importe d'assurer au préfet les moyens matériels de son action par l'autonomie de sa logistique et la qualité de son personnel. En diminuant au besoin, à due concurrence, la dotation globale de décentralisation versée au département, l'Etat doit, soit louer, soit se rendre propriétaire des locaux où travaillent ses services. Par ce même biais, à ces derniers, il doit fournir leurs moyens de fonctionnement. La qualité du personnel, en particulier de celui chargé des affaires économiques, doit faire l'objet de la plus grande attention. A ce titre, les agents de haut niveau doivent être préférés à des agents plus nombreux mais de simple exécution. Un bon état-major plutôt que de lourdes troupes.

L'autorité de préfet sur les services de l'État doit être réelle dans la pratique. Le système de mise à disposition, indispensable en période de transition, doit être progressivement éliminé par la partition des directions départementales et le rattachement à la préfecture des services chargés de tâches étatiques. Mieux vaut avoir une autorité directe sur des services réduits qu'une supériorité hiérarchique illusoire sur des administrations plus importantes.

Les instructions à donner aux préfets doivent valoriser l'action volontaire et dynamique plus que le contrôle : il va sans dire qu'une meilleure situation matérielle et une plus grande autorité sur les services raviveront leurs motivations. De façon traditionnelle, les préfets ont été, jusqu'ici, plus jugés sur leur aptitude à éviter les « remous », notamment au regard de l'ordre public, que sur leurs capacités d'administrateurs. Il convient impérativement de renverser la tendance.

Un Etat aminci, allégé, plus performant, exempt d'esprit d'hégémonie et de soif de contrôle : voilà un des meilleurs atouts pour le succès de la décentralisation.

Des collectivités locales renforcées dans leurs possibilités de libre choix. D'abord par leurs ressources. Chacun sait que l'Etat ne pourra transférer d'énormes recettes budgétaires aux élus locaux et que les ressources transférées doivent plutôt être localisables.

Une réforme, au moins partielle, de la taxe professionnelle s'impose, soulageant les entreprises de main-d'œuvre. Il faut réfléchir aux conditions de substitution d'une partie de la dotation globale de décentralisation à un impôt à caractère évolutif (fraction de TVA, part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ?), de façon à rétablir un équilibre entre le rythme des dépenses transférées et celui des recettes correspondantes.

Une nouvelle réflexion orientée vers une plus grande rationalisation sur les ressources d'emprunt des collectivités localesdoit être engagée. Sans remettre en cause l'idée que le financement industriel doit rester prioritaire pendant de longues années, il doit être tenu compte du fait que les communes, départements et régions réalisent la quasi-totalité des équipements publics. En outre, les actions menées au niveau local pour améliorer les conditions de création et de lancement des entreprises (zones industrielles, bâtiments-relais, ...) devraient faire l'objet d'apports financiers spécifiques : à ce titre, je soutiens que, dans certaines limites, les fonds collectés par les CODEVI pourraient être partiellement orientés vers les collectivités locales.

Cette proposition n'implique pas, toutefois, que se perpétue le rôle de banquiers vis-à-vis des entreprises en difficultés que les règles nouvelles imposent, de fait, aux communes et aux départements. Le lecteur non averti sera surpris d'apprendre, à ce titre, que des établissements financiers publics de très grande importance subordonnent leurs interventions dans de nombreux secteurs à des garanties apportées par des collectivités territoriales de dimension réduite.

### Le service du citoyen

A la lumière des expériences observées, une révision des conditions d'intervention doit être envisagée. Ne pas nier le rôle économique des collectivités locales mais sans interférer de quelque manière que ce soit dans le fonctionnement interne des entreprises : tel pourrait en être le postulat.

Ces propositions ne peuvent se concevoir, naturellement, qu'à charge constante pour le citoyen. Chaque transfert de ressources vers les collectivités locales ne doit pas aboutir à ce que l'Etat, pour compenser ce transfert, augmente sa pression fiscale par ailleurs. Il doit diminuer ses dépenses de fonctionnement.

De même, la nouvelle répartition des compétences ne saurait avoir pour conséquence de substituer l'impérialisme et la bureaucratie des assemblées locales à ceux de l'Etat. Dans une société voulant rester libérale, les autorités publiques décentralisées doivent savoir fixer des limites à leurs interventions et pour cela résister aux groupes de pression. Dans le cas contraire, les « nouveaux espaces » pour la société civile, que la décentralisation a pour objet de créer, seraient rapidement dévorés. Cet impératif signifie aussi qu'une gestion « économique » des collectivités, contemporaine de la priorité donnée à l'industrie dans la collecte des ressources financières, est plus nécessaire que jamais. Les critères du management privé de minimisation des coûts, de rationalisation des choix budgétaires, même s'ils doivent se concilier avec les principes de service public, doivent progressivement imprégner la direction des mairies et des départements.

L'efficacité de l'action des collectivités locales passe également par l'établissement de niveaux de compétences plus distincts. Ainsi, la région ne doit pas rester un fourre-tout concurrençant les départements ; ses attributions doivent être mieux centrées, et définies à la lumière des expériences constatées. Cette démarche s'accommode d'ailleurs du maintien de la désignation au suffrage indirect des conseillers régionaux : au total, les éléments qui militent pour ce maintien l'emportent sur ceux qui incitent à la réforme suggérée dans la loi du 2 mars 1982. Sans qu'il soit besoin ici d'un long développement mentionnant simplement que le suffrage universel aurait nécessairement pour résultat une « prolifération » des programmes d'intervention et, partant, une plus grande complexité du système pour les élus et les citoyens.

Ceci ne signifie pourtant nullement que le dossier du cumul des mandats doive être repoussé. Un élu réellement efficace est un élu qui consacre beaucoup de temps à un ou deux mandats électifs, sinon il se disperse, délègue trop à des fonctionnaires. A cet égard, les conclusions du rapport Debarge paraissent équilibrées et devraient être rapidement reprises afin de renouveler et de revivifier le milieu politique et entretenir ainsi son dynamisme.

Maints lecteurs pourraient approuver les quelques objectifs ci-dessus évoqués en restant toutefois sur leur faim quant à l'objectif fondamental de la décentralisation : le service du citoyen. Il faut bien l'admettre, en effet, le processus engagé n'a pas encore déchaîné l'enthousiasme de nos concitoyens. Pour certains même, les « politiques » se seraient fait plaisir entre eux. S'ils avaient raison, et jusqu'ici les apparences sont pour eux, la réforme aurait manqué son but. Réussir la décentralisation suppose donc un gigantesque effort d'information du public, et d'abord et surtout des enfants. L'école, que ce soit au niveau du primaire, des collèges et des lycées, doit recréer « l'instruction publique », au sein de laquelle la description des collectivités de base — qui constituent un des éléments de l'environnement des citoyens — doit tenir une large place. Dans ce domaine, tout est à faire. Et une telle décison aurait, à terme, d'énormes et bénéfiques conséquences.

Voilà quelques réflexions qu'une jeune expérience d'élu local me suggère. J'ai bien conscience qu'elles n'épuisent pas — et de loin — le sujet. Le succès du processus en œuvre mérite que le débat, objectif et sans arrière-pensées, se poursuive.

FIN

(*) Député RPR, président du conseil général de Savoie.

## LA « BATAILLE » DU RÉFÉRENDUM

# Syndrome Monnerville ou symptôme Pasqua

par GÉRARD DELFAU (*)

LE comportement du Sénat pose des problèmes, à la fois politiques et constitutionnels, dont il serait vain de nier l'ampleur. Pour ceux qui en doutaient encore, les excès de la majorité sénatoriale dans le débat sur le référendum et la vivacité de la réaction de Maurice Duverger (« Les citoyens enchaînés par les notables », *le Monde* du 10 août) en fournissent la preuve. Cette situation est antérieure à la question du référendum, et une telle attitude de la Haute Assemblée dépasse, par ses implications, l'objet, pourtant essentiel, de la discussion en cours.

En fait, les premiers signes d'un réel durcissement datent de l'automne dernier, quand certains membres de l'opposition, majoritaire au Sénat, avaient avancé l'idée de rejeter en bloc le projet de loi de finances. Ils n'avaient pas été suivis, mais, dès la session de printemps, ils avaient repris l'offensive sous la forme d'une tentative de blocage des textes qui ne leur convenaient pas. J'ai, ici même (1), analysé, il y a peu, les mécanismes de cette « panne législative » que, courant juin, ils se faisaient fort d'imposer à notre Assemblée. Par un jeu subtil d'auditions en commission et une utilisation indue de notre règlement, ils essayaient d'empêcher l'inscription à l'ordre du jour des projets de loi présentés par le gouvernement, et cela au mépris de l'article 48 de la Constitution.

Il y eut, ensuite, l'étonnant épisode de la « motion » adressée au président de la République pour qu'il déclenchât une procédure référendaire sur l'organisation de l'enseignement privé. Le détournement flagrant — et unanimement dénoncé par les juristes non partisans — de l'article 11 de la Constitution servit alors d'alibi à un « coup » publicitaire du président du groupe RPR, explicitement destiné à prolonger l'impact de la manifestation du 24 juin. Là naquirent les premiers doutes chez ceux qui, parfois à leur corps défendant, le suivirent dans cette sorte de « hold-up constitutionnel ».

Surviennent, enfin, la déclaration du chef de l'Etat du 12 juillet dernier et l'ouverture d'une procédure de révision des textes. Il s'agit, par la modification de l'article 11, de rendre possible le référendum sur l'école privée, déjà demandé, ainsi que toute consultation populaire sur l'extension des libertés publiques. Stupeur : reniant son attitude première, la majorité sénatoriale refuse d'en délibérer et invoque la « question préalable ».

### Supplétifs

Sur le fond, le choix est étrange. Dans la forme, la voie choisie ressemble fort à une impasse, car qui peut imaginer qu'une Assemblée s'en tienne longtemps, sans dommage, à une position de « questions préalables » à répétition ? En tout cas, la nouvelle escalade paraît ouvrir la porte à des interrogations d'une autre taille, au regard des textes, si l'on en juge par l'article de Maurice Duverger cité plus haut. Ce dernier écrit, en effet : *« Déjà peu compatible avec la logique du texte de 1958, le droit de veto du Sénat sur toute révision constitutionnelle est certainement contraire à la logique du texte postérieur à la révision de 1962. La lettre ancienne n'est plus conforme à l'esprit nouveau. »* Belle bataille de juristes en perspective si la majorité sénatoriale s'obstine à bloquer la machine en refusant aux citoyens un élargissement de leurs droits !

Mais ces querelles constitutionnelles, quelle que soit leur importance, sont, à mes yeux, secondes. La question qui va, progressivement, s'imposer à l'opinion publique est d'ordre politique : jusqu'où ira cette fuite en avant du Sénat ? Est-ce le début de ce que l'on pourrait appeler, à tort sans doute, un « syndrome Monnerville » ? Déjà, certains supputent les risques et distribuent les rôles. Il y a pourtant une différence majeure entre 1962 et aujourd'hui (2). Autrefois, la rébellion contre l'exécutif partait du sein même de notre Assemblée, et elle trouvait sa légitimité dans le respect scrupuleux de la Constitution. D'où le prestige que garde encore Gaston Monnerville. A présent, les mots d'ordre viennent d'ailleurs, et ils ne cessent de violenter la lettre et l'esprit de textes que nous avons la charge d'appliquer.

Le Sénat, au fond, dans ces circonstances, n'est qu'un instrument, et la majorité sénatoriale fournit des supplétifs à un combat mené au nom de conceptions qui ne sont pas forcément les siennes, comme le montre l'histoire de la Ve République. Il en résulte un malaise perceptible tout au long des débats dont nous sortons. Malaise qui a culminé quand le président du groupe RPR a lancé, à bout d'argument, au garde des sceaux : *« Dissolution ! »* Etions-nous encore, dans la Haute Assemblée, que la Constitution a voulue inamovible, en train de discuter d'un projet de loi portant révision de l'article 11 ? Comme le sénateur Pasqua pouvait difficilement tenir un propos aussi paradoxal dans une telle enceinte, chacun comprit que c'était le dignitaire RPR qui venait de s'exprimer. Qu'en ont pensé ses collègues de la majorité et celui qui représente, aux yeux du pays, la pérennité du Sénat ?

Dans une situation aussi difficile, le groupe socialiste, le deuxième en importance numérique, retrouve une large capacité d'action. Jusqu'ici, son rôle se limitait à expliquer sans relâche la position du gouvernement, dans une Assemblée où la gauche est minoritaire et sur des sujets où le vote décisif intervenait toujours ailleurs. Aujourd'hui, il est, malgré lui, partie prenante d'une épreuve de force que la majorité sénatoriale engage contre le pouvoir. Or son aptitude à infléchir le cours des choses est réelle à deux conditions : qu'il n'hésite pas à défendre la Haute Assemblée contre ses adversaires, comme il le fit avec bonheur en 1969, mais qu'il sache, surtout, la défendre contre elle-même dans les temps troublés où nous entrons. Il pourrait bien alors, à la longue, éveiller plus d'écho qu'il n'y paraît.

(*) Sénateur de l'Hérault, membre du secrétariat national du PS.

(1) *Le Monde* daté 22-23 juillet.

(2) En 1962, M. Gaston Monnerville, président du Sénat, avait accusé le général de Gaulle de violer la Constitution en choisissant la procédure de l'article 11 pour soumettre directement à référendum le projet de loi relatif à l'élection du président de la République au suffrage universel.

## CORRESPONDANCE

### Le jumelage du Grand-Quevilly avec Ness-Ziona

M. Tony Larue, sénateur (PS) de la Seine-Maritime, maire du Grand-Quevilly, nous prie de préciser, à la suite de l'article de *Tribune juive* dont nous avions reproduit des extraits dans *le Monde* du 1er août, que c'est lui-même, premier magistrat de sa ville depuis 1935 (révoqué par Vichy en 1941) — M. Laurent Fabius étant premier adjoint au maire depuis mars 1977 — qui, en juin 1964, avait jumelé Le Grand-Quevilly avec Ness-Ziona. *Tribune juive* présentait M. Fabius comme maire de la ville et lui attribuait la paternité de ce jumelage.

## EN BREF

● *La popularité de MM. Mitterrand et Fabius.* — Selon le sondage effectué par l'IFRES du 7 au 12 août auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *la Vie française* du 18 août, 28 % des Français jugent *« positive »* la présidence de M. François Mitterrand (au lieu de 30 % en avril dernier) contre 57 % qui la jugent *« négative »* (au lieu de 58 % en avril 1984).

Cette enquête indique, d'autre part, que 27 % des personnes interrogées se déclarent « plutôt satisfaites » du nouveau premier ministre, M. Fabius, et 12 % *« plutôt mécontentes »*. 61 % d'entre elles ne se prononcent pas.

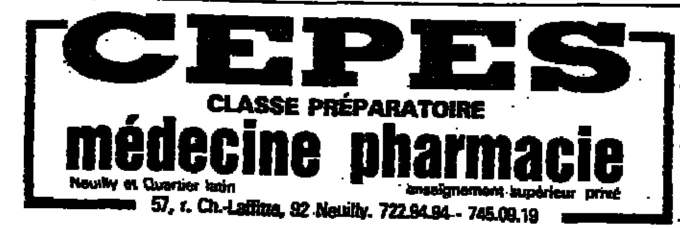
● *Corse : le CNIP réclame un accord de tous les élus d'opposition.* — Le Centre national des indépendants et paysans, évoquant l'élection du président de l'Assemblée nationale de la Corse, prévue le 24 août, a mis en garde, jeudi 16 août, contre *« la résurgence de querelles personnelles »* au sein de l'opposition. Celles-ci risquent, selon le parti de M. Philippe Malaud, *« de donner à la gauche la direction de l'assemblée régionale, contrairement aux vœux exprimés par la majorité des électeurs »*. Le CNIP, qui a eu cinq élus le 12 août et qui est favorable à une alliance de l'opposition nationale avec le Front national, *« exige une réunion de tous les élus de l'opposition au conseil régional de Corse afin qu'ils se mettent d'accord, sans ostracisme envers quiconque, pour préserver la signification du vote émis par les électeurs de Corse »*.

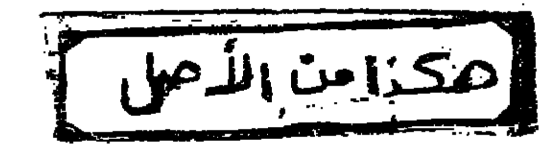
● *Le MRG et le « nouveau style » de M. Fabius.* — Le Mouvement des radicaux de gauche estime que le récent voyage de M. Laurent Fabius dans le Lot *« illustre le nouveau style d'un premier ministre jeune, tourné vers les réalités concrètes et le dialogue sur le terrain avec une France profonde... »*.

Dans une déclaration publiée le 16 août, M. Bernard Charles, député du Lot et secrétaire national du MRG, se félicite que M. Fabius ait choisi ce département *« pour prendre contact et dialoguer avec le monde rural »*. *« Face à la formidable mutation que connaît le monde contemporain et face aux difficultés économiques des pays industriels,* affirme M. Charles, *le seul langage efficace est aujourd'hui celui de la modernisation et du rassemblement des Français. »*







## Place aux enfants

# A l'hôpital Curie

(Suite de la première page.)

*« Quand ils posent des questions*, explique le docteur Jean-Michel Zucker, chef de service, *c'est qu'ils sont prêts à entendre la réponse. Sinon, ils ne diraient rien.* » Ainsi demanderont-ils plus volontiers si *« ça fait mal de mourir »*, que *« est-ce que je vais y passer ? »*. De même, ils ne posent jamais de questions précise sur le départ brusque de l'un d'eux. Si l'infirmière annonce le retour chez elle d'une malade *« pour qui on ne peut plus rien »*, son voisin de chambre enchaîne immédiatement : *« Tu peux nous brancher la télévision. »* Ce qui ne les empêche pas plus tard, lors d'une visite de routine, de s'enquérir de tel ou tel.

Lucidité, humour parfois : les enfants pourtant se distinguent des adultes, d'abord par leur capacité à vivre l'instant. Une blague très vite chasse l'angoisse, une BD évacue en quelques instants la peur soudaine de mourir, qui a été formulée publiquement et deux œufs sur le plat font oublier une nuit passée à... avoir mal au cœur. On découvre à Curie des enfants vomissant dans le « haricot » qui ne perdent pourtant pas une seule image du film de Louis de Funès qui passe au même moment sur le magnétoscope : rien – pas même des nausées – ne les fera décrocher d'une grimace du gendarme. On surprend des enfants qui, après avoir perdu leurs cheveux, ôtent leur perruque en guise de plaisanterie. On voit aux *« herbes folles »*, une des chambres du service, Sylvain retrouver le sourire en pensant à la boîte de raviolis qu'il avalera lors de sa prochaine permission chez lui. Et le walkman avec les Forbans le protège, sans problème, de la plainte continue d'un tout petit ; il n'y attache pas plus d'importance que cela.

L'espoir chez eux revient vite. Emmanuel, dix ans, déclare un soir à sa mère : *« Rodolphe est mort, je suis sûr que je ne sortirai jamais d'ici. Laissez-moi mourir. »* Il se retourne pour mieux se murer dans son silence ; mais qu'un médecin passe et lui annonce huit jours chez ses parents, il jaillit sur ses oreillers comme un diable : *« Non, docteur. Quinze jours. »* Force de vie et capacité d'adaptation : dans « la caverne d'Ali-Baba », la salle de jeux du service, des enfants agités retrouvent la nuit le calme au seul contact des poissons bien vivants de l'aquarium. *« Les enfants ont des ressources d'énergie vitale beaucoup plus grandes que celles des adultes »*, constate le chef de service. Ils absorbent aussi des doses de médicaments supérieures à celles des adultes. *« Est-ce qu'ils ont un métabolisme différent ?* s'interroge le docteur Zucker. *Ce n'est vraiment pas élucidé. »*

### Goldorak vaincra !

Cette énergie des enfants se tourne d'abord vers le jeu. *« Un enfant est marrant,* affirme Françoise Josenblatt, surveillante chef du service. *Maigre comme un clou, blanc comme un lavabo, il peut rigoler. »* Le service de Curie, trop petit à l'évidence, est encombré de tripates, de ballons et de jouets. Les perfusions, dans les dessins les plus optimistes, prennent l'allure de cerfs-volants et Goldorak lui-même, qui malgré l'épreuve reste debout, est astreint au traitement. Brave Goldorak et pauvres poupées, soignées jusqu'à plus soif, amputées, écornées, pansées avec la plus grande énergie.

Ainsi les enfants, sans agressivité, expriment-ils les agressions reçues, l'objet sert de médiation : Damia, de retour d'une opération chirurgicale au rein, marque la poupée d'une cicatrice sur le ventre. Elle exige qu'on perce la narine de la poupée pour lui passer la sonde et elle va même chercher une seringue pour vérifier par une aspiration que le liquide de l'estomac arrive bien.

Au total, les enfants supportent mieux, semble-t-il, l'idée de cancer que les adultes. A cette réserve près : ils voient la maladie à travers les yeux de leurs parents et une inquiétude familiale trop évidente les perturbe naturellement. Mais, quelquefois, ils jouent la comédie, singent la joie de vivre, pour rassurer les parents inquiets. *« Ne dites pas à ma mère que j'ai un cancer,* a demandé cet enfant à l'équipe de Curie. *Elle ne le sait pas, elle croit que j'ai une grippe. »*

*Les* enfants, depuis dix ans, ont évolué, comme leurs parents et au-delà la société tout entière : *« Ils sont davantage prêts à entendre qu'autrefois,* souligne le docteur Zucker. *Parce que les guérisons sont plus nombreuses : deux cas sur trois par exemple pour la leucémie de l'enfant. »* Goldorak vaincra ! Il doit vaincre !

NICOLAS BEAU.

**Prochain article :**

**Dieu est une petite fille aux yeux dorés**

par ALAIN WOODROW

★ Dans notre série intitulée *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier-Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffali (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Geniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et p'tits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août).

APRÈS SA TENTATIVE DE SUICIDE

## Gaëtan Zampa est mort des suites de ses blessures

**Gaëtan Zampa, considéré comme l'un des principaux « patrons » du milieu français, est mort dans l'après-midi du jeudi 16 août, à l'hôpital civil de La Timone à Marseille, des suites de sa tentative de suicide à la prison des Baumettes, le 23 juillet dernier. Zampa s'était pendu dans sa cellule. Très gravement blessé, il avait dû subir immédiatement une trachéotomie et n'avait pas repris connaissance depuis.**

# Un caïd hypocondriaque

Marseille. – Gaëtan Zampa a réussi la « belle ». Le voici en cavale pour l'éternité. Il a faussé compagnie à ses juges – au beau milieu d'un interminable procès commencé le 20 juin dernier. Il s'était pendu dans sa cellule des Baumettes le 23 juillet à 18 h 20, à l'aide d'une corde à sauter appartenant à son compagnon de détention. Hospitalisé, dans le coma, il vient de succomber à ses blessures.

Piteuse fin pour celui que l'on surnommait le *« parrain de Marseille »*, ou encore l'*« œil de la mafia en France »*. L'homme à qui l'on a prêté les plus grands trafics et les plus grands crimes de ces vingt dernières années (sans jamais apporter de preuves flagrantes) n'aura eu en définitive à répondre que deux fois à ses juges : en 1961, pour une banale détention d'armes dans sa voiture et, en 1984, pour une affaire de *« complicité de faux et usage de faux en écritures privées de commerce ou de banque »*.

Tout cela manque singulièrement d'envergure pour un homme à la réputation de tueur dont le nom a été régulièrement prononcé dans toutes les grandes affaires criminelles de ces dernières années, qu'il s'agisse du casse de Nice, de la filière franco-italienne de la drogue, de la tuerie du bar du Téléphone, de l'assassinat du juge Michel, des sanglantes péripéties de la guerre qui l'opposait à deux autres vedettes du milieu marseillais, Jacques Imbert, dit le Mat, un ancien jockey, et Francis Vanvenberghe, dit Francis le Belge.

Un combat qui fut semé de cadavres et de règlements de comptes (cinq morts au Tanagra). Ne disait-on pas aussi que la redoutable réputation de Zampa datait du temps où, depuis sa cellule (il avait récolté six ans de prison pour transport d'armes sans motif légitime), il aurait commandité le meurtre d'Antoine Guérini, parrain incontesté du milieu marseillais de l'après-guerre ?

Aussi le contraste était-il surprenant entre cette réputation et l'image qu'avait donnée Zampa à son procès. Celle d'un homme accablé, amaigri, inquiet, vieilli, sans ressort,

De notre correspondant

singulièrement absent des débats. Effacé, pourrait-on dire. On le disait profondément affecté par la détention de son épouse, Christiane, cogérante d'un établissement de nuit d'Aix-en-Provence, le Krippton. Les enquêteurs de la brigade financière, en épluchant les comptes de la boîte de nuit, y avaient découvert assez de malversations pour que la femme du caïd et son conseil financier, l'avocat Philippe Duteil (suspendu), le précèdent aux Baumettes. Tany devait les rejoindre après qu'un mandat d'arrêt eut abouti à son arrestation, le 21 octobre 1983, sur la Côte d'Azur. Cette arrestation elle-même ne correspondait guère à la réputation d'insaisissable prêtée à Zampa, toujours prompt à mettre une frontière entre lui et les enquêteurs, depuis une dizaine d'années. Il s'était fait « cueillir » comme un débutant, dans une villa proche de Fos-sur-Mer, alors que tout le monde le croyait en Sicile. On dit, à présent, que Zampa aurait négocié sa reddition en échange de la mise en liberté de son épouse. Mais que ne raconte-t-on pas ?

### Hantise et névrose

C'est un homme profondément déprimé qui s'était présenté devant ses juges. Si deux premières tentatives de suicide (un coup de tête dans un pilier, au palais de justice, et une estafilade au poignet, faite avec un couteau) avaient pu faire penser à quelque simulation, la troisième a été la bonne, qui a prouvé que Zampa était décidé à en finir. Il s'était irrémédiablement lésé le larynx et les cordes vocales. Son cerveau avait subi des dommages tels que, si on lui avait sauvé la vie, il n'aurait jamais recouvré l'intégrité de ses facultés.

Faut-il s'étonner que Zampa ait ainsi craqué ? Non, si l'on veut bien se pencher sur la personnalité du truand telle que la met en lumière la dernière expertise psychiatrique ordonnée par le tribunal, après les deux premières tentatives de suicide. Personne ne les avait prises au sérieux, pas plus que les propos extravagants tenus par le caïd, faisant état de *« forces de l'extérieur »* qui lui dictaient sa conduite *« contre sa volonté »* et de manifestations physiologiques pour le moins étranges.

Cette « terreur » était un homme terrorisé vivant dans une double hantise : celle d'être victime d'un règlement de comptes (il ne se déplaçait qu'en compagnie de « porte-flingues » et se montrait d'une discrétion qui accrédita sa légende d'être insaisissable et omniprésent) et celle de contracter une maladie grave.

Depuis ses « humanités » accomplies dans le bar paternel où Mathieu Zampa, père et modèle, avait initié son fils à tous les trafics, puis ses « cours de perfectionnement » suivis à Pigale dans les années 50 avec la bande des Trois Canards où l'on pratiquait un racket « musclé », Zampa savait que sa tête était mise à prix par certains membres du milieu auxquels il s'était affronté (treize morts en un an dans des règlements de comptes opposant Zampa et Francis le Belge).

D'autre part – et plusieurs interventions à l'estomac dans les années 70 le prouvent, – Zampa était obnubilé par la maladie au point d'acquérir une sorte de culture d'autodidacte qui lui faisait formuler des diagnostics de fantaisie dont la constance prouve que sa névrose venait de loin. Il n'est donc pas étonnant que, le choc carcéral s'ajoutant à ce terrain, l'homme Zampa que l'on avait fini par croire insensible ait fait une déprime irrémédiable.

### Royautés éphémères

A présent, la question se pose : après Zampa, qui ? Bien malin qui le dirait à coup sûr. Le milieu marseillais ne présente plus, depuis longtemps, cette structure pyramidale, au sommet de laquelle régnèrent, en leur temps, Carbone et Spirito, puis les frères Guérini, qui permettait aux exégètes de formuler leurs pronostics. Aujourd'hui, chacun « roule pour soi ». Les places sont chères, les royautés éphémères.

Ironie du sort, au moment où Zampa cède la place, Francis Vanvenberghe vient de sortir des Baumettes. Deviendra-t-il le nouveau parrain de Marseille, en dépit de son interdiction de séjour ? Jacky le Matt, miraculé d'un règlement de comptes qui l'a laissé pour mort et définitivement diminué, va-t-il reprendre du service ?

Ou bien l'ère des truands à la détente prompte est-elle révolue ? Entre-t-on dans celle des hommes d'affaires de niveau international, ne traitant que par prête-noms, gérant d'immenses fortunes sans être jamais impliqués dans de sordides trafics ? Un nom circule à Marseille, comme toujours. *« Mais gardez-vous de le prononcer,* vous conseille-t-on, *c'est le procès en diffamation à coup sûr. Et vous le perdriez. »*

Il va, en tout cas, être intéressant de savoir qui se portera acquéreur des établissements sur lesquels régnaient Zampa et les siens. Ou qui s'en est déjà porté acquéreur, au nom de qui... Mais, là encore, il y a gros à parier qu'on ne pourra rien prouver. Allons, il y a déjà place pour une nouvelle légende...

JEAN CONTRUCCI.

## EN BREF

### Remise en liberté d'un nationaliste corse

Le tribunal de Bastia a, pour supplément d'information, remis en liberté, jeudi 16 août, M. Jean-Nicolas Antoniotti, âgé de vingt-six ans, nationaliste corse, inculpé de *« reconstitution de ligue dissoute et infraction à la législation sur les armes »*. Le 26 juillet dernier, il avait été condamné par défaut à dix mois de prison ferme. Interpellé dans la nuit du 12 au 13 août, il avait fait opposition à ce jugement. Il a été assigné à résidence en Haute-Corse.

D'autre part, une information judiciaire a été ouverte, à Bastia également, contre Mlle Pasquale Verdi, âgée de vingt-quatre ans, directrice du périodique corse *U Rimbombu*, après la publication d'un dessin jugé *« injurieux »* à l'égard de la magistrature. Mlle Verdi avait été condamnée, le 2 décembre 1983 par le tribunal de Bastia, à trois mois de prison avec sursis et 10000 F d'amende pour *« propagation de fausse nouvelle »* et *« tentative de reconstitution de ligue dissoute »*.

### Trois satellites pour une fusée

Une fusée américaine Delta, porteuse de trois satellites d'observation des vents solaires et des champs magnétiques terrestres, a quitté le centre spatial de Cap Canaveral (Floride), le jeudi 16 août, à 10 h 48 (16 h 48, heure française).

Ce tir, qui était prévu pour le 9 août, avait été annulé à deux reprises, la première fois à cause d'une panne d'un ordinateur d'un centre spatial ouest-allemand, la seconde en raison d'un défaut observé dans une conduite d'air comprimé sur la rampe de lancement (*le Monde* des 9 et 11 août).

Des trois satellites – américain, britannique et ouest-allemand – de la charge utile, seul le premier a déjà atteint son orbite définitive ; les deux autres devraient le faire samedi 18 août.

● *Trente et un morts dans l'incendie d'une plate-forme pétrolière au Brésil.* – Trente et un employés de la société d'Etat brésilienne, Pétrobras, se sont noyés, jeudi 16 août, en quittant la plate-forme pétrolière Enchova en flammes. L'accident s'est passé dans la baie de Campos, à 300 kilomètres de Rio-de-Janeiro. Le personnel avait été obligé d'abandonner, en pleine tempête, Enchova à la suite d'une explosion de gaz qui avait déclenché un violent incendie. Cette plate-forme est située sur le premier gisement découvert en 1977 dans la baie. Pétrobras emploie actuellement 20 000 personnes dans cette zone où trente-sept unités de forage sont exploitées. *(AFP)*.

### Amarrage de Progress-23

Le vaisseau spatial automatique soviétique, Progress-23, lancé le 14 août, s'est amarré à la station orbitale Saliout-7, jeudi 16 août à 10 h 11 (heure française). Pour la cinquième fois, il apporte du matériel et du combustible aux trois cosmonautes, Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, qui vivent à bord de la station depuis le 9 février dernier.

● *M. Alain Ayache interpellé devant l'ambassade d'URSS.* – Directeur de l'hebdomadaire *le Meilleur*, M. Alain Ayache a été interpellé, le jeudi 16 août, alors qu'il rebaptisait « boulevard Sakharov » le boulevard Lannes, où se trouve l'ambassade d'URSS, dans le 16e arrondissement de Paris. Conduit au commissariat avec ses quatre collaborateurs et un photographe, M. Alain Ayache a été rapidement relâché après vérification d'identité. Les pellicules fixant l'événement ont été rendues au photographe. M. Ayache a pécisé dans un communiqué qu'il avait *« décidé d'agir de la même manière dans les artères de toutes les capitales d'Europe de l'Ouest où sont situées les ambassades d'URSS »*.

● *Catastrophe ferroviaire en Inde : au moins cent morts.* – Au moins cent personnes ont été tuées et cent quatre autres blessées le jeudi 16 août dans la chute d'un train dans une rivière, près de Nagpur (Madhya Pradesh, centre de l'Inde). Le bilan définitif de la catastrophe, l'une des plus graves de l'histoire des chemins de fer indiens, pourrait être plus élevé. Plus de soixante corps avaient déjà été retrouvés vendredi matin, mais deux vopoitures se trouvent toujours immergées, sans que l'on connaisse le nombre de personnes qu'elles transportaient. – *(AFP)*





# SOCIÉTÉ

## Les auteurs de l'attentat d'Annecy exigent 30 millions de francs

*Ils revendiquent aussi l'explosion en gare de Lyon-Perrache*

**Une bombe artisanale a explosé, jeudi 16 août, à Annecy (Haute-Savoie), faisant cinq blessés dont un grave. La revendication de cet attentat par un mystérieux « Groupe M-5 », jusqu'alors inconnu, a été authentifiée par les services de police. Le même mouvement a revendiqué, en livrant des détails connus des seuls policiers, l'attentat commis, lundi 13 août, à la gare de Lyon-Perrache. Ce nouveau groupe terroriste exige *« 3 milliards de centimes »*, soit 30 millions de francs, du gouvernement.**

De notre correspondant

Annecy. – *« On a choisi le meilleur endroit pour tuer aveuglément. Tout concourait pour réaliser ici un carnage. C'est vraiment dégueulasse. »* Le maire d'Annecy, M. Bernard Besson (CDS), clame son indignation. La bombe était posée à quelques dizaines de centimètres de la Maison du tourisme et en face d'un escalier roulant menant aux parties supérieures du centre culturel et commercial Bonlieu, un bâtiment très moderne, inauguré en 1981 et abritant, outre l'office du tourisme, la Maison de la presse, des salles de spectacles et de réunion, un théâtre de 985 places, ainsi que le Centre régional d'action culturelle.

L'engin, de fabrication artisanale, était constitué d'une bouteille de gaz reliée à un système de déclenchement à retardement ou à distance, alimenté par sept piles dont les débris ont été retrouvés sur place par les enquêteurs.

Cinq personnes ont été blessées, dont une grièvement, Mme Simone Josse, âgée de cinquante-quatre ans et originaire de Châtillon-sur-Cluses (Haute-Savoie), qui a dû être amputée de la jambe gauche à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Deux autres blessés légers ont été placés en observation à l'hôpital d'Annecy : M. Anouar Ben Jahmed, trente ans, demeurant à Lyon, et Mlle Carole Simon, vingt-deux ans, habitant Annecy.

L'immeuble de verre, sur lequel se reflètent le lac d'Annecy et les montagnes qui l'entourent, a résisté à la déflagration, pourtant très violente selon les témoins. Les verrières qui recouvrent le bâtiment, demeurées ouvertes à cause de la chaleur extérieure, ont probablement limité les dégâts matériels qu'aurait dû provoquer l'explosion. *« La cible montre la détermination des auteurs de l'attentat »*, souligne encore le maire d'Annecy.

Le centre Bonlieu accueille depuis une semaine une exposition sur le quarantième anniversaire de la libération de la ville, intervenue les 18 et 19 août 1944. Cependant, le lieu de l'exposition est éloigné d'une cinquantaine de mètres de l'endroit où fut déposée la bombe, et une action dirigée contre la commémoration de la libération paraît ainsi peu plausible : les auteurs de l'attentat n'auraient eu aucune difficulté, s'ils l'avaient voulu, à placer leur bombe au milieu des panneaux de l'exposition.

CLAUDE FRANCILLON.

## Un mystérieux Groupe M-5

Nouveau casse-tête pour la police : deux attentats en une semaine, à Lyon et à Annecy, qui tous deux auraient pu tuer, et, à la clé, un mystérieux Groupe M-5, inconnu jusqu'ici et difficilement assimilable aux mouvements terroristes habituels.

Alors même que, peu après 15 h 30, jeudi 16 août, une bombe venait d'exploser à annecy, un correspondant anonyme appelle le siège parisien de l'Agence France-Presse. *« Ecoutez »* dit-il, et retentissent alors dans le combiné des sirènes d'ambulance ou de police. L'homme ajoute ensuite : *« Avez-vous bien entendu, nous venons de placer une bombe à l'office de tourisme d'Annecy. Nos sommes le Groupe M-5 »*. Dans un second appel téléphonique, à 20 h 05, l'homme se présente comme *« un porte-parole du Groupe »* et revendique également l'attentat commis à la consigne de la gare de Lyon-Perrache, lundi 13 août (deux personnes commotionnées), qu'un correspondant anonyme s'était déjà attribué au nom de l'ASALA arménienne. Il donne des détails matériels qui ne peuvent être connus que de la police et des poseurs de bombe. L'attentat de Lyon, explique-t-il, a été commis avec de *« la poudre noire, un détonateur fabriqué à partir d'ampoules éclatées, le corps de la bombe étant composé d'un morceau de tube de plomberie de calibre 60-70 que l'on trouve chez n'importe quel détaillant en plomberie »*.

Enfin, dans une troisième communication téléphonique à l'AFP, vers 1 heure, vendredi 17 août, le correspondant anonyme déclare : *« Nous sommes une minorité de gens qui pensons que la politique du gouvernement actuel mène la France à sa perte. Nous voulons le démontrer à la société française. Malheureusement, nos dirigeants ne nous laissent qu'une voie pour nous exprimer : la violence. Par nos actions présentes, nous voulons forcer le gouvernement à nous donner les moyens de nous faire entendre (...). Nos agents ont calculé la mise en place et la puissance des bombes de Lyon et d'Annecy de façon à faire le moins de blessés possible. Nos prochaines actions seront beaucoup plus sanglantes. Le gouvernement est-il prêt à payer pour la sécurité des Français ? »*

Ce correspondant exige du gouvernement *« une somme de 3 milliards de centimes »*. *« Je rappellerai ultérieurement pour indiquer les modalités de versement »*, a-t-il conclu. En milieu de matinée, vendredi 17 août, il ne l'avait pas encore fait. En dehors de l'enquête classique sur les indices matériels, les policiers n'ont guère d'éléments sur la nature de ce Groupe M-5. Deux hypothèses ont le plus souvent cours : l'une est qu'il pourrait s'agir d'individus isolés, issus du milieu et reconvertis du banditisme dans le terrorisme à visées financières... ; l'autre tient du commentaire idéologique. Les termes employés – *« nos agents »*, *« la sécurité »* – comme le ton à l'égard du gouvernement ne font pas évidemment penser à la mouvance d'extrême gauche.

# SPORTS

## Bon départ pour les Jeux de l'amitié

Les Jeux de l'amitié (Droujba), qui devraient rassembler, du 16 août au 9 septembre, dans la plupart des disciplines, les sportifs des pays qui ont boycotté les Jeux olympiques de Los Angeles, ainsi que des athlètes non sélectionnés (le perchiste Philippe Houvion et le coureur de 800 mètres André Lavie pour la France), ont débuté à Prague par les épreuves d'athlétisme féminin.

Destinés à offrir une compensation aux athlètes, mais surtout à démontrer que les meilleurs n'étaient pas à Los Angeles, ces Jeux ont pris un départ remarquable, puisque les six gagnantes de la première journée ont obtenu de meilleurs résultats que leurs rivales victorieuses de Los Angeles. C'est le cas notamment de l'Allemande de l'Est Marita Koch, qui a établi la meilleure performance mondiale de l'année sur 400 mètres en 48 s 16 (48 s 83 pour Brisco-Hooks aux Jeux), ou de ses compatriotes Marlies Goehr sur 100 mètres (10 s 95 contre 10 s 97 pour Ashford aux Jeux) et Petra Felke au javelot (73,30 m contre 69,56 m pour Sanderson), de la Bulgare Iordanka Donkova sur 100 mètres haies (12 s 55 contre 12 s 84 à Fitzgerald-Brown) et des Soviétiques Tatiana Kazankina sur 3 000 mètres (8 mn 33 s 01 contre 8 mn 35 s 96 pour Pulca) et Natalia Lissovskaia au poids (21,96 m contre 20,48 m pour Losch).

Les compétitions masculines débutent ce vendredi à Moscou.

# ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

## Les résultats du baccalauréat, le « passage automatique » en terminale et la soif d'apprendre

**L'analyse des résultats de la session 1984 du baccalauréat parue dans *le Monde* du 11 août a suscité les commentaires de nos lecteurs qui s'interrogent sur les causes véritables de la légère diminution des succès cette année (63 % contre 63,5 % en 1983).**

*Mlle Anne Souriau, de Versailles, évoque ainsi la conséquence catastrophique du « passage automatique » de première en terminale :*

En fait, ce qu'on a appelé « passage automatique » était un passage *décidé par les élèves et leurs familles* : à la fin de l'année scolaire 1982-83, les élèves de première ont eu le droit de passer en terminale *même contre l'avis du Conseil de classe*, s'ils le voulaient. On a vu alors des élèves de première s'abstenir de tout travail pendant l'année scolaire, puisqu'ils étaient assurés d'aller quand même en terminale. Au premier trimestre de 1983-84, bien des classes terminales ont été encombrées d'élèves incapables de les suivre, faute de connaissances indispensables, faute aussi de travail, car ces élèves avaient pris la reposante habitude de ne rien faire et comptaient bien que cela pourrait continuer indéfiniment. Résultat : au baccalauréat, taux anormal de candidats *nuls dans toutes les disciplines*, ayant une note de 5/20 au grand maximum dans *toutes* les épreuves (ou parfois, abandonnant après quelques épreuves lamentables, car ils se rendaient bien compte quils n'étaient pas à la hauteur).

Les méfaits du passage dit automatique ont été si bien constatés au cours du premier trimestre 1983-1984 qu'on a déjà tiré une leçon de cette expérience, et la note de service du 3 janvier 1984 (parue au *Bulletin officiel* nº spécial 1 du 12 janvier 1984) essaie d'apporter un remède ; nous verrons pendant la prochaine année scolaire et au baccalauréat 1985 s'il a été efficace. La note constate que *« des élèves sont passés en terminale malgré des résultats beaucoup trop faibles »*, que des élèves et des familles n'ont pas pris leur décision *« de façon responsable »*. Donc, *« le conseil de classe pourra proposer le redoublement en motivant sa décision »*, surtout dans les cas *« d'un manque de travail caractérisé amenant une insuffisance grave dans plusieurs disciplines »*. Dans le cas où la famille, ou l'élève majeur, ne voudront pas suivre l'avis du conseil de classe, une commission de recours tranchera ; l'élève et sa famille ne sont plus maîtres du passage quand même.

### Les conséquences de la réforme Haby ?

*Pour sa part, M. Jean-Pierre Martin, de Saint-Quentin, professeur et parent d'élèves de l'enseignement public et ex-censeur de lycée, se demande si le renforcement des coefficients des épreuves littéraires, cette année, n'explique pas en partie le nombre accru d'échecs des candidats des séries non littéraires. Il refuse d'autre part d'écarter* a priori *l'hypothèse d'une « baisse de niveau » :*

On oublie surtout, écrit-il, de rappeler que se présentaient cette année au baccalauréat les premiers élèves ayant vécu la « réforme Haby » : on a trop protesté à droite et à gauche contre sa mise en place, il y a sept ans, pour s'étonner, aujourd'hui, d'un fléchissement des résultats. J'entends bien que la sélection qu'elle a supprimée au niveau de la 6e a, en gros, eu lieu dans les années suivantes. Mais a-t-il été possible, dans les collèges, avec les nouvelles conditions d'horaires et de programmes qu'elle a imposées, de fournir à tous les élèves un enseignement aussi complet que celui dispensé les années précédentes dans des classes plus homogènes ? Sans doute les programmes des lycées ont-ils aussi été modifiés (encore faudrait-il voir dans quel sens) : il n'en demeure pas moins que le baccalauréat, premier grade de l'enseignement supérieur (doit-on le rappeler ?), correspond à un minimum d'exigences et de compétences scientifiques. Est-on « en mal de sélection » quand on fait remarquer que les programmes de terminale sont, dans l'ensemble, supposés acquis à l'entrée dans l'enseignement supérieur ?

Certes, on peut aussi rejeter toute forme de sélection : ce ne sera sans doute pas une incitaion à améliorer la qualité du travail dans les établissements scolaires, ni à les faire respecter par le public ; ce ne sera pas non plus rendre un service à la masse des jeunes pour qui des diplômes de qualité restent le seul viatique, en l'absence de toute espèce de fortune ou de relations familiales, pour aborder une existence adulte autonome.

L'école pour tous ne saurait être l'école de la facilité : je pense tout particulièrement à ces jeunes immigrés qu'il m'a été donné de rencontrer, et dont la boulimie de connaissances tranche sur l'attitude moyenne de leurs condisciples ; il serait grave de ne pas répondre à de tels désirs, comme de ne pas en reconnaître les résultats au niveau qu'ils méritent. Et si l'on veut une sélection plus douce, que ne commence-t-on par adoucir les programmes ! Les questions posées cette année, que je sache, ne les excédaient pas.

*Enfin, M. J.H. Denécheau, professeur d'histoire et géographie, de Saumur, estime qu'* « on ne peut rien conclure des menues variations statistiques » *enregistrées dans les résultats du baccalauréat.*

On n'y remarque pas, *écrit ce lecteur*, ce qui constitue, à mes yeux, l'évolution majeure de ces dernières année : l'écart croissant entre les séries, la série C se maintenant à un niveau élevé de recrutement et d'épreuves, les séries A et B, en particulier, s'enfonçant dans la médiocrité.



A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

## Les stages de formation audiovisuelle (1984-1985)

**Le département de formation permanente à l'École normale supérieure de Saint-Cloud organise, dans le domaine de l'audiovisuel et de la communication, une série de stages pour le cycle 1984-1985. Ces dix-sept stages – dont le coût unitaire va de 2000 à 18000 F – se dérouleront du 1er octobre 1984 au 26 juin 1985 aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.**

| Nº de stage | Intitulé de stage | Dates |
|---|---|---|
| 1 | Audiovisuel, informatique et communication | 1er octobre-21 juin |
| 2 | Initiation à la réalisation vidéo | 12-23 novembre ; 20-31 mai |
| 3 | La vidéo, outil d'analyse et d'intervention | 14 janvier 15 mars |
| 4 | Le montage vidéo - L'enquête et le document | 25 février-22 mars |
| 5 | L'éclairage dans l'enquête et le document | 14 janvier-8 février |
| 6 | Initiation à la photographie - Prise de vue et laboratoire | 14-25 janvier ; 22 avril-3 mai |
| 7 | Initiation à l'éclairage artificiel | 7-11 janvier |
| 8 | Pratique du laboratoire - Traitements spéciaux | 4-14 février ; 20-31 mai |
| 9 | La stratégie de la prise de vue documentaire | 10-17-24 octobre ; 7-14-21 novembre 22-29 mai ; 5-12-19-26 juin |
| 10 | Stratégie du regard - Esthétique de l'image | 10-17-24 octobre ; 7-14 novembre 22-29 mai ; 5-12-19 juin |
| 11 | La photographie, outil d'observation et d'information | 4-29 mars |
| 12 | Initiation à la prise de son et au montage | 14-18 janvier |
| 13 | Initiation à l'expression par le son | 4-14 février |
| 14 | Expression par le son | 4-29 mars |
| 15 | Photo, son et dispositives sonorisées | 14 janvier-29 mars |
| 16 | Conception et réalisation de transparents | 21-25 janvier |
| 17 | Le point sur les nouvelles techniques de communication | 11-22 mars |

★ Stages des techniques modernes d'éducation ENS Saint-Cloud, 6, Grande-Rue, 92310 Sèvres. Tél. : (1) 507-02-52.

# ANNIVERSAIRE

CORRESPONDANCE

## L'obligation morale de résistance

*Un ancien déporté, M. Etienne Lafourcade, nous a adressé la lettre suivante :*

La lecture des commentaires accompagnant les ouvrages destinés à narrer la déportation dont votre rubrique fait état est très utile. Elle montre néanmoins qu'une analyse exhaustive de la déportation dans la grande presse reste à faire et fait encore gravement défaut. Sans prétendre l'entreprendre, je me permets d'apporter le témoignage de quelqu'un qui a tenté de rester lucide durant son internement et sa déportation en 1943.

La prise de conscience de l'horreur que représentait le nazisme a été décisive pour dicter notre comportement à son égard. *Il fallait le refuser et le combattre.* Tous ceux qui ne voulaient pas le voir tel qu'il était, par lâcheté souvent, se sont réfugiés derrière une attitude dilatoire et encore de nos jours cherchent à la justifier en atténuant ses méfaits, en saisissant le moindre aspect secondaire, circonstanciel et, surtout, en niant l'obligation morale de résistance qui incombait aux Français, à tout moment, même durant la déportation, jusqu'à la libération du territoire, voire jusqu'à la fin de la guerre.

Qu'est-ce qui caractérisait le nazisme ?

1) Dans tous ses actes, le nazisme s'est placé *hors le droit commun de la guerre*. Son idéologie reposait sur l'extermination de tous ceux qu'il désignait comme ses adversaires, fussent-ils potentiels.

L'extermination systématique des enfants juifs, qui ne pouvaient être taxés de terrorisme, en était un premier exemple ;

2) La torture, pratiquée dès l'emprisonnement par la Gestapo ou par les nazis des Brigades spéciales de Vichy dans des prisons ou autres lieux « administrés » exclusivement par l'ennemi, était encore une constante du nazisme *hors le droit commun de la guerre ;*

3) Les trains de déportation étaient également placés *hors le droit commun de la guerre* – potentiellement des trains de la mort. Certes, la machination des nazis consistait à exterminer les déportés en utilisant au maximum la force de travail qu'ils pouvaient représenter.

Mais que l'extermination ait eu lieu durant les tortures, au cours du trajet, en tuant ceux qui tentaient de s'évader, ou parce que le trajet s'effectuait dans des conditions imprévues, de toute façon, le but d'exterminer était atteint. Cela n'est pas incompatible avec le fait que ceux qui gardaient les convois jugeaient qu'ils étaient tenus d'amener le compte de déportés figurant sur leur liste en Allemagne, et c'est pourquoi ils s'efforçaient d'amener le maximum de corps au terme du transfert.

On passe donc trop souvent sur l'essentiel : il n'entrait pas du tout dans l'intention des nazis de *rapatrier un jour les déportés.* Trop nombreux, malheureusement, ont été ceux qui pensaient qu'ils allaient seulement être travailleurs forcés en Allemagne.

Le but d'élimination physique était parfaitement présent dans l'esprit des nazis, qui accomplissaient les différentes phases de la déportation. Le train de déportés qui nous amenait en avril 1943 de Bordeaux, *via* Compiègne, vers l'Allemagne est resté bloqué durant deux jours vers les Charentes ; nous sommes restés sans victuailles ni boissons. Il aurait pu tout aussi bien rester indifféremment cinq ou six jours ainsi, sans qu'il entre dans l'intention des nazis de nous alimenter. Cela n'entrait absolument pas dans leur machination.

Aucune circonstance conjoncturelle ne permet donc d'atténuer çà et là le caractère du nazisme. Il y a eu seulement la loi des impondérables (ou contingences), qu'aucune force au monde n'est capable d'empêcher.

Il n'y a donc pas de distinction « qualitative » de l'entreprise d'extermination par l'ennemi selon ses phases. Les résistants victimes du nazisme sont regroupés sous une même catégorie de militaires (loi du 12 décembre 1952). La matérialité de la déportation reconnue comme telle pour la durée des transferts dans les trains de déportation est portée sur les certificats de validation des campagnes, comme prévu par le décret d'application du 25 mars 1949 de la loi du 6 août 1948.

Malheureusement, ceux qui veulent minimiser l'horreur du nazisme trouvent des auxiliaires de fait parmi les velléitaires qui ont refusé de risquer leur vie en continuant le combat, en opposant stupidement les conséquences des actes que nous avons accomplis respectivement, notamment en prétendant hiérarchiser la souffrance dans la mort par fusillade et celle entraînée par l'épuisement, de même pour les infirmités découlant des affres subies dans les camps, aux blessures et traumatismes contractés au cours du combat que constituait l'évasion.

En conclusion, tous les combattants de la Résistance, qu'ils soient reconnus comme tels par assimilation ou en relation directe avec leur action au sein d'une unité combattante dans la zone de combat, doivent avoir un comportement solidaire, notamment devant toute tentative d'atténuation des crimes du nazisme, en élevant le débat et en manifestant leur solidarité pour toutes les catégories de victimes de ce véritable fléau, qu'elles soient juives, chrétiennes, athées, etc.

# Faits divers

## « Comme une cage à lions »

Dans la vitrine de l'agence du Crédit agricole, située au 209, boulevard Voltaire à Paris (11e), on peut lire un panonceau : *« Pour votre sécurité, la salle des coffres n'est ouverte qu'à certaines heures. Renseignez-vous »* Mais c'est à une heure imprévue que la salle fut ouverte mardi soir 14 août, vers 21 heures, par quatre malfaiteurs qui ont fracturé une centaine de coffres, dont cinquante et un loués à des clients. Une opération réalisée en douceur par des hommes probablement munis de doubles clés.

Pas de trace d'effraction sur la porte principale de l'agence et de très légères marques sur la porte blindée menant à la salle des coffres, refermée quand les policiers sont arrivés mardi soir, alertés par un témoin *(nos dernières éditions du 17 août)*. Jeudi 16 août, en fin de journée, on ne donnait aucun chiffre d'évaluation du préjudice, beaucoup de propriétaires des coffres étant en vacances.

Parmi ceux qui sont présents, certains manifestent leur abattement : *« J'ai été cambriolée au mois de juin juste avant de partir en vacances, j'ai déposé ici mes derniers bijoux de famille. »* Ou leur colère : *« Quels moyens de protection ? Regardez la devanture : on dirait celle d'une boucherie. Une banque devrait être entourée de fer forgé. Comme une cage à lions. »* Pas d'effraction, un système d'alarme déjoué, d'autres clients sont incrédules : *« Une alarme qui ne fonctionne pas ? C'est un coup monté ! »* Les policiers de la brigade de répression du banditisme n'excluent pas l'hypothèse d'une complicité interne.

A la direction générale, on ajoute qu'il est nécessaire, pour la profession, de repenser rapidement le problème du « produit coffre-fort » qui finit par jouer contre les banquiers.

Le Monde

# culture

## CINÉMA

### UN « LIVRE BLANC » SUR LA SITUATION EN GRANDE-BRETAGNE

### *Blanc-seing au privé*

Impatiemment attendu et publié avec deux mois de retard sur la date prévue (*le Monde* du 15 mai), le document officiel sur l'avenir du cinéma anglais vient d'être mis en circulation par les services de M. Kenneth Baker, secrétaire d'État au commerce et à l'industrie. Il matérialise les pires craintes suscitées ces derniers mois lors des consultations du secrétaire d'État avec la profession.

Dès le second paragraphe, en effet, le document met cartes sur table. Il annonce pour fin 1985 la suppression des lois qui réglaient le fonctionnement de la National Film Finance Corporation (NFFC), l'équivalent de notre avance sur recettes, et celui de l'Eady Levy, le fonds d'aide à l'industrie du cinéma anglais alimenté à même les recettes perçues dans les salles de cinéma.

En supprimant l'Eady Levy, le gouvernement donne satisfaction aux directeurs de salles, lesquelles ont atteint, en 1982, le niveau le plus bas d'entrées aux guichets, avec soixante-six millions de spectateurs. Ce chiffre prend tout son sens si l'on rappelle qu'à la fin de la guerre plus d'un milliard de spectateurs fréquentaient les cinémas. Or, en 1982, le chiffre de fréquentation était plus de trois fois supérieur chez nous. Le *White Paper*, titre du document officiel, ajoute un peu plus loin que, « *même si 1983 a été une meilleure année pour le nombre de spectateurs, les habitudes sociales ont changé à un tel point que le retour aux anciens chiffres, mesurés par centaines de millions, est hautement improbable* ». On ne saurait être plus explicite.

C'est la même franchise qui amène à mettre sur un pied d'égalité l'industrie du cinéma et les moyens audiovisuels, avec des chiffres révélateurs : la production de grands films, documentaires inclus, réalise un chiffre d'affaires annuel de 70 millions de livres (soit environ 800 millions de francs). Celui de la publicité est de 20 millions, cinéma et télévision inclus ; le cinéma industriel et les films éducatifs comptent, eux, pour 50 millions. Les recettes brutes des cinémas ont été de 125 millions en 1983. Les laboratoires et divers services engagent environ 100 millions. Mais « *la vente et la diffusion de bandes vidéo, principalement des grands films, est un nouveau secteur important de l'industrie. Son chiffre d'affaires est déjà estimé aux alentours de 200 millions de livres* ».

On chiffre à quelque quatre millions le nombre de spectateurs qui regardent des grands films à la télévision. Le document consacre l'importance du petit écran pour l'avenir de la production cinématographique : « *On ne peut plus ignorer ce mouvement d'opinion. Cela signifie que la production cinématographique en Grande-Bretagne sera à l'avenir liée, de façon croissante mais non exclusive, au développement des projections sur le petit écran et à la création de produits pour le petit écran.* »

Channel 4, la chaîne indépendante, quoique tenue par un strict cahier des charges, fait l'objet de tous les éloges. Elle est jugée « *comme une force revitalisante, et on doit rendre un grand hommage à sa direction éclairée* ». Elle est « *supposée apporter une contribution croissante en films, convenant aussi bien au cinéma qu'à la télévision.* »

La contrepartie, la plus grave, de ces compliments est le retour de la NFFC au secteur privé, à charge à un consortium composé de Thorn Emi, de Rank, de Channel 4 et de l'Association britannique des vidéogrammes de créer et de gérer un fonds financé par ces seuls organismes. La National Film School of Cinema and Television reçoit également beaucoup d'éloges. Les 500 000 livres qui lui étaient versées annuellement grâce à l'Eady Levy seront remplacés par une dotation de 600 000 francs fournie à la fois par les salles de cinéma, la télévision et la BBC.

La *capital allowance* (allocation de capital), équivalent des déductions d'impôt, est supprimée à partir d'avril 1985.

Le document insiste enfin sur la volonté de « *libérer les énergies créatrices et le sens des affaires de tous ceux qui participent à la production de films* ».

Les critiques ont déjà fusé de toutes parts, et d'abord au sujet de l'avenir de la NFFC, dont rien ne prouve qu'elle gardera son indépendance et ses ambitions, ni qu'elle recevra les fonds adéquats. Rien non plus ne garantit que l'argent rendu aux directeur de salles servira à leur modernisation. Certains voient également une menace, à plus ou moins long terme, dans la suppression de la législation protégeant le cinéma anglais contre l'invasion étragère, et d'abord américaine (le système dit des quotas).

Cette politique pourrait accentuer la dérive de l'industrie britannique du cinéma, toujours un peu plus loin de l'Europe, vers l'Amérique. La rentabilité immédiate reste le premier et l'ultime critère. Certains espèrent encore que ces propositions, qui doivent être discutées par le Parlement en novembre prochain, pourront être amendées. Espoir très mince, le gouvernement conservateur ayant déjà consulté l'industrie échelon par échelon et pris ses décisions en connaissance de cause. C'est d'un choix profond, d'une philosophie presque, qu'il s'agit, à contre-courant de ce qui existe en France ou en Allemagne.

LOUIS MARCORELLES.

## MUSIQUE

### « LES WITKOWSKI ET L'ORCHESTRE DE LYON » un livre d'Yves Ferraton

### *Contre vents et marées*

Maintenant que les orchestres et les festivals se multiplient, nous avons peine à imaginer l'immense développement de la musique depuis vingt ans, et surtout le désert musical qu'était la province française au début du siècle. Pourtant, le foisonnement d'aujourd'hui ne s'est pas fait à partir de rien ; dans de nombreuses villes, de hardis pionniers, appuyés sur une élite, ont mené une action riche et féconde qui a servi de fondement aux institutions actuelles.

Pour ne prendre que deux exemples parmi les plus anciens, l'orchestre de la Société des concerts populaires d'Angers a été la base de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, et l'Orchestre des grands concerts fut le centre de la vie musicale de Lyon pendant soixante-cinq ans avant de devenir, en 1968, le premier des grands ensembles régionaux, l'Orchestre philharmonique, que dirige actuellement Serge Baudo.

On lira avec un vif intérêt l'ouvrage très documenté consacré à cet Orchestre des grands concerts de Lyon par Yves Ferraton. Il fait ressortir la personnalité artistique exceptionnelle de Georges-Martin Witkowski, qui, pendant quarante ans, a été l'âme de la musique de Lyon, a créé l'orchestre et la *Schola Cantorum*, édifié la salle Rameau, dirigé le conservatoire et fait connaître tous les chefs-d'œuvre de la musique classique et contemporaine.

Avec son fils Jean, violoncelliste et chef de grand talent, qui poursuivit son action avec autant de cœur et d'acharnement, il a donné cinq cent onze concerts, comprenant cinq cent trente œuvres en première audition, à commencer par la 9e *symphonie* (en 1907 !) et la *Messe en ré* de Beethoven, l'*Orfeo* de Monteverdi et *le Sacre du printemps*, et, bien entendu, toute la musique française des Fauré, Debussy, Ravel, d'Indy, Roussel, Honegger, Messiaen, etc.

Ce livre nous rappelle que cet ancien officier de cavalerie, qui manifestait des qualités de chef, d'organisateur (et de diplomate) hors série, était aussi un compositeur dont on devrait redécouvrir bientôt les œuvres majeures, ses deux symphonies, *Mon lac*, pour piano et orchestre, et surtout la belle cantate du *Poème de la maison*.

Si l'on s'attache d'abord à l'activité artistique, d'une richesse étonnante, qui pourrait aujourd'hui servir d'exemple à la plupart des orchestres régionaux (et même nationaux), il ne faudra pas négliger pour autant les chapitres très approfondis sur les problèmes administratifs et financiers, qui montrent comment, à peu près sans aide des collectivités locales, l'élite lyonnaise fut capable de maintenir contre vents et marées une institution culturelle de cette importance.

La monographie d'Yves Ferraton, claire, précise, nourrie de documents d'archives, de statistiques, de témoignages inédits et d'articles de journaux, sera précieuse pour étudier l'évolution du goût et la sociologie musicale, et l'on souhaite qu'elle soit suivie d'ouvrages de même type sur d'autres villes de province.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Cinquante ans de vie musicale à Lyon : Les Witkowski et l'Orchestre de Lyon (1903-1953)*, d'Yves Ferraton, Éditions de Trévoux (01600 Trévoux), 380 pages, 200 F.

### La crise de l'Orchestre philharmonique de Lorraine

### *Une mise au point de la chambre syndicale des artistes*

*La chambre syndicale des artistes musiciens de la Moselle (SNAM) nous adresse une mise au point après la publication de déclarations de M. Gérard Akoka, ex-chef de l'Orchestre philharmonique de Lorraine* (le Monde *du 11 août). Nous donnons ici les extraits de cette mise au point qui concernent directement les propos de M. Akoka :*

– L'Orchestre philharmonique de Lorraine a été créé en 1976 par la réunion des artistes mucisiens de l'Orchestre municipal de Metz et de l'Orchestre ex-ORTF de Strasbourg, auxquels sont venus s'adjoindre des éléments recrutés par l'Association de l'OPL. Malgré les différents statuts administratifs d'origine, le règlement artistique de l'OPL est le même pour tous les artistes musiciens.

Les instrumentistes, toujours admis après un concours de haut niveau technique, sont tous premiers prix de Conservatoire, beaucoup d'entre eux sont même premiers prix du conservatoire national supérieur de Paris, ultime diplôme pour un musicien (...).

L'amplitude des horaires de travail est comprise entre 9 heures et 24 heures. Le règlement artisitique de l'OPL stipulant que des services peuvent avoir lieu l'après-midi s'ils ne perturbent pas les cours du conservatoire, un accord est intervenu entre les deux organismes, afin de permettre des services le mardi après-midi. Les artistes musiciens de l'OPL bénéficient d'un seul jour de congé par semaine (contrairement à beaucoup d'autres professions), ce jour est le lundi. Ils n'ont bien évidemment jamais refusé de travailler le dimanche, traditionnellement réservé aux représentations d'opéras, d'opérettes, aux concerts et aux répétitions générales. Par contre, ils avaient demandé à M. Akoka que les quelques dimanches restant libres ne soient pas affectés à des répétitions ordinaires pouvant avoir lieu normalement en semaine. M. Akoka avait refusé, et l'intervention de l'inspecteur du travail fut nécessaire. (...)

Concernant la situation financière actuelle de l'OPL, il est à noter que le bilan a été déposé en juillet sur la base d'un budget prévisionnel établi pour l'année civile 1984.

Comme tout orchestre régional, l'OPL est financé de façon tripartite par l'Etat, la région et la ville support. Or, en étudiant les comptes, on constate que, depuis la création de l'orchestre, seule la région Lorraine ne verse pas la totalité de sa part. C'est ainsi que, pour 1984, la subvention de l'Etat se montant à 6 005 000 F, celle de la région et des quatre départements réunis s'élève à 2 816 200 F, soit en moins 3 188 000 F. La ville de Metz ne comblant qu'en partie ce manque de recettes, l'insuffisance de la subvention régionale est donc à l'origine de la situation financière difficile de l'OPL.

Le financement de l'OPL à 33 % par la région Lorraine est donc indispensable et urgent. Il est trop facile d'accuser les artistes musiciens, alors que l'on ne donne pas à l'orchestre les moyens de fonctionner normalement.

## JAZZ

### MICHEL PORTAL A L'ORANGERIE DE SCEAUX

### L'école buissonnière

Après-midi de 15 août, salle comble et attentive à l'Orangerie de Sceaux : Michel Portal Unit. Lieu, date et heure peu courants pour le jazz : une bonne partie du public semble mieux exercée aux concerts classiques qu'aux exercices déconcertants de la musique improvisée. La rencontre reste pourtant une réussite complète.

Au bassiste près (J.-F. Jenny-Clark remplaçant Texier), le quartet réuni par Portal est celui qui vient de triompher au Festival de Montréal : Daniel Humair à la batterie et François Jeanneau aux saxophones (ténor et soprano).

Fini le temps des plongées sans bouée dans l'imaginaire brut. Dominant d'expérience les questions de personnalité, le quartet s'exprime selon un « conducteur » où alternent les compositions de Jeanneau, dont on connaît la rigueur d'écriture, et celles de Portal, toujours mouvantes et harmoniquement surprenantes.

La qualité du concert, liée à celle de la salle (proportions, acoustisque) et à celles de l'écoute, se révèle d'emblée dans l'équilibre entre excès et retenue. Une légèreté qui dans l'exposé des thèmes touche à la délicatesse, une mesure dans les rapports sonores que faisaient brusquement sauter un cri, un éclat, un souffle, ou simplement Daniel Humair, impassible, crevant la peau de sa caisse claire.

« Autour de la clarinette » sont organisées ces après-midi du XVIe Festival de l'Orangerie de Sceaux. Avec le *Portal Unit*, peu de clarinette, quelques notes, pour mémoire, beaucoup de clarinette basse aux inflexions finement doublées par Jenny-Clark, et l'essentiel aux saxophones. D'ailleurs, loin de bloquer la démarche du groupe, le dialogue des saxophonistes (Portal et Jeanneau), leur opposition, leur traitement divergent de l'improvisation assurent la dynamique du groupe dont l'énergie tient à une conception bien partagée du rythme.

Jeu de rôles, maîtrise des effets spontanés, attention à l'autre, disponibilité dans le temps propre de l'exécution (improvisation), élaboration collective de ce battement qui balance l'auditoire, rien de manquait – et au meilleur niveau – à ce qui caractérise un concert de jazz.

Michel Portal aujourd'hui ne prend plus le bandonéon pour le plaisir malicieux d'un rappel. Il en joue à fond : souffle pressé en rythme, danse au bout des doigts, au bout des lèvres, sans rien dire de sa sensualité d'expression – l'attitude et le geste – belle à voir. Cela ressortit au plus enfoui des formes populaires et n'est vraiment sensible qu'en scène. Quand on a la tête cassée par les bruyantes stupidités de la mode, il arrive qu'un concert de musique offert par des musiciens vous réconcilie avec la vie. Comme une brise d'été dans les arbres du parc.

FRANCIS MARMANDE.

**■ MORT DU BATTEUR FRANK BUTLER. – Nous apprenons la mort du batteur américain Frank Butler. Il était âgé de cinquante-six ans.**

[Né en 1928 à Kansas City, aux Etats-Unis, il avait été engagé par Dave Brubeck en 1950 à San-Francisco, puis par Duke Ellington en 1954. Deux ans après, il participe aux tournées de Perez Prado. On le trouve momentanément aux côtés de Coltrane ou de Miles Davis (*Seven Steps to Heaven*), mais son aire principale d'exercice reste la côte Ouest, où il joue avec Harold Land, Jimmy Rowles, Terry Gibbs, Teddy Edwards, Conte Candoli et Gerald Wilson...]

## VENTES

### PROCÈS A NEW-YORK APRÈS LA MISE AUX ENCHÈRES DE LIVRES JUIFS

### Bénéfices d'après guerre

A qui appartient une précieuse collection de cinquante-neuf livres et manuscrits hébreux rares, vendue récemment à New-York chez Sotheby Park Benet, la grande maison internationale de vente aux enchères ? En attendant l'issue du procès intenté devant la Cour suprême de l'Etat de New-York par les représentants de cet Etat contre la maison Sotheby, celle-ci a décidé de bloquer le produit de la vente, soit 1 450 000 dollars, payé par des acheteurs anonymes.

Le vendeur, identifié pour la première fois, est M. Alexander Guttmann, un professeur octogénaire enseignant actuellement au collège hébreu de Cincinatti. Dans une déclaration faite sous serment, il affirme que ces livres et manuscrits lui ont été donnés en 1938, à Berlin, par le docteur Veit Simon, président de la Hochschule für die Wissenschaft des Judentum (collège pour l'étude scientifique de la culture juive). M. Guttmann précise qu'en lui remettant les livres et manuscrits pour les sortir clandestinement de l'Allemagne nazie, le docteur Veit Simon, aujourd'hui décédé, lui déclara qu'il pouvait les garder personnellement.

L'Etat de New-York poursuit Sotheby pour avoir mis aux enchères des documents tout en sachant pertinemment que M. Guttmann n'en avait pas la propriété. En fait, l'attorney général de l'État avait tenté en vain d'empêcher la vente. Son objectif, aujourd'hui, est d'obtenir une annulation de cette vente, suivie du remboursement des acheteurs, puis de la mise à la disposition du public de ces documents. Il fait état d'un règlement établi par le gouvernement militaire de Berlin permettant à une organisation juive de restitution établie à New-York de réclamer la propriété de toute institution juive dissoute par les nazis. Le même règlement prévoyait également que tout transfert de propriété par des « personnes persécutées » ne pouvait être considéré que comme un prêt et non comme un don, à moins que le bénéficiaire ne puisse faire la preuve du contraire.

Divers groupes juifs et associations de « survivants de l'holocauste » ont soumis à la cour de nombreux textes juridiques, y compris des lois allemandes qui justifieraient les droits des victimes du massacre sur les documents en possession de M. Guttmann.

L'avocat de Sotheby affirme que le président de la Hochschule avait le droit, d'après la loi allemande, de disposer de ces documents. Le juge l'interrompit pour lui demander : « *Cela implique-t-il, selon vous, que si l'on vous avait confié un enfant pour le protéger de l'holocauste vous auriez le droit de le garder pour toujours ?* »

L'argument est repris par les plaignants. « *Le directeur du Metropolitan Museum pourrait-il disposer ou vendre des tableaux pendant des hostilités ? Toute personne ayant reçu un don dans la période de l'holocauste ne saurait en tirer bénéfice* », disent-ils. Ils soulignent également que M. Guttmann ne s'est jamais servi des documents pour ses travaux, et surtout qu'il n'en a jamais fait état, ni n'a montré aux survivants de l'holocauste une collection très rare comprenant notamment un *tanach* (Ecritures) du quinzième siècle, venant de Prague, et un *machzor* (livre de prières) du quatorzième siècle espagnol. Ces deux pièces rares ont été achetées avant la vente aux enchères pour 2 millions de dollars, et d'autres livres et manuscrits ont abouti à des institutions juives en Israël et aux Etats-Unis par l'intermédiaire de collectionneurs privés.

Dans une déclaration communiquée par son avocat, M. Guttmann souligne que, avec sa femme, il a risqué sa vie, échappant de peu à la Gestapo, pour que ces documents ne tombent pas aux mains des nazis. Il ajoute qu'il a hésité à emporter ces documents, qu'il a voulu éviter la publicité et que, en fait, personne ne lui a jamais demandé de les voir. Mais M. Strauss, résidant à Berlin, et qui était présent au moment où l'opération de sortie clandestine des documents avait été préparée, déclare, dans un Affidavit, que ces livres et manuscrits ne furent pas donnés à M. Guttmann, mais simplement confiés en vue d'assurer leur protection. M. Guttmann réplique que jamais M. Strauss, auquel il a donné récemment une interview, n'a fait de référence à ces documents.

Le procès s'annonce de longue durée. Juridiquement, il ne sera pas facile aux plaignants de prouver que M. Guttmann n'avait pas la propriété de ces documents, et cela en vertu d'un texte légal voisin de l'article du code civil français stipulant : « *En fait de meubles, possession vaut titre.* » Néanmoins, est-il vraiment moral que des survivants du massacre puissent tirer des bénéfices financiers de l'holocauste, même s'ils ont agi au risque de leur vie ?

HENRI PIERRE.

## THÉATRE

### Les programmations de la rentrée

#### Maison des cultures du monde

Une adaptation de *Don Giovanni*, de Mozart, interprété par six jeunes comédiennes et une pianiste d'une troupe mexicaine, Théâtre chanté, ouvrira la saison dès le 11 septembre.

En novembre, du théâtre de marionnettes avec le *Ramayana*, vu par Michael Meschke et le Marionetteater de Stockholm, accompagné de musiciens thai. En décembre, une manifestation sera consacrée à l'ensemble de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini (peintures, dessins, films...).

★ Renseignements : 101, boulevard Raspail, 75006 Paris ; tél. 544-72-30.

#### Théâtre des Arts-Hébertot

La saison 1984-1985 de Jean-Laurent Cochet et sa compagnie s'ouvrira le 20 août avec la reprise du *Nouveau Testament*, de Sacha Guitry, suivi de cinq nouveaux spectacles dont deux de Jules Romains et François Mauriac, à l'occasion de leur centenaire en 1985.

Le *Mariage de Figaro*, du 3 octobre au 7 novembre, ouvre la série des créations, suivi de : *la Reine morte*, de Montherlant, du 14 novembre au 15 décembre ; *Donogoo*, de Jules Romains, du 18 décembre au 19 janvier ; *Poil de carotte*, de Jules Renard, présenté avec une pièce en un acte de Maurice Druon, *Un voyageur*, à partir du 16 janvier ; *Asmodée*, de François Mauriac, du 3 février au 9 mars ; et la première pièce créée de Jacques Boncompain, *l'Ombre du père*, du 13 mars au 12 avril.

★ Renseignements : 78 bis, boulevard des Batignolles, 75017 Paris ; tél. 387-24-24.

#### Théâtre de l'Athénée

Salle Louis-Jouvet, deux pièces classiques et deux pièces contemporaines : *l'Ouest, le vrai*, de Sam Shepard, monté par Luc Béraud, avec Richard Bohringer, du 24 octobre au 1er décembre ; *les Serments indiscrets*, de Marivaux, dans une mise en scène d'Alain Ollivier, du 9 janvier au 9 février 1985 ; *Roméo et Juliette*, réalisé par Daniel Mesguich, du 27 février au 13 avril 1985 ; et *les Violettes*, de Georges Schehadé, mis en scène par Gilles Guillot, avec Maurice Baquet, en mai 1985

Salle Christian-Berard, un classique également : *le Rêve de d'Alembert*, de Diderot, par Jacques Kraemer, du 24 octobre au 1er décembre, et aussi *Voyages d'hiver*, de Richard Demarcy, monté par l'auteur et Teresa Motta, du 9 janvier au 16 février 1985 ; *Série noire* (titre provisoire), de Christian Charmetant et Antoine Dulery, dans une mise en scène de Michel Berto, du 27 février au 6 avril 1985 ; et *Attentat meurtrier à Paris, 320 morts et 800 blessés*, de Christian Rullier, dans une mise en scène de Gilles Atlan, avec Marie-Christine Barrault, du 23 avril au 1er juin 1985.

★ Renseignements : 24, rue Caumartin, 75009 Paris ; tél. 742-67-81.

#### Théâtre de Paris

De la danse, du théâtre et de la chanson pour cette saison 1984-1985. Pour la danse, deux spectacles sont assurés : le flamenco d'Andalousie, par Hector Orezzoli et Claudio Segovia, en coproduction avec le Festival d'automne (du 20 novembre au 2 décembre), ainsi que deux créations de Dennis Wayne and Dancers (du 29 avril au 12 mai).

Côté théâtre, quatre productions en français : *Letters home*, de Rose Leiman Goldenberg, par Andreas Voutsinas, avec Delphine et Coralie Seyrig (novembre et décembre) ; *Je t'aime, c'est nerveux*, de et par Bruno Garcin (janvier, février et mars) ; et deux mises en scène de Françoise Petit : *Samedi, dimanche, lundi*, de Eduardo de Filippo (décembre et janvier) ; *My sweet destiny... obsession*, de Yvane Daoudi (avril et mai).

Des spectacles en langues étrangères seront également présentés. Deux napolitains : *Bocca Aperta*, par Peppe e Barra, qui reprendra également son succès de l'an passé, *Zezza* (du 23 octobre au 4 novembre) ; *les Maggio*, de la Famille Maggio de Naples (du 13 au 18 novembre). Un allemand : *Wo meine Sonne scheint*, avec Mechthild Grossmann. Deux brésiliens : *Macunaima*, de Mario de Andrade, et *Roméo et Juliette*, adapté par Mario de Andrade (du 29 janvier au 24 février).

Pour la chanson, Anna Prucnal et Lenny Escudero présenteront leurs nouveaux spectacles (du 25 septembre au 4 novembre, et du 19 mars au 7 avril).

★ Renseignements : 15, rue Blanche, 75009 Paris ; tél. 874-10-75.

#### Artistic-Athévains

Le Théâtre Artistic-Athévains, après des travaux d'agrandissement, présentera le 12 octobre et jusqu'au 25 novembre une création de Jacques Guimet, *la Ville marine*, dans une mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, qui montera également en mai *la Puissance des ténèbres*, de Tolstoï. Entre-temps, Alain Recoing, du Centre national de la marionnette, présentera quatre spectacles, et des rencontres organisées par Hervé Bourde auront pour thème des programmes de musique et de jazz des années 50.

★ Renseignements : 45 bis, rue Richard-Lenoir, 75011 Paris ; tél. 355-27-10.

# SPECTACLES

## théâtre

### Les autres salles

**ANTOINE-S. BERRIAU** (208-77-71), 20 h 45 h : Nos premiers adieux.

**ATELIER** (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

**DIX HEURES** (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

**ESPACE-MARAIS** (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

**GAITE MONTPARNASSE** (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe

**ŒUVRE** (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

**RENAISSANCE** (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

**THÉÂTRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TOURTOUR** (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

**VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

### Les cafés-théâtres

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un : 22 h 30 : Limite !

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

**PATACHON** (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

**PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré, par G. Tournan.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

**TINTAMARRE** (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

**VIEILLE-GRILLE** (707-60-93), 20 h : Petitelle.

### Les chansonniers

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

### La danse

**COUR DE LA MAIRIE DU IVe** (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

### Spectacle d'eau

**ESPLANADE DE LA DÉFENSE**, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

### Le music-hall

**DAUNOU** (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

**STUDIO BERTRAND** (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.

### Opérettes

**POTINIÈRE** (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

### Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M. Nakai (Beethoven, Chopin, Stravinski, Ravel).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h, R. Parrot, Th. Fèvre (Teleman, Vivaldi, Bach, Haendel).

### Festivals

**FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS**
**(549-14-83)**

Eglise des Billettes, 18 h 30 : 1er concert des élèves du cours d'interprétation d'orgue ; à 20 h 30 : F. Finotti, L. Hekimova (orgue).

### Jazz, pop, rock, folk

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

**FURSTEMBERG** (354-79-51), 18 h : Duo Persiany.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : Clark Terry Quartet.

**TROIS MAILLETZ** (354-00-79), 23 h : La Velle.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

## cinéma

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, Antonia, romance hongroise, de Neufeld et J. Boyer ; 19 h, cinéma japonais : policiers et suspense : la Paroi de glace, de Y. Masumura ; 21 h, Pickpocket, de R. Bresson.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Ranchers and Rascals, de W. Steiner ; 17 h, cinéma japonais : Une poule dans le vent, de Y. Ozu ; 19 h, Panique année O, de R. Milland.

### Les exclusivités

**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. sp.

**LES ANNÉES DÉCLIC** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

**LE BOUNTY** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LES BRANCHÉS DU BAHUT** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**BUSH MAMA** (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**CANNON BALL II** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

**CARMEN** (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

**CARMEN** (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

**LA CLÉ** (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA CONDITION DE L'HOMME** (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**CONTRE TOUTE ATTENTE** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LA DÉESSE** (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE** (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

**DORTOIR DES GRANDES** (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**EMMANUELLE IV** (**) (V. ang., V.f.) : George V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

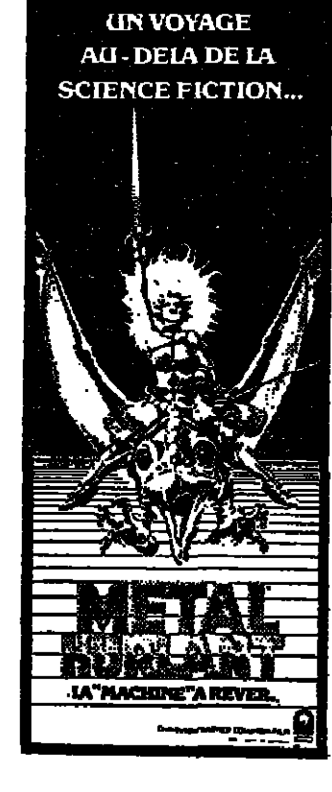
**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

**LA FEMME PUBLIQUE** (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**FORT SAGANNE** (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).








### Vendredi 17 août

**LA FRANCE INTERDITE** (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**LE GANG DES BMX** (Am., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

**HERCULE** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

**HISTOIRE D'O No 2** (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**L'HOMME A FEMMES** (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

**IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

**LIQUID SKY** (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

**LISTE NOIRE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**MARIA CHAPDELAINE** (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**MISSION FINALE** (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**LE MYSTÈRE SILKWOOD** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN** (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**PARIS VU PAR...** (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA PIRATE** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

**QUARTETTO BASILEUS** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**SHOCKING ASIA** (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

**SIEGE** (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

**SIGNE LASSITER** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TOOTSIE** (A., v.o.et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA TRICHE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UNDER FIRE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**ULTIME VIOLENCE** (*) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL** (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

**XTRO** (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**YENTL** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

### LES FILMS NOUVEAUX

**FRANKENSTEIN 90**, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES MAITRES DU SOLEIL**, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LE PALACE EN DÉLIRE**, film américain de Neal Israël, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

**PAVILLONS LOINTAINS**, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

**ZOLOCK** (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

### Les grandes reprises

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

**AMERICA AMERICA** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS** (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

**ANTONIO DAS MORTES** (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**L'ARNAQUE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**BLANCHE-NEIGE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**BLOW UP** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

**LE BON PLAISIR** (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LE CHAINON MANQUANT** (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**CORRESPONDANT 17** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES CRIMINELS** (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**DE L'OR EN BARRE** (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA DOLCE VITA** (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**EL** (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

**L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**L'ÉTRANGER** (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**EVE** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**FAME** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suèd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

**LE FAUX COUPABLE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**LA FIÈVRE AU CORPS** (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

**LA FÉLINE** (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**LA FILLE DE RYAN** (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46).

**FENÊTRE SUR COUR** (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GRAINE DE VIOLENCE** (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

**LE GUÉPARD** (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**GUERRE ET PAIX** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**LES GUERRIERS DE LA NUIT** (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

**L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**IL BIDONE** (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**L'INCONNU DU NORD-EXPRESS** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**LADY LOU** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**MANHATTAN** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

**MEAN STREET** (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**METROPOLIS** (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL** (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

**MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN** (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**LA MORT AUX TROUSSES** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

**NOBLESSE OBLIGE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

**LES NUITS DE CABIRIA** (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**OSCAR** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**PARIS VU PAR** (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS** (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**RASHOMON** (Jap., v.o) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**PULSIONS** (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**RUE BARBARE** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA SOIF DU MAL** (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**THE SERVANT** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**TRAQUENARD** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**UNE ÉTOILE EST NÉE** (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**VICTOR VICTORIA** (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

**VIVRE ET LAISSER MOURIR** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**WEST SIDE STORY** (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

**ZÉRO DE CONDUITE** (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.), (H.sp.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

### Les festivals

**ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES** : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Pauline à la plage.

**ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR** : Denfert, 14e (321-41-01), la Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.

**L'ETE DES STARS : SYLVESTER STALLONE** (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : Rocky ; Fist ; la Taverne de l'enfer.

**FANTASTIQUE, FICTION** (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Hurlements ; Salo ou les 120 journées de Sodome (**) ; L'Exorciste (**) ; Pulsions (**) ; Au-delà du réel (*).

**LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES** (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Ball Game.

**HITCHCOCK** (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40) : les Oiseaux.

**HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE** (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Une femme disparaît.

**HUMPHREY BOGART** (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : les Ruelles du malheur.

**MARX BROTHERS** (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

**MONTY CLIFT** (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Tant qu'il y aura des hommes.

**LES POLARS DE L'ÉTÉ** (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : la Clé de verre.

**QUINZAINE B. BLIER** Cinéma présent, 19e (203-02-55) : la Femme de mon pote ; Calmos.

**OTTO PREMINGER** (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

**LE PARI DEPARDON** : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters : San Clemente ; Faits divers ; Numéro zéro ; 20 h : les Années déclic.

### Les séances spéciales

**AMERICAN GIGOLO** (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

**CASANOVA** (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

**LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE** ((Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.

**LA DAME DE SHANGAI** (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

**LE DERNIER MÉTRO** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

**DERSOU-OUZALA** (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

**LA FIÈVRE DANS LE SANG** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h.

**LE LÉZARD NOIR** (Jap., v.o.), Septième Art-Beaubourg, 4e (278-34-15), 24 h.

**MORT A VENISE** (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

**MISTER ARKADIN** (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

**POSSESSION** (**) (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

**PULSIONS** (**) (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 10.

**QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF** (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 30.

**SALO** (**) (It., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 20.

**SERIE NOIRE** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

**LA TRAVIATA** (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** ((Fr.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h.

# COMMUNICATION

## Vendredi 17 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Variétés : les pianistes de bar.**
Série d'André Halimi.
*Aujourd'hui, les pianistes anonymes qui font les beaux soirs des bars et des grands hôtels parisiens.*

**21 h 35 Un certain regard : Le solitaire de Ville-d'Avray.**
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
*Deuxième volet de l'émission consacrée au biologiste, écrivain, pamphlétaire, moraliste. Dans sa maison pleine de souvenirs, Jean Rostand évoque sa vie, son père* (« je ne suis pas guéri de mon père »), *ses révoltes d'adolescent, ses premiers ouvrages* (la Loi des riches, le Retour des pauvres, Tandis qu'on souffre encore). *Un portrait-document de l'homme disparu en 1977.*

**22 h 30 Temps X : la quatrième dimension.**
Emission d'I. et G. Bogdanoff.

**23 h Journal.**

**23 h 15 Les tympans fêlés.** Emission de J.-F. Bouquet : *le hard-rock.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Naumachos.**
L'île aux requins, réalisation B. Vallati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
*Le phare de Lampione s'est éteint, ce qui risque de provoquer des accidents en mer. A contre-cœur, Gino accepte d'aller l'approvisionner en gaz. Le travail se révèle difficile à cause des requins.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : flâneries et escapades, sont invités : Jean Chalon* (Un amour d'arbre), *Marcel Jullian* (Châteaurenard mon soleil), *Jean Plumyene* (Trajets parisiens), *Jacques Reda* (l'Herbe des talus), *Jean-Noël Schifano* (Chroniques napolitaines).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-été : le Maître nageur.**
Film français de Jean-Louis Trintignant (1978). Avec G. Marchand, S. Sandrelli, J.-C. Brialy, Moustache, J.-L. Trintignant, C. Marquand (Rediffusion).
*Une fille d'émigrés italiens rencontre, à Roubaix, « l'homme de sa vie », un chanteur de charme minable. Ils s'en vont sur la Côte d'Azur et le chanteur devient maître nageur privé d'un milliardaire paralytique imposant tous ses caprices.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi : ils meurent de faim et alors ?**
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
*Le procès sans complaisance, solide, admirablement constitué, de l'ensemble du système d'aide aux pays en voie de développement. Lionel Rotcage a enquêté dans les institutions internationales, auprès des gouvernements qui ont la responsabilité de l'élimination de la malnutrition, il a examiné le rôle des structures qui dominent le marché mondial.*

**21 h 30 Série : Mazarin.**
« Les enfants qui s'aiment », de Pierre Loiseau, réalisation P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy... (Rediffusion).
*Le roi tombe amoureux de la nièce du cardinal, Marie Mancini, ce qui contrarie doublement Mazarin.*

**22 h 25 Journal.**

**22 h 45 Prélude à la nuit.**
*« Deuxième sonate pour violon et piano », de Bela Bartok, par Dominique Ponty au piano et Anne-Marie Binet de Boisgisson au violon.*

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
**21 h 30** Entretiens et souvenirs « pris dans une mémoire », avec P. Lorenz et M. Bois.
**22 h** La criée aux contes autour du monde : Chine.
**23 h** Bestiaire : l'alose.
**23 h 20** Musiques limites.
**23 h 40** Place des étoiles.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 20** Concert (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Baden-Baden : « Venite populi, offertoire », K. 260, de W.A. Mozart et « Symphonie nº 2 en si bémol majeur *Lobgesang* », de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, sous la direction de H.M. Schneidt, les chœurs de la radio de Cologne, direction H. Schernus, les chœurs de la radio de Berlin, direction U. Gronostay, solistes C. Anhorn, M. Venuti, J. Protschka.
**22 h 15** Les soirées de France-Musique : œuvres de Berio, Janacek, Don Gillis, J.-S. Bach ; à 1.00, musiques traditionnelles (musiques savantes du Maroc).

**Les programmes du samedi 18 et du dimanche 19 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »**



### A TF 1

## La suppression du poste de M. Lallier « n'a pas été décidée » selon l'intéressé

M. Jean Lallier, directeur général adjoint de TF 1, chargé des programmes, a réagi, dans un communiqué, à l'information (publiée dans *le Monde* du 15 août) selon laquelle son poste sera supprimé dans le cadre d'une réorganisation intéressant principalement les programmes de la chaîne. « *A ce jour, rien de semblable n'a été décidé* », indique-t-il, précisant que son contrat « *court jusqu'au 1er octobre 1985* ». La réforme que M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, a bien l'intention de mettre en place en septembre, prévoit pourtant la constitution d'un « comité des programmes » et la suppression du poste de M. Lallier.

Ce dernier indique que « *rien ne peut être décidé sans l'accord du comité d'entreprise et du conseil d'administration* », qui se réuniront les 10 et 11 septembre. Selon le même communiqué, « *les responsables des unités de programmes appelés par Jean Lallier en janvier 1983, Charles Brabant, Marc Briones, Jean-Emile Jeannesson, Marcel Moussy et Claude Otzenberger, attendent de connaître la restructuration envisagée pour faire savoir leur position* ».

[Né le 31 octobre 1927 à Mulhouse (Haut-Rhin), M. Jean Lallier est notamment diplômé de l'Ecole nationale de cinématographie. Caméraman de cinéma et de télévision, il fut le premier assistant-réalisateur de « Cinq colonnes à la une ». Directeur des programmes de la télévision libanaise en 1960, producteur et réalisateur, il devient en 1981 directeur d'une unité de programmes à Antenne 2 et est nommé directeur général adjoint de TF 1, le 29 septembre 1982.]

● *Les programmes de la rentrée à Antenne 2.* – La grille des programmes d'Antenne 2 sera, pour l'essentiel, reconduite à la rentrée 1984-1985. Les téléspectateurs retrouveront, à partir du 10 septembre, la plupart de leurs rendez-vous habituels sur la chaîne : Jacques Chancel au « Grand échiquier » ; Bernard Pivot à « Apostrophes » ; Michel Drucker dans « Champs-Elysées » ; Eve Ruggieri et « Musiques au cœur » ; Alain Decaux avec « L'histoire en question » ; et aussi « Psy show », « Des chiffres et des lettres ». Un seul partant, en décembre, Philippe de Dieuleveult et sa « Course aux trésors ». Un autre jeu d'aventures succédera à cette émission : « Le grand raid ». Une nouvelle série, « Le Journal d'un siècle », sera présenté, par Louis Bériot tous les mardis, à 16 h 50. Conçue comme un journal télévisé, elle relatera les grands événements du siècle, année par année, en commençant par 1884.

### VIDÉO UNDERGROUND

Le métro ne se contente plus de transporter des voyageurs, il veut aussi les détendre et les faire rêver. En partance pour l'évasion, un wagon chaque jour, sur la ligne Pont-de-Neuilly/Château-de-Vincennes. A l'intérieur, deux écrans de télévision diffusent en continu tout un choix de mini-films sonorisés et en couleurs. L'usager, de 9 h 30 à 18 heures, pourra ainsi apprendre le yoga, découvrir une région ou un pays, approfondir sa culture dans l'art vidéo... A chaque fois, il ne lui en coûtera que sept minutes et demie de son temps.

Aucun supplément n'est perçu auprès du voyageur pour cette expérience, qui se veut calme et bon enfant. Ni sexe, ni violence, ni publicité au programme de la RATP. Selon la Régie, *« le métro est un lieu pré-paniquant, et des images trop fortes pourraient alimenter le sentiment d'insécurité »*. Cette initiative au goût du jour aurait trouvé un bon impact auprès des premiers cobayes.

Coût : 600 000 francs pris sur le budget recherche de la Régie.



# CARNET DU Monde

### Décès

– Le président de la LICRA.
Et le comité central,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Daniel BENASSAYA,**

survenu accidentellement le samedi 11 août 1984.

---

– M. Juan-Luis Cousiño,
Mme Geneviève Écureux,
Ysabel Cousiño,
Mme M. Écureux,

ont l'extrême douleur d'annoncer la disparition accidentelle à l'étranger de

**Antoine COUSIÑO,**

survenue à l'âge de quinze ans, le 29 juillet 1984.

L'enterrement a eu lieu le 8 août 1984, à Géfosse-Fontenay, Calvados.

6, rue Saint-Julien-le-Pauvre,
75006 Paris.
74, avenue de Villiers,
75017 Paris.
6, avenue Ingres,
75016 Paris.

---

– On nous prie d'annoncer le décès survenu à Zermatt le 13 août 1984 du

**Baron Jules FRANÇOIS**
docteur en médecine,
professeur émérite
à l'université de Gand
chevalier de la Légion d'honneur
membre de l'académie nationale
de médecine de France
titulaire de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Pierre-Hors-les-Murs, Saint-Pietersaalststraat, à Gand, le mardi 21 août 1984, à 11 h.

Réunion à la bibliothèque de la polyclinique d'ophtalmologie de la clinique universitaire (AZ) à Gand, à partir de 9 h 30.
Pleispark 45,
9710 Gent-Zwijnaarde (Belgique).

---

– Madame Henri Jonchère
née Servanton,
Le docteur vétérinaire
et madame Alain Jonchère,
François, Laurent, Marie Jonchère,
son épouse, ses enfants et petits-enfants
et toute la famille,

ont le chagrin de faire part du décès du

**Docteur Henri JONCHÈRE**
ancien élève de Santé navale
et de l'Institut Pasteur,
médecin-colonel
des troupes de Marine (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Santé publique,

survenu le 8 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Ballans (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

47 bis, rue de la Pépinière,
17000 La Rochelle.
23, place Patton, 50300 Avranches.

---

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Les membres et le personnel de la Fédération nationale du sport universitaire,

ont la tristesse d'informer du décès de

**M. Jean LETESSIER,**
Inspecteur principal
de la jeunesse et des sports,
ancien directeur de la FNSU.

Les obsèques ont eu lieu le 16 août 1984 dans l'intimité familiale.

(*Le Monde* du 16 août.)

---

– Mme veuve N. Temman,
Mme Roger Temman,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses amis,
Et ses proches,
Mme J. Fournier,

ont la douleur de faire part du décès de

**Me Roger TEMMAN,**
avocat,

survenu à Nice, le 13 août 1984.

99, bd Carnot,
06300 Nice.

---

– Mme Ita Treiner,
Claude et Irène Treiner,
Jacques Treiner et Françoise Gicquel,
Sandrine, Emmanuel, Olivier, Raphaël Treiner,
Dora Schönberg,
Tania Mechonnic,
Isaac et Sira Schwartzman,
Michel et Bina Steiner,
Rina et Daniel St-James,
Eddie et Édith Schönberg,
Henri et Régine Mechonnic,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Benjamin TREINER,**

survenu le 15 août 1984, à Paris.

L'inhumation aura lieu lundi 20 août 1984, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux.

17, rue Vitruve,
75020 Paris.

### Remerciements

– Mme Claude Henri Levy,

dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

**Me Claude Henri LEVY,**

les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

### Anniversaires

– **Samuel HAMOU**
nous a quittés il y a deux ans.
Sa femme,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

## Le professeur Robert Ricard

*M. Joël Saugnieux, directeur des Presses universitaires de Lyon, nous a adressé le texte suivant qu'il a écrit en hommage au professeur Robert Ricard, décédé le 4 août dernier :*

Robert Ricard fut, avec Marcel Bataillon, l'un des fondateurs et l'un des représentants les plus éminents de l'hispanisme français. Contrairement à beaucoup de chercheurs de moindre envergure, cet homme d'immense culture ne croyait pas aux spécialisations excessives ; il n'aimait pas que l'on dresse des frontières entre les disciplines et les époques. Agrégé de lettres classiques (1920), il s'est tourné très tôt vers des langues et des civilisations alors peu étudiées chez nous. Ses recherches ont porté aussi bien sur le Portugal et l'Espagne que sur le Mexique, car il estimait que le monde ibérique forme un tout, et qu'il serait artificiel de séparer la péninsule Ibérique de l'ensemble de l'Amérique latine.

Travaillant dans cette perspective d'unité, avec un sens remarquable de la synthèse, R. Ricard nous a laissé des analyses d'une finesse, d'une précision et d'une rigueur étonnantes. Fils d'imprimeur, il avait hérité de son père un grand souci d'ordre et de clarté, ce soin méticuleux qui lui faisait rechercher toujours l'expression la plus exacte. Il a écrit des livres et des articles dont pas un mot, pas une virgule, n'ait son sens et sa justification. C'est lui, jusqu'à la fin, qui aura assuré la tâche ingrate de la correction des épreuves du *Bulletin hispanique.* Il s'étonnait qu'on puisse écrire des livres sans se soucier de leur fabrication.

Robert Ricard fut successivement directeur de l'instruction publique au Maroc (1940-1943), professeur de littérature espagnole à l'université d'Alger, directeur de l'Institut de portugais de la Sorbonne (1946-1953) et directeur de l'Institut d'études hispaniques de Paris jusqu'à sa retraite en 1969. Mais il ne s'attachait pas aux honneurs et ne recherchait pas les fonctions officielles. D'une santé rapidement devenue fragile, c'était d'abord un homme de cabinet, un clerc au sens le plus noble du mot. Il nous laisse une œuvre considérable (plus de quinze ouvrages et des dizaines d'articles) : une œuvre de bénédictin.

Ce chrétien fervent séduisait par son immense savoir, par un jugement d'une sûreté étonnante, par une parfaite humilité et un sens vif de l'humour. Il était de ceux que Jules Lagneau appelait des « *doux intraitables* ». Peu d'hommes avaient autant que lui le sentiment de la relativité des choses humaines. Tout ceux qui l'ont approché ont été impressionnés par sa grande sérénité d'âme, ce « *stoïcisme chrétien* » qu'il avait si bien étudié.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## EN BREF

### GASTRONOMIE

**CARÊME.** — A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Antonin Carême, la délégation à l'Action artistique de la Ville de Paris présente une exposition sur l'art culinaire au dix-neuvième siècle où s'illustra l'un des plus célèbres cuisiniers français dont l'Académie culinaire de France a fait son emblème. On pourra admirer un buffet d'apparat de 3,50 mètres de haut reconstitué par Lenôtre, Potel et Chabot, Fauchon, etc. Une pièce de 4,20 mètres en pastillage réalisée par M. S.G. Sender, maître pâtissier, des documents et objets et des traités de cuisine des dix-huitième et dix-neuvième siècles, ainsi que des ouvrages de littérature gourmande et une collection de moules de pâtisserie en cuivre du dix-neuvième siècle.

★ **Orangerie de Bagatelle, ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 septembre.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

### FORMATION PROFESSIONNELLE

**DOCUMENTATION.** — Les titulaires du DEUG (au minimum) peuvent acquérir, en un an, une formation professionnelle dans les métiers de la documentation ou du livre (édition, librairie, bibliothèque). Le dossier de candidature est à retirer du 3 au 13 septembre à l'IUT « B » de Bordeaux, domaine universitaire, 33405 Talence Cedex. L'examen d'entrée aura lieu le 17 septembre.

### CHANT CHORAL

**RADIO-FRANCE.** — La maîtrise de Radio-France, école de chant choral, recrute, pour l'année 1984-1985, des enfants âgés de huit ans au minimum, manifestant des dons musicaux et des qualités vocales. Les jeunes chanteurs recevront un enseignement conforme au programme scolaire officiel — du cours moyen première année au baccalauréat — en « horaires aménagés » et une éducation musicale qui leur permettra de participer à de nombreuses manifestations artistiques (concerts, tournées, radio, télévision). La prochaine audition aura lieu le 3 septembre 1984 au collège de la rue Robert-Estienne 75008 Paris.

★ **Maîtrise de Radio-France, pièce 6337, 116, avenue du Président-Kennedy 75016 Paris. Tél. : (1) 230-24-83, 230-39-97, 359-37-27.**

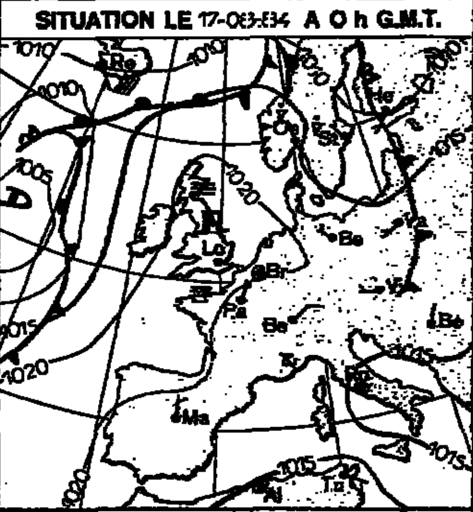
### STAGE

**CONNAISSANCE DES CHAUVES-SOURIS.** — Dans le cadre d'une campagne nationale de réhabilitation des chauves-souris, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (section Isère) organise un stage « Connaissance et protection des chauves-souris », du 1er au 6 septembre, dans le parc régional de Corse. Les objectifs sont l'identification, la biologie, l'écologie, les méthodes d'études et la protection des trente espèces de chauves-souris françaises. Le prix, 750 F comprend l'hébergement, la nourriture et l'encadrement.

★ **FRAPNA Isère, 4, rue Hector-Berlioz, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42-64-08. Nombre de places limité à vingt.**

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-08-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-08-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 août à 0 heure et le samedi 18 août à 24 heures.**

Les hautes pressions des îles Britanniques s'étendent vers la France. L'air humide et instable s'éloigne vers le nord de l'Italie

**Samedi :** Le temps sera encore brumeux au lever du jour. Quelques bancs de brouillard seront observés dans les vallées et le long des fleuves. Très rapidement, grâce au soleil qui brillera largement, il fera chaud. Quelques orages isolés pourront éclater l'après-midi et le soir au voisinage des Alpes et de la Côte d'Azur à la Corse.

Les températures en début de journée évoluent entre 12 et 14 degrés dans l'intérieur, 14 et 16 degrés sur le littoral, (18 à 20 degrés près de la Méditerranée). L'après-midi il fera 25 à 27 degrés, 28 à 30 degrés sur les régions méridionales.

**Pour dimanche :** poursuite de ce temps estival et sec sur l'ensemble de la France. La hausse des températures va se poursuivre. Le thermomètre indiquera souvent 28 à 30 degrés, près des Pyrénées il fera 30 à 35 degrés à l'ombre.

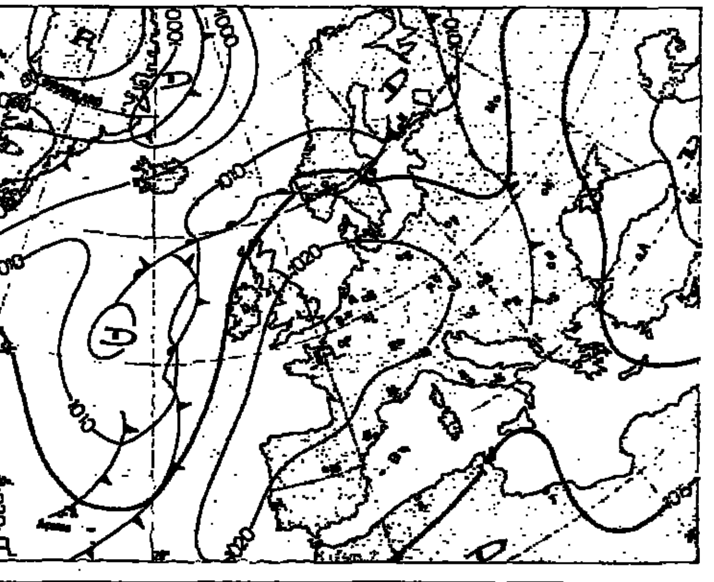
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 août à 8 heures, de 1020 millibars soit 765 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 août; le second le minimum de la nuit du 16 au 17 août) : Ajaccio, 26 et 16 degrés; Biarritz, 20 et 17; Bordeaux, 28 et 17; Bourges, 26 et 13; Brest, 22 et 12; Caen, 25 et 12; Cherbourg, 19 et 8; Clermont-Ferrand, 25 et 10; Dijon, 26 et 13; Grenoble-St-M.-H., 28 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 11; Lille, 26 et 14; Lyon, 27 et 12; Marseille-Marignane, 29 et 18; Nancy, 26 et 10; Nantes, 28 et 15; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19; Paris-Montsouris, 25 et 16; Paris-Orly, 26 et 16; Pau, 22 et 17; Perpignan, 29 et 21; Rennes, 26 et 13; Strasbourg, 25 et 12; Tours, 25 et 12; Toulouse, 27 et 17; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés; Amsterdam, 22 et 11; Athènes, 27 et 18; Berlin, 21 et 11; Bonn, 24 et 11; Bruxelles, 24 et 12; Le Caire, 36 (maxi) ; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 21 et 12; Dakar, 30 et 26; Djerba, 35 et 22; Genève, 26 et 11; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 27 et 15; Lisbonne, 25 et 15; Londres, 25 et 14; Luxembourg, 24 et 14; Madrid, 31 et 16; Moscou, 16 et 5; New-York, 34 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18; Rio de Janeiro, 20 et 16 ; Rome, 27 et 17; Stockholm, 18 et 9; Tozeur, 38 et 25; Tunis, 31 et 20.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

PRÉVISIONS POUR LE 18 AOUT A 0 HEURE (GMT)

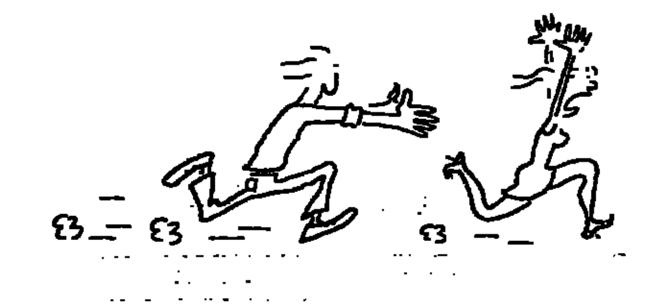


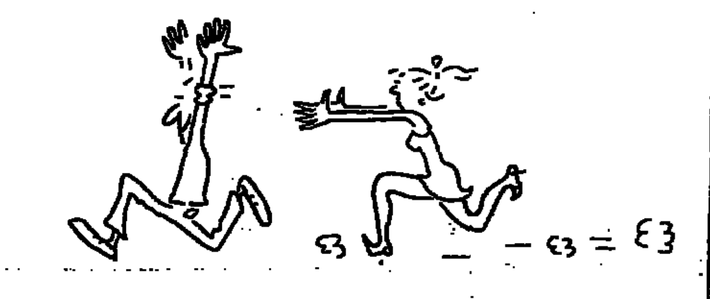
## ÉTÉ

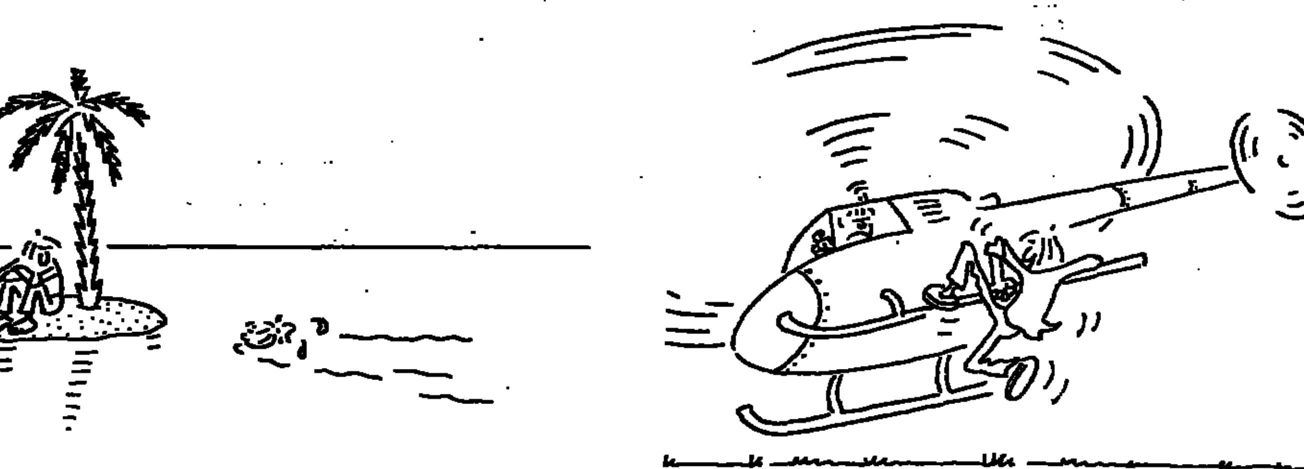
### *Histoire d'Amour* par Konk

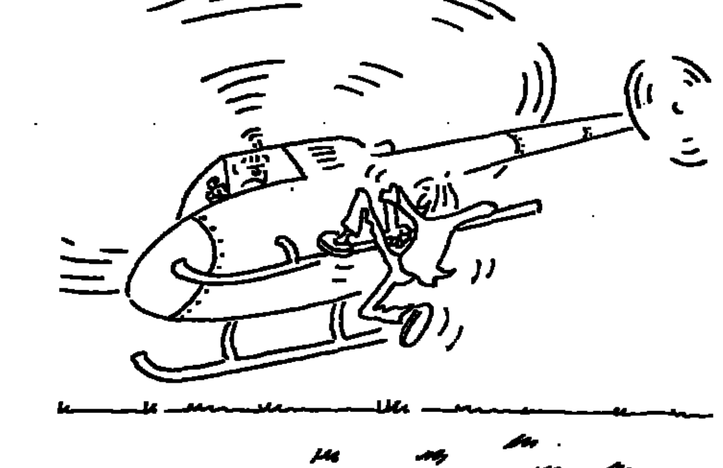
**Résumé.** — Tout semble indiquer qu'après quarante chapitres ou presque de séparation nos héros vont retrouver des chemins convergents. A voir. Prudence.

PENDANT TOUTE CETTE PÉRIODE NOUS AVONS FAILLI NOUS PERDRE CENT FOIS ! LEQUEL DE NOUS DEUX ALLAIT CHERCHER L'AUTRE ?



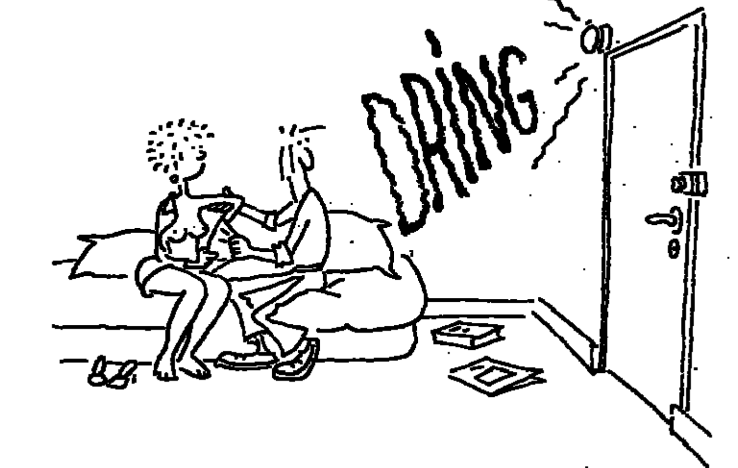


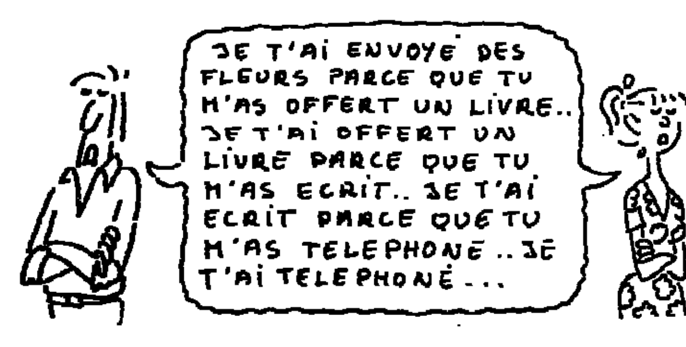




QUI EMPÊCHAIT L'AUTRE DE L'OUBLIER ?




JE PENSE QUE NOUS NOUS AIMIONS TRÈS FORT TOUS LES DEUX. L'AMOUR D'UN SEUL N'AURAIT PAS SUFFI.

*(A suivre.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des jeudi 16 et vendredi 17 août :

DES ARRÊTÉS :

- Relatif aux modalités de financement en 1984 des prêts aux jeunes ménages accordés par les caisses de mutualité sociale agricole.
- Relatif à l'homologation des moteurs Diesel pour ce qui concerne l'émission de gaz polluants, conformément aux dispositions du règlement n° 49 annexé à l'accord de Genève du 20 mars 1958.

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 19 AOUT**

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« La tour de Monthléry », 15 heures, entrée SNCF, gare Austerlitz, Saint-Michel, Mlle Zujovic.

« Salons du Ministère des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli, (Arcus).

« Hôtel du Marais », 15 h 15, 6, rue des Haudriettes (Mme Barbier.

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

« Bourg Saint-Germain », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (B. Czarny).

« Galerie doré de la Banque de France », 10 h 30, angle rue Radziwill et 1, rue des Petits-Champs (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (Les Flâneries).

« De Mouffetard au Panthéon », 15 heures, place Monge (Lutèce-Visites).

« De Vallés à Blanqui », 14 h 45, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le cœur de Paris », 10 h 30, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Salons du Palais-Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Rambuteau (Résurrection du Passé).

L'Assemblée nationale », 14 h 33, quai d'Orsay (Mme Romann).

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Dimanche 19 août**

ILE-DE-FRANCE

**Provins**, 14 heures : meubles rustiques, bibelots, tableaux, tapis, pianos; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles; **Granville**, 14 h 30 : meubles rustiques et de style; **Honfleur**, 14 h 30 : meubles et objets d'art.

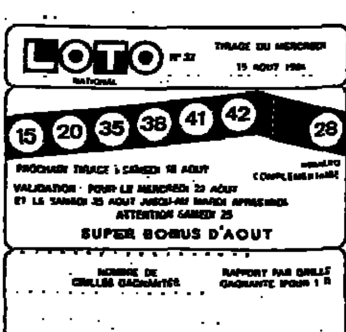
**Lundi 20 août**

**Honfleur**, 14 h 30 : meubles et objets d'art (suite de la vente de la veille).

### FOIRES ET SALONS

**Cany** (76) ; **Guérande** (44) ; **Montmorillon** (86) ; **Villefranche-de-Rouergue** (12).

Le Salon de Cany est l'un des plus anciens de France. On y verra comme chaque année de très nombreux meubles normands, notamment des armoires de mariage en chêne sculpté.



LOTO NATIONAL — TIRAGE DU MERCREDI 15 AOUT 1984

15 20 35 38 41 42 — numéro complémentaire 28

SUPER BONUS D'AOUT

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMÉROS | 7 | 1 269 315,00 F |
| 5 BONS NUMÉROS + complémentaire | 26 | 165 855,00 F |
| 5 BONS NUMÉROS | [illegible] | 10 850,00 F |
| 4 BONS NUMÉROS | [illegible] | 165,00 F |
| 3 BONS NUMÉROS | [illegible] | 12,00 F |

Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

### APRÈS LE RÉSULTAT DE JUILLET (+ 0,7 %)

## La hausse des prix risque de frôler 7 % pour l'année

Avec une hausse de 0,7 % en juillet l'indice des prix de détail est-il bon, comme l'a affirmé M. Bérégovoy ou inquiétant, comme le pense la presse dans son ensemble ?

Si le chiffre publié jeudi après-midi 16 août est confirmé dans une dizaine de jours (le calcul de l'INSEE n'est que provisoire), il montrera une chose importante : le rythme de l'inflation est revenu en France à 7,5 % l'an. Cela constitue un progrès indéniable par rapport à l'année dernière, époque où les prix augmentaient encore à un rythme annuel de 9 % (mai, juin, juillet 1983). En soi, le résultat de juillet doit être interprété avec la plus grande prudence pour au moins trois raisons : on n'en connaît pas le détail ; chaque année, juillet marque une poussée sur les prix (expliquée par la hausse des loyers et la mise en vigueur de nouveaux prix de l'industrie) ; les indices de mai et juin avaient été un peu trop bons, avec pour chacun de ces deux mois une hausse de 0,5 %, correspondant à un rythme annuel d'inflation de 6,2 % qui ne reflétaient pas la réalité. Juillet corrige donc mai et juin.

Tout cela étant dit, la question importante qui se pose est de savoir si le ralentissement des prix va se poursuivre au second semestre, ou si nous en sommes arrivés à un palier en dessous duquel il sera difficile, voire impossible, de descendre ?

Dans sa note de conjoncture de juillet, l'INSEE écrivait que la décélération des prix s'accentuerait au second semestre, avançant un chiffre de 2,7 % de hausse, correspondant – après + 3,7 % au premier semestre – à 6,5 % sur l'ensemble de l'année.

Un facteur nouveau extrêmement favorable est le fort ralentissement des hausses des salaires : 1,9 % au deuxième trimestre après 1,5 % au premier pour les taux de salaire ouvrier. En un an, l'augmentation est de 7,5 %. Incontestablement la hausse des coûts de production en est freinée, et l'est d'autant plus dans certains secteurs (industrie manufacturière) que les gains de productivité y sont plus forts du fait notamment des réductions d'effectifs et, dans une moindre mesure, d'une très légère progression de l'activité.

Cependant les motifs d'inquiétude ne manquent pas. La baisse du dollar attendue et souhaitée ne se produit pas. Les calculs de l'INSEE tablaient sur un dollar à 8,30 F au premier semestre et à 8,15 F au second. Le moins que l'on puisse dire c'est que nous n'en prenons pas le chemin. Le billet vert s'est inscrit à 8,70 F en moyenne en juillet et à 8,85 F en moyenne également durant la première quinzaine d'août. La fermeté – pour ne pas dire plus – du dollar se traduira par quelques dixièmes de hausse de prix supplémentaires.

A l'inflation importée s'ajouteront les effets d'une inflation longtemps dissimulée. Car s'il est vrai que le ralentissement des hausses de salaires constitue un progrès réel dans la lutte contre l'inflation (1), les blocages, les contrôles des prix des services et des marges du commerce, des prix d'une partie de l'industrie, les déficits des entreprises publiques épongés par le budget de l'Etat, tout cela minimise le rythme réel de l'inflation. On vient d'ailleurs de s'en apercevoir avec les hausses massives des prix de l'essence et plus encore du téléphone. De tels réajustements sont inévitables un jour ou l'autre, parce que le budget de l'Etat ne peut indéfiniment combler le déficit des entreprises publiques ou, en d'autres termes, parce que le contribuable ne peut indéfiniment payer – et payer de plus en plus – pour l'usager.

Telles sont – avec une évolution des prix alimentaires qui risque d'être moins favorable – les principales causes de hausses au cours des mois à venir. La prévision d'une augmentation des prix de 6,5 % de janvier à décembre faite par l'INSEE sera donc très probablement dépassée. Il est vraisemblable que les 7 % seront atteints ou presque. Psychologiquement il serait mauvais que ce chiffre soit dépassé.

La question qui va se poser maintenant à MM. Fabius et Bérégovoy sera celle de la liberté des prix. Le nouveau premier ministre s'était déclaré favorable à la liberté des prix industriels quand il était rue de Grenelle. Va-t-il mettre ses actes en accord avec ses idées ? M. Bérégovoy va-t-il assouplir les réglementations, libéraliser ou bien renforcer les contrôles comme il semble vouloir le faire avec les bouchers ? Faire du Delors ou ne plus en faire...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les hausses de salaire ne devraient pas excéder les progrès de productivité.

### A L'ÉTRANGER...

**En un an les prix de détail ont augmenté de 7,5 % en France (juillet 1984 comparé à juillet 1983). La hausse annuelle est de 2,2 % en RFA (en juillet les prix ont baissé de 0,2 % par rapport à juin). Aux Etats-Unis la hausse en un an est de 3,8 % (juin 1984 comparé à juin 1983). Elle est de 2,9 % à Tokyo (+ 0,3 % en juillet après une baisse de 1 % en juin).**

## ÉNERGIE

### L'ARABIE SAOUDITE CRÉE UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ POUR VENDRE SES PRODUITS RAFFINÉS

La compagnie pétrolière nationale saoudienne PETROMIN, est en train de constituer une nouvelle société de négoce qui sera chargée d'écouler, sur le marché au jour le jour, les produits pétroliers correspondant à sa part dans les nouvelles raffineries installées en Arabie Saoudite, en association avec les compagnies MOBIL et SHELL.

Cette nouvelle société de négoce aura des bureaux à Londres, Houston (Etats-Unis), Genève et Tokyo et sera indépendante de la NORBEC, autre société de négoce créée par l'Arabie Saoudite et chargée d'écouler le brut saoudien sur les marchés libres.

L'arrivée sur le marché libre des nouveaux produits raffinés en provenance du Moyen Orient inquiète les compagnies occidentales, qui redoutent que ces quantités supplémentaires ne déséquilibrent un marché déjà passablement engorgé. La première raffinerie saoudienne, construite à Yambu par PETROMIN associé à MOBIL, vient d'entrer en fonctionnement et devrait commencer à exporter d'ici à la fin de l'année. Une seconde raffinerie, construite avec SHELL, devrait être achevée à la fin de 1984.

Selon une étude récente de la Banque Indosuez, le surplus exportable de l'Arabie Saoudite devrait atteindre dès l'an prochain 20 à 23 millions de tonnes de produits, alors que la totalité des produits du Proche-Orient, livrés aux grands centres consommateurs, sont actuellement de l'ordre de 25 millions de tonnes. Une partie seulement de ces quantités serait écoulée sur le marché au jour le jour, la majeure partie devant être vendue directement par la PETROMIN sous forme de contrats à long terme.

## AFFAIRES

### POUR RENFORCER SES FONDS PROPRES

## La Société générale va lancer des certificats d'investissement

La Société générale va procéder, à l'automne prochain, à une émission de certificats d'investissement, la première du genre dans le monde bancaire, et, ultérieurement, de titres participatifs, deux opérations destinées à renforcer ses fonds propres, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs banques et sociétés industrielles, et un organisme coopératif avaient déjà procédé à l'émission de titres participatifs, mais les émetteurs avaient été beaucoup plus prudents à l'égard des certificats d'investissement, directement inspirés des certificats pétroliers émis dans le passé par la future compagnie ELF-Aquitaine et par la Compagnie française des pétroles.

La principale particularité du certificat d'investissement est son démembrement en deux titres distincts : un premier certificat de droit de vote allant à l'Etat, actionnaire unique, et un second certificat, sans droit de vote, destiné au public. Cette opération a l'avantage de procurer de l'argent frais à la société, moyennant une rémunération appropriée du titre proposé à l'épargnant, sans lui ôter le contrôle total du capital, puisque ces certificats d'investissement ne comportent pas de droit de vote.

Dans le cas présent, la Société générale, qui avait déjà monté la première émission de ce genre, en août 1983 pour le compte de l'agence Havas, va solliciter l'autorisation d'augmenter son capital social de 380 millions de francs en nominal (le tiers du montant actuel, 1,14 milliard de francs, maximum autorisé) par l'émission de certificats d'investissement. Ces derniers seront assortis d'un droit à dividende statutaire prioritaire net de 25 F par titre (soit 37,50 F avec l'avoir fiscal), le conseil d'administration pouvant décider d'ajouter un dividende complémentaire compris entre 5 % et 50 % du bénéfice distribuable de l'exercice.

Quant aux titres participatifs, la demande d'autorisation, valable cinq ans, porte sur un montant de 2 milliards de francs.

### NOMINATIONS

● **Mme Maryse Aulagnon** va être nommée prochainement directeur-adjoint à la CGE auprès du directeur général-adjoint chargé des problèmes internationaux du groupe. Agée de trente-cinq ans, Mme Aulagnon est ancienne élève de l'ENA et conseiller d'État. Elle était membre des cabinets de M. Fabius au ministère du budget puis à l'industrie et à la recherche.

● **M. Claude Coppin** a été nommé président-directeur général de SPIE-Trindel. Agé de cinquante-six ans, ancien élève de l'école polytechnique et ingénieur du génie maritime, M. Coppin, après une carrière dans la marine, était entré chez SPIE-Batignolles en 1971. Il en était depuis 1980 directeur général-adjoint.



## AGRICULTURE

### Santé et protectionnisme

Le protectionnisme avoué, triomphant, ça ne se fait pas, ça ne se fait plus, dans nos pays industrialisés où l'on est officiellement convaincu que la libre circulation des produits assure la santé des marchés... Chacun doit pouvoir exporter sans que nulle barrière douanière, nul contingentement ne vous fasse trébucher et ne vous laisse sur les bras non seulement le surplus que le marché intérieur n'a pas voulu absorber, mais toute la production intérieure qui a été dûment et sciemment fabriquée à l'intention de l'étranger. Ça, c'est la théorie.

Heureusement, il y a la normalisation intérieure des produits industriels et pour les produits alimentaires et animaux l'arsenal sanitaire et vétérinaire.

On l'a bien vu il y a trois ans quand la Grande-Bretagne avait changé brutalement ses techniques de lutte contre une sorte de peste aviaire, la « maladie de Newcastle », fermant ainsi ses frontières aux importations – notamment françaises – de dindes, au moment même où la France bloquait à ses frontières des vins italiens de provenance incertaine.

Deux petites nouvelles font craindre que France et Grande-Bretagne ne se lancent à nouveau dans ce protectionnisme soumois qui conduit les responsables du Marché commun à s'arracher les cheveux.

M. Bernard Matthews, le *« roi de la dinde »* britannique, vient de conclure un accord avec l'office néo-zélandais d'exportation de la viande (New Zealand meat producers board) pour la fourniture en 1985 d'environ 20 000 tonnes d'agneau désossé, soit 20 % des exportations néo-zélandaises vers le Marché commun. Et M. Matthews ne cache pas que tout cela est destiné à l'Europe.

En France, un communiqué du ministère de l'agriculture annonce que le service vétérinaire d'hygiène alimentaire – dans le cadre de ses contrôles habituels – a trouvé beaucoup trop de résidus de Lindane, un insecticide organo-chloré, dans des graisses de mouton importé... de Grande-Bretagne : les résultats oscillent entre 1,65 et 1,17 ppm (parties par million) au lieu de un au maximum... On va contrôler de plus belle!

Il y a trois ans, M. Matthews, de loin le plus gros producteur de dindes outre-Manche, n'avait pas été étranger aux mesures sanitaires britanniques. Il doit s'attendre à une particulière vigilance des vétérinaires européens, encouragée par les gouvernements et les éleveurs autochtones.

Ainsi voit-on poindre sporadiquement les germes d'un protectionnisme qui ne dit pas son nom, mais dont les Etats ressentent le besoin tant les temps sont durs et les producteurs prompts à s'enflammer.

La tentation est d'autant plus forte que la protection de la santé publique est un impératif qu'on ne saurait négliger.

JOSÉE DOYÈRE.

### LE BOTULISME DU AUX ASPERGES ESPAGNOLES

## Certains lots de conserves seront détruits

Les cas de botulisme observés à Compiègne et à Caen après ingestion d'asperges espagnoles en conserve (*le Monde* du 24 juillet) avaient conduit les pouvoirs publics, en application de la procédure d'urgence, à bloquer les conserves des marques suspectes et à mettre en garde les consommateurs.

Les enquêtes menées depuis ont conduit les autorités françaises (secrétariats d'Etat à la consommation, à la santé et au budget) à prendre les mesures suivantes :

– *« L'importation, l'exportation, la mise sur le marché des conserves originaires d'Espagne identifiées par le nº RSI 21 500.NA, fabriquées entre le 21 mars et le 25 mai 1984 inclus sont suspendues pour une durée d'un an ;*

– *« Les mêmes opérations sont suspendues pendant un an pour les asperges PIC NIC de marque ACOPASA, à l'exception suivante : les asperges PIC NIC portant l'identification NA 6182 pourront être importées et commercialisées à condition d'être reconnues propres à la consommation après examen en laboratoires ;*

– *« Les conserves non commercialisables seront détruites. »*

Le communiqué du secrétariat d'Etat à la consommation souligne que ces décisions *« ne concernent pas l'ensemble des conserves d'asperges originaires d'Espagne »*.

C'est la première fois que des arrêtés de ce genre sont pris en application de la loi du 21 juillet 1983 sur la sécurité des consommateurs.

## SOCIAL

### En juillet

### RALENTISSEMENT DE L'AUGMENTATION DU CHOMAGE

L'augmentation du chômage s'est ralentie au mois de juillet indiquent les statistiques publiées, le 17 août, par le ministère du travail. En fin de mois, on comptait 2 184 400 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en données brutes, soit 1,7 % de plus qu'en juin 1984. En données corrigées, le nombre des chômeurs s'élevait à 2 342 800, soit une progression de 0,8 % par rapport à juin, la plus faible qui ait pu être observée depuis la brusque augmentation de novembre dernier (+ 3,1 %) si l'on excepte le résultat de mai 1984 dû à une aberration statistique (*le Monde* du 24 juin).

Toutefois, depuis que le chômage a franchi la crête des deux millions, il y a neuf mois, l'ANPE a comptabilisé, en données corrigées, 308 200 chômeurs supplémentaires.

Le marché des offres d'emplois, note le communiqué du ministère du travail, est en *« légère amélioration »*. En données corrigées, on en comptait 36 500 à la fin du mois de juillet contre 28 300 à la fin du mois de juin.

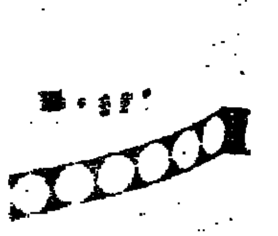
## TRANSPORTS

### LE PREMIER VOL DE L'AVION FRANCO-ITALIEN DE TRANSPORT RÉGIONAL

L'ATR-42, avion franco-italien de transport régional, a fait son premier vol, jeudi 16 août à Toulouse, trois semaines avant la date initialement prévue. Le vol a duré deux heures et quarante-deux minutes. L'appareil a atteint l'altitude de 6 000 mètres et dépassé les 500 kilomètres/heure. Pesant 15,75 tonnes au décollage, long de 26,3 mètres pour une envergure de 27,05 mètres, équipé de deux turbopropulseurs canadiens Pratt and Whitney, l'ATR-42 a été conçu à parts égales par l'Aérospatiale et par Aeritalia.

D'une capacité de 42 à 50 places, décollant sur des pistes de moins de 1 000 mètres, il est destiné à de courtes liaisons régionales, permettant de rabattre le trafic à plus longue distance sur les aéroports principaux. Le marché mondial de ce type d'avions est évalué à 4 000 appareils, et l'ATR-42 a déjà fait l'objet de commandes ou d'options de dix-sept compagnies, pour une soixantaine d'exemplaires. La certification de l'avion doit être acquise dans un an, et les premières livraisons se feraient au dernier trimestre de 1985.





# ÉTRANGER

## EN GRANDE-BRETAGNE

### Les dirigeants de ICL acceptent la nouvelle offre d'achat de STC

International Computer Limited (ICL), le constructeur britannique d'ordinateur, va passer sous le contrôle de Standard Telephones and Cables (STC). Le conseil d'administration d'ICL a accepté, jeudi 16 août, les nouvelles conditions de l'offre publique d'achat formulées mercredi soir par les dirigeants de STC.

C'est le 26 juillet que STC a lancé son OPA sur ICL. Elle proposait aux actionnaires de cette société l'échange de sept actions ICL pour deux actions STC ou le rachat à 77 pences de chaque action ICL. L'opération avait surpris les dirigeants d'ICL, qui avaient jugé les conditions de l'OPA *« inadéquates »*. La participation de 35 % détenue par le groupe international ITT dans son ancienne filiale, et la présence de trois de ses administrateurs au conseil de STC avaient suscité de sérieuses réserves outre-Manche.

Les travaillistes craignaient, en particulier, qu'ICL, seul constructeur britannique d'ordinateurs, ne tombe, à travers STC dans le giron de ITT. De leur côté, les dirigeants de STC ont fait valoir la synergie entre leur groupe et ICL. L'un étant spécialisé sur les télécommunications, l'autre sur l'informatique.

Après de longues négociations, STC a relevé les conditions de son OPA. Elle offre désormais une action nouvelle STC pour trois actions ICL, ou un rachat à 90 pences de chaque action ICL. Sur ces bases, le montant total de l'OPA représenterait 411 millions de livres (environ 4,8 milliards de francs). Le conseil d'administration d'ICL a recommandé cette fois aux actionnaires de la compagnie de répondre favorablement à l'OPA.

Aucune contre-OPA ne semblant possible, ICL va donc être absorbée par STC, dont elle deviendra une division. On prête l'intention aux dirigeants de STC de privilégier chez ICL le développement des mini-ordinateurs. Ils auraient également offert au directeur général d'ICL, M. Robert Willmot, un poste de directeur, un siège au nouveau conseil d'administration, ainsi que la direction d'ICL. M. Willmot n'a pas fait connaître sa réponse.

De son côté, ITT, qui *« soutient l'OPA »*, souhaite détenir dans le nouvel ensemble, qui représentera un chiffre d'affaires d'environ 22 milliards de francs, une participation d'au moins 29,9 %. C'est bien ce qui suscite des inquiétudes en Grande-Bretagne comme en Europe. Pour tenter de les apaiser, les dirigeants de STC ont affirmé que ITT n'auraient pas accès à la technologie d'ICL et inversement.

## AUX ÉTATS-UNIS

### Le Trésor veut inciter les étrangers à acquérir des titres américains

Le Trésor américain envisage de prendre certaines dispositions nouvelles tendant à faciliter l'acquisition, par des investisseurs étrangers, de titres émis aux Etats-Unis, mais il reste opposé à la vente, à ces mêmes étrangers, de bons ou d'obligations du Trésor américain au porteur (anonyme). C'est ce qu'a annoncé, jeudi 16 août, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, au cours d'une conférence de presse, confirmant à cette occasion que les autorités américaines envisageaient la prochaine application de la décision prise en juin dernier par le Congrès et visant à supprimer la taxe de 30 % qui frappait jusqu'à présent, sous forme d'une retenue à la source, les intérêts versés aux investisseurs étrangers sur les obligations américaines qu'ils détiennent.

Les deux principales innovations annoncées par M. Regan visent à rendre les émissions d'emprunts du gouvernement fédéral plus attrayantes auprès de la communauté d'investisseurs étrangers, mais aussi américains, tout en allégeant, par ces souscriptions, le poids des intérêts de la dette publique des Etats-Unis (le déficit fédéral devrait atteindre 175 milliards de dollars pour l'année fiscale s'achevant le 30 septembre prochain). Il s'agit de :

• réserver aux investisseurs étrangers une partie des adjudications de bons et obligations émises par le Trésor américain et par certains organismes gouvernementaux, tels que le Federal Home Loan Mortgage Corp. (chargé de financer les opérations d'accession à la propriété). Les bons et obligations souscrits à cette occasion revêtiront la forme de titres nominatifs spéciaux. Assortis d'un intérêt payable annuellement (celui-ci est généralement calculé par semestre), ils obligeront leurs acheteurs initiaux à dévoiler leur identité mais les acquéreurs suivants ne seront pas tenus de le faire :

• autoriser les maisons de courtage à convertir plus facilement en obligations à coupons O » (l'intérêt est compris dans le prix d'émission) les titres gouvernementaux acquis par ces sociétés. Ces émissions à « coupon O » sont notamment très prisées des investisseurs nippons en raison des dispositions fiscales japonaises qui frappent plus lourdement les intérêts reçus que les plus-values en capital.

Les détails de ces deux dispositions nouvelles devraient être connus début septembre, à l'occasion de la prochaine adjudication de bons du Trésor à quatre ans qui devrait pouvoir permettre de les tester. A ce sujet le secrétaire au Trésor a également indiqué que ce dernier allait émettre désormais de nouvelles obligations a vingt ans en se gardant le droit de les racheter éventuellement au bout de cinq ans au cas où les taux d'intérêt viendraient à baisser. A l'heure actuelle, les obligations émises sur cette durée de vingt ans ne comportent pas de clause de remboursement anticipé.

Contrairement à ce que laissaient entendre certains commentaires, le Trésor a pourtant refusé de procéder à l'émission d'obligations au porteur destinées aux investisseurs étrangers, ce qui aurait constitué une innovation importante, tous les titren émis aux Etats-Unis revêtant actuellement la forme nominative à des fins évidentes de contrôle de l'évasion fiscale. M. Regan a toutefois ajouté qu'il étudiait le cas des titres au porteur gagés sur des bons du Trésor américain (et non pas émis directement par le Trésor) destinés aux étrangers, un créneau sur lequel se sont récemment lancés certaines firmes de courtage, telles Salomon Brothers et Goldman Sachs la semaine dernière.

On retiendra de l'ensemble de ce dispositif que tout en favorisant l'investissement mobilier en titres américains de la part de porteurs étrangers, les autorités fédérales ne mettent pas en cause le côté nominatif des titres émis par le Trésor. Il faudra attendre les prochains mois pour évaluer l'impact de la suppression de la retenue à la source, une disposition très sérieusement envisagée par d'autres pays, dont l'Allemagne fédérale (elle est de 25 % dans ce pays) même si aucune mesure en ce sens n'a encore été clairement confirmée. Le Japon a également manifesté les mêmes intentions, une façon pour tous ces pays de riposter à l'attrait incontestable qu'exercent les marchés financiers américains sur les capitaux en circulation et qui sera renforcé par la suppression de cette surtaxe.

S. M.

## AUX PAYS-BAS

### Profits en hausse pour les géants industriels

De notre correspondant

Amsterdam. – Ces jours derniers, les grands du secteur privé néerlandais n'ont cessé de publier des résultats extrêmement favorables enregistrés pendant les six premiers mois de l'année en cours. Jeudi 16 août, Philips a annoncé des bénéfices de 544 millions de florins (1 florin vaut 2,72 F) contre 259 millions pendant la même période en 1983 (+ 110 %). Le groupe d'électronique pense pouvoir réaliser un chiffre d'affaires de 50 milliards de florins cette année (40 milliards en 1983).

Trois autres géants multinationaux néerlandais ont également déclaré cette semaine avoir amélioré leurs résultats semestriels. Ainsi, Shell a réalisé des bénéfices se chiffrant à 7,5 milliards de florins (en augmentation de 50 % par rapport à 1983), Unilever (industrie alimentaire entre autres) a réalisé des bénéfices évalués à 949 millions de florins (+ 12 %) et Akzo (chimie) à 383 millions (+ 50 %).

Les observateurs constatent que ces résultats coïncident avec une nette amélioration de ceux enregistrés par nombre d'autres industries néerlandaises, dont l'acier. Les hauts fourneaux, après six années consécutives de pertes, ont réalisé un bénéfice de 102 millions de florins pendant le semestre écoulé.

Les résultats des grandes entreprises de l'industrie métallurgique et du bâtiment, notamment celles qui effectuent des grands travaux d'infrastructure au Moyen-Orient, sont plus favorables qu'en 1983. Plusieurs chaînes de grands magasins et les plus importantes compagnies d'assurances ont réalisé des chiffres records. Quant au monde bancaire, il a enregistré un léger recul cette année, contrairement aux excellents résultats de l'année dernière.

Le journal d'Amsterdam *Het Parool* (centre gauche) estime que ces résultats sont dus tant à la politique économique du gouvernement de centre-droite, qui favorise le secteur privé, qu'à la modération des revendications salariales des syndicats. Le journal constate en même temps que les grandes entreprises n'auraient pu obtenir ces bons résultats sans limitation de leurs effectifs, ce qui a contribué à accroître le chômage dont les chiffres n'incitent nullement à l'optimisme. La diminution de la semaine de travail reste l'exigence primordiale des syndicats comme contrepartie de leur renoncement à d'importantes augmentations de salaires.

RENÉ TER STEEGE.



## MONNAIES

### DOLLAR CALME

**En baisse ces deux derniers jours, le dollar n'a guère varié vendredi matin 17 août sur les places financières internationales. Il valait 8,78 F à Paris (contre 8,7805 F la veille), 2,86 DM à Francfort (contre 2,8593 DM) et 2,38 FS à Zurich (contre 2,3830 FS). Partout, les affaires ont été calmes.**

**L'annonce, aux Etat-Unis, d'une forte augmentation de la masse monétaire (+ 5,2 milliards de dollars) n'a eu aucun effet. De l'avis des cambistes, un tel gonflement était attendu, et le phénomène du fait accompli a joué.**

**A Londres, le prix de l'or a légèrement fléchi, pour revenir aux alentours de 351 dollars l'once, contre 352,25 dollards. Pour la troisième fois en l'espace de dix jours, les taux de base bancaires britanniques ont été abaissés : 10 1/2 %, contre 11 %.**

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 8,7720 | 8,7740 | – 45 | – 15 | – 95 | – 40 | – 280 | – 40 |
| $ can. | 6,7301 | 6,7332 | – 81 | – 42 | – 145 | – 87 | – 328 | – 285 |
| Yen (100) | 3,6459 | 3,6482 | + 152 | + 169 | + 304 | + 332 | + 912 | + 981 |
| DM | 3,0687 | 3,0711 | + 148 | + 164 | + 294 | + 319 | + 820 | + 883 |
| Florin | 2,7242 | 2,7257 | + 117 | + 130 | + 230 | + 251 | + 643 | + 695 |
| F.B. (100) | 15,1896 | 15,1970 | – 38 | + 53 | – 7 | + 142 | – 38 | + 338 |
| F.S. | 3,4935 | 3,4967 | + 208 | + 230 | + 410 | + 443 | + 1185 | + 1265 |
| L (1 000) | 4,9629 | 4,9633 | – 115 | – 84 | – 243 | – 195 | – 930 | – 811 |
| £ | 11,6176 | 11,6264 | + 37 | + 94 | + 111 | + 210 | + 608 | + 839 |

### TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 11 9/16 | 11 11/16 | 11 5/8 | 11 3/4 | 11 3/4 | 11 7/8 | 12 1/16 | 12 3/16 |
| DM | 5 | 5 1/4 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 3/8 | 5 1/2 | 6 | 6 1/8 |
| Florin | 5 7/8 | 6 1/8 | 6 | 6 1/8 | 6 1/8 | 6 1/4 | 6 11/16 | 6 13/16 |
| F.B. (100) | 11 1/8 | 11 5/8 | 11 1/4 | 11 1/2 | 11 1/4 | 11 1/2 | 11 3/8 | 11 5/8 |
| F.S. | 1 7/8 | 1 7/8 | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 7/8 | 5 |
| L (1 000) | 13 1/4 | 14 1/4 | 13 1/8 | 13 5/8 | 13 5/8 | 14 1/8 | 15 | 15 1/2 |
| £ | 11 | 11 1/8 | 10 11/16 | 10 13/16 | 10 9/16 | 10 11/16 | 10 9/16 | 10 11/16 |
| F. franç. | 11 | 11 3/16 | 11 3/16 | 11 3/8 | 11 5/16 | 11 1/2 | 11 15/16 | 12 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# FAITS ET CHIFFRES

## Énergie

• **Nucléaire : révision en baisse des prévisions.** – L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a révisé en baisse ses prévisions sur la puissance nucléaire installée dans le monde en l'an 2000, du fait du ralentissement observé dans les programmes, notamment aux Etats-Unis. En 1983, la puissance nucléaire installée a atteint 191 milliards de watts, fournissant 12 % de la production mondiale d'électricité, elle devrait atteindre 255 à 275 milliards de watts en 1985 (15 % de la production électrique) et de 485 à 725 milliards de watts en 2000 (20 % de la production électrique). En 1982, l'AIEA prévoyait une puissance nucléaire installée de 750 à 950 milliards de watts en l'an 2000. – *(AFP.)*

• **Carburants : la hausse de la consommation se poursuit en France.** – Selon le comité professionnel du pétrole, la consommation des carburants a continué à augmenter en France, alors que celle des fuels baisse. Pour les sept premiers mois de l'année, la hausse des livraisons de super et d'essence est de 1,6 % par rapport à 1983. Les ventes de gazoil ont augmenté de 4,4 %. En revanche, la consommation de fuel domestique est en baisse de 0,9 % et celle des fuels lourds de 17 %.

• **L'URSS premier fournisseur de pétrole du Nicaragua selon le *Washington Post*.** – L'Union soviétique est devenue, au premier semestre 1984, le premier fournisseur de pétrole du Nicaragua, avec des livraisons de 1 million de barils, contre 480 000 seulement en provenance du Mexique, fournisseur traditionnel de Managua, a affirmé le *Washington Post* le 16 août. Le même jour, la compagnie d'Etat mexicaine Pemex a reconnu avoir réduit ses livraisons, mais elle a précisé, contrairement à ce qu'assurait le quotidien américain, que ceci correspondait à *« une décision souveraine du Nicaragua »*, et non à une réduction voulue par le Mexique.

## Étranger

• **Bolivie : dévaluation de 60 % du peso.** – La Bolivie a dévalué le 16 août le peso de 60 % et a institué un double marché de devises dans le but de contrecarrer la très forte augmentation du prix du dollar sur le marché noir : la monnaie américaine avait atteint 9 000 pesos, alors que le taux de change officiel n'était que de 2 000 pesos. En outre le gouvernement bolivien a décidé l'émission de bons d'épargne indexés sur l'or et le dollar, ainsi que la prochaine institution d'une bourse des valeurs. A partir de ce vendredi 17 août, il existe en Bolivie un marché de devises destiné aux transferts pour les secteurs productifs essentiels à l'économie et un autre sur lequel le dollar sera vendu au taux de 5 000 pesos boliviens. – *(AFP.)*

• **Etats-Unis : Augmentation de la la production industrielle américaine en juillet.** – La production industrielle a augmenté de 0,9 % en juillet, atteignant un niveau de 10,6 % supérieur à celui enregistré un an plus tôt. Cette progression, la vingtième mensuelle consécutive, qui intervient après une augmentation de 0,9 % (chiffre record) en juin, tend à indiquer que l'activité industrielle continue à se développer, quoique à un rythme inférieur à celui qui, en 1983, avait marqué le début de la reprise. L'amélioration en juillet a touché pratiquement tous les secteurs : dans les industries de transformation, la production a augmenté de 1 % (1,5 % pour les biens durables et 0,4 % pour les biens non durables). La production automobile a progressé de 2,5 %, le nombre de voitures ayant atteint 7,9 millions en rythme annuel contre 7,8 millions en juin. Celle des biens d'équipements s'est accrue de 1,2 % pour atteindre un niveau supérieur de 18,6 % à ce qu'elle était en juillet 1983. – *(AFP, AP.)*

• **Tunisie : 1 milliard de crédits français pour des projets industriels.** – La France a signé un protocole financier d'aide-projets avec la Tunisie ouvrant à ce pays 1 milliard de francs de crédits mixtes pour le financement de grands projets industriels, a annoncé, le 16 août, le ministère de l'économie et des finances. Ces crédits sont composés de prêts du Trésor à conditions très préférentielles et de crédits bancaires garantis par l'Etat, précise le communiqué. Les projets industriels intéressent les secteurs de la chimie, des télécommunications et des matériaux de construction. Ils concernent notamment le financement de la deuxième tranche d'une usine d'acide superphosphorique, une usine de ciment blanc, des équipements pour l'aéroport de Tabarka, des équipements de commutation téléphonique et un projet de récupération de gaz, ajoute-t-on au ministère de l'économie. Un protocole ouvrant 50 millions de francs de crédits mixtes a également été conclu pour financer l'équipement de petites et moyennes entreprises en Tunisie.

• **Venezuela : baisse de 4,3 % du PIB en 1983.** – Le produit intérieur brut (PIB) du Venezuela a diminué de 4,3 % en 1983, selon les statistiques définitives publiées le 16 août par la Banque centrale. Le secteur pétrolier, moteur de l'économie vénézuélienne, a enregistré l'an dernier une chute d'activité de 4,1 %. L'indice provisoire de l'évolution du PIB, publié en décembre dernier, faisait ressortir une baisse de 2 % à 3 % en 1983. – *(AFP.)*

## Social

• **La CGT redoute une réduction des dépenses de santé pour 1985.** – A l'examen de la circulaire ministérielle du 6 juillet 1984, qui prévoit que *« tous les budgets des établissements sanitaires, médicaux-sociaux et sociaux sont enfermés dans une enveloppe départementale dont l'augmentation est limitée à 5,7 % »*, la confédération et les fédérations CGT des affaires sociales, de la santé et des services publiques redoutent que ces dispositions *« concrétisent les orientations antérieures de tendance à l'austérité »*. La CGT s'inquiète, dans un communiqué, d'une réduction des dépenses de santé pour 1985, qui entraînerait *« des atteintes au pouvoir d'achat des familles, des retraités et des personnes âgées »* et s'élève contre les orientations contenues dans la circulaire qui, observe-t-elle, *« sont lourdes de menaces »*.

• **Poursuite de la grève du personnel des restaurants d'Orly-Sud.** – Le personnel des bars et restaurants d'Orly-Sud a reconduit, pour la journée du 17 août, son mouvement de grève observé depuis le 11 août. Les syndicats CGT et FO ont en outre appelé le personnel chargé de fournir la restauration dans les avions à se joindre au mouvement. Employés de la Société des wagons-lits, les grévistes réclament trois jours de repos à l'issue de six jours de travail, une prime pour surcroît de travail en été et la mensualisation pour le personnel payé au pourcentage.

## Transports

• **Boeing confirme l'achat de 10 appareils par l'Arabie Saoudite.** – L'Arabie Saoudite a acheté 10 Boeing 747-300, dont la valeur représente un milliard de dollars. Les appareils seraient payés en pétrole. Boeing indique que la société n'aura pas à commercialiser ce pétrole, mais qu'elle serait payée en dollars par l'intermédiaire d'une importante institution financière.

• **Norwegian Caribbean Line prend le contrôle de la Royal Viking Line.** – La compagnie norvégienne NCL a acheté la Royal Viking Line, autre compagnie maritime norvégienne, pour la somme de 240 millions de dollars. La NCL, appartenant à la compagnie norvégienne d'armement Kloster, avait racheté l'ancien paquebot *France*, rebaptisé *Norway*. La NCL est spécialisée dans les croisières de luxe en mer des Caraïbes. La compagnie, qui a fait un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs en 1983, pense atteindre la barre des 5 milliards cette année.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

17 août

### Atone

*Encore une séance pour rien, ou presque, à la Bourse de Paris. Avant 13 h 30, pratiquement tous les cours avaient été « soulignés » (officialisés par un trait à la craie), l'indicateur instantané inscrivant péniblement un gain de 0,04 %, soit une hausse de 3,2 % pour l'indicateur de liquidation, l'indice établi en base fin décembre 1983 s'établissant à 104,8.*

*Dans un marché rétréci au possible (67 millions de francs ont été traités jeudi sur les valeurs françaises cotées au RM et 30 millions de francs pour les titres étrangers), les écarts n'ont guère de signification. Un comble : c'est l'action à dividende prioritaire (ADP) de Casino précédée par Galeries Lafayette (+ 5,7 %) qui figurait en tête des plus fortes hausses de la séance à l'approche du son de cloche final. Avec une hausse de 3,3 %, suivie, dans un mouchoir de poche par CFDE, Peugeot, Comptoir des entrepreneurs, Sanofi, Docks de France, Mines de Salsigne (tiens, la revoilà...), BIS, L'Oréal et Compagnie bancaire, toutes en progression de 1,5 % à 3 %.*

*Dans l'autre sens, le mouvement de balancier s'est également arrêté en cours de route et, au hasard des groupes de cotation, on constatait la baisse modérée (2 % à 3 %) de Bail-Investissement, Signaux, Lebon, Europe 1, Entreprise Lefebvre, Sythelabo, Nord-Est et SGE-SB.*

*Bonne tenue des aurifères (Free State, President Brand) aux valeurs étrangères, tandis que sur la scène internationale le cours de l'or remontait à 351,25 dollars l'once au premier « fixing » de Londres (350,65 dollars jeudi à la même heure). Le napoléon gagnait 2 F, à 616 F, tandis que le lingot cédait 300 F, à 99 400 F.*

*A l'image de la monnaie américaine, pratiquement inchangée, à 8,7845 F en séance, le dollar-titre s'est traité aux alentours de 10,18/23 F contre 10,15/20 F la veille.*

## NEW-YORK

### Redressement

Wall Street s'est un peu remis, jeudi, du coup sévère que les difficultés d'un nouvel établissement lui avaient porté la veille. Durant la séance, une assez vigoureuse reprise s'est produite et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 209,14, soit à 10,16 points au-dessus de son niveau de la veille.

Le bilan de la journée a été très positif. Sur 1 966 valeurs traitées, 994 ont monté, 582 ont baissé et 390 n'ont pas varié.

Les dernières statistiques sur l'évolution de l'économie en juillet ont constitué un motif d'encouragement. Avec la baisse des mises en chantier de maisons (– 6,6 %) et des permis de construire (– 11,1 %), la menace de surchauffe s'éloigne. Seule note divergente : la légère hausse du taux de marche de l'industrie (82,5 %, contre 82 %). Mais elle est apparue raisonnable.

D'autre part, des rumeurs ont circulé sur l'imminence d'un abaissement du taux d'escompte. « *Ces bruits*, disait-on autour du « Big Board », *ne sont pas sérieux. En pleine campagne électorale, le Fed ne souhaite pas démontrer qu'il est maître du jeu.* » De fait, le pétard était mouillé. Après la clôture, l'on apprenait que la masse monétaire, après deux contractions successives, avait augmenté de 5,2 milliards de dollars, un phénomène de nature à favoriser une hausse des taux d'intérêt.

L'activité a porté sur 93,61 millions de titres, contre 91,88 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 15 août | Cours du 16 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 36 1/4 | 36 |
| A.T.T. | 18 1/8 | 18 1/2 |
| Boeing | 50 3/4 | 51 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 40 7/8 | 41 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 47 3/4 | 47 1/4 |
| Eastman Kodak | 74 5/8 | 74 3/4 |
| Exxon | 41 1/8 | 41 1/8 |
| Ford | 43 3/8 | 44 1/8 |
| General Electric | 56 3/4 | 57 3/4 |
| General Foods | 57 1/2 | 57 7/8 |
| General Motors | 74 | 74 5/8 |
| Goodyear | 27 1/2 | 28 1/8 |
| I.B.M. | 121 1/2 | 122 7/8 |
| I.T.T. | 27 | 27 1/4 |
| Mobil Oil | 28 3/4 | 27 1/4 |
| Pfizer | 35 1/2 | 35 1/4 |
| Schlumberger | 44 7/8 | 45 3/8 |
| Texaco | 35 5/8 | 35 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 37 5/8 | 38 1/4 |
| Union Carbide | 54 1/2 | 54 5/8 |
| U.S. Steel | 24 3/4 | 24 1/2 |
| Westinghouse | 25 1/8 | 25 5/8 |
| Xerox Corp. | 38 3/8 | 38 7/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**SOMMER-ALLIBERT.** – Au premier semestre 1984, le chiffre d'affaires consolidé du groupe (HT) a atteint 2,63 milliards de francs, contre 2,39 milliards durant les six premiers mois de l'exercice précédent.

**POCLAIN.** – Le chiffre d'affaires du premier semestre 1984 traduit une légère augmentation par rapport à la période correspondante du précédent exercice : 1,09 milliard de francs (contre 1,07).

**ORIGNY-DESVROISE.** – Le conseil d'administration de cette société a autorisé son président à conclure avec la société Holderbank un protocole prévoyant la cession à cette société de 18 % du capital des Ciments d'Origny, filiale d'Origny-Desvroise. Ce protocole, qui a été signé entre les partenaires, porte sur un montant de 75 à 80 millions de francs, ce prix étant fonction de la marge brute d'autofinancement des Ciments d'Origny. L'opération dégagera une plus-value de 33 à 38 millions, qui apparaîtra dans les résultats d'Origny-Desvroise à la clôture de l'exercice 1984-1985 (30 juin). Il est rappelé que le présent protocole est établi sous réserve de l'approbation de l'administration, de l'assemblée générale d'Origny-Desvroise et du conseil d'administration de Holderbank.

**ERBAMONT.** – Cette filiale (pharmacie, produits de soins pour la beauté) du groupe chimique italien Montedison enregistre, pour le premier semestre, un bénéfice net de 24 milliards de lires (+ 28 %). Le résultat net par action augmente de 14 % et passe à 558 lires, contre 492 lires au premier semestre 1983. Le dividende trimestriel est fixé à 85,3 lires par action. Il sera payable le 7 septembre prochain. Le chiffre d'affaires consolidé des six premiers mois atteint 540 milliards de lires (+ 28 %). Erbamont est leader mondial dans la recherche, la vente et la fabrication de produits pour la chimiothérapie. Il contrôle à 75 % les filiales Farmitalia Carlo Erba, principale firme pharmaceutique italienne, ainsi que divers laboratoires, dont Lark, Adria Laboratories, dont le siège est à Columbus, dans l'Ohio, et Kallestad (Austin, dans le Texas).

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 14 août | 16 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,1 | 107,8 |
| Valeurs étrangères | 93 | 91,1 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 14 août | 16 août |
|---|---|---|
| Indice général | 162,7 | 162,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 août .......... 12 1/2 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16 août | 17 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 241,25 | 240,70 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 17 AOUT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 25 80 | 2 639 |
| 5 % | 40 10 | 2 719 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 140 |
| Emp. 7 % 1973 | 9175 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 116 55 | 2 098 |
| 8,80 % 78/93 | 91 50 | 0 983 |
| 8,80 % 78/86 | 94 05 | 6 011 |
| 10,80 % 79/94 | 94 | 10 298 |
| 13,25 % 80/90 | 101 86 | 2 759 |
| 13,80 % 80/87 | 103 50 | 11 575 |
| 13,80 % 81/99 | 102 25 | 8 144 |
| 16,75 % 81/87 | 110 79 | 15 687 |
| 16,20 % 82/90 | 112 70 | 9 649 |
| 16 % juin 82 | 112 85 | 3 068 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 138 10 | 8 724 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 102 | 2 896 |
| Ch. France 3 % | 132 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 40 | 1 699 |
| CNB Paribas | 102 80 | 1 699 |
| CNB Suez | 102 80 | 1 699 |
| CNI janv. 82 | 102 30 | 1 699 |

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 46 | 45 50 |
| A.G.F. (St Cent.) | 395 | .... |
| A.G.P. Vie | 5500 | 5460 |
| Agr. Inc. Madag. | 72 | .... |
| Amrep | 112 40 | 128 d |
| André Roudière | 138 50 | 139 50 |
| Applic. Hydraul. | 308 | 310 |
| Arbel | 28 | 28 10 |
| Artois | 520 | 528 |
| At. Ch. Loire | 7 50 | 7 20 |
| Aussedat-Rey | 43 10 | 43 |
| Bain C. Monaco | 86 | 86 50 |
| Banania | 440 | 423 |
| Banque Hypoth. Eur. | 255 50 | 262 |
| Blanzy-Ouest | 330 | 329 |
| B.N.P. Intercontin. | 128 | 127 |
| Bénédictine | 1700 | 1700 |
| Bon-Marché | 141 40 | 142 |
| Bras. Glac. Int. | 810 | 812 |
| Caff | 459 | 447 |
| Cambodge | 245 | 249 |
| C.A.M.E. | 104 | 104 |
| Campenon Bern. | 163 | 159 |
| Caout. Padang | 350 | .... |
| Carbone-Lorraine | 75 | .... |
| Carnaud S.A. | 183 | 184 |
| Caves Roquefort | 839 | 920 |
| C.E.G.Frig. | 278 | 277 80 |
| C.E.M. | 36 80 | 35 90 |
| Centen. Blanzy | 898 | 899 |
| Centrest (Ny) | 97 | 102 50 |
| Cerabati | 35 | 36 40 |
| C.F.F. Ferrailles | 267 10 | 267 |
| C.F.S. | 648 | 620 o |
| C.G.I.B. | 118 | .... |
| C.G.V. | 120 | 120 |
| Chambon (M.) | 421 | 425 |
| Chambourcy (M.) | 811 | 920 d |
| Champex (Ny) | 102 | .... |
| Chim. Gde Paroisse | 83 | 83 |
| C.I. Maritime | 430 | 430 |
| Citram (B) | 131 | 131 |
| Clause | 525 | 530 |
| Cofradel (Ly) | 420 | .... |
| Cogifi | 243 | 243 |
| Comiphos | 166 | 165 |
| Comp. Lyon-Alem. | 210 | 214 |
| Concorde (La) | 285 | 300 |
| C.M.P. | 12 15 | 12 65 d |
| Conte S.A. (Li) | 44 30 | 44 20 |
| Crédit (C.F.B.) | 184 | 178 |
| Créd. Gén. Ind. | 500 | 520 |
| Cr. Universel (Cie) | 512 | 520 |
| Créditel | 125 | 124 90 |
| Darblay S.A. | 297 90 | 318 70 |
| Darty Act. d. p. | 790 | 790 |
| De Dietrich | 394 | 400 |
| Degremont | 115 50 | 116 |
| Delalande S.A. | 672 | 651 |
| Delmas-Vieljeux | 720 | 744 |
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 117 50 | 116 |
| Didot-Bottin | 600 | 610 |
| Dist. Indochine | 484 10 | 460 70 |
| Drag. Trav. Pub. | 173 | 170 |
| Duc-Lamothe | 150 | .... |
| Eaux Bass. Vichy | 1700 | 1720 |
| Eaux Vittel | 1100 | 1075 |
| Ecco | 2400 | 2425 |
| Economats Centre | 445 | 442 |
| Electro-Banque | 244 | 249 |
| Electro-Financ. | 480 | 490 |
| Elf-Antargaz | 185 | 182 |
| E.L.M. Leblanc | 758 | 760 |
| Ensif-Bretagne | 129 | 129 |
| Entrepôts Paris | 245 | 246 |
| Epargne (B) | 912 | 930 d |
| Epargne de France | 310 | .... |
| Escaut-Meuse | 409 | 395 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Eurocom | 586 | 585 |
| Europ. Accumul. | 29 | 30 |
| Eternit | 345 | .... |
| Félix Potin | 1195 | 1151 |
| Ferm. Vichy (Ly) | 106 | 105 |
| Finalens | 98 10 | 100 |
| FIPP | 130 50 | 130 80 |
| Fnac | 271 | 275 |
| Focep (Chât. eau) | 1000 | .... |
| Foncière (Cie) | 243 | 245 |
| Fonc. Agache-W. | 205 | 205 |
| Fonc. Lyonnaise | 1770 | .... |
| Foncina | 175 40 | 179 |
| Forges Strasbourg | 143 | 144 80 |
| Forinter | 1180 | 1180 |
| Fougerolle | 50 | 49 |
| France I.A.R.D. | 114 | 112 |
| France (La) | 744 | 774 |
| Frankel | 197 90 | 198 |
| Fromageries Bel | 758 | 771 |
| From. Paul Renard | 330 | 343 20 |
| GAN | 740 | 750 |
| Gaumont | 500 | 500 |
| Gaz et Eaux | 1280 | 1275 |
| [illegible] S.A. | 288 | 285 |
| Genvrain | 110 | .... |
| Gér. Arm. Hold. | 24 40 | 24 50 |
| Gerland (Ly) | 450 | 440 |
| Gévelot | 250 | 256 |
| Gr. Fin. Constr. | 215 | 214 20 |
| Gds Moul. Corbeil | 83 80 | 83 50 |
| Gds Moul. Paris | 300 50 | 300 50 |
| Groupe Victoire | 770 | 770 |
| G. Transp. Ind. | 182 | 174 80 |
| Hutchinson | 280 | 269 |
| Hydro-Energie | 200 | 214 20 d |
| Hydroc. St-Denis | 43 | .... |
| Immindo S.A. | 220 | 220 |
| Immivest | 167 | 167 50 |
| Immobail | 337 50 | 340 |
| Immobanque | 520 | 520 |
| Immob. Marseille | 2300 | 2248 |
| Immofice | 450 | 450 |
| Industrielle Cie | 952 | 952 |
| Invest. (Sté Cent.) | 904 | 764 * |
| Jaeger | 14 55 | 15 10 |
| Lafitte-Bail | 336 | 335 |
| Lambert Frères | 46 50 | 48 |
| Lampes | 126 | 128 |
| La Brosse-Dupont | 108 | .... |
| Lille-Bonnières | 280 | 279 |
| Locabail Immob. | 505 | 510 |
| Loca-Expansion | 224 | 220 |
| Locafinancière | 295 10 | 298 |
| Locatel | 322 | 318 |
| Lordex (Ny) | 107 50 | 107 50 |
| Louvre | 449 80 | 450 |
| Luchaire S.A. | 260 10 | 264 |
| Machines Bull | 34 30 | 34 30 |
| Magasins Uniprix | 54 60 | 56 |
| Magnant S.A. | 77 | .... |
| Maritimes Part. | 145 | 145 |
| Marocaine Cie | 42 70 | .... |
| Métal Déployé | 289 | .... |
| M. H. | 88 50 | 77 50 o |
| Mic | .... | .... |
| Mors | 270 | 270 |
| Nadella S.A. | 175 | 168 |
| Navel Worms | 127 50 | 127 50 |
| Navig. (Nat. de) | 57 40 | 57 20 |
| Nicolas | 329 20 | 352 80 d |
| Nobel Bozel | 6 40 | 6 15 |
| Nodet-Gougis | 73 | 74 |
| OPB Paribas | 141 | 143 |
| Optorg | 124 | 125 |
| Origny-Desvroise | 118 | 121 20 |
| Palais Nouveauté | 293 | 291 |
| Paris France | 87 | 87 |
| Paris-Orléans | 154 50 | 154 30 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 278 | 270 |
| Pathé-Cinéma | 235 | 235 |
| Pathé-Marconi | 115 | 115 20 |
| Piles Wonder | 109 50 | 113 80 |
| Piper-Heidsieck | 328 | 331 |
| P.L.M. | 95 | 97 80 |
| Porcher | 172 10 | 179 |
| Prouvost et Lain.R. | 78 90 | 78 |
| Providence S.A. | 427 | .... |
| Publicis | 1368 | 1361 |
| Raff. Souf. R. | 125 | 126 |
| Ressorts Indust. | 45 | 46 80 |
| Révillon | 417 | 419 80 |
| Ricqlès-Zan | 128 | 126 40 |
| Rochefortaise S.A. | 84 | 81 |
| Rochette-Cenpa | 21 90 | 21 90 |
| Rosario (Fin.) | 119 | 119 90 |
| Rougier et Fils | 49 50 | .... |
| Roussalot S.A. | 768 | 738 |
| Sacer | 35 | .... |
| Saciler | 3 65 | .... |
| SAFAA | 146 | 146 |
| Safic-Alcan | 250 | .... |
| SAFT | 233 | 233 |
| Saunier Duval | 15 | 15 |
| Saint-Raphaël | 79 | 80 |
| Salins du Midi | 260 | 258 10 |
| Santa-Fé | 151 | 151 |
| Satam | 45 10 | 45 10 |
| Savoisienne (M) | 83 | .... |
| SCAC | 136 60 | 136 50 |
| Sellier-Leblanc | 265 | 270 |
| Senelle Maubeuge | 181 | 187 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.E.P. (M) | 180 | 181 |
| Serv. Equip. Véh. | 31 | 30 20 |
| Sici | 34 | 35 |
| Sicotel | 287 70 | 287 70 |
| Sintra-Alcatel | 498 | 496 |
| Sinvim | 131 50 | 134 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 205 | 202 50 |
| SMAC Aciéroïd | 127 | 126 50 |
| Sofal financière | 432 | 433 |
| Soffo | 200 | 186 20 |
| Soficomi | 481 | .... |
| S.O.F.I.P. (M) | 90 50 | 90 50 |
| Sofragi | 800 | 805 |
| Sogepal | 215 | 216 |
| Soudure Autog. | 76 60 | 76 10 |
| Sovabail | 593 | 593 |
| Spechim | 120 | 120 |
| S.P.I. | 315 | 315 |
| Spie Batignolles | 153 90 | 157 |
| Stemi | 255 | 260 |
| Taittinger | 787 | 790 |
| Testut-Aequitas | 451 | 430 |
| Thann et Mulh. | 95 50 | .... |
| Tour Eiffel | 364 | 362 |
| Ufiner S.M.D. | 99 90 | 99 50 |
| Ugimo | 224 50 | 224 30 |
| Ugine Gueugnon | 14 | .... |
| Unibail | 585 | 605 |
| Unidel | 80 50 | 81 |
| U.A.P. | 641 | 646 |
| Union Brasseries | 64 50 | .... |
| Union Habit. | 270 | 273 10 |
| Un. Imm. France | 270 | 270 |
| Un. Ind. Crédit | 321 | 321 |
| Usinor | 2 10 | 2 11 |
| U.T.A. | 230 | 230 |
| Vicat | 243 | 245 |
| Virax | 60 | 59 10 |
| Vuitton | 539 | 539 |
| Waterman S.A. | 249 | 249 50 |
| Brass. du Maroc | 146 | .... |
| Brass. Ouest-Afr. | 27 | 27 50 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 320 | .... |
| Akzo | 287 | 296 |
| Alcan Alum. | 301 | 295 |
| Algemeine Bank | 976 | 999 |
| Am. Petrofina | 545 | .... |
| Arbed | 248 | .... |
| Asturienne Mines | 112 | 109 |
| Banco Central | 115 | 110 |
| Banco Santander | 82 | 82 50 |
| Bco Pop Espanol | 97 50 | 97 50 |
| Banque Ottomane | 700 | .... |
| B. Régl. Internat. | 26250 | 28000 |
| Barlow Rand | 71 | 79 |
| Blyvoor | 121 | 115 |
| Bowater | 32 80 | 32 |
| British Petroleum | 63 | 62 60 |
| Br. Lambert | 385 | 385 |
| Caland Holdings | 99 50 | 103 |
| Canadian-Pacific | 349 80 | 356 10 |
| Cominco | 330 | 330 |
| Commerzbank | 520 | 519 |
| Dart. and Kraft | 770 | 769 |
| De Beers (port.) | 60 | .... |
| Dow Chemical | 318 | 315 |
| Dresdner Bank | 526 | 526 |
| Femmes d'Auj. | 60 30 | 57 |
| Finoutremer | 236 | .... |
| Gén. Belgique | 307 20 | 309 50 |
| Gevaert | 560 | .... |
| Glaxo | 126 | 120 |
| Goodyear | 284 | 285 |
| Grace and Co | 420 | 440 |
| Gulf Oil Canada | 124 80 | 122 10 |
| Hartebeest | 78 | .... |
| Honeywell Inc. | 623 | 650 |
| Hoogovens | 175 | 170 |
| I. C. Industries | 512 | 515 |
| Int. Min. Chem | 376 | 381 |
| Johannesburg | 1020 | .... |
| Kubota | 12 50 | 13 |
| Latonia | 239 | 239 |
| Mannesmann | 507 | .... |
| Marks-Spencer | 18 30 | 18 |
| Midland Bank Plc | 45 50 | 46 |
| Mineral-Ressourc. | 82 | 82 20 |
| Nat. Nederlanden | 710 | .... |
| Noranda | 157 40 | 160 10 |
| Olivetti | 28 | 28 50 |
| Pakhoed Holding | .... | .... |
| Pfizer Inc. | 362 | 358 |
| Phoenix Assuranc. | 82 50 | 83 |
| Pirelli | 10 40 | 10 |
| Procter Gamble | 535 | 550 |
| Ricoh Cy Ltd | 39 90 | 39 90 |
| Rolinco | 196 | 190 50 |
| Robeco | 203 50 | 205 90 |
| Rodamco | 421 | 423 |
| Shell fr. (port.) | 90 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 220 | 216 |
| Sperry Rand | 410 | 414 |
| Steel Cy of Can. | 175 | 175 |
| Stilfontein | 131 60 | 131 60 |
| Sud. Allumettes | 255 | .... |
| Tenneco | 338 50 | 378 |
| Thorn EMI | 58 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 260 | 260 |
| Toray indust. inc | 17 | 17 |
| Vieille Montagne | 541 | 555 |
| Wagons-Lits | 350 | 370 |
| West Rand | 65 | .... |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 1700 | 1740 |
| C.D.M.E. | 518 | 518 |
| C. Equip. Elect. | 216 | 219 |
| Dafsa | 305 | 308 |
| Dauphin O.T.A. | 1520 | 1580 |
| Guy Degrenne | 750 | 740 |
| Merlin Immobilier | 1535 | 1540 |
| Métallurg. Minière | 150 | 151 |
| M.M.B | 263 | 264 |
| Om. Gest. Fin. | 260 | 260 |
| Petit Bateau | 404 | 403 |
| Petrofigaz | 555 | 559 |
| Poron | 426 | 427 |
| Salomon | 1360 | 1349 |
| S.C.G.P.M. | 273 | 273 |
| Far East Hotels | 1 | 0 92 |
| Softbus | .... | .... |
| Sovac | 519 | 520 |
| Zodiac | 1120 | 1120 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 198 | .... |
| Bone | 295 | 295 |
| Cellulose du Pin | 30 | 30 |
| C.G.M. | 4 | 5 70 d |
| Cochery | 39 60 | 38 50 o |
| C. Sabl. Seine | 115 | .... |
| Coparex | 505 | 505 |
| Dunlop | 9 20 | .... |
| F.B.M. (Li) | 70 | 3 50 o |
| La Mure | 58 10 | .... |
| Novotel S.I.E.H. | 1650 | .... |
| Profils Tubes Est | 1 52 | .... |
| Pronuptia | 110 | .... |
| Ripolin | .... | .... |
| Rorento N.V. | 635 | 634 |
| Sabl. Morillon Corv. | 128 | .... |
| S.K.F.(Applic. méc.) | 60 | 34 40 o |
| S.P.R. | 150 | .... |
| Total C.F.N. | 45 10 | .... |
| Ufinex | 262 | 269 |

### SICAV 16/8

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 223 87 | 213 72 |
| Actions-Investiss. | 266 15 | 254 08 |
| Actions sélectives | 339 38 | 323 04 |
| Aedificandi | 356 98 | 339 84 |
| A.G.F. 5000 | 241 36 | 230 42 |
| Agfimo | 380 13 | 362 89 |
| A.G.F. Interfonds | 352 78 | 336 78 |
| Altefi | 215 15 | 205 39 |
| A.L.T.O. | 181 23 | 173 01 |
| Amérique Gestion | 465 32 | 444 22 |
| A.M.I. | 219 17 | 209 23 |
| Assoc. St-Honoré | 11702 62 | 11644 40 |
| Associc | 23807 01 | 23807 01 |
| Bourse-Investiss. | 290 59 | 277 41 |
| Bred Associations | 2191 51 | 2184 96 |
| Capital Plus | 1313 66 | 1313 66 |
| Colombia (ex W.I.) | 658 79 | 628 92 ◆ |
| Conventions | 276 70 | 264 15 |
| Cortexa | 938 39 | 895 84 |
| Credinter | 374 44 | 357 46 |
| Croiss. Immobil. | 375 51 | 358 48 |
| Démeter | 12194 93 | 12189 99 |
| Drouot-France | 307 77 | 293 81 |
| Drouot-Investiss. | 709 75 | 677 57 |
| Drouot-Sécurité | 186 04 | 177 60 |
| Drouot-Sélection | 114 77 | 109 57 |
| Energie | 231 20 | 220 72 |
| Eparcic | 51032 86 | 50981 88 |
| Epacourt Sicav | 6328 78 | 6313 |
| Epargne Associations | 23074 32 | 23005 30 |
| Epargne-Capital | 5717 79 | 5681 18 |
| Epargne-Croiss. | 1348 43 | 1287 28 |
| Epargne-Industr. | 408 57 | 390 04 |
| Epargne-Inter | 644 12 | 614 91 |
| Epargne-Long-Terme | 1077 68 | 1028 81 |
| Epargne-Oblig. | 174 42 | 166 51 |
| Epargne-Unie | 852 49 | 813 83 |
| Epargne-Valeur | 341 78 | 326 26 |
| Eparoblig | 1189 67 | 1187 30 |
| Eurocic | 8351 90 | 7973 17 |
| Euro-Croissance | 399 43 | 381 32 |
| Europe Investiss. | 1056 38 | 1008 46 ◆ |
| Foncier Investiss. | 643 17 | 614 |
| Foncival | 147 24 | 140 56 |
| France-Garantie | 275 95 | 270 54 |
| France-Investiss. | 406 46 | 388 03 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 382 15 | 374 88 |
| Francic | 235 94 | 225 24 |
| Fructidor | 218 51 | 208 60 |
| Fructifrance | 432 73 | 413 11 |
| Fructivar | 52900 46 | 52743 80 |
| Fructi-Associations | 1054 43 | 1052 33 |
| Fructi-Première | 10333 34 | 10180 63 |
| Gestilion | 55838 56 | 55499 81 |
| Gestion Associations | 113 04 | 110 28 |
| Gestion Mobilière | 552 10 | 527 06 |
| Gest. Rendement | 466 36 | 445 21 |
| Gest. Sél. France | 379 90 | 362 67 |
| Haussmann Oblig. | 1233 27 | 1177 35 ◆ |
| Horizon | 704 48 | 683 98 |
| I.M.S.I. | 378 99 | 361 80 |
| Indo-Suez Valeurs | 611 96 | 584 21 |
| Ind. française | 12697 36 | 12448 39 |
| Interoblig. | 9623 43 | 9187 05 |
| Intersélect France | 291 46 | 278 23 |
| Intervaleurs Indust. | 395 87 | 377 92 |
| Invest. net | 11401 64 | 11378 88 |
| Invest. Obligataire | 13294 90 | 13268 36 |
| Invest. Placements | 771 17 | 736 20 |
| Invest. St-Honoré | 650 19 | 620 71 ◆ |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Japacic | 107 03 | 102 18 |
| Laffitte-crt-terme | 113185 62 | 113185 62 |
| Laffitte-Expansion | 629 48 | 600 94 |
| Laffitte-France | 198 49 | 189 47 |
| Laffitte-Japon | 222 14 | 212 07 |
| Laffitte-Oblig. | 138 25 | 131 98 |
| Laffitte-Placements | 105357 12 | 105251 87 |
| Laffitte-Rend. | 194 24 | 185 43 |
| Laffitte-Tokyo | 947 72 | 904 74 |
| Lion-Associations | 12150 81 | 12150 81 |
| Lionplus | 53222 68 | 52695 72 |
| Livret portefeuille | 488 54 | 454 89 |
| Mondiale Investissem. | 333 12 | 318 01 |
| Monecic | 53000 98 | 53000 98 |
| Multi-Obligations | 438 45 | 418 57 |
| Mutuelle Unie Sél. | 105 37 | 100 59 |
| Natio.-Assoc. | 24623 45 | 24574 30 |
| Natio.-Epargne | 12269 96 | 12148 47 |
| Natio.-Inter. | 907 96 | 886 79 |
| Natio.-Obligations | 438 86 | 418 96 |
| Natio.-Placements | 60224 51 | 60224 51 |
| Natio.-Valeurs | 488 63 | 466 47 |
| Oblifion | 1085 23 | 1036 02 |
| Oblisem | 156 17 | 149 09 |
| Pacifique St-Honoré | 393 76 | 375 90 |
| Paribas Epargne | 12171 22 | 12122 73 |
| Paribas Gestion | 534 27 | 510 04 |
| Patrimoine-Retraite | 1214 50 | 1190 69 |
| Phénix Placements | 235 10 | 233 93 |
| Pierre Investiss. | 427 39 | 408 01 |
| Placement crt-terme | 56867 97 | 56867 97 |
| Province Investiss. | 268 47 | 256 30 |
| Rendem. St-Honoré | 11390 12 | 11333 45 |
| Sécur. Mobilière | 394 43 | 376 53 |
| Sél. court terme | 11491 72 | 11406 17 |
| Sélec. Mobil. Div. | 314 44 | 306 77 |
| Sélection-Rendem. | 170 04 | 162 33 |
| Sélect. Val. Franç. | 193 28 | 184 52 |
| Sicav-Associations | 1129 85 | 1127 40 |
| S.F.I. fr. et étr. | 446 92 | 426 65 |
| Sicavimmo | 473 02 | 451 57 |
| Sicav 5000 | 216 63 | 206 81 |
| Silvafrance | 350 71 | 334 81 |
| Silvam | 312 86 | 298 67 |
| Silvarente | 191 | 182 34 |
| Silvinter | 332 72 | 317 63 |
| S.I.-Est | 959 09 | 915 60 |
| S.I.G. | 748 48 | 714 19 |
| S.N.I. | 987 66 | 942 87 |
| Sofinvest | 435 16 | 415 43 |
| Sogepargne | 345 10 | 329 45 |
| Sogevar | 820 60 | 783 39 |
| Soginter | 1082 24 | 1033 16 |
| Soleil Investiss. | 393 18 | 393 18 |
| Technocic | 1082 43 | 1033 35 |
| U.A.P. Investiss. | 340 92 | 325 46 |
| Uni-Associations | 110 69 | 110 69 |
| Unifrance | 259 11 | 247 36 |
| Unifoncier | 690 62 | 659 30 |
| Uni-Garantie | 1085 28 | 1043 36 |
| Unigestion | 641 37 | 612 29 |
| Uni-Japon | 1111 10 | 1060 72 |
| Uni-Régions | 1539 | 1469 21 |
| Unirente | 1715 58 | 1659 17 |
| Univar | 140 31 | 140 31 |
| Univers-Obligations | 1049 39 | 1014 88 |
| Valorem | 351 62 | 351 27 |
| Valorg | 1181 14 | 1179 96 |
| Valrex | 127817 28 | 127489 79 |

◆ : Prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1730 | 4,5 % 1973 | 1725 | 1728 | 1728 | + 0 05 |
| 3635 | C.N.E. 3 % | 3588 | 3586 | 3586 | – 0 08 |
| 1350 | Electricité T.P. | 1380 | 1380 | 1380 | .... |
| 1070 | Renault T.P. | 937 | 948 | 965 | + 2 98 |
| 1340 | Rhone-Poul. T.P. | 1328 | 1330 | 1330 | + 0 15 |
| 1175 | St-Gobain T.P. | 1184 | 1184 | 1184 | .... |
| 1243 | Thomson T.P. | 1135 | 1136 | 1136 | + 0 08 |
| 210 | Accor | 215 50 | 216 | 216 | + 0 23 |
| 655 | Agence Havas | 815 | 815 | 815 | .... |
| 500 | Air Liquide | 517 | 515 | 515 | – 0 38 |
| 540 | Als. Superm. | 535 | 535 | 535 | .... |
| 98 | A.L.S.P.I. | 96 30 | 96 | 96 | – 0 31 |
| 179 | Alsthom-Atl. | 189 90 | 188 50 | 188 50 | – 0 73 |
| 280 | Applic. gaz | 265 | 262 | 262 | – 1 13 |
| 415 | Arjom. Prioux | 433 | 437 | 437 | + 0 92 |
| 740 | Aux. Entrepr. | 755 | 754 | 754 | – 0 13 |
| 405 | Av. Dass.-Br. | 440 | 439 | 438 | – 0 45 |
| 230 | Bail-Equipem. | 228 50 | 228 | 228 | – 0 21 |
| 565 | Bail-Investiss. | 590 | 570 | 584 | – 1 01 |
| 490 | Cie Bancaire | 510 | 513 | 515 | + 0 98 |
| 145 | Bazar H.-V. | 153 50 | 154 | 154 50 | + 0 65 |
| 260 | Béghin-Say | 268 | 267 | 267 | – 0 37 |
| 385 | Bic | 415 50 | 414 | 414 | – 0 36 |
| 245 | B.I.S. | 244 | 248 | 248 10 | + 1 68 |
| 1280 | Biscuit (Génér.) | 1351 | 1360 | 1360 | + 0 66 |
| 1650 | Bongrain S.A. | 1615 | 1621 | 1620 | + 0 30 |
| 570 | Bouygues | 590 | 585 | 585 | – 0 84 |
| 2430 | B.S.N. | 2505 | 2505 | 2515 | + 0 39 |
| 1370 | Carrefour | 1445 | 1438 | 1440 | – 0 34 |
| 850 | Casino | 862 | 870 | 871 | + 1 04 |
| 595 | Cedis | 596 | 600 | 600 | + 0 67 |
| 325 | Cetelem | 330 | 330 | 330 | .... |
| 595 | C.F.A.O. | 596 | 590 | 591 | – 0 83 |
| 74 | C.F.D.E. | 74 50 | 77 | 76 90 | + 3 22 |
| 325 | C.G.I.P. | 334 | 334 | 333 | – 0 29 |
| 300 | Chargeurs S.A. | 329 | 325 | 325 10 | – 1 18 |
| 22 | Chiers-Châtill. | 22 50 | 22 40 | 22 40 | – 0 44 |
| 230 | Ciments franç. | 238 | 240 10 | 240 | + 0 84 |
| 1010 | C.I.T. Alcatel | 1097 | 1090 | 1086 | – 1 |
| 850 | Club Méditerr. | 894 | 900 | 902 | + 0 89 |
| 108 | Codetel | 117 50 | 117 50 | 117 50 | .... |
| 225 | Colimeg | 211 | 211 | 211 | .... |
| 220 | Coles | 200 | 203 | 203 | + 1 50 |
| 135 | Compt. Entrepr. | 137 | 141 50 | 139 60 | + 1 89 |
| 320 | Compt. Mod. | 360 | 358 | 358 | – 0 56 |
| 595 | Créd. Foncier | 600 | 605 | 605 | + 0 83 |
| 220 | Crédit F. Imm. | 217 30 | 218 50 | 219 50 | + 1 01 |
| 630 | Crédit Nat. | 650 | 650 | 650 | .... |
| 25 50 | Creusot-Loire | 25 50 | .... | .... | .... |
| 125 | Crouzet | 156 30 | 154 90 | 154 50 | – 1 15 |
| 1600 | Darras-Serap | 1700 | 1695 | 1695 | – 0 29 |
| 920 | Darty | 920 | 929 | 929 | + 0 97 |
| 580 | Docks France | 598 | 610 | 610 | + 2 |
| 86 | D.M.C. | 87 | 86 50 | 86 70 | – 0 34 |
| 660 | Dumez | 642 | 640 | 636 | – 0 93 |
| 490 | Eaux (Gén.) | 515 | 519 | 518 | + 0 58 |
| 210 | Elf-Aquitaine | 206 | 205 80 | 205 90 | – 0 04 |
| 186 | – (certific.) | 195 | 186 50 | 195 50 | + 0 26 |
| 1000 | Epeda | 940 | 950 | 950 | + 1 06 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2490 | Essilor | 2550 | 2550 | 2550 | .... |
| 690 | Esso S.A.F. | 594 | 591 | 592 | – 0 33 |
| 800 | Euralrance | 800 | 800 | 801 | + 0 12 |
| 685 | Euromarché | 665 | 660 | 660 | – 0 75 |
| 615 | Europe n° 1 | 649 | 624 | 629 | – 3 08 |
| 820 | Facom | 812 | 817 | 817 | + 0 61 |
| 675 | Fichet-Bauche | 681 | 681 | 681 | – 1 44 |
| 175 | Finextel | 181 90 | 181 90 | 181 90 | .... |
| 275 | Fives-Lille | 230 10 | 232 | 232 | + 0 82 |
| 38 | Fonderie (Gén.) | 37 30 | 37 | 37 | – 0 80 |
| 75 | Fraissinet | 73 | 73 | 73 | .... |
| 325 | Francarep | 290 | 290 | 290 | .... |
| 185 | Gal. Lafayette | 202 | 208 | 213 50 | + 5 69 |
| 770 | Gén. Géophys. | 760 | 760 | 760 | .... |
| 210 | GTM-Entrepose | 208 50 | 210 | 210 | + 0 71 |
| 290 | Guyenne-Gasc. | 305 80 | 305 10 | 306 10 | – 0 22 |
| 1600 | Hachette | 1550 | 1570 | 1570 | + 1 29 |
| 336 | Hénin (La) | 323 40 | 325 | 325 | + 0 49 |
| 73 | Imétal | 79 | 79 50 | 79 50 | + 0 63 |
| 330 | Imm. Plaine-M. | 344 90 | 345 | 345 | + 0 02 |
| 1230 | Inst. Mérieux | 1225 | 1222 | 1222 | – 0 24 |
| 380 | Interbail | 398 | 398 | 398 | .... |
| 1450 | Intertechnique | 1610 | 1610 | 1610 | .... |
| 150 | J. Lefebvre | 154 50 | 148 | 150 | – 2 91 |
| 640 | Lab. Bellon | 642 | .... | .... | .... |
| 310 | Lafarge-Coppée | 323 | 320 50 | 320 50 | – 0 77 |
| 780 | Lebon | 764 | 740 | 740 | – 3 14 |
| 1790 | Legrand | 1875 | 1865 | 1867 | – 0 42 |
| 1030 | Lesieur | 1069 | 1065 | 1065 | – 0 37 |
| 270 | Locafrance | 278 50 | 268 | 272 | – 2 33 |
| 655 | Locindus | 680 | 670 | 682 | + 0 30 |
| 695 | Lyonn. Eaux | 692 | 694 | 694 | + 0 28 |
| 192 | Mais. Phénix | 197 | 199 | 199 | + 1 01 |
| 1090 | Majorette (Ly) | 1099 | 1098 | 1098 | – 0 09 |
| 86 | Manurhin | 94 | 92 50 | 92 50 | – 1 59 |
| 90 | Mar. Wendel | 95 | 94 50 | 94 50 | – 0 52 |
| 1750 | Martell | 1840 | 1841 | 1850 | + 0 54 |
| 1080 | Merlin-Gerin | 1148 | 1150 | 1150 | + 0 17 |
| 1350 | Matra | 1444 | 1450 | 1450 | + 0 41 |
| 785 | Michelin | 770 | 770 | 781 | + 1 42 |
| 1520 | Midi (Cie) | 1627 | 1650 | 1645 | + 1 10 |
| 172 | Midland Bk S.A. | 175 50 | 172 | 172 | – 1 99 |
| 47 | M.M. Penarroya | 52 60 | 52 30 | 52 20 | – 0 76 |
| 1600 | Moët-Hennessy | 1665 | 1680 | 1680 | + 0 90 |
| 335 | Mot. Leroy-S. | 320 | 319 | 319 | – 0 31 |
| 96 | Moulinex | 100 70 | 99 50 | 100 10 | – 0 59 |
| 405 | Mumm | 478 | 476 | 476 | – 0 41 |
| 245 | Navig. Mixtes | 240 | 240 | 238 | – 0 83 |
| 44 | Nord-Est | 45 80 | 44 60 | 44 70 | – 2 40 |
| 325 | Nordon (Ny) | 330 | 330 | 330 | .... |
| 93 | Nouvelles Gal. | 97 90 | 98 | 98 | + 0 10 |
| 605 | Occident. (Gén.) | 620 | 615 | 616 | – 0 64 |
| 250 | Olida-Caby | 234 | 232 | 232 | – 0 85 |
| 750 | Omn. F. Paris | 747 | 747 | 747 | .... |
| 159 | Opfi-Paribas | 162 80 | 160 | 160 | – 1 71 |
| 2210 | Oréal (L') | 2212 | 2234 | 2234 | + 0 99 |
| 86 | Papet. Gascogne | 92 | 92 90 | 92 90 | + 0 97 |
| 620 | Paris-Réescomp | 629 | 632 | 629 | .... |
| 235 | Pechelbronn | 247 | 248 50 | 249 | + 0 80 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 525 | Penhoet | 551 | 550 | 550 | – 0 18 |
| 750 | Pernod-Ricard | 795 | 785 | 790 | – 0 62 |
| 235 | Pétroles (Fse) | 225 | 224 10 | 225 | .... |
| 54 | – (certific.) | 55 | 54 90 | 54 90 | – 0 18 |
| 95 | Pétroles B.P. | 81 | 81 70 | 81 70 | + 0 86 |
| 193 | Peugeot S.A. | 193 10 | 199 | 197 50 | + 2 27 |
| 44 | Poclain | 43 50 | 44 | 44 | + 1 14 |
| 300 | Poliet | 330 | 330 | 330 | .... |
| 135 | Pompey | 127 50 | 125 50 | 125 50 | – 1 56 |
| 295 | P.M. Labinal | 300 | 300 | 300 | .... |
| 1610 | Presses Cité | 1615 | 1601 | 1601 | – 0 86 |
| 975 | Prétabail Sic. | 960 | 960 | 960 | .... |
| 200 | Primagaz | 213 90 | 210 50 | 210 50 | – 1 58 |
| 133 | Printemps | 139 60 | 139 90 | 139 90 | + 0 21 |
| 1500 | Promodès | 1613 | 1630 | 1634 | + 1 30 |
| 280 | Radiotechn. | 246 | 245 | 245 | – 0 40 |
| 78 | Raffin. (Fse) | 80 | 80 50 | 80 50 | + 0 62 |
| 1020 | Redoute (La) | 1015 | 1015 | 1015 | .... |
| 1230 | Roussel-Uclaf | 1268 | 1275 | 1270 | + 0 15 |
| 1390 | Rue Impériale | 1395 | 1395 | 1395 | .... |
| 158 | Sade | 159 | 159 | 159 | .... |
| 1300 | Sagem | 1280 | 1284 | 1284 | – 0 31 |
| 295 | St-Louis B. | 295 | 290 10 | 290 10 | – 1 66 |
| 450 | Sanofi | 472 | 473 | 477 | + 1 05 |
| 315 | S.A.T. | 321 | 319 90 | 319 50 | – 0 46 |
| 590 | Saupiquet Cie | 649 | 644 | 644 | – 0 77 |
| 88 50 | Schneider | 88 50 | .... | .... | .... |
| 53 | S.C.O.A. | 52 60 | 52 60 | 52 60 | – 0 19 |
| 129 | S.C.R.E.G. | 137 | 138 | 138 | + 0 72 |
| 320 | Seb | 340 | 340 | 340 | .... |
| 240 | Sefimeg | 241 | 241 | 241 | .... |
| 690 | S.F.I.M. | 815 | 816 | 815 | .... |
| 60 | S.G.E.-S.B. | 63 50 | 62 50 | 62 20 | – 2 04 |
| 715 | Sign. Ent. El. | 740 | 720 | 721 | – 2 56 |
| 460 | Silic | 470 | 470 | 470 | .... |
| 300 | Simco | 287 | 288 90 | 289 | + 0 69 |
| 151 | Simnor | 144 30 | 144 50 | 144 50 | + 0 13 |
| 1180 | Skis Rossignol | 1350 | 1350 | 1350 | .... |
| 515 | Séminco | 515 | 516 | 516 | + 0 19 |
| 3050 | Sodexho | 3000 | 3000 | 3000 | .... |
| 460 | Sogerap | 447 | 450 10 | 450 10 | + 0 69 |
| 470 | Sommer-Allib. | 440 | 440 | 440 | .... |
| 480 | Source Perrier | 481 10 | 482 | 482 | + 0 18 |
| 225 | Synthelabo | 236 50 | 230 | 230 | – 2 74 |
| 450 | Talcs Luzenac | 452 | 459 | 459 | + 1 54 |
| 1550 | Tél. Elect. | 1619 | 1615 | 1615 | – 0 24 |
| 275 | Thomson-C.S.F. | 311 | 313 80 | 312 90 | + 0 61 |
| 1900 | T.R.T. | 1987 | 1987 | 1987 | .... |
| 275 | U.F.B. | 270 | 267 | 267 | – 1 11 |
| 600 | U.I.S. | 603 | 603 | 603 | .... |
| 246 | U.C.B. | 246 | 246 | 246 | .... |
| 205 | Valéo | 221 10 | 220 | 220 | – 0 49 |
| 58 | Vallourec | 59 | 58 05 | 58 50 | – 0 84 |
| 2000 | V. Clicquot-P. | 2135 | 2095 | 2095 | – 1 87 |
| 880 | Vinprix | 815 | 815 | 815 | .... |
| 865 | Elf-Gabon | 926 | 926 | 926 | .... |
| 173 | Amax Inc. | 201 10 | 202 70 | 202 40 | + 0 64 |
| 255 | Amer. Express | 318 | 316 | 319 | + 0 31 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 179 | Amer. Teleph. | 186 60 | 192 | 192 | + 2 89 |
| 138 | Anglo Amer. C. | 148 | 151 70 | 153 50 | + 3 71 |
| 915 | Amgold | 1045 | 1060 | 1060 | + 1 43 |
| 510 | BASF (Akt) | 562 | 564 | 563 | + 0 17 |
| 515 | Bayer | 583 | 585 | 586 | + 0 51 |
| 415 | Buffelsfont. | 505 | 520 | 515 | + 1 98 |
| 30 | Charter | 33 70 | 33 95 | 33 80 | + 0 29 |
| 370 | Chase Manh. | 420 | 426 10 | 428 | + 1 90 |
| 250 | Cie Pétr. Imp. | 294 | 297 80 | 297 80 | + 1 29 |
| 55 | De Beers | 60 75 | 61 25 | 61 30 | + 0 90 |
| 1050 | Deutsche Bank | 1200 | 1208 | 1208 | + 0 66 |
| 88 | Dome Mines | 107 50 | 105 50 | 108 | + 0 46 |
| 295 | Driefontein Cod | 324 | 328 50 | 327 50 | + 1 08 |
| 430 | Du Pont-Nem. | 487 | 494 | 494 | + 1 43 |
| 700 | Eastman Kodak | 758 | 756 | 756 | – 0 26 |
| 105 | East Rand | 128 50 | 125 80 | 126 50 | .... |
| 285 | Electrolux | 300 | 312 | 312 | + 4 |
| 360 | Ericsson | 444 | 448 | 448 | + 0 90 |
| 400 | Exxon Corp. | 416 50 | 425 | 425 | + 2 04 |
| 370 | Ford Motors | 446 | 455 | 457 | + 2 46 |
| 275 | Free State | 336 | 345 | 345 | + 2 67 |
| 155 | Gencor | 160 | 162 90 | 162 90 | + 1 81 |
| 285 | Gén. Belgique | 307 20 | 310 | 309 50 | + 0 74 |
| 488 | Gén. Electr. | 581 | 590 | 590 | + 1 54 |
| 855 | Gen. Motors | 758 | 769 | 769 | + 1 45 |
| 80 | Goldfields | 71 50 | 70 50 | 70 50 | – 1 39 |
| 40 | GdMetropolitain | 42 | 42 20 | 42 40 | + 0 95 |
| 185 | Harmony | 183 | 184 | 184 | + 0 54 |
| 30 | Hitachi | 35 80 | 36 50 | 36 50 | + 1 95 |
| 535 | Hoechst Akt. | 808 | 805 | 805 | – 0 49 |
| 69 | Imp. Chemical | 80 40 | 83 | 83 | + 3 23 |
| 88 | Inco. Limited | 110 50 | 111 | 111 | + 0 45 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1030 | IBM | 1243 | 1258 | 1260 | + 1 36 |
| 73 | Ito-Yokado | 88 90 | 86 60 | 86 80 | – 2 36 |
| 230 | ITT | 278 | 280 | 278 | + 0 72 |
| 66 | Matsushita | 72 10 | 72 40 | 72 20 | + 0 13 |
| 775 | Merck | 886 | 898 | 895 | + 1 01 |
| 730 | Minnesota M. | 837 | 850 | 850 | + 1 55 |
| 250 | Mobil Corp. | 270 80 | 279 10 | 279 10 | + 3 06 |
| 20570 | Nestlé | 23780 | 23780 | 23780 | .... |
| 670 | Norsk Hydro | 737 | 733 | 733 | – 0 54 |
| 1100 | Petrofina | 1190 | 1198 | 1200 | + 0 84 |
| 670 | Philip Morris | 765 | 768 | 768 | + 0 39 |
| 130 | Philips | 156 | 157 30 | 157 30 | + 0 83 |
| 315 | Pres. Brand | 383 50 | 400 | 399 | + 4 04 |
| 376 | Président Steyn | 465 | 470 50 | 475 | + 2 15 |
| .... | Quilmès | .... | .... | .... | .... |
| 1010 | Randfontein | 1184 | 1220 | 1227 | – 3 63 |
| 430 | Royal Dutch | 492 | 492 | 493 | + 0 20 |
| 67 | Rio Tinto Zinc | 77 40 | 77 40 | 77 50 | + 0 12 |
| 255 | St Helena Co | 274 | 274 10 | 276 | + 0 72 |
| 425 | Schlumberger | 457 | 461 20 | 460 | + 0 65 |
| 74 | Shell transp. | 81 | 81 50 | 81 50 | + 0 61 |
| 1250 | Siemens A.G. | 1400 | 1410 | 1410 | + 0 71 |
| 129 | Sony | 143 50 | 145 60 | 145 60 | + 1 46 |
| 177 | T.D.K. | 235 20 | 237 | 236 90 | + 0 72 |
| 15 | Toshiba Corp. | 17 50 | 17 50 | 17 45 | – 0 28 |
| 745 | Unilever | 852 | 858 | 865 | + 1 52 |
| 325 | Unit. Techn. | 399 | 398 | 398 | – 0 25 |
| 925 | Vaal Reefs | 1089 | 1116 | 1117 | + 2 57 |
| 395 | West Deep | 481 | 493 | 493 | + 2 49 |
| 375 | West Hold. | 422 | 425 10 | 427 | + 1 18 |
| 330 | Xerox Corp. | 388 40 | 398 | 398 | + 2 47 |
| 1 88 | Zambia Corp. | 2 14 | 2 10 | 2 11 | – 1 40 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 780 | 8 784 | 8 540 | 8 980 |
| ECU | 6 873 | 6 874 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 900 | 307 040 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 195 | 15 198 | 14 600 | 15 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 380 | 272 550 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 190 | 84 100 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 450 | 106 430 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 627 | 11 604 | 11 100 | 12 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 669 | 7 682 | 6 900 | 8 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 974 | 4 965 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 366 780 | 368 450 | 354 | 375 |
| Suède (100 krs) | 105 690 | 105 530 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 730 | 43 720 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 374 | 5 374 | 5 350 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 860 | 5 860 | 5 500 | 6 700 |
| Canada ($ can 1) | 6 731 | 6 740 | 6 470 | 6 810 |
| Japon (100 yens) | 3 637 | 3 648 | 3 510 | 3 670 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 17/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 99000 | 99200 |
| Or fin (en lingot) | 99100 | 99400 |
| Pièce française (20 fr) | 614 | 616 |
| Pièce française (10 fr) | 435 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 582 | 590 |
| Pièce latine (20 fr) | 572 | 572 |
| Souverain | 734 | 738 |
| Pièce de 20 dollars | 4220 | 4205 |
| Pièce de 10 dollars | 2140 | 2100 |
| Pièce de 5 dollars | 1325 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3830 | 3840 |
| Pièce de 10 florins | 599 | 586 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *République Sud-Africaine : l'explosion d'une bombe fait plusieurs victimes au quartier général de la police de Soweto.* — Quatre policiers ont été blessés et une femme noire portée disparue, jeudi 16 août, à la suite de l'explosion d'une bombe dans les bureaux de la police chargée de la cité noire de Soweto.

● *Yannick Noah déclare forfait pour Flushing Meadow.* — Yannick Noah ne participera pas aux Internationaux des États-Unis de tennis, qui se disputeront à Flushing Meadow du 28 août au 9 septembre, a annoncé vendredi, Patrice Hagelauer, l'entraîneur du joueur français. Yannick Noah souffre toujours d'une pubalgie qui l'a empêché de participer à des compétitions depuis les Internationaux de France, à Roland-Garros, au mois de mai. — *(AFP.)*

**Le numéro du « Monde » daté 17 août 1984 a été tiré à 420 079 exemplaires**



LA SITUATION EN GUADELOUPE

# Les indépendantistes partisans de la violence font des émules dans tous les mouvements de gauche

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — La Guadeloupe vient de vivre, pendant une semaine, à l'heure de son trente-quatrième tour cycliste. Entreprises, administrations, vacanciers ont respiré au rythme de la pédalée des quelque quatre-vingts participants de ce grand rendez-vous international du cyclisme, le second événement de l'année — après le carnaval — auquel ont participé Russes, Cubains, Colombiens, Dominicains, métropolitains, Vénézuéliens et Martiniquais.

La Guadeloupe économique, sociale et politique a vécu donc au ralenti, les conflits sociaux ont marqué la pause, les assemblées renvoyé à quinzaine des séances et des décisions pourtant importantes comme l'avenir de l'industrie sucrière, et notamment le sort de l'usine de Beauport. Les hommes politiques, eux, se sont glissés dans la caravane officielle ou sur les podiums des arrivées des courses dans les communes pour ne pas être absents de l'événement.

Ainsi, deux semaines après la mort des quatre militants nationalistes victimes de leurs propres explosifs, le pays guadeloupéen a déjà, semble-t-il, digéré cet impact émotionnel et politique de sa propre histoire.

Dès le lendemain de ces tragiques événements, l'UPLG (Union pour la libération de la Guadeloupe), par la voix de son président, le docteur Claude Makouke, avait, sur les antennes de Radio-Tambour, fait une déclaration publique dans laquelle le Mouvement d'unification des forces de libération de la Guadeloupe devait rappeler la position de principe de ses composantes à propos de la violence qui, selon elles, serait d'abord coloniale par essence. Des propos empreints d'émotion certes, mais aussi d'une violence à peine contenue qui avertissait le gouvernement que l'arrêt de la violence devait coïncider avec la disparition même des séquelles du colonialisme en Guadeloupe.

### Dérivatif

L'architecte Jacques Berthelot, l'une des quatre victimes, était le promoteur d'une Guadeloupe nouvelle qui tienne compte des aspirations profondes de la culture et de la manière de vivre des Guadeloupéens. « *Sa mort*, a dit M. Makouke, *est dure mais si elle choque les Guadeloupéens, ils savent désormais que la lutte exige des sacrifices de plus en plus grands, jusqu'à ce que le colonialisme disparaisse du sol guadeloupéen.* » Et le président de l'UPLG a appelé tous les militants anticolonialistes à rendre un dernier hommage aux quatre victimes. La réponse du préfet, commissaire de la République, M. Maurice Sabourin, ne s'est pas fait attendre.

Le soir même, une lettre ouverte était adressée au docteur Makouke, un message à deux vitesses dans lequel le représentant du gouvernement prenait acte des conséquences humaines de la violence et invitait au calme et au dialogue. Dans un deuxième temps, M. Sabourin annonçait que des mesures de fermeté seraient prises à l'encontre des partisans de la violence terroriste.

En répondant au préfet, commissaire de la République, M. Makouke s'est en quelque sorte laissé piéger. Désormais, il est désigné aux yeux des populations et du gouvernement comme l'interlocuteur privilégié, porte-parole des poseurs de bombes, et de ce fait il est condamné à réorienter la politique générale de son mouvement, au sein duquel la bataille fait rage entre « colombes » et « faucons ».

L'enquête intérieure qui a suivi la mort de Jacques Berthelot en est une des illustrations. Mais peut-être aussi après tout était-ce l'occasion pour l'UPLG, qui a toujours voulu avoir le leadership officiel de la lutte pour l'indépendance, d'affirmer au grand jour une prééminence sur les nombreuses tendances qui divisent la mouvance nationaliste en Guadeloupe. N'avait-elle pas toujours prôné « *un seul peuple, une seule organisation, un seul combat* ».

Rejetant la décentralisation, une réforme qu'ils estiment mort-née, comme base de dialogue, les membres de l'UPLG continuent de cultiver l'ambiguïté sur les voies et moyens de leurs objectifs nationalistes. Pas de lutte armée, mais une volonté de libération qui devra venir, disent-ils, de l'intérieur même du pays. Tels étaient d'ailleurs les grands principes qui furent dès l'origine à la base de la création de l'UPLG dont les instruments sont constitués par des organisations syndicales actives. L'UPLG est le noyau central, l'UTS agit dans le secteur de la santé, le SGEG dans l'éducation nationale, l'UTA et l'UPG dans l'agriculture. Ces organisations syndicales se caractérisent par une radicalisation de leurs actions sur le terrain, que ce soit en face du patronat local ou des administrations.

Sur le plan judiciaire, si la mort des quatre militants nationalistes a semblé clarifier les choses, l'enquête qui a été relancée n'a pas abouti, loin de là. Tout au plus les enquêteurs ont-ils pu se rendre compte que le système de mise à feu et de conditionnement des colis piégés était différent de celui des bombes fabriquées antérieurement.

Les perquisitions qui ont suivi chez la quasi-totalité des membres des organisations politiques nationalistes n'ont pas donné grand-chose. D'ailleurs, chez l'une des victimes, la police a découvert une liste de personnalités politiques, locales, administratives comportant des indications sur leurs habitudes de vie, ainsi qu'un certain nombre de détonateurs.

Le mois dernier, la découverte dans une case inhabitée près de la commune de Sainte-Anne, de 55 kilos d'explosifs avait mis en évidence la présence de militants membres de la Jeunesse communiste et d'autres organisations, notamment Combat ouvrier, (trotskiste).

Ainsi, tout se passe comme si le GLA (Groupe de libération armé), puis l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe) avaient créé une brèche dans la stratégie des indépendantistes pacifistes. Désormais, dans presque toutes les organisations politiques de gauche et dans l'ensemble des mouvements du camp nationaliste, il existe des partisans de la violence. Ce qui implique que les états-majors politiques soient mis à l'écart de certaines actions et obligés publiquement de s'en démarquer.

Pour l'heure, pas de soubresaut ni d'effervescence particulière en Guadeloupe, où toutes les inquiétudes viennent du ciel, à cette époque traditionnelle des dépressions, tempêtes tropicales et autres cyclones. En face des difficultés économiques considérables, un secteur touristique évanescent, une économie sucrière exsangue, une agriculture balbutiante, le phénomène sportif du tour cycliste est venu comme chaque année jouer son rôle de soupape et de dérivatif. Autant d'événements qui interpellent les partisans de la violence terroriste.

On peut en effet s'interroger sur la signification et la portée réelle de la mort de Jacques Berthelot, Etienne Uranie, François Casimir et Fred Pineau. C'est là d'ailleurs une des bases de la nouvelle « diplomatie » musclée du ministère de l'intérieur, qui espère que ces événements permettront un autre dialogue entre l'Etat et les partisans de l'indépendance. Ceux-ci devront choisir entre une radicalisation de plus en plus excessive, au risque de se rendre impopulaires, et une approche plus favorable au débat démocratique qui semblait déjà s'amorcer avec la régularisation de la radio rebelle Radio-Tambour, l'utilisation d'un ton beaucoup plus mesuré à l'antenne et certaines participations aux consultations électorales, même si celles-ci sont encore limitées.

ÉRIC RENÉ.

● *Un référendum pour les DOM ?* — Mme Lucette Michaux-Chevry président-fondatrice du Parti de la Guadeloupe (LPG, div.-opp.) du conseil général de Guadeloupe, a proposé, lors d'un entretien accordé à l'*AFP*, le mercredi 8 août, que chaque département d'outre-mer puisse « *être consulté sur son devenir statutaire* » dans le cadre du projet gouvernemental de révision de la Constitution. Mme Michaux-Chevry a précisé qu'elle était sur le point d'envoyer une lettre en ce sens à M. François Mitterrand. D'autre part, le président du conseil général de Guadeloupe a mis en cause « *la mobilisation des énergies sur les problèmes électoraux* », en évoquant la mise en place en 1983 d'une assemblée régionale dont les compétences n'étaient pas encore définies. Mme Michaux-Chevry a également estimé que la loi récemment adoptée sur la répartition des compétences entre conseil général et conseil régional allait conduire les départements d'outre-mer à « *une situation catastrophique sur le plan financier* ».

*Sur le vif*

## Une matinée très ordinaire

Belleville, la campagne anti-immigrés dans le 11e bat son plein. Comme chaque jour, au cœur du ghetto, rue de l'Orillon, les cafés ont ouvert leurs portes à une population où se mêlent Français, Yougoslaves, Maghrébins, Libanais, Turcs, Portugais, Grecs, etc. Une grande majorité des habitants vivent dans le quartier depuis très longtemps, et parmi eux Simone, soixante-seize ans (dont quarante comme « l'Orillonnaise »). Elle promène Bichon, son chien, chaque jour et, comme d'habitude, entre dans mon café pour son petit verre de la mi-matinée.

« Bonjour mon chéri !

— Bonjour chérie, quoi de neuf ? tu n'as pas l'air bien en forme, ce matin.

— Ah ! je te jure, on aura tout vu, ici, avec ces cons qu'il y a dans le quartier.

— Qu'y a-t-il donc ? raconte.

— Ben tu sais, ce matin vers six heures trente, en allant prendre mon café au coin avec Adèle, y a Loucif, le jeune Tunisien, tu le connais, celui qui m'a payé un verre hier chez toi, il a embêté Bichon. Je l'ai traité de tous les noms. Et tu sais ce que je lui ai dis ?

— Non...

— Petit con, si tu n'es pas content, retourne donc chez toi. Et dans le café y avait que des Arabes qui rigolaient. Ça n'a pas raté ; eux aussi, ils m'ont entendue : si vous n'êtes pas contents vous aussi, vieux cons, vous n'avez qu'à retourner chez vous. Personne n'a bronché, tu sais qu'avec moi c'est vite fait. Je les connais tous d'ailleurs, depuis le temps qu'on vit ici...

— T'as bien fait, Simone, tiens, pour la peine je t'offre un petit rosé.

— Merci mon chéri.

— Tu sais, Simone, à la fin du mois je pars. Ça y est, j'ai vendu.

— Oh, non ! c'est pas vrai ! et qu'est-ce que tu vas faire, après ?

— J'en ai marre, je retourne en Algérie, dans ma Kabylie.

— Ah bon... mais pourquoi tu fais ça, tu n'es pas bien en France ? »

Comme quoi il suffit parfois de peu de chose, mais c'est grave néanmoins ; une phrase entendue dans la rue lors d'une campagne électorale, le passage d'un excité à la télévision, pour s'apercevoir brusquement que les gens avec lesquels on partage un quartier et des habitudes depuis près d'un demi-siècle sont des étrangers.

HAMID AMARA
*(Paris).*

POUR LA PREMIÈRE FOIS

# Deux enfants gravement brûlés sont sauvés grâce à une peau cultivée en laboratoire

**Le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* publie les résultats d'un important travail de biologie et de chirurgie concernant une greffe de « *peau artificielle* » (1). Selon les auteurs américains, c'est la première fois qu'on parvient à un tel résultat, qui devrait nettement améliorer le traitement des grands brûlés.**

C'est en jouant avec de la peinture l'été dernier, à Casper (Wyoming), que Jamie et Glen Selby, âgés respectivement de six et sept ans, s'étaient gravement brûlés après avoir voulu utiliser un solvant, qui avait pris feu. Hospitalisés à Denver (Colorado), ils étaient ensuite soignés à Boston dans le service du docteur Gregory Gallico, spécialiste de chirurgie plastique et directeur d'une équipe de recherche sur la « peau artificielle ».

On préleva alors, au niveau de l'aine et des aisselles, de minuscules morceaux de peau saine sur les enfants brûlés au troisième degré sur près de 90 % de leur corps. Le tissu ainsi obtenu fut alors cultivé en laboratoire. En moins d'un mois, les chercheurs disposaient d'une quantité de peau dix mille fois supérieure à celle qui avait été mise en culture. On put alors procéder à toutes les greffes nécessaires, sans que les jeunes malades soient victimes de réactions de rejet.

Jamie, aujourd'hui guérie, a repris le chemin de l'école, tandis que Glen doit encore subir quelques greffes. C'est la première fois qu'un tel résultat est obtenu à une aussi grande échelle, plusieurs tentatives ayant été faites (et réussies) ces dernières années. Sans cette technique, les deux enfants seraient certainement décédés des suites de leurs brûlures.

Selon les spécialistes américains, la peau ainsi cultivée a un aspect très naturel, apparaissant plus fine et plus délicate que la peau normale. Il faut, néanmoins, savoir qu'elle n'est constituée que d'épiderme à l'exclusion du derme, la couche la plus profonde du revêtement cutané, qui supporte et nourrit l'épiderme et qui contient de nombreuses terminaisons nerveuses.

Plusieurs techniques ont, ces dernières années, été proposées pour tenter de mettre au point une véritable « peau artificielle » associant le plus souvent des éléments cellulaires et une substance gélatineuse. Les résultats obtenus aujourd'hui, outre qu'ils témoignent des progrès accomplis en matière de culture de cellules humaines, ouvrent une voie prometteuse dans le traitement des grands brûlés.

J.-Y. N.

(1) *New England Journal of Medicine* daté du 16 août. L'équipe était dirigée par les docteurs Gallico (Hôpital général du Massachusetts) et Howard Green (Harvard Medical School, Boston).

# La CGC se déclare intéressée par les propositions du président de Citroën

Première des organisations syndicales que reçoit ce 17 août M. Jacques Calvet, président de Citroën, la fédération de la métallurgie CGC a précisé, à la sortie d'un entretien d'une heure et demie, un certain nombre d'éléments contenus dans le nouveau plan social qui accompagnerait les licenciements demandés par Citroën et qui sera soumis à l'examen du comité central d'entreprise le 22 août (*le Monde* des 16 et 17 août).

Les salariés qui auraient fait l'objet d'une autorisation préalable de licenciements pourraient bénéficier d'une formation pendant dix mois. Pendant cette période, le lien juridique avec l'entreprise serait maintenu et, a indiqué la délégation de la CGC, la rupture du contrat de travail n'interviendrait qu'à l'issue de la formation. Les salariés toucheraient 70 % de leur salaire brut, sans que l'on sache encore comment cette somme serait répartie entre l'employeur et les pouvoirs publics.

Quant à la formation proprement dite, elle pourrait concerner les techniques de l'automobile de demain, ou permettre aux licenciés de retrouver une qualification équivalente dans d'autres secteurs d'activités.

Selon la CGC, ce montage serait approximativement le même que pour les congés de conversion de la construction navale, à cette différence près que la durée de la formation serait inférieure.

La délégation s'est déclarée intéressée par ces propositions mais considère que la période de formation « *n'est pas suffisante* ». La CGC souhaite en outre pouvoir surveiller le déroulement de cette formation et suggère que les cadres puissent être utilisés pour la pédagogie.

Après l'examen par le comité central d'entreprise, l'ensemble de ce dispositif pourrait être négocié par la direction et les organisations syndicales, le 29 août, et faire alors l'objet d'un accord.

Les conversations se poursuivent, ce 17 août, avec les autres délégations syndicales, la CGT devant être reçue la dernière à 17 h.

## UN DIPLOMATE SUD-YÉMÉNITE GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UN ATTENTAT A MADRID

Madrid (*AFP*). — Un diplomate de la République du Yémen du Sud a été très grièvement blessé par balle lors d'un attentat commis peu avant 12 h le vendredi 17 août, dans un quartier résidentiel de Madrid. Deux personnes circulant à moto se sont approchées de la voiture conduite par le diplomate et ont tiré plusieurs coups de feu à bout portant dans sa direction. Le diplomate a été atteint à la tête.

● *Décès d'un bébé greffé du cœur.* — La petite Hollie Roffey, la benjamine des transplantés du cœur, est décédée, vendredi 17 août, à l'hôpital national de cardiologie de Londres. Elle n'avait que vingt-sept jours et avait subi une greffe du cœur à l'âge de dix jours, le 30 juillet, au terme d'une opération de cinq heures et demie. Cette greffe avait suscité un débat au sein du corps médical britannique quant au bien-fondé de l'opération.

## VIOLENCES A BELFAST

**Belfast (*AFP*). — Une deuxième nuit de violences a secoué le quartier protestant de Shankill, à Belfast, du jeudi 16 au vendredi 17 août. Des manifestants ont attaqué à coups de pierres et de cocktails Molotov les forces de l'ordre qui ont répliqué avec des balles en plastique.**

**Vingt personnes ont été arrêtées, deux policiers et un civil blessés et une équipe de télévision de la BBC attaquée par des manifestants, selon la police. Le civil blessé a reçu une balle en plastique au visage. Son état n'inspire pas d'inquiétude.**

**Les militants loyalistes manifestaient contre l'utilisation par la police d'un indicateur qui a accusé une trentaine de personnes de se livrer à des activités para-militaires. Ils protestaient aussi contre la couverture des récents événements en Irlande du Nord par les mass media britanniques, auxquels ils reprochent d'accorder trop d'importance aux manifestations républicaines.**

**D'autre part, deux cents militants loyalistes ont manifesté, paisiblement, jeudi soir à Ballykelly (comté de Derry) devant le Droppenwell Bar, théâtre d'un attentat revendiqué par l'Armée de libération nationale irlandaise, un groupe républicain armé, qui avait fait dix-sept morts en décembre 1982.**

Dans l'attente de nouveaux jugements de la cour d'appel de Pau

## TENSION AU PAYS BASQUE

« *Il n'y a pas d'autre solution que de répondre à la nouvelle orientation antibasque de Mitterrand* », lit-on, le jeudi 16 août, dans le quotidien, proche du mouvement indépendantiste ETA *Egin*. Cet avertissement intervient alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a, ce vendredi 17, examiné deux nouvelles demandes d'extradition de militants basques réclamées par la justice espagnole (1). Depuis le premier « avis favorable » donné le 9 août par les juges français en faveur de l'extradition de quatre indépendantistes, onze établissements industriels ou commerciaux français, ainsi que le bureau de l'agence consulaire de Gijon, ont été la cible d'attentats à la bombe en Espagne.

Trois fausses alertes ont encore eu lieu le jeudi 16 à Barcelone, et une dans le Sud-Ouest français (une organisation basque inconnue a affirmé avoir déposé deux engins explosifs sur la voie ferrée entre Pau et Hendaye). Une petite manifestation contre les extraditions a également eu lieu à Portugalete, dans la province basque de Biscaye. La veille, mercredi 15, cinq mille personnes avaient protesté à Fontarabie (province de Guipuzcoa) contre la décision de la cour d'appel de Pau.

Interviewé le jeudi 1er août par Radio Monte-Carlo, M. Claude Cheysson, ministre des affaires étrangères français, a déclaré : « *Nous verrons quel sera le jugement final de la Cour de cassation. A ce moment-là, le gouvernement prendra ses responsabilités.* » « *En attendant*, a poursuivi le ministre, *il est impossible à un gouvernement (...) de céder aux menaces de représailles, d'où qu'elles viennent.* » Paris et Madrid sont « *en contact permanent* » au sujet des incidents en cours au Pays basque, a encore indiqué le Quai d'Orsay.

### Décision le 24 août

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a examiné, ce vendredi 17 août, les demandes espagnoles d'extradition de deux militants nationalistes basques, M. Francisco Lujambio, âgé de vingt-neuf ans, accusé du meurtre de deux gardes civils dans un bar, près de Saint-Sébastien, le 15 mai 1980, et M. Xavier Otaso, âgé de vingt-quatre ans, à qui il est reproché un hold-up commis à Pasajes en novembre 1979. Les deux militants nient les faits.

L'avocat général, M. Laurance, a estimé que MM. Lujambio et Otaso n'étaient pas des réfugiés politiques, que la gravité des faits reprochés leur ôtait tout caractère politique et que, enfin, ils sont réclamés par « *une justice démocratique qui a aboli la peine de mort avant la France* ». Il a demandé un avis favorable pour M. Lujambio et un supplément d'information pour M. Otaso, qui affirme avoir été hospitalisé au moment des faits qui lui sont reprochés. Me Christiane Fando, défenseur des deux militants basques, a refusé de plaider, n'ayant eu connaissance des dossiers que quarante-huit heures auparavant.

La chambre d'accusation rendra sa décision le 24 août.

(1) Un troisième jugement doit être prononcé par la cour d'appel de Pau le mercredi 22 août.

Le Monde
Loisirs




CARTIER-BRESSON/MAGNUM

# Des Allemands sous le soleil, page II



Supplément au n° 12305. Ne peut être vendu séparément. Samedi 18 août 1984.

# La Méditerranée germanique

**Le Sud comme un aimant.**

MOINS de trois millions de femmes allemandes célibataires en vacances : les journaux populaires à grand tirage d'outre-Rhin ont eu cette année leur sujet de l'été. Ils s'en sont donné à cœur joie. Les reporters du *Bild*, de *Quick* sont allés voir ce qui se passait sur place d'Ibiza aux Canaries. Et ils ont ramené de quoi pimenter, photos à l'appui, l'ordinaire de leurs lecteurs. Mais, si l'on en croit ce sondage réalisé sur place, l'apparence est trompeuse. Sur cent personnes interrogées à la Grande Canarie, quatre-vingts étaient venues en famille ou en couple se dorer tout bonnement au soleil. Seules cinq d'entre elles – quatre hommes et une femme – ont avoué venir en vacances « *dans l'espoir d'une aventure sexuelle* ». Un sondage du Centre d'études sur le tourisme confirme que c'est plus prosaïquement le « farniente » qui reste le premier objectif des vacances pour la grande majorité des touristes allemands.

Cette année encore, les Allemands de l'Ouest ont formé des contingents massifs sur les plages méditerranéennes et dans les autres pays européens. Et 30 millions de personnes partent chaque année en vacances en RFA et 61 % d'entre elles vont chercher au loin ce qui leur manque à domicile : le soleil et les grands espaces. A commencer par le chancelier Helmut Kohl, qui a choisi pour cet été l'Autriche. Le nouveau secrétaire général du Parti libéral, Helmut Haussmann, avoue bien volontiers passer ses vacances depuis dix ans au Club Méditerranée en Grèce. Les grands bataillons sont partagés entre l'Autriche et, d'autre part, l'Italie, l'Espagne ou la Yougoslavie, qui absorbent à elles trois près de huit millions de touristes allemands. L'Autriche, c'est la garantie du « comme-à-la-maison », en un peu plus joli. Quant aux plages de l'Adriatique, de la Riviera et de la Costa del Sol, elles ont fait depuis trente ans la fortune des tours-opérateurs allemands, qui en ont façonné le visage au goût de leur clientèle. Le « miracle économique » allemand des années 60 avait donné le signal de la ruée vers les rivages méditerranéens, qui bénéficiaient alors de conditions particulièrement intéressantes : il s'agissait d'un tourisme de masse peu habitué à voyager, qui voulait bien du dépaysement mais pas trop. On lui a offert le même confort et les mêmes services qu'à la maison. D'où la vogue sur les plages italiennes et espagnoles des *bratwurste* (saucisses) et des tavernes bavaroises.


SUPPIRAPHO

Les habitudes ont un peu changé depuis. On continue de fréquenter les mêmes endroits, mais on veut dorénavant davantage de distractions, de couleur locale, de liberté. Les spécialistes des séjours forfaitaires, dont la clientèle représentait, en 1981, 25 % des départs à l'étranger, ont découvert qu'il ne leur suffisait plus d'entasser les gens dans des pensions pendant deux ou trois semaines. Dans un marché affecté par la baisse de revenu, la concurrence, devenue plus difficile, oblige à innover. Des pays comme la Roumanie et la Bulgarie, qui proposent des séjours à des prix imbattables mais sans grande originalité, ont subi de plein fouet le contrecoup d'une situation économique plus difficile. Leur clientèle, moins fortunée, est restée à la maison, mais les autres ne sont pas venus. Au contraire, les Baléares, qui ont su se refaire un nouveau visage, restent plus que jamais en vogue. Les pays habitués à recevoir une clientèle plus « individualiste », comme la Grèce ou la France, échappent en revanche aux caprices de la conjoncture. Cinquième au hit-parade des pays hôtes, la France, qui avait accueilli l'année dernière près de 1,3 million de touristes allemands, n'a pas de souci à se faire. Ils reviennent. Habitué à trouver lui-même son bonheur, l'individualiste est un connaisseur. Si la bourse est un peu moins bien remplie, il va chercher les petits coins tranquilles hors des grands centres.

Depuis quelques années, le touriste allemand s'est, d'une manière générale, vu contraint aux économies. Le revenu moyen des ménages a baissé et les budgets vacances s'en sont ressentis. En 1981, le total des dépenses des touristes allemands à l'étranger s'élevait à 25 milliards de deutschemarks, ce qui faisait dire au chancelier Schmidt que les Allemands étaient « *les rois du voyage autour du monde* ». En 1982, ils ont économisé 135 millions de deutschemarks et 1 milliard en 1983. On continue toujours d'aller à l'étranger, mais on rogne sur les dépenses sur place et sur la durée des séjours.

Traditionnellement, même ceux qui partent pour leurs vacances ont toujours passé une partie de leurs loisirs à la maison. Mais on observe dans les stations allemandes et étrangères que la durée des séjours est aujourd'hui davantage de deux semaines que de trois, ce qui était auparavant la majorité. L'allongement des congés payés n'y a rien changé. En moyenne, les Allemands ont pourtant cinq semaines de vacances et la tendance aux six semaines est largement amorcée. Mais ceux qui le peuvent (20 % environ) en profitent surtout pour partir plusieurs fois dans l'année.

Après avoir fortement augmenté dans les années 60-70, le nombre total des gens qui partent s'est relativement stabilisé au cours des dernières années. La moitié des Allemands restent encore chez eux. Comme dans beaucoup d'autres pays européens, les agriculteurs partent peu. Les personnes en apprentissage, les ouvriers et les personnes âgées moins que la moyenne. La démangeaison des voyages guette davantage les 25-45 ans (58,5 %) et les 45-65 ans (52,9 %), les fonctionnaires (64,8 %) et les « cols blancs » (66,9 %). De même, on part davantage dans les régions à forte concentration industrielle comme la Westphalie-Rhénanie-du-Nord, ou dans les grandes villes ; 64,6 % de la population de Hambourg, 55,5 % de celle de Brême, goûtent l'appel du lointain. Mais seulement 39,7 % en Bade-Wurtemberg, 43,8 % en Bavière, qui sont des régions plus rurales.

Ceux qui choisissent des vacances en Allemagne vont



# Livres

## Paris en guides

Afin d'assurer en France et à l'étranger la promotion de l'équipement touristique de la capitale, l'Office de tourisme de Paris vient de sortir deux documents établis sur le même modèle et diffusés gracieusement : le Guide des hôtels et celui des restaurants, adhérents de l'Office, situés à Paris et dans l'Ile-de-France.

Tiré à 100 000 exemplaires (dont 50 000 diffusés à l'étranger), le premier présente, en français, en anglais et en allemand, plus de mille hôtels de une à quatre étoiles luxe, dont 891 à Paris et 114 en Ile-de-France.

Outre adresses et numéros de téléphone on y précise le nombre de chambres et de salons privés, les prix pratiqués et diverses informations concernant notamment l'équipement des établissements présentés et les cartes de crédit acceptées.

Tiré à 350 000 exemplaires (dont 60 000 destinés à l'étranger) le second guide répertorie près de 600 restaurants dont 460 à Paris pour lesquels il indique les coordonnées, le nombre de couverts, le jour de fermeture, les heures de service, le prix des menus, le prix moyen à la carte, les spécialités, le décor et la localisation ainsi que les cartes de crédit acceptées.

A noter que dans les deux guides, un texte illustré permet de situer les établissements mentionnés dans leur environnement touristique.

Rappelons que l'Office de tourisme de Paris assure tous les jours, à son bureau central (127, Champs-Elysées, 8 e) et dans ses bureaux des gares du Nord, de l'Est, de Lyon et d'Austerlitz (sauf le dimanche) – de mai à septembre un bureau est également ouvert à la tour Eiffel – un service d'accueil, d'informations et de réservations hôtelières.

Il propose également, 24 heures sur 24, une sélection loisirs par téléphone, en français (720-94-94), en anglais (720-88-98) et en allemand (720-57-58).

## Une brochure de rêves

Spécialisé dans l'organisation de voyages à thème culturel et de randonnées-découvertes à travers le monde, et notamment en Asie, ainsi que dans l'offre de billets d'avion à tarif préférentiel à destination de l'Asie et des Amériques, ARTOU, un voyagiste de Suisse romande qui publie également une collection de remarquables guides touristiques et de livres d'art et de philosophie, propose de faire parvenir gratuitement aux personnes intéressées un exemplaire de la « brochure » présentant ses activités pour la période 1984-1985.

Brochure luxueuse, qui mettra l'eau à la bouche à cette catégorie de voyageurs « *désireux d'acquérir une réelle introduction à la connaissance des arts et des cultures traditionnelles* ». Un éventail de voyages ciselé où les groupes sont limités à quinze participants au maximum et où les guides retenus « *accumulent autant d'expériences vécues dans le pays à visiter que de connaissances littéraires, philosophiques et linguistiques* ».

Au menu : l'Inde, le Ladakh-Zanskar, le Népal, le Bhoutan, la Chine, le Tibet, le Japon, la Corée, la Birmanie et la Thaïlande, l'Indonésie, l'Egypte, le Yémen, la Patagonie, la Bolivie, le Pérou et les Galapagos.

● **Artou (Assistance en recherche touristique), 8, rue de Rive, 1204 Genève, Suisse. Tél. 022 21-84-08.**

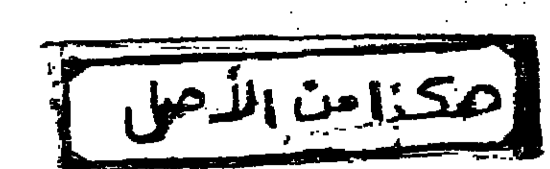
## Pour les randonneurs

Magazine de l'alpinisme et de la randonnée, *Alpirando* propose, dans un numéro « spécial vacances » (juillet-août), un *guide* pratique du randonneur. Y sont notamment présentés « *les points essentiels à connaître pour randonner dans de bonnes conditions* » : assurances, cartes topo-guides, balisage, gîte d'étape, accompagnateurs, stages et adresses utiles. Une fois lu, il ne reste plus qu'à marcher.

En prime, une randonnée créole à la Réunion et un nouveau sentier en Corse, entre mer et montagne.

● **Alpirando, juillet-août, 15 F.**







chercher le calme sur les rivages de la mer du Nord ou de la Baltique, en Forêt-Noire ou dans les Alpes bavaroises. Leur nombre a continué à diminuer ces dernières années. Le prix des hôtels et des chambres à louer – principal mode d'hébergement des Allemands en vacances – n'est pourtant pas spécialement plus cher qu'ailleurs. Mais le tourisme allemand souffre de deux problèmes : d'un manque se souplesse des services hôteliers, qui ne font que peu d'efforts pour répondre aux besoins de distraction de la clientèle, et surtout d'une question de place et de climat. La République fédérale a une densité de population importante – plus du double de celle de la France, – et son industrialisation s'est développée de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Les espaces libres entre villes et villages sont rares. Les zones pour s'isoler sont limitées à des régions de moyenne montagne, relativement peu étendues, seul le sud du pays faisant un peu exception.

Bien qu'assez prisé par des courageux que n'effraient pas des températures de l'eau pouvant voisiner ; comme cet été, les 15 °C, le littoral du Nord est, lui aussi, extrêmement réduit. On constate d'ailleurs pour ces mêmes raisons que le phénomène des résidences secondaires, vraiment développé en France et en Scandinavie, par exemple, reste rare en RFA. Leur nombre y est estimé à 250 000 seulement.

Ce manque de place pourrait être compensé par l'étalement des vacances, beaucoup plus important en Allemagne fédérale qu'en France. Les mois d'août et de juillet restent des mois de pointe, avec leur cortège d'embouteillages sur les autoroutes, mais près de 60 % des départs en vacances se répartissent sur les autres mois de l'année. Dès le mois de mai, les bureaux s'emplissent de mines colorées qui ne doivent rien au printemps allemand, fût-il précoce. Seuls les fous de forêt et de montagne trouveront éventuellement leur compte sur place, s'ils ne préfèrent pas l'Autriche. Pour la grande majorité de ces amateurs de tourisme hors saison, il n'y a guère d'autre solution que de descendre plus au sud s'ils veulent trouver un climat propice.

HENRI DE BRESSON.



CARTIER-BRESSON/MAGNUM

# Partir

## Maroc : la fête des poètes

Après l'Asie, l'Amérique et l'Europe, c'est l'Afrique et plus exactement Marrakech « la rouge » qui accueillera, cette année, le congrès mondial des poètes. Placé sous le haut patronage du roi Hassan II et présidé par le poète Léopold Sedar Senghor, ce congrès, qui se tiendra du 14 au 20 octobre, sera le rendez-vous de poètes du monde entier.

A cette occasion, Africatours, chargé de l'organisation de la manifestation, propose aux amoureux, de la poésie plusieurs formules dont une semaine à Marrakech de Paris à Paris pour 4 420 francs, prix comprenant l'avion, l'hébergement en chambre double, les transferts et la participation aux nombreuses manifestations qui se dérouleront dans le cadre du congrès.

● **Africatours, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. 723-78-59.**

## Courir à Vittel

Fort d'une première expérience à Agadir, le club Méditerranée organise, le 15 septembre à Vittel, une nouvelle course à pied internationale. Ce jour-là, à 19 h 30, des coureurs français et étrangers (hommes et femmes) participeront à cette « corrida » qui se déroulera sur 15 kilomètres à travers la ville. Une manifestation qui s'ajoute aux 100 marathons et 2 500 courses sur route proposés, cette année en France, aux fanatiques du jogging.

● **Inscription (gratuite) au club de Vittel. Tél. : 16 (29) 08-18-80.**

## Musique en côte basque

Depuis 1960, « Musique en côte basque » perpétue une longue tradition locale d'accueil des grands musiciens. Sur les pas de Ravel, Albeniz, Chaliapine, Thibaud, etc., les plus grands interprètes viennent découvrir les sortilèges et les enchantements du Pays basque. Avec, en prime pour les mélomanes, la douceur des nuits d'une fin d'été et le cadre des églises et demeures locales, de Saint-Jean-de-Luz à Saint-Pee-sur-Nivelle, de Ciboure à Ascain, de Bayonne à Biarritz, en passant par Anglet. A l'affiche, avec d'autres, du 29 août au 8 septembre : Narciso Yepes et Nicanor Zabaleta (guitare et harpe), le pianiste Ivo Pogorelich, le violoncelliste Franco Maggio-Ormezowski, la soprano Teresa Zylis-Gara, le chœur Donosti Ereski de Saint-Sebastien, le ballet de Genève, *la Messe des corsaires* de Juan Urteaga ainsi qu'une évocation de Jean Cocteau par Jean Marais.

● **Renseignements au (59) 26-03-16 ou auprès de l'ANIT au (1) 260-37-38.**

## Fêtes religieuses

Au choix, le 8 septembre. A Font-Romeu, un pèlerinage à la Vierge noire. Procession de l'ermitage de Font-Romeu à Odeillo, avec kermesse et danses folkloriques. Ou, à Casamaccioli, en Corse, où pendant trois jours se déroulent une foire régionale et les fêtes religieuses de la Santa du Niolo. Le 8, une statue miraculeuse de la Vierge est portée à travers le champ de foire, puis les meilleurs chanteurs des montagnes s'affrontent dans une joute oratoire où se mêlent musique et poésie.

● **Pour Font-Romeu, renseignements au (68) 30-11-18. Pour la Corse, au syndicat d'initiative de Corte, Hall de la paix, avenue du Général-de-Gaulle. 20250 Corte. Tél. : (95) 46-06-72.**

## Week-end en Périgord vert

Ecolo et un tantinet rétro ce week-end à Javerlhac, les 8 et 9 septembre, avec dîner dansant à l'auberge locale, initiation à la vie rurale (apiculture) et veillée autour d'un feu de cheminée. Pour découvrir non seulement l'histoire d'une commune rurale, mais aussi les plaisirs d'une randonnée pédestre en forêt. Il vous en coûtera (prix pension) 365 F depuis le vendredi, ou 230 F à partir du samedi, avec des réductions pour les enfants.

● **Renseignements et réservations à Loisirs Accueil Dordogne Périgord, 16, rue Wilson, 24000 Périgueux. Tél. : (53) 53-44-35.**

# Titisee pour l'air pur

**Au cœur de la Forêt-Noire.**



QUELQUES touristes anglais avisés avaient trouvé l'endroit idyllique il y a plus d'un siècle déjà. Ceinturé aux deux extrémités par des hôtels, parcouru par quelques vedettes de touristes et des dizaines de pédalos, le lac Titisee, en plein cœur de la Forêt-Noire, a aujourd'hui encore conservé une certaine fraîcheur. Au petit matin, dans la brume, ses eaux restent d'une surprenante transparence. Ne serait-ce quelques taches rousses inquiétantes, la masse des épicéas environnante garantirait pour l'éternité aux amateurs de grand air des heures de randonnée paisible. Mais là aussi, comme dans tout le sud de l'Allemagne, les pluies acides ont commencé à laisser les premières traces de leurs ravages.

Dans ce site charmant, l'un des plus prisés du célèbre massif de la Forêt-Noire, on essaie de ne pas trop y penser pour venir goûter les plaisirs champêtres.

On n'est pas à Titisee pour mener folle vie. Les rares terrasses qui s'intercalent entre les marchands d'horloges locales et de sculptures sur bois garanties *hand made* bouclent dès la première fraîcheur venue.

S'ils s'ennuient dans les soirées dansantes ou culturelles organisées par le syndicat d'initiative, les amateurs de nocturnes n'ont d'autre choix que les deux discothèques du cru soigneusement tenues à l'écart. Et pour qui aime aller goûter le soir aux alentours quelques spécialités locales à la ferme, il est préférable de ne pas s'imaginer qu'en vacances on a le temps : dès 8 heures du soir, on est condamné à l'assiette froide.

On vient à Titisee pour humer un bol d'air pur, d'ailleurs réputé pour les cardiaques, piquer une tête dans le lac et faire sa promenade quotidienne.

Les randonnées à bicyclette ou, l'hiver, à skis de fond peuvent pimenter agréablement le séjour en permettant de découvrir à l'écart des routes fréquentées un paysage de prés et de forêts délicatement mamelonné.

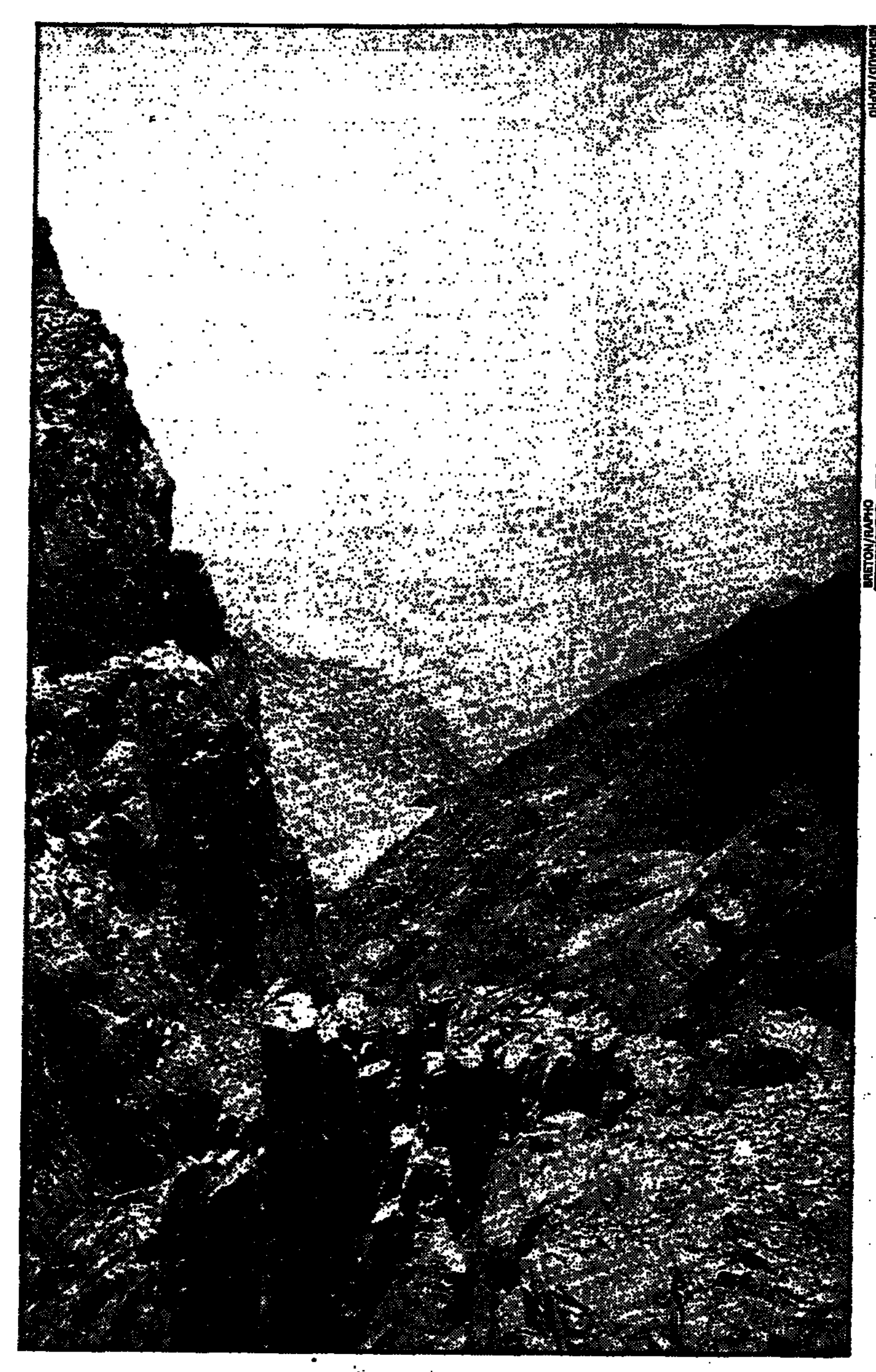
Sans oublier la pêche : les trophées de black-bass et de sandres épinglés dans les hôtels promettent quelques frissons aux amateurs.

Titisee reçoit bon an, mal an ses cent mille estivants, dont 15 % d'étrangers : des familles l'été, beaucoup de retraités hors saison, mais surtout un tourisme de passage. On y vient en moyenne pour quatre jours, avant d'aller découvrir d'autres coins, un peu plus loin.

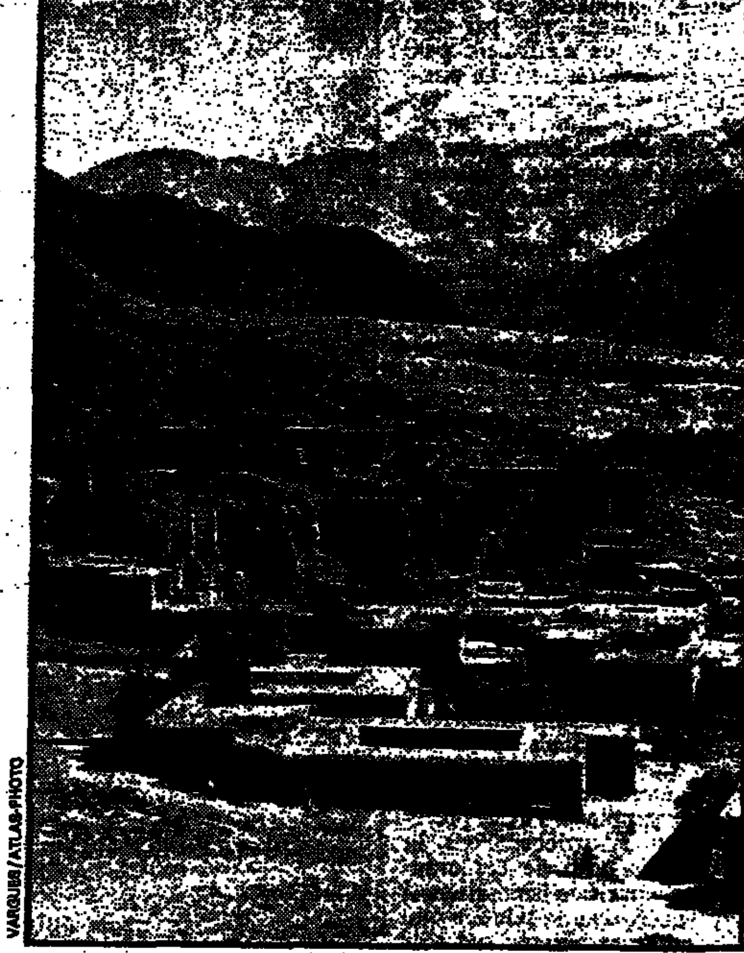
H. de B.

# Un désert près du ciel

**Une semaine dans le djebel Toubkal.**







**Le djebel Toubkal qui culmine à 4 165 mètres : un désert de pierre et de roc. Au zénith de ces squelettes de montagne, Allah a tendu un ciel d'un bleu cosmique sorti tout droit du souk des teinturiers de Marrakech.**

LE désert à quatre mille mètres d'altitude. Un vrai désert de pierre et de roc que l'on embrasse du haut des 4 165 mètres du djebel Toubkal. A 360°, pas âme qui vive, pas une tâche de vert. Ah, si ! Au sud, entre deux plissements ocre et mauve, une oasis, Amsouzart. Par ailleurs, la roche s'est mise dans tous ses états : l'Ouanoukrim (4088 mètres) tirant sur le violet, le Tichki (3 753 mètres) bleuté ou rose selon l'heure, et le lointain Borj-n-Oufraou (3 868 mètres) qui font la chaîne pour ponctuer le Haut-Atlas marocain. Au zénith de ces squelettes de montagne, Allah a tendu un ciel d'un bleu cosmique sorti tout droit du souk des teinturiers de Marrakech.

Ici, la vie n'est pas. Seul le vent palpite. Les randonneurs courageux qui arpentent l'Atlas depuis Midelt, trois cents kilomètres plus à l'est, en savent quelque chose, eux qui ne trouvent, dans les douars berbères perdus, qu'un peu de pain, du thé, parfois une boîte de sardines offerte avec générosité par ces peuples pasteurs. Le tour du djebel Toubkal impressionne plus que le tour du mont Blanc ou que celui du Queyras où le végétal et le confort ne sont jamais très loin. Pour peu que l'on soit attiré par le minéral et par le vide, cette randonnée d'une semaine est la bonne façon de découvrir une montagne exotique et contrastée.

On ne pénètre pas d'un coup dans ce désert. A Imlil (1 650 mètres), où les véhicules s'arrêtent, la nature est encore tout sourire. L'eau chante dans les rigoles et les noyers y trouvent la force de napper d'ombre les champs et les maisons. C'est presque un bocage où les haies seraient remplacées par des murs de pierre sèche. Il faut l'appel du muezzin pour se souvenir que le sentier serpente en terre d'Islam.

Le palier supérieur, c'est le village d'Aroumd (1904 mètres). Les maisons se sont blotties parmi les blocs d'un gigantesque éboulis, histoire de dégager, pour les cultures, le replat que l'oued fertilise. Histoire aussi de voir venir le soudard et le fonctionnaire... Habitent, ici, Omar et quelques mules qui aideront Marc Testut, le guide de haute montagne et sa troupe, à hisser provisions et paquetages de col en col. Ici, on est moins riche, mais on a construit tout de même une mosquée.

Le chemin se fait plus raide au flanc de la montagne colonisée par le maquis. Les vaches abandonnent les pentes aux moutons. L'eau et les senteurs ont disparu. La chaleur saute au visage. Le marabout de Chamharouch (2 310 mètres) est accueilli avec plaisir. Sa coupole immaculée contraste avec les roches omniprésentes et taillées par les siècles à l'emporte-pièce. Le torrent qui le longe est une bénédiction.

Au-dessus, le monde végétal bat en retraite. Les graminées ont cédé le pas aux épineuses. Les arbustes rapetissent. Lichens et mousses râpeuses colonisent les champs de pierre.

C'est le moment des zigzags entre rocs et poussière, du plaisir de retrouver l'ombre par intermittence, des impatiences et des ruminations qui rythment les longues marches. « *Que peuvent bien brouter ces troupeaux de moutons ? Doivent pas être bien gras... Quand est-ce qu'on apercevra le refuge ?... Voilà le versant nord du Toubkal. Dommage qu'on ne soit pas sur la bonne rive du torrent, nous pourrions peut-être dénicher quelques morceaux de l'avion tombé dans les années 60, près du sommet, et dont les neiges descendent les restes à chaque printemps... Qu'est-ce qu'elle marche bien la mule !... Le vent fraîchit : mettre un pull... Où est ce fichu refuge ?... etc.* »

Le randonneur croyait randonner au Maroc et il atteint un pur produit du Club alpin français : le refuge Louis-Nelter (3 204 mètres). Ni beau, ni laid, ni dépaysant... Dortoirs et salles hors sacs, comme au refuge du Glacier blanc ou au refuge Carro, l'affluence en moins.

Deux découvertes pour cette première journée. L'air a beau être de feu aux heures chaudes, l'oued charrie des eaux toujours glaciales. Celui qui hasarde sa tête sous une cascade en ressort littéralement figé. D'autre part, ces cinq heures de montée n'ont rien de très éprouvant ; ce serait plutôt le moral qui souffrirait de cette aridité inexorable si rude pour l'œil habitué aux douceurs des alpages. Une conversion s'impose. Elle sera progressive.

Il n'y a pas, dans un trekking, que les paysages. Les hommes qui l'encadrent comptent peut-être plus encore. Ils ont le pouvoir d'introduire des citadins maladroits dans un univers étrange. Ses mystères, ses beautés et ses dangers, ils les livrent au fil des haltes, des veillées et des événements. A chacun sa manière.

Marc a chaussé des semelles de vent. Sa longue démarche cache une vitesse redoutable. Le guide qu'il est, à Chamonix, sait pourtant imprimer à la caravane le rythme qui convient au marcheur le plus lent. Il hume les sommets, mais garde un œil sur ses ouailles pour diagnostiquer à temps le passage à vide ou l'imprudence. Une halte par-ci. Un conseil par-là. Un sourire éclatant et on repart.

Marc Testut fait partie de la nouvelle génération des guides de haute montagne, celle des guides « citadins » qui ont poursuivi des études. Il aime l'aventure en général et ne s'est cantonné ni dans les faces nord glaciales ni dans l'escalade du bout des doigts. Alors, il alterne l'aiguille du Chardonnet, dans le massif du Mont-Blanc, avec le Kilimandjaro et le Toubkal, par exemple.

Il est venu dix, vingt fois dans l'Atlas pour y randonner l'hiver à ski, l'été à pied. Il apprécie ces montagnes âpres, les Berbères si francs, le thé à la menthe, le minaret de la Koutoubia. « *Notre randonnée ne fait pas seulement appel au muscle,* dit-il. *Si je proposais la montagne pour la montagne, je n'aurais pas beaucoup de clients... et çà ne m'intéresserait pas. Notre métier de guide évolue. Il ouvre, de plus en plus, sur ailleurs, c'est-à-dire sur un effort physique, mais aussi sur le culture des peuples rencontrés. Les sommets sont, certes, notre domaine de prédilection, mais pourquoi pas aussi les déserts et l'Amazonie ?* » Un « premier de cordée » sans cordes ni piolet, mais qui se passionne pour la découverte et pour le partage de la découverte.

Omar est un cas. Pas tellement à cause de son état civil : il est marié avec deux femmes qui lui ont donné deux ou trois enfants. Pas tellement à cause de son accoutrement : la blouse grise dont il s'affuble serait du meilleur effet dans une épicerie parisienne. C'est surtout un cabri increvable. En plein ramadan, il monte et il descend à toute allure, comme s'il n'était pas à jeun du lever au coucher du soleil. Il rattrape la mule, revient sur ses pas pour parler à Marc et place un démarrage foudroyant qui démoralise les marcheurs besogneux. Même entrain pour l'intendance : tôt levé, tard couché, Omar n'a de cesse que ses clients – on serait tenté de dire « ses hôtes » – ne soient placés, équipés, restaurés, reposés. Pas fatigué, Omar ? « *Ça va bien* », répond-il dans un sourire où brille une splendide dent en or.

Ça va bien quand le sentier dévale vers les eaux émeraudes du lac d'Ifni. Ça va toujours bien sous le col Tizi-n- Tarhabaloute. Pourquoi ça n'irait-il pas tout au long puisqu'Omar trotte devant, que Marc veille derrière et que le djebel remplit peu à peu le corps et le cœur ?

**ALAIN FAUJAS.**

**● Trekking en pays berbère. Départs le 1er septembre (4 950 F) et le 15 septembre (5 300 F). Ces prix comprennent l'avion de Paris à Paris, les transferts, l'hébergement en chambre double ou sous tente pendant huit jours, les repas (sauf les repas à Marrakech), l'assistance d'un guide de haute montagne français et d'un guide berbère, les assurances. Pour tout renseignement : Centre d'information Jet Tours, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, téléphone (1) 705-01-95. Ce trekking peut être combiné avec d'autres circuits et des séjours proposés au Maroc par cette agence de voyages.**

# Le prochain week-end

## TF 1

### Samedi 25 août

*11.30 TF 1 Vision plus ; 12.00 Quarante ans déjà ; 12.05 Téléforme : 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.15 Casaques et bottes de cuir ; 17.45 Série : Aurore et Victorien ; 18.35 SOS animaux : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.45 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Ces chers disparus : Bourvil ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.*

**20.35 Au théâtre ce soir : l'Amant**
de Louis Verneuil, mise en scène R. Manuel. Avec Amarande, J. Ardouin, B. Allane.

**22.35 Alfred Hitchcock présente : le Bain de minuit.**

**22.45 Journal.**

**23.00 Fréquence vidéo.**
Emission de R. Adaridi et H. Cegarra.

**23.30 Journal de voyage avec André Malraux.**
A la recherche des arts du monde entier : Saint-Soleil en Haïti.

### Dimanche 26 août

*9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Doris comédie ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.20 Sports-vidéo ; 17.35 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Des autos et des hommes ; 19.00 Série : les Plouffe ; 20.00 Journal.*

**20.35 Cinéma : la Canonnière du Yang-Tse.**
Film de Robert Wise.

**23.35 Sports dimanche.**
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

**0.15 Journal.**

## A2

### Samedi 25 août

*10.30 Antiope ; 11.45 Journal des sourds et des malentendants ; 12.00 Vidéomaton ; 12.15 Platine 45 (Daniel Balavoine, Bob Marley, Spandau Ballet, Galaxy, France Gall, The Romantics) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du Saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.*

**20.35 Variétés : Chantez-le moi.**
de J.-F. Kahn. Paris se libère, avec Georges Ulmer.

**21.55 Magazine : Les enfants du rock.**
Rockline (avec Duran-Duran, Bronski Beat, The Cure, Cyndi Lauper...) ; la tournée du Spandau Ballet en Angleterre.

**23.10 Journal.**

**23.35 Bonsoir les clips.**

### Dimanche 26 août

*10.50 Journal et météo ; 10.55 Les chevaux du tiercé ; 11.25 Gym tonic ; 12.00 Récré A 2 ; 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 Festival du cirque de Monte-Carlo ; 14.15 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.20 Si on chantait ; 16.15 Les amours des années grises ; 17.20 Série : Les dames de la côte ; 18.55 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.*

**20.35 Jeu : La chasse aux trésors.**
A Tozeur, en Tunisie.

**21.40 Série : Le village sur la colline**
d'Yves Laumet. Chavigny 1913-1918.

**23.10 Journal.**

**23.35 Bonsoir les clips.**

## FR3

### Samedi 25 août

*19.03 Jeu : Mots en tête ; 19.15 Actualités régionales ; 19.40 Ballade vénitienne ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les Jeux.*

**20.35 Feuilleton : Dynastie.**

**21.20 La dernière manchette.**
Emission de Gérard Jourd'hui. Match de catch rétro : que sont-ils devenus ? Page technique ; présentation du match de catch 1984.

**22.30 Journal.**

**22.50 Musiclub.**
Concert de l'UNESCO : Concerto pour violon et cordes n° 2 en la mineur de J.-S. Bach, interprété par Jin Li au violon et le Guild Hall String Ensemble de Londres.

### Dimanche 26 août

*12.00 D'un soleil l'autre ; 18.30 FR 3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, série humoristique canadienne.*

**20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.**
Série de R. Chanas, textes dits par J. Piat.
Préhistoire de la survie des hommes : Les hommes du métal transcendant.

**21.30 Jazz à Juan-les-Pins.**
Émission de J.-C. Averty. Concord Festival, avec S. Hamilton, J. Hanna, Col Collins, D. McKenna.

**22.05 Journal.**

**22.30 Cinéma de minuit : le Mari de la femme à barbe** (cycle italien). Film de Marco Ferreri.

**0.00 Prélude à la nuit.**
*La Fiancée du pirate*, de Kurt Weill (extrait de l'Opéra de Quat'sous) interprété par Renata, mezzo-soprano.



# France-Culture

### SAMEDI 18 AOUT

7.00 Les parlers régionaux : le Morvan.
7.45 Musique : Courant d'airs.
8.00 L'envers de la lettre.
9.05 Taiwan : citadelle assiégée, par E. Laurent.
11.00 Musique : dérives des continents.
12.00 Panorama, avec J. Cellard.
12.30 Chronique des livres politiques.
13.30 Feuilleton : Le Crime d'Orcival.
14.00 Ecrivains-archives : Paul Claudel. Extraits de ses principales œuvres, avec les voix de P. Brasseur, A. Cuny, M. Casares, M. Sarcey, L. Bellon, E. Feuillère, J. Servais...
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Musique : Egarements.
19.30 Hamlet et Hamlet : A propos de Hamlet, avec A. Green, psychanalyste.
20.30 La ville été.
21.00 Devant les rêves.
21.30 4e Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Vlado Perlemuter (œuvres de Mozart, Ravel, Schumann, Chopin, de Falla, Saint-Saëns).

### DIMANCHE 19 AOUT

7.03 Il n'y a pas que le sable chaud.
7.45 Horizon, magazine religieux.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe à Saint-Lunaire.
11.00 Passion, opus 3 : Exotismes.
12.00 Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 La vérité sur la libération de Paris : la période pré-insurrectionnelle.
13.15 La matinée des autres : le désert des déserts.
14.30 La Comédie-Française présente : « les Estivants », de Gorki. Avec M. Aumont, S. Eine, M. Pralon, C. Fersen...
17.00 Pouchkine, le poète russe. Textes ou poèmes.
19.00 Chronique sportive.
19.10 Festival de Bayreuth : la Walkyrie, de Wagner. Avec S. Jerusalem, M. Hölle, S. Nimsgern, J. Altmeyer, H. Behrens, H. Schwarz... et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Schneider.

### LUNDI 20 AOUT

7.00 Matinales : à Parthenay.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage : le cerceau de bois.
9.05 La libération de Paris : l'appel à l'insurrection.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé (1534-1984) : la terre de Caïn.
11.00 Musique : devoirs de vacances... la flûte (œuvres de Bach, Ferneyhough, par P.-Y. Artaud, P. Evison).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Lire Marcel Proust aujourd'hui.
15.00 Embarquement immédiat : la Birmanie.
15.30 Musique : Des jeux avec des sons.
16.30 Promenades ethnologiques en France : le nucléaire et son mythe (des centrales dans les champs).
17.30 Entretiens - Arts plastiques avec Leonardo Cremonini (la voix du peintre).
18.00 La deuxième guerre mondiale : la capitulation de l'Allemagne.
19.20 Blue note in the blue sky.
19.30 Matins dans les Cévennes : de l'abandon au renouveau.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental (le brahmane à rebours).
20.30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21.30 Entretiens et souvenirs ...pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Palestine.
23.00 Bestiaire : la luciole.
23.20 Musiques limite : Hollande.
23.40 Place des étoiles : la relativité.

### MARDI 21 AOUT

7.00 Matinales, à Parthenay.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage : nos murs hourdés de terre.
9.05 La libération de Paris : insurrection, jour J.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : devoirs de vacances (œuvres de Bruch, Brahms, Weber).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Le rôle de la presse dans la production éditoriale.
15.03 Embarquement immédiat : Turquie.
15.30 Musique : des jeux avec des sons.
16.30 Promenades ethnologiques en France : le nucléaire et son mythe.
17.30 Entretiens - Arts plastiques, avec Leonardo Cremonini (le plaisir de l'art).
18.00 La seconde guerre mondiale : la capitulation du Japon (1943-1945).
19.20 Blue note in the blue sky.
19.30 Matins dans les Cévennes : châtaigniers, châtaignes et châtaignons.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental : portraits et légendes.
20.30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21.30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Iran.
23.00 Bestiaires : le cheval.
23.20 Musiques limite.
23.40 Place des étoiles.

### MERCREDI 22 AOUT

7.00 Matinales, à Parthenay.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage : Pâques noires.
9.05 La libération de Paris : la trêve.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : devoirs de vacances (Quartetto italiano ; Beaux-arts trio).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Le rôle de la presse dans la production éditoriale.
15.03 Embarquement immédiat : Nouvelles-Hébrides.
15.30 Musique : des jeux avec des sons.
16.30 Promenades ethnologiques en France : le nucléaire et son mythe.
17.30 Entretiens-Arts plastiques, avec Leonardo Cremonini (l'œuvre d'art est un événement).
18.00 La seconde guerre mondiale : la France en guerre (1940-1944).
19.20 Blue note in the blue sky.
19.30 Matins dans les Cévennes : de l'herbe des champs à l'informatique.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise.
21.30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Japon.
23.00 Bestiaire : le crapaud.
23.20 Musiques limite : clair-obscur.
23.40 Place des étoiles.

### JEUDI 23 AOUT

7.00 Matinales, à Parthenay.
7.30 Revue de presse.
8.00 L'avenir de la forêt.
9.05 La libération de Paris : la trêve est rompue.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : devoirs de vacances (œuvres de Schumann et Schubert).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Les sociétés et les cultures en question, avec G. Balandier et F. Dumont.
15.03 Embarquement immédiat : l'Ethiopie.
15.30 Musique : des jeux avec des sons.
16.30 Promenades ethnologiques en France : les gantiers de Grenoble.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : avec Leonardo Cremonini (les images obsédantes du peintre).
18.00 La deuxième guerre mondiale : les Français en uniforme dans la guerre (1940-1944).
19.20 Blue note in the blue sky.
19.30 Matins dans les Cévennes : fruits oubliés... sauve qui pomme.
20.00 Entretien avec Ribemont-Dessaignes (souvenirs d'hier et d'aujourd'hui).
20.30 Ainsi va le monde, de G. Ribemont-Dessaignes. Avec M. Meriko, M. de Breteuil, G. Lartigau...
22.00 La criée aux contes autour du monde : Portugal.
23.00 Bestiaire : l'orvet.
23.20 Musiques limite.
23.40 Place des étoiles.

### VENDREDI 24 AOUT

7.00 Matinales, à Parthenay.
7.30 Revue de presse.
8.00 L'arbre et ses racines : le châtaignier.
9.05 La libération de Paris : FFI et 2e DB - la mission Gallois.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : devoirs de vacances (Collegium Aureum).
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 René Char, poèmes et musique.
15.03 Embarquement immédiat : Sri Lanka.
15.30 Musique : des jeux avec des sons.
16.30 Promenades ethnologiques en France : le musée dauphinois à Grenoble.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : avec Leonardo Cremonini (le travail de l'art)
18.00 La seconde guerre mondiale : Paris pendant la guerre.
19.30 Matins dans les Cévennes : fruits retrouvés.
20.00 Entretien avec G. Ribemont-Dessaignes.
20.30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21.30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Maroc.
23.00 Bestiaire : l'orvet.
23.20 Musiques limite.
23.40 Place des étoiles.

# France-Musique

### SAMEDI 18 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Scriabine ; à 2 h 59, œuvres de Masson, Tchaïkovski et Schmitt, par le Nouvel Orch. philharmonique et les chœurs de Radio-France ; à 4 h 30, œuvres de Mozart ; à 5 h, Jazz.
7.03 Avis de recherche : œuvres de J.S. Bach, Rusager, Martinon, Ravel, Albeniz, Vercken.
9.10 Iberia : anthologie de la musique espagnole pour piano, rencontres : œuvres de Granados, Soler, Albeniz, de Falla.
11.05 Opéra : « Un bal masqué » de Verdi, par le chœur et l'orchestre de la Scala de Milan.
15.00 L'art d'être mécène : commandes divines et sacrée musique, œuvres de J.S. Bach, Charpentier, Liszt, Milhaud, Vivaldi, Penderecki...
18.02 Les cinglés du music-hall : 50e anniversaire du Quintette du Hot Club de France.
19.05 Concert : musique traditionnelle, Turquie.
20.00 Présentation du concert.
20.30 Concert (échanges internationaux), donné au Royal Albert Hall, Londres, le 22 août 1980. « En saga » de Sibelius, Concerto pour violon, alto et orchestre de Tippett, « Symphonie n° 3 » en mi bémol majeur de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Sir Colin Davis, avec M. Davis, premier violon, G. Pauk, violon, N. Imai, alto, R. Kirshbaum, violoncelle. En complément de programme, œuvres de J.C. Bach, Purcell, Haydn, Blow.
23.00 Les soirées de France-Musique : la musique dans la musique, œuvres de Couperin, Ravel, Blow, Vinders, Liszt, J.S Bach, Elgar, Dukas.

### DIMANCHE 19 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique. : œuvres de Wagner, Stockhausen, Brahms ; à 4 h 45, Jazz ; à 5 h, œuvres de Devreeze, Scarlatti, Gounod ; à 6 h 40, musique traditionnelle des Seychelles ; à 6h 50, œuvres de Rachmaninov.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Ziehrer, Heuberger, Reichert...
8.00 Cantate BWV94 de J.S. Bach.
9.10 Le salon de musique : les bois. Œuvres de Le Sage, Scarlatti, Marcello, Blavet, Hotteterre.
11.00 Festival de Salzbourg 1984, en direct du Mozarteum.
13.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Mozart, Strauss, Bizet, Hummel, Chopin, Mahler.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La musique anglaise des 16e et 17e siècles. Œuvres de Vaughan-Williams, Byrd, Farnaby.
19.05 Jazz vivant : le chanteur et pianiste Bob Dorough, et le contrebassiste Bill Takas.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (échanges internationaux donné le 16 juin au Festival de Vienne) : « Don Juan », ouverture en ré mineur et « Symphonie n° 33 » en si bémol majeur de Mozart et la « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de James Levine.
23.00 Les soirées de France-Musique : le concert Beethoven de Glenn Gould.

### LUNDI 20 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Spohr ; à 3 h 25, concert : œuvres de Roussel, Ravel, Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; à 4 h 55, œuvres de Balakirev ; à 5 h 40, œuvres de Chopin, Sibelius.
7.07 Petit matin : œuvres de Haendel, Brahms, Haydn, Ravel.
9.05 Le matin des musiciens : Post-romantisme allemand et autrichien, œuvres de Liszt, Strauss, Humperdinck, Mahler, Bruckner...
12.05 Concert : œuvres de Bon, Stravinsky, Haydn par l'Ensemble orchestral de Paris.
13.30 Le royaume de la musique : œuvres de Saint-Saëns, Hummel, Haendel, Lalo par l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine.
14.04 Repères contemporains : œuvres de Druckman.
15.00 Carte blanche à... « Paris, 1800-1830 », œuvres de Auber, Hérold, Boieldieu, Cherubini, Berlioz.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel.
19.00 Le temps du jazz : les libertés imprévues, les ténors hurleurs.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert (échanges internationaux donné au Felsenreitschule le 11 août 1984) : création, commande du Festival de Salzbourg, de Schnittke, Sodome et Gomorrhe, (extraits) de Hartmann et Symphonie n° 3, de Engel par les chœurs et orchestre symphonique de la radio autrichienne et les chœurs Arnold Schoenberg sous la direction de L. Zagrosek, solistes D. Fischer-Dieskau, baryton.
22.30 Les soirées de France-musique : œuvres de Chopin, Boccherini, Schoenberg, Schumann.

### MARDI 21 AOUT

6.00 Musique légère, Reverberi-Giordano, Walberg, Roger-Roger, Genin, Rossini.
7.07 Petit matin : œuvres de Mozart, de Falla, Lemaigre ; à 8 h 7, J.-S. Bach, Dowland, Jenkins, Moussorgski, Gershwin.
9.05 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien, l'école de Munich. Œuvres de Thuillé, Reger, Braunfels, Schmidt, Zilcher, Heger.
12.05 Concert : œuvres de Strauss, Mozart, Britten, Haydn par le Nouvel Orchestre philharmonique.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Lukas Foss.
15.00 Carte blanche à... « Plein Nord » : œuvres de Bull, Kjerulf, Berlin, Sibelius, Grieg, Wernicke.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel.
19.00 Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 19 h 27, Les ténors hurleurs.
20.00 Premières loges : Auber, Rossini, Delibes, Proch, Offenbach.
20.30 Concert (échanges internationaux, donné à Vienne le 29-9-1983) : Ouverture de « Tancrède », de Rossini ; extrait de « la Vestale », de Spontini ; extrait de « Sancia de Castiglia », de Donizetti ; « Sinfonia » de Bellini ; air de « Desdémone », de Verdi ; extraits de « Manon Lescaut » de Puccini ; extrait de « Guglielmo Ratcliff » de Mascagni et de « Mefistofele » de Boito, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. J. Lopez-Cobos, sol. Montserrat Caballé.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz-club, en direct du Petit Opportun.

### MERCREDI 22 AOUT

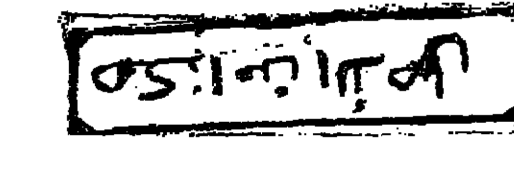
2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Schoenberg ; à 2 h 45, concert par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France ; à 4 h 25, œuvres de Dukas ; à 5 h 05, jazz : Theolonius Monk ; à 5 h 20, œuvres de Schubert, Stravinsky, Gershwin ; à 6 h 45, jazz.
7.07 Petit matin : œuvres de Prokofiev, Mendelssohn ; à 8 h 07, Bach, Vivaldi.
9.05 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien ; œuvres de Pfitzner, Reger, Hess, Stephan, Kaminski.
12.05 Concert : lieder de Glinka, Sibelius, Grieg, Alfven, Moussorgski, Tchaïkovski, par N. Gedda, ténor, et E. Werba, piano.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains : Ferneyhough.
15.00 Carte blanche à... Bellini à Paris ; œuvres de Liszt, Bellini, Chopin.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel.
19.00 Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 17 h 25, les ténors hurleurs.
20.00 Présentation du concert : Chopin, Wagner, Liszt.
20.30 Soirée lyrique (Festival de Salzbourg) : « Macbeth », de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Wiener Staatsoper et Chœur national de Sofia, dir. R. Chailly, sol. G. Dimitrova, M. Lilowa, P. Cappuccilli, N. Ghiaurov, L. Lima, K. Rydl ; en complément de programme : entre 1847 et 1885, le romantisme institué : œuvres de Wagner/Liszt, Berlioz, Offenbach, Smetana, Moussorgski, Brahms, Bruckner, Chopin...

### JEUDI 23 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Tromboncino ; à 2 h 30, œuvres de Barber, Arrigo et Tchaïkovski par l'Orchestre national de France ; à 4 h 05, « Sérénade » de Beethoven ; à 4 h 30, jazz ; à 4 h 46, œuvres de Mompou, Schumann ; à 5 h 25, musique traditionnelle de l'Inde ; à 5 h 40, œuvres de Rameau, Mozart.
7.07 Petit matin : œuvres de Haendel, Tarrega, Mozart, Gluck, Schubert ; à 8 h 07, Brahms, Moussorgski, Janacek.
9.05 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien ; œuvres de Schillings, Wolf-Ferrari, Stephan, Bach/Busoni, d'Albert.
12.05 Concert : œuvres de Haendel, Halffter, Albright, de Falla.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Zimmermann.
15.00 Carte blanche à... Fritz Reiner dirige des œuvres de Brahms, Mozart, Tchaïkowski, Bartok.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel.
19.00 Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 19 h 27, les ténors hurleurs.
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert : Festival de Salzbourg 1984) : « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. J. Levine, sol. F. Quivar, F. Araiza, J. van Dam.
23.00 Les soirées de France-Musique : les avatars d'une forme séculaire, la passacaille ; œuvres de Raison, J.-S. Bach, Liszt, Brahms, Franck.

### VENDREDI 24 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : le festin (œuvres de Ibert, Massenet, Sibelius, Humperdinck, Walton, Tchaïkowski ; à 4 h, Haendel (festin d'Alexandre) ; à 5 h 45, Cage, Ravel, Roussel, Delalande ; à 6 h 35, musique traditionnelle de Haute-Volta.
7.07 Petit matin : œuvres de Janacek, Dvorak ; à 8 h 07, œuvres de Chavez, Stravinski, Gabrielli.
9.05 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien ; œuvres de Reznicek, Marx, Schreker, von Zemlinsky, Korngold...
12.05 Concert : œuvres de Brahms, par les Chœurs de la Radio de Berlin.
13.30 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Barraqué.
15.00 Carte blanche à... un pianiste, Dino Ciani, et un chef d'orchestre, Franco Ferrara.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel.
19.00 Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 19 h 27, les ténors hurleurs.
20.00 Avant-concert : Stravinsky, Ravel.
20.20 Concert : (émis de Stuttgart) : « Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre », de Bloch ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. U. Segal, sol. J. Berger, violoncelle.
22.15 Les soirées de France-Musique : autour de Stéphane Mallarmé ; œuvres de Boulez, Debussy, Stravinsky, Wagner.



## Mercredi
22 août

### Télévision française 1

**11.30** **TF 1 Vision plus.**
**11.55** **Quarante ans déjà.**
**12.00** **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
*Meringues et macarons.*
**12.30** **Consommer sans pépins.**
**12.35** **Cocktail maison.**
**13.00** **Journal.**
**13.30** **Série : Madame Columbo.**
**14.20** **Un tour dans le vent.**
*Tour de France à la voile.*
**15.40** **Monte-Carlo show.**
*Avec des illusionnistes, des danseurs acrobatiques.*
**16.30** **Croque-vacances.**
*En balade dans un jardin aquatique. Les rubriques habituelles.*
**17.50** **Série : Eh bien, dansez maintenant.**
*Le Rock.*
**18.10** **Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.**
*Les vingt-sept « familles américaines ».*
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.38** **Point : Prix vacances.**
**19.40** **Ces chers disparus :** Florelle.
**19.55** **Tirage du tac-o-tac.**
**20.00** **Journal.**
**20.30** **Tirage du Loto.**
**20.35** **Série : Dallas.**
*Comment évincer J.R. de la direction de la compagnie pétrolière. Cliff recrute un espion dans l'entourage de J.R. Ce dernier soupçonne Peter de s'intéresser d'un peu trop près à Sue Ellen.*
**21.25** **Nuit d'été de l'INA.**
**Vidéoflashes.**
**21.35** **Mémoire : Fernand Braudel.**
Réal. J.-C. Bringuier et D. Froissant (deuxième partie).
*Conversation entre un des maîtres de l'école historique française des Annales, Fernand Braudel, et le réalisateur J.-C. Bringuier. La caméra s'attarde sur le visage de l'historien qui évoque ses travaux, et quelques-uns de ses sujets favoris : les crises, la perspective historique de longue durée, la notion de capitalisme... Un entretien qui se veut intimiste, mais qui n'échappe pas au didactisme.*
**22.35** **Journal.**
**22.50** **Téléfilm : Skinoussa.**
De Jean Baronnet.
Le ciel et l'eau, les arbres, les paysages d'une petite île grecque peinte avec sobriété par un voyageur inspiré. Un film-voyage aux hasard des saisons qui ne tombe jamais dans le documentaire ethnologique ou pédagogique. Rare.
**0.40** **Stations.** De Bob Wilson.
*Chinois : Plaisir du rêve et des yeux. De l'autre côté du miroir.*

### Antenne 2

**10.30** **Antiope.**
**12.00** **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
**12.05** **Muppets Show.**
**12.30** **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
**13.35** **Série : Voyages au fond des mers.**
**14.25** **Aujourd'hui la vie.**
*On les appelle S.D.F.* (sans domicile fixe).
**15.30** **Série : Akagera.**
*Monter à dos d'homme une montgolfière au sommet du volcan Bisoké en Ouganda.*
**16.00** **Sports été.**
*Rugby : Afrique du Sud-Angleterre.*
**18.00** **Récré A 2.**
Yakari ; le petit écho de la forêt ; les survivants de l'ombre.
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Le théâtre de Bouvard.**
**20.00** **Journal.**
**20.35** **Téléfilm : Le bout du lac.**
De J.-J. Lagrange. Avec F. Cluzet, C. Vassort...
*Machinations et espionnage autour d'un dictateur africain en disgrâce qui, installé à Genève, tente de reprendre le pouvoir dans son pays. Coups de feu, surveillances techniques hautement sophistiquées, qui travaille pour qui trahit. Classique, une touche d'exotisme sur fond de compte en banque suisse.*
**22.05** **Série : Cent ans d'automobile.**
Du teuf-teuf au turbo. Série de J. Bardin, D. Dubarry, F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equer. N° 8 : Vivre avec l'automobile.
*Avant-dernier épisode d'une série estivale. L'hécatombe automobile, l'accident dont sont victimes James Dean, Camus. La fascination qu'exercent les beaux engins sur la génération de yéyés. La sécurité routière prend la parole.*
**22.35** **Sport : catch.**
**23.05** **Journal.**
**23.25** **Bonsoir les clips.**

### France Régions 3

**19.03** **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Balade vénitienne.**
**19.55** **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
**20.05** **Les jeux.**
**20.35** **Document : Léo Ferré.**
Récital enregistré au Théâtre des Champs-Elysées les 6 et 7 avril 1984. Réal. Guy Job.
Quatrième émission. Tout de noir ou de rouge vêtu, Léo Ferré tel qu'en lui-même. Une caméra le suit sur une scène à sa dimension — immense. Le poète « maudit » interprète une dizaine de ses compositions et quelques autres de Guillaume Apollinaire et François Villon, parle de Dieu, de l'anarchie, de la sincérité, et de l'image de marque — la sienne peut-être ?
**21.30** **Série : Opération Open.**
Le Secret de l'Armadillo.
*Simon Dexter en vacances dans les Dolomites est, à son insu, l'objet d'une demande de rançon. Son frère Eric et une charmante guide se mettent à sa recherche. Les paysages sont beaux mais où est l'intrigue ?*
**22.25** **Journal.**
**22.45** **Prélude à la nuit.**
*« Danses andalouses pour deux pianos », de Manuel Infante, interprété par Philippe Corre et Edouard Exerjean.*

### Périphérie

- **R.T.L.**, 19 h 25, Série : les Espions ; 20 h 15, Mission suicide, téléfilm de J. Thorpe ; 22 h 5, Voir et revoir (châteaux de la Loire) ; 23 h 10, Clip connexion.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : la Bataille des planètes ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Quand siffle la dernière balle*, film de H. Hathaway ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, La chasse aux trésors (à Meknès) ; 21 h 5, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 5, L'homme et la musique (Yehudi Menuhin) ; 23 h 25, Un autre regard.
- **R.T.B.-TELE 2**, 20 h, Athlétisme (en Eurovision, de Zurich).
- **T.S.R.**, 20 h 15, Le grand frisson : *le Mystère Andromède*, film de Robert Wise ; 22 h 40, Rencontre : Claude Levi-Strauss ; 23 h 55, Stations (feuilleton vidéo).

## Jeudi
23 août

### Télévision française 1

**11.30** **TF 1 Vision plus.**
**11.55** **Quarante ans déjà.**
**12.00** **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
*Epaule d'agneau farcie ; Ratatouille.*
**12.30** **Consommer sans pépins.**
**12.35** **Cocktail maison.**
**13.00** **Journal.**
**13.30** **Série : Madame Columbo.**
**14.20** **Objectif santé.**
*Les familles monoparentales.*
**15.35** **Quarté.** En direct de Vincennes.
**16.00** **Abbayes de France :** Clermont.
**16.15** **Histoire sans parole :** La maison.
**17.00** **Croque-vacances.**
*Variétés, infos-magazine, dessins animés et feuilleton.*
**18.00** **Série : Eh bien dansez maintenant :**
Le rock.
**18.20** **Les grandes enquêtes de TF 1. La Mafia.**
De fructueuses affaires de famille.
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.38** **Point : prix vacances.**
**19.40** **Ces chers disparus :** Florelle.
**20.00** **Journal.**
**20.35** **Vagabondages.**
Emission de M. Soro et R. Gicquel.
*Félix Leclerc à Québec. Avec Yves Duteil, Claude Leveille, Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lelièvre...*
**21.35** **Feuilleton : Docteur Teyran.**
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Rediffusion.)
*L'inspecteur Mancaud de la brigade criminelle, intrigué par les circonstances de la mort de Valberg, l'est d'autant plus quand il découvre dans le bureau de son chef une jeune dame, fille d'un célèbre chirurgien de Paris. La coupable ?*
**23.05** **Journal.**
**23.20** **Vivre en poésie.**
«Le Rêve et la Folie» de J.-P. Rosnay, avec C. Nicolas dans «la Servante en colère» et Adrienne Monnier Anefrance dans «Adrien», de Jacques Prévert.
*(Lire notre article).*

### Antenne 2

**10.30** **Antiope.**
**12.00** **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
**12.05** **Muppets Show.**
**12.30** **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
**13.35** **Série : Voyages au fond des mers.**
**14.25** **Aujourd'hui la vie.**
*Des auteurs et vous.*
**15.30** **Série : Akagera.**
**16.00** **Sports été.**
*Athlétisme : meeting de Zagreb ; tennis de table.*
**18.00** **Récré A 2.**
Yakari ; Emilie ; Barrières.
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Le théâtre de Bouvard.**
**20.00** **Journal.**
**Soirée néo-zélandaise.**
**20.35** **Club des télévisions du monde : Un crime pure laine.**
Réalisation B. McDuffie.
*Assassinat de la femme d'un éleveur de moutons en Nouvelle-Zélande. Son corps est retrouvé trois semaines plus tard. L'inspecteur Alleyn enquêtant sur des affaires d'espionnage lance une piste, laquelle ? Le comédien anglais George Baker interprète le rôle de l'inspecteur.*
**22.10** **Document : Ceux de la falaise.**
De W. Doak.
*Le réalisateur, écologiste, marin et plongeur, explore les falaises situées à 20 kilomètres de la côte nord de la Nouvelle-Zélande, montre la formation des îles à partir d'un soulèvement volcanique, ainsi que les forêts d'algues peuplées de poissons, filmées de jour comme de nuit.*
**22.35** **Divertissement : Country music.**
De J. Live.
*Avec Greg Anderson, John Hore, Gray Bartlett...*
**23.10** **Journal.**
**23.30** **Bonsoir les clips.**

### France Régions 3

**19.03** **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Balade vénitienne.**
**19.55** **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
**20.05** **Les jeux.**
**20.35** **Téléfilm : le Lieutenant du diable.**
(Deuxième partie) de J. Goldschmidt. D'après le roman de Maria Fagyas, avec C. Auger, H. Griem, I. Charleson...
*Poursuite des interrogatoires de Kunze. Face à la mauvaise volonté évidente du lieutenant Dorfrichter, Kunze a beaucoup de difficulté à prouver sa culpabilité. La déclaration de guerre qui fait suite à l'assassinat de l'archiduc sauve Dorfrichter de la peine de mort, et le condamne à une longue détention.*
**22.20** **Journal.**
**22.40** **Tous bandits d'honneur.**
Emission de Michel Sibra.
*Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40e anniversaire de sa libération. Ce documentaire donne la parole à ceux qui firent cette histoire, vieux Corses qui évoquent leurs souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages étayés parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse résistante, différente de ce qui est proposé habituellement.*
**23.35** **Prélude à la nuit.**
*« Quatuor opus 44 nº 1 », de Felix Mendelssohn, interprété par le quatuor Muir de Philadelphie.*

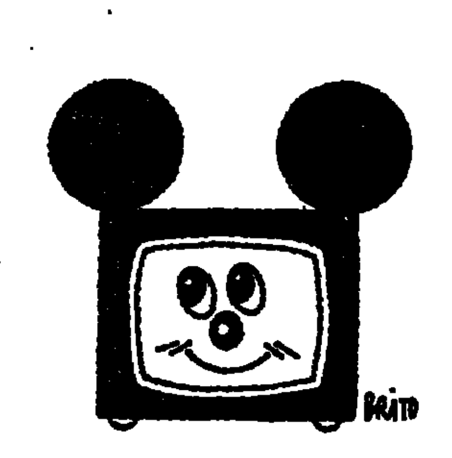
### Périphérie

- **R.T.L.**, 19 h 25, série : Le grand Chaparral ; 20 h 15, *Une fille cousue de fil blanc*, film de M. Lang ; 22 h 10, Voir et revoir (Côte d'Azur) ; 23 h 10, Clip connexion.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : Magnum ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Millième Fenêtre*, film de R. Menegoz ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, *Permission d'aimer*, film de M. Rydell ; 21 h 55, Carrousel aux images.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Les écrans du monde : les animaux malades de la caméra ; 21 h 15, série : Dallas ; 22 h 10, le Quatuor Basileus ; 23 h 20, Stations, feuilleton vidéo.

## Vendredi
24 août

### Télévision française 1

**11.30** **TF 1 Vision plus.**
**12.00** **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
*Cassoulet de poissons.*
**12.30** **Consommer sans pépins.**
**12.35** **Cocktail maison.**
**13.00** **Journal.**
**13.30** **Série : Madame Columbo.**
**15.35** **Théâtre sans rideau.**
Le festival « Rencontres de mémoires et de cultures populaires » de Châtenay-Malabry en 1983.
**16.30** **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton.
**18.00** **Série : Eh bien dansez maintenant.**
*La valse anglaise.*
**18.20** **Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.**
*Des syndicats infiltrés par la Mafia : le Waterfront, Teamsters.*
**19.15** **Émissions régionales.**
**19.40** **Ces chers disparus : Bourvil.**
**20.00** **Journal.**
**20.35** **Variétés : Salut les Mickey.**
Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
*Avec Lio, Charlotte de Turckheim et Sacha Distel ; des extraits de dessins animés : l'Apprentie sorcière ; Saludos Amigos ; et le Jardin de Mickey ; l'Heure symphonique des amours de coccinelles...*
**21.50** **Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.**
Les étangs à monstres. Réal. J.-Cl. Bringuier. (Redif.)
**22.55** **Temps X : la quatrième dimension.**
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
**23.25** **Journal.**
**23.15** **Les Tympans fêlés.** Emission de J.-F. Bouquet.
*Avec Bullet.*



### Antenne 2

**10.30** **Antiope.**
**12.00** **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
**12.05** **Muppets Show.**
**12.30** **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
**13.35** **Série : voyages au fond des mers.**
**14.25** **Aujourd'hui la vie.**
*La correspondance.*
**15.30** **Série : Akagera.**
*Pagro, fils de Liza.*
**16.00** **Sports été.**
*Rugby : Tournoi des cinq nations 1984.*
**18.00** **Récré A 2.**
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Le théâtre de Bouvard.**
**20.00** **Journal.**
**20.35** **Série : Naumachos.**
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora.
*L'oncle Gino est appelé à Linasa, où deux familles se disputent allègrement, car un jeune homme a mis enceinte sa fiancée alors qu'il n'est pas en mesure de l'épouser. Tout semble se prêter à l'aventure dans cette série. Le cadre comme les personnages, sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins.*
**21.40** **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Le vingtième siècle de Raymond Aron, rediffusion de l'émission du 23 septembre 1983. Avec François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, écrivain et journaliste, et Raymond Aron (Mémoires, cinquante ans de réflexion politique).*
**22.50** **Journal.**
**23.00** **Ciné-été : le Jeu du solitaire.**
Film de Jean-François Adam.

### France Régions 3

**19.03** **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Balade vénitienne.**
**19.55** **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
**20.05** **Les Jeux.**
**20.35** **Vendredi : Descente dans la police.**
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
*Planques, filoches, ferrages, perquises... Jean-Charles Deniau et Jean-Claude Morin ont suivi les policiers de la 3e division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Une caméra a été autorisée à suivre un groupe d'enquêteurs et d'inspecteurs en action. A travers une vitre-miroir, les reporters observent les truands au travail.*
**21.35** **Série : Mazarin.**
De P. Moinot, réal. Pierre Cardinal. Avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy...
*A mesure que va grandir son charisme, et celui de la France, Mazarin, malade, s'affaiblit et meurt laissant place au règne grandiose de Louis XIV.*
**22.30** **Journal.**
**22.50** **Prélude à la nuit.**
*Festival de Monte-Carlo : « Première symphonie en ut majeur », de Bizet, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Laurence Foster.*

### Périphérie

- **R.T.L.**, 19 h 25, Kojak ; 20 h 15, *les Monstres*, film de Dino Risi ; 22 h 15, série : La nouvelle malle des Indes ; 23 h 15, Clip connexion.
- **T.M.C.**, 19 h 45, série : Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Madame de Coventry*, film de A. Lubin ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Série : Boula Matari, suivie d'un débat : Civiliser ; 22 h 30, Profession : directeur photo.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Festival du cinéma suisse : *Parti sans laisser d'adresse*, de J. Veuve ; 21 h 50, Danse : Jiri Kylian *(la Nuit transfigurée*, de Schönberg, par le Nederlands Dans Theater) ; 23 h 20, Athlétisme.

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Dimanche 19 août

9.00 **Emission islamique.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **La source de vie.**
10.00 **Présence protestante.**
Bible vivante. Bible présente.
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** célébrée avec la paroisse de Ravel dans le Puy-de-Dôme.
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Série : Doris comédie.**
12.30 **La séquence du spectateur.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Agence tous risques.**
14.25 **Sports-vidéo.**
*Automobile : Grand Prix F 1 d'Autriche à Zeltweig ; Tiercé à Deauville.*
17.30 **Les animaux du monde.**
On a besoin d'un petit outil sur soi.
18.00 **Série : Des autos et des hommes.**
*Le match Renault-Citroën.*
19.00 **Série : Les Plouffe.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : les Prairies de l'honneur.**
Film d'Andrew V. Mac Laglen.
22.20 **Sports dimanche.**
Magazine de J.-M. Leulliot.
23.05 **Journal.**

### Lundi 20 août

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
*Estouffade de légumes ; gâteau d'aubergines.*
12.30 **Consommer sans pépins.**
12.35 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Madame Columbo.**
14.20 **Accroche-cœur.**
*Les blondes avec Fanny Cottençon... Conseils et idées pour faire partie des créatures de rêve !*
14.35 **C'est arrivé à Hollywood.**
*Les rois du rire, avec Groucho Marx, Marty Feldman.*
15.05 **Téléfilm : Capitaine courageux.**
*Harvey Cheyne, jeune homme de quinze ans, lors d'un voyage en bâteau, tombe à la mer. D'après le roman de Kipling.*
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton.
18.00 **Série : Eh bien ! dansez maintenant.**
Quick step.
18.20 **Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.**
L'onorata società, série de Jean-Michel Charlier (rediffusion).
19.15 **Emissions régionales.**
19.38 **Point : prix vacances.**
19.40 **Ces chers disparus :** Pierre Fresnay.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Razzia sur la Chnouf.**
Film d'Henri Decoin.
22.35 **Les jeunes loups du cinéma français.**
Emission de M. Villers et G. Cressard (redif.).
*Avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau et Richard Berry. Trois portraits de nouvelles stars avec d'autres célébrités, Coluche, Claude Rich, et de nombreux extraits de films.*
23.30 **Journal.**

### Mardi 21 août

11.30 **TF1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit !** Magazine de Michel Oliver.
*Civet de Lapin.*
12.30 **Consommer sans pépins.**
12.35 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Madame Columbo.**
14.20 **Micro-puce.** Magazine de l'informatique.
*L'émulator ; le Val d'Enfer.*
16.30 **Croque-vacances :**
Dessins animés, bricolage, variétés, infos-magazine et feuilleton.
18.00 **Série : Eh bien dansez maintenant.**
*La rumba.*
18.20 **Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.**
*N° 2 : la nouvelle Mafia.*
19.15 **Emissions régionales.**
19.38 **Point : Prix vacances.**
19.40 **Ces chers disparus :** Pierre Fresnay.
20.00 **Journal.**
20.35 **Musique : Faust.**
Retransmission de l'Opéra lyrique de Chicago. Musique de Charles Gounod. Livret de J. Barbier et M. Carré, d'après l'œuvre de Goethe. Mise en scène A. Fassini, chœurs et orchestre de l'Opéra de Chicago, dirigés par G. Prêtre, chorégraphie G. Balanchine. Avec M. Freni, K. Ciesinski, A. Kraus, N. Ghiaurov et R. Stilwell.
Le vieux docteur Faustus, au soir de sa vie, signe un pacte avec Méphistophélès : son âme contre sa jeunesse retrouvée et les plaisirs de la vie.
22.50 **Journal.**

## ANTENNE 2

### Dimanche 19 août

10.50 **Journal et météo.**
10.55 **Les chevaux du tiercé.**
11.25 **Gym tonic.**
12.00 **Récré A2.**
Les Schtroumpfs.
12.15 **Les voyageurs de l'histoire.**
La conspiration du général Malet.
12.45 **Journal.**
13.20 **Le cirque Grüss à l'ancienne.**
Une quinzaine de numéros du programme de la saison 1979.
14.15 **Série : Les mystères de l'Ouest.**
15.05 **Dessin animé.**
15.20 **Variétés : Si on chantait.**
*Au Canada, avec C. Dubois, M. Le Forestier...*
16.15 **Feuilleton : Les amours des années grises.**
Joli cœur.
17.20 **Série : Les dames de la côte.**
de N. Companeez (Redif.), avec F. Ardant, E. Feuillère, F. Fabian...
*Amours roses et grises en milieu chic...*
18.50 **Stade 2.**
19.55 **Téléchat.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A San Agustin (Colombie).
21.40 **Série : le Village sur la colline.**
de Y. Laumet, n° 1 ; Chavigny 1906-1908. Avec S. Blondeau, M.-C. Barrault, P. Tornade...
*Rediffusion d'une belle fresque campagnarde. Un village de Bourgogne viticole de 1900 à nos jours. La vie d'un village, et d'une famille, le travail de la terre, la guerre de 1914 et celle de 1940, une jeune fille, une mère et une grand-mère. Bien interprété, concret, émouvant.*
23.05 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

### Lundi 20 août

12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : Voyages au fond des mers.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
*Vieillir ? Moi, jamais !*
15.30 **Série : Akagera.**
16.00 **Sports été.**
*Ski nautique ; automobile : grand prix de F1 d'Autriche.*
18.00 **Récré A 2.**
Télétactica ; Kum Kum.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**

**Soirée INA : Libération... libération.**

20.35 **Paris, j'écris ton nom : Liberté.**
Essai historique de J.-A. Cherasse et F. Grou-Radenez.
Documents et témoignages sur la Libération de Paris qui offrent une vision complète de cet été 1944. Le document d'archive n'est pas une illustration, mais un point de départ pour le commentaire. Cette période est appréhendée sous tous ses aspects : humains, historiques, factuels, avec précision. Du retard du courrier au dynamitage de trains... — V.C.
22.15 **Cinéma de l'ombre.**
De J.-P. Bertin-Maghite et P. Beuchot.
Dans la seconde partie de cette soirée consacrée à la Résistance et à la Libération, le réalisateur Pierre Beuchot met en parallèle des témoignages d'anciens résistants avec la perception cinématographique de cette période de l'histoire. Il montre comment le cinéma de 1943 à 1984 a successivement auréolé l'attitude des Français, puis démoli le mythe d'un peuple unanimement résistant. Claude Chabrol, Nicole Stéphane, Simone Signoret se souviennent...
23.30 **Journal.**
23.50 **Bonsoir les clips.**

### Mardi 21 août

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Époque.**
13.35 **Série : Voyages au fond des mers.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
*Vos chefs-d'œuvre.*
15.30 **Série : Akagera.**
16.00 **Sports été.**
*Athlétisme ; boxe française : Coupe d'Europe.*
18.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Emilie ; Latulu et Lireli ; Barrières.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : la Mafia fait la loi.**
Film de Damiano Damiani.
22.15 **Explosions en chaîne.**
Emission de M. Theulouze, animé par C. Ockrent, préparée par L. Broomhead et P. Hesters.
*La télévision de demain : câble, satellite, télévision du matin... Le point sur les techniques nouvelles.*
*(Lire notre article.)*
23.35 **Journal.**
23.55 **Bonsoir les clips.**

## FRANCE RÉGIONS 3

### Dimanche 19 août

18.30 **FR 3 Jeunesse.**
Inspecteur gadget ; Mamémo ; la Minute de spirale.
19.00 **Transat Québec-Saint-Malo.** Départ, en direct du Québec.
19.40 **RFO Hebdo.**
20.00 **Wayne and Shuster.**
*Les humoristes canadiens.*
20.35 **La Terre des vivants et le royaume des morts.**
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
*Préhistoire de la survie des hommes : Des temps farouches à l'âge de fer. Le grand tournant de l'humanité.*
21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
*Avec J. Taylor, B. Connors, J. Garbarek, J. Christensen.*
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Un été violent.**
Cycle cinéma italien. Film de Valerio Zurlini.
0.00 **Prélude à la nuit.**
Après un rêve, *de Gabriel Fauré, par les Douze Violons de France.*

### Lundi 20 août

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Ballade vénitienne.**
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Merveilleuse Angélique.**
Cycle Angélique. Film de Bernard Borderie.
22.15 **Journal.**
22.25 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
*Cap sur Saint-Malo, reportage en direct du Québec sur la Transat Québec-Saint-Malo, réalisé par G. Pernoud et N. Garli.*
23.10 **Prélude à la nuit.**
*« Arfenlieder », de Hugo Wolf, interprété par A. Watanabe, baryton, et R. Miyagi au piano.*

### Mardi 21 août

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Ballade vénitienne.**
19.55 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Un cadavre au dessert.**
Film de Robert Moore.
22.10 **Journal.**
22.30 **Bleu outre-mer.**
Emission proposée par RFO sur cinq pays d'outre-mer.
*La Nouvelle-Calédonie présente « Ballande la saga », reportage de Benoît Saudeau sur l'histoire parallèle d'une famille et d'un territoire.*
22.25 **Prélude à la nuit.**
*Concert à la SACEM :* Impromptu, *d'Henri Barraud, interprété par Geneviève Joy.*

## PÉRIPHÉRIE

### Dimanche 19 août

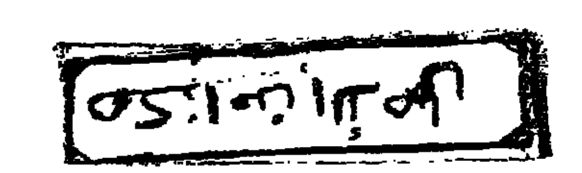
- **R.T.L.**, 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 15, *les Routes du Sud*, film de J. Losey ; 21 h 55, Automobile : grand prix de l'Autriche de F 1 de Zeltweg ; 22 h 10., Voir et revoir (Paris).
- **T.M.C.**, 19 h 30, Série : Max la Menace, 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, Série ; l'Ile fantastique.
- **R.T.B.**, 20 h 15, Si on chantait ; 21 h, *Série : Au plaisir de Dieu*, (n° 2 : le Précepteur).
- **T.S.R.**, 20 h : Vedettes sur scène : *Madame Sans-Gêne*, de V. Sardou (avec Annie Cordy et Raymond Pellegrin) ; 22 h 25, Portrait : Jean Guehenno (1re partie) ; 23 h 25, Stations, feuilleton vidéo.

### Lundi 20 août

- **R.T.L.**, 19 h 25, Série : les Espions ; 20 h 15, *le Comte de Monte-Cristo*, film de C. Autant-Lara ; 21 h 55, Voir et revoir (Versailles) ; 23 h, Clip connexion.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Une fille à bagarres*, film de S. Salkow ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, L'écran-témoin : *le Temps du rock'n'roll*, de T. Hackford, suivi d'un débat : Show-biz à coulisses.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Lundi-cinéma : *Klute*, film de A. Pakula (Avec Jane Fonda et Donald Sutherland) ; 22 h 20, Portrait : Jean Guehenno (2e partie) ; 23 h 25, Stations, feuilleton vidéo.

### Mardi 21 août

- **R.T.L.**, 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 20, *le Comte de Monte-Cristo* (2e partie), film de C. Autant-Lara ; 22 h, Voir et revoir (Le Louvre) ; 23 h 5, Clip connexion.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Série : Le bel été ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Oiseau de paradis*, film de M. Camus ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Les sentiers du monde (l'île de Kiberut et le Kalahari) ; 21 h 15, Téléfilm : Nana (d'après Zola).
- **T.S.R.**, 20 h 20, Si on chantait ; 21 h 10, série : Dallas ; 22 h 10, Portrait : Alexandre Soljenitsyne ; 23 h 20, Stations, feuilleton vidéo.



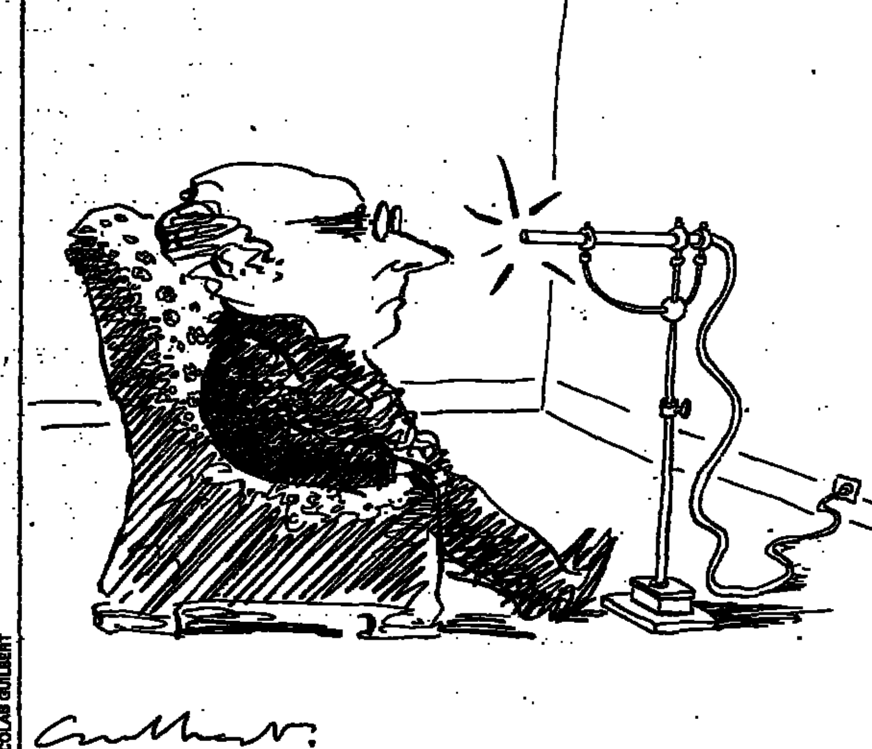
# Dans la jungle des médias

**Explosions en chaîne.**

« FIBRES optiques », « coaxial », « câble », « télématique »... Langage de spécialistes, d'initiés à l'une des dernières sciences occultes ? Commun des mortels s'abstenir, donc ? Non, ne désespérons pas. Les éminents spécialistes eux-mêmes en sont encore à tenter de définir les termes ; quant aux professionnels, ils ne savent encore à quels satellites se vouer.

Que faire ? Rester les bras ballants, ou attendre qu'Antenne 2, en plein mois d'août, consacre l'une de ses éditions spéciales à la « révolution de la communication ». Ce sera fait. Le 21 août, à 20 h 35 tapante, est diffusé un magazine en direct, animé par Christine Ockrent (qui dit mieux ?) et mis en scène par le moustique savant, le tant doué Laurent Broomhead, assisté de Patrick Hesters. La première, on l'imagine, dirigera le bateau, son second, gigotant, s'affairera sur le pont.

Au menu de ce festin médiatique qui se veut, précise-t-on, ingurgitable par tout un chacun, l'état du paysage audiovisuel (que vont devenir nos trois bonnes vieilles chaînes ?), la télévision du matin avec un petit bilan des premières expériences américaines, japonaises et britanniques, Canal Plus bien sûr, avec un extrait de l'une de ses émissions. En entrée.

NICOLAS GUILBERT

Plat de consistance nettement plus pimenté : le satellite de diffusion directe ou non (et, à ce propos, la compétition que se livrent la France et le Luxembourg), la télévision par câble, en direct de Metz, avec le sénateur maire, M. Jean-Marie Roche, et de Bruxelles, et notamment son utilisation à l'étranger et quelques hypothèses sur son développement en France.

Dessert sous forme de débat. Peu de scientifiques, nous annonce-t-on, surtout des « politiques » et des professionnels (notamment M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et Ted Turner, créateur de Cable News Network, l'une des chaînes américaines à émettre 24 heures d'information non-stop).

On s'attend à ce que ces personnalités se fassent humbles, tentent d'expliquer simplement, d'exposer en un minimum de temps les grands enjeux économiques, techniques, culturels, de cette société de la communication promise.

Pour que nous, téléspectateurs moyens, alors qu'un bouleversement se déroule sous nos yeux, nous ne restions pas aveugles, muets... idiots.

M. G.

● **Explosions en chaîne, mardi 21 août, Antenne 2, 21 h 15.**

## Les clips, les mots et les rêves

LE sommeil est sacré. Et convenons ensemble qu'un pieux ronflement ou de doux rêves dépendent, dans une large mesure, du bon déroulement d'une journée et surtout des ultimes instants d'une soirée. Il est vrai que certaines émissions estivales sont propres parfois à nous faire basculer plus rapidement que prévu dans la nuit noire, tandis que d'autres nous y conduisent plus lentement, par la main. Bien clôre une soirée semble être le dernier mot d'ordre de nos trois chaînes.

FR 3 reste fidèle à « Prélude à la nuit », rendez-vous feutré des fins mélomanes, TF 1 et surtout Antenne 2 sont « branchés clip » à tout prix, avec le sacro-saint « Bonsoir les clips » et, plus rarement, « Les tympans fêlés ». Bref, on peut s'attendre dans les semaines, les mois à venir à des avalanches d'images dans tous les sens, rose bonbon, jaune layette, noir et blanc polar coloré de rouge criard. Pourtant un clip (en français : petite accroche) n'est autre qu'une pochette, parfois sans surprise destinée à emballer un produit musical.

Des images plates, dénuées de signification qui, comme les spots publicitaires, lavent les yeux un instant pour les brouiller aussi vite. Aux antipodes de ce genre — qui, semble avoir atteint son point culminant avec l'illustre *Thriller* de Michael Jackson, — il y a *Vivre en poésie*, de Jean-Pierre Rosnay, qui, de son côté, privilégie exclusivement le pouvoir magique de la parole. Des mots, seulement des mots, d'Appollinaire, de Max Jacob, de Reverdy ou d'autres poètes aujourd'hui méconnus : l'abbé de l'Attaignant, ou, plus proche de nous, l'humoristique André Frédérique, chantés ou dits par des voix toujours très présentes en même temps qu'infiniment lointaines. Des vers chatoyants, mais un décor un peu trop classique, hélas ! qui nécessiterait un traitement vidéo pour que la musique, l'image, les mots produisent un spectacle complet.

M. G.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 19 AOUT

#### Les Prairies de l'honneur ■

Film américain d'Andrew V. MacLaglen (1965), avec J. Stewart, R. Forsyth.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

*Un fermier de Virginie, qui a refusé de prendre parti dans la guerre de Sécession, est amené à prendre les armes. Fils d'un des acteurs préférés de John Ford, le réalisateur a toujours tenté d'imiter le grand maître. Les références fordiennes abondent ici. Cela ne fait pas un style, mais la composition de James Stewart, partagé entre le refus de la guerre et la nécessité de protéger sa famille, est exemplaire.*

#### Eté violent ■■

Film italien de Valerio Zurlini (1959), avec E. Rossi-Drago, J.-L. Trintignant, (v.o. sous-titrée. N.).

FR3, 22 h 30 (95 mn).

*C'est l'été 43, dans une ville de la côte adriatique, au moment où Mussolini est renversé et où les Allemands occupent l'Italie. Le fils d'un dignitaire fasciste vit un amour fou avec une jeune veuve. A trente-trois ans, Valerio Zurlini, cinéaste de la nouvelle vague italienne, a réalisé une œuvre à la fois romantique (par le jeu des sentiments) et tragique (par les événements historiques), en portant un regard nouveau sur une époque dont le « néo-réalisme » des années 46-47 avait donné des chroniques sociales et politiques. Ne pas manquer ce très beau film méconnu. Eleonora Rossi-Drago et Trintignant y forment un couple passionné, refusant l'ordre, la morale, le patriotisme, et brusquement emporté par un bouleversement violent.*

### LUNDI 20 AOUT

#### Razzia sur la chnouf ■

Film français d'Henri Decoin (1954), avec J. Gabin, M. Noël (N).

TF1, 20 h 35 (105 mn).

*Le trafic de la drogue dans un réseau, où s'est infiltré un policier camouflé en truand. Tiré d'un roman d'Auguste Le Breton, ce film, que Decoin réalisa un peu comme un reportage vécu, est l'une des rares réussites de la « série noire » française des années 50. Atmosphère louche, trafiquants bricoleurs, drogués pathétiques, vigueur des situations et des dialogues : c'est une véritable étude de mœurs, avec Gabin, remarquable, et une distribution bien choisie.*

#### Merveilleuse Angélique

Film français de Bernard Borderie (1964), avec M. Mercier, G. Giraud.

FR3, 20 h 35 (100 mn).

*Elle passe de la cour des Miracles, où elle s'est réfugiée, à la prison du Châtelet, devient aubergiste, puis chocolatière rue Saint-Honoré. Les aventures se téléscopent, la politique s'en mêle. La réalisation s'essouffle. Michèle Mercier joue à la star érotique. Hélas !*

### MARDI 21 AOUT

#### La Mafia fait la loi ■

Film italien de Damiano Damiani (1967), avec F. Nero, C. Cardinale.

A2, 20 h 35 (100 mn).

*La lutte vaine d'un capitaine de gendarmerie contre le pouvoir de la Mafia, au cours d'une enquête dans une petite ville de Sicile. Ce n'est pas exactement un film politique. Damiani s'est surtout attaché à la description sociale, à la « loi du silence », à la conduite d'une intrigue fertile en événements. Franco Nero se débat dans le mystère. Et tous les acteurs sont des personnages typiques.*

#### Un cadavre au dessert ■

Film américain de Robert Moore (1976), avec E. Brennan, T. Capote.

FR3, 20 h 35 (90 mn).

*Un astucieux scénario de Neil Simon réunit, dans un manoir victorien, cinq détectives de renommée mondiale, qui doivent résoudre une énigme criminelle organisée par leur hôte. Cette « murder-party », réalisée avec un humour ravageur, est une mise en boîte des romans d'Agatha Christie. Sous des noms différents, et les visages de comédiens (célèbres) démythifiant leurs modèles, on reconnaît facilement Sam Spade, Hercule Poirot, Miss Marple, Nick et Nora Charles et le Chinois Charlie Chan ! On peut jouer, avec plaisir, au « dîner de têtes », dont le maître d'hôtel est Alec Guiness.*

### VENDREDI 24 AOUT

#### Le jeu du solitaire ■

Film français de Jean-François Adam (1976), avec S. Frey, A. Valli.

A2, 23 h (90 mn).

*Un enfant assassiné, dans un village de Haute-Provence. Son père, psychiatre, qui connaît l'assassin et le protège, aux prises avec la solitude et la mort. Cinéaste hanté (il s'est suicidé en 1980), Jean-François Adam utilisait ici un canevas de film policier, pour révéler le monde intérieur d'un homme comme absent de la vie, créant lui-même une mise en scène jaillie de son inconscient. Sami Frey est enfermé, dévoré du dedans. L'écriture glacée du film fait, à la longue, comme une brûlure.*

# Samedi

**18 août**

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- 11.40 **TF 1 Vision plus.**
- 12.05 **Quarante ans déjà.** *Une évocation au jour le jour de 1944, pendant la Libération.*
- 12.10 **Téléforme.**
- 12.30 **Aventures inattendues.**
- 13.00 **Journal.**
- 13.30 **Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.**
- 14.15 **Dessin animé : Snoopy.**
- 14.40 **C'est super.**
- 15.00 **Croque-vacances.**
- 16.30 **Dessin animé : Capitaine Flam.**
- 17.00 **Starter.**
- 17.10 **Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval.
- 17.45 **Série : Aurore et Victorien.**
- 18.35 **Trente millions d'amis.** *Spécial été, SOS animaux perdus.*
- 18.45 **Magazine auto-moto.**
- 19.15 **Emissions régionales.**
- 19.40 **Ces chers disparus : Francis Blanche.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.30 **Tirage du Loto.**
- 20.35 **Théâtre : les Joyeuses Commères de Windsor.**
  De William Shakespeare, adapt. C. Charras, mise en scène Jean Le Poulain, musique Ed. Bischoff, décors et costumes M. Franceschi, chorégraphie J.-P. Tomasi. Avec J. Le Poulain, A. Didier, C. Clerc, M. Audran, F.-X. Barbin...
  Les aventures et mésaventures du pitre arrogant lubrique et tendre sir John Falstaff, l'un des personnages les plus attachants de l'épopée shakespearienne. Stratagèmes, complicités, tromperies, cette comédienne gargantuesque prend fin comme dans un rêve, dans une forêt envahie de vapeurs étranges et de cris d'animaux.
- 22.10 **Alfred Hitchcock présente... Corps diplomatique.**
  Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
  *Une mère et un fils, en voyage touristique dans le Sud californien. Mme Tait s'assoupit. Est-elle endormie, évanouie ou simplement morte ? Affaire à suivre.*
- 22.40 **Journal.**
- 22.55 **Fréquence vidéo.** *Sur le thème : Moments et monuments.*
- 23.20 **Journal de voyage d'André Malraux.**
  A la recherche des arts du monde entier : Afrique et Océanie. Série de J.-M. Drot. (Rediffusion.)
  *Les arts primitifs décryptés par l'auteur de* la Condition humaine. *« L'Africain ne voit pas dans les formes de son art des formes inventées mais découvertes. Pour lui, les formes créent l'existence »*, affirme l'écrivain.



Kin

### ANTENNE 2

- 10.15 **Antiope.**
- 11.45 **Journal des sourds et des malentendants.**
- 12.00 **Vidéomaton.**
- 12.15 **Platine 45.** *Les Calamités, Joe Cocker, Michaël Jackson, Téléphone, Cyndi Lauper, Raf.*
- 12.45 **Journal.**
- 13.35 **Série : Le retour du saint.**
- 14.30 **Les jeux du stade.** Athlétisme : meeting de Berlin ; basket : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ; karaté : championnat d'Europe.
- 18.00 **Les carnets de l'aventure.** *Cap au Nord, de J. Pettigrew (navigation au nord de l'Alaska).*
- 18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19.15 **Émissions régionales.**
- 19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.35 **Variétés : Antibes en chansons.** Réal. A. Flédérick. *Extraits du festival 1983, avec Mama Bea, Rachid Bahri, Buzy, Jean-Luc Lahaye, Catherine Lara...*
- 21.50 **Magazine : Les enfants du rock.** Rockline-été, *avec Human League, Boomtown Rats, Aztec Camera, The Imposter, Tears for fears, Kid Creole ;* Metal Gladiateurs 1984 : *spécial hard-rock, avec les Rock Goddess, Quiet Riot, Mamas Boys, The Waysted, Dio, Scorpions, van Halen, Venom.*
- 23.05 **Journal.**
- 23.25 **Bonsoir les clips.**

### FRANCE RÉGIONS 3

- 19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
- 19.15 **Emissions régionales.**
- 19.40 **Les Dix commandements du vacancier.**
- 19.55 **Dessin animé : Les petits diables.**
- 20.05 **Les jeux.**
- 20.35 **Feuilleton : Dynastie.** *Fallon quitte Nick. Machination, épousailles, adoptions... Suites d'une salade dynastique.*
- 21.20 **La dernière manchette.** Emission de Gérard Jourd'hui. *Match de catch rétro : Gilbert Leduc contre le Bourreau de Béthune ; actualités de l'époque. Invité d'honneur, l'infatigable Léon Zitrone. Plutôt amusant.*
- 22.35 **Journal.**
- 22.45 **Musiclub.** *Festival d'Evian :* Quatuor en la mineur, opus 29, *de F. Schubert, interprété par le Quatuor Hagen.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Chewing-rock ; 20 h 30, un Shérif à New-York (la vallée tranquille) ; 22 h 20, les grands déserts du monde.
- T.M.C., 19 h 45, Variétés ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Katia*, film de R. Siodmak ; 22 h 30, les Carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, le Naturaliste en campagne (déjeuner dans l'herbe) : 20 h 30, *les Légions de Cléopâtre*, film de V. Cottafavi ; 22 h 10, Sourire d'été : Roland Magdane.
- T.S.R., 20 h 5, *Tiens bon la barre, matelot*, film de N. Taurog (avec Jerry Lewis) ; 21 h 35, Souvenirs... souvenirs (Pat Boone) ; 22 h 15, Sport ; 22 h 45, Féstival du cinéma suisse : *Violanta*, film de D. Schmid.

# Savoir-faire belge

## Souvent mieux qu'en France.

LES Belges sont gourmands et gourmets (le pays des messes et des kermesses, disait-on), beaucoup de Belges sont connaisseurs (la Belgique possède, avec le *Guide des connaisseurs*, un mensuel gastronomique comme nous n'en avons pas un en France), les restaurants de Belgique sont souvent meilleurs que les nôtres.

Michelin, qui donne ses « trois étoiles » à quatre maisons parisiennes (pour environ deux millions six cent mille habitants), en décerne à trois adresses de Bruxelles (pour un million cent mille habitants). Calculez la proportion !

Les trois « 3 étoiles » de Bruxelles sont le *Comme chez soi* (23, place Rouppe. Tél. 512-29-21), de Pierre Wynants et dont la cuisine en remontrerait aux meilleurs de chez nous parce que son seul bouillon de poitrine de bœuf au cerfeuil est plus impressionnant de pureté et d'élégance que tant d'élucubrations au goût du jour. Autre « 3 étoiles », la *Villa Lorraine* (75, avenue du Vivier-d'Oie. Tél. 374-31-63), à Uccle, et qui est le Lasserre de là-bas par son confort, son élégance, sa distinction. Très belle cuisine de Freddy Van de Casserie dont le homard aux huîtres, bien d'aujourd'hui, rivalise avec le turbot Sainte-Alliance cher à M. de Talleyrand. Mais aussi, aux petits menus du déjeuner, ce cuisinier n'hésite pas à proposer quelquefois des plats de cuisine belge. Mon dernier repas (admirable !) se composait d'une tête de veau en tortue somptueuse (à faire rêver mon cher Simenon), de fromages belges (les Herve, doux et fort, et le Wynendale) avant un soufflé au citron et fenouillette. Le tout arrosé d'un saint-joseph vivarois de Jaboulet. Troisième et dernier promu en date, *Romeyer* (109, chaussée de Groenendael. Tél. 657-05-81). Le jovial et tonitruant Pierrot Romeyer n'a pas son pareil pour accommoder le gibier des Ardennes mais sait aussi jouer d'autres claviers, légèrement. Sa maison, dans un parc (à 11 km de Bruxelles) est lumineuse comme sa cuisine, chaude comme le pain qu'il cuit lui-même, riche comme les vins de sa cave. Et comme ses sauces.

La cuisine belge existe. Mais comme moi vous aurez bien du mal à la rencontrer. Sur la Grand' Place, cette merveille, la *Maison du Cygne* (tél. 511-82-44) où j'ai pu trouver à travers la carte remarquable l'anguille au vert, le rognon de veau liégeoise, deux classiques. La carte du chef Van Gasbecq est éclectique et mes voisins belges se régalaient du saumon au champagne et d'un caneton aux pêches.

C'est une adresse à ne pas oublier.

Mais cela ne vous empêchera pas d'aller à la *Taverne du passage* (30, galerie de la Reine, tél. : 512-37-31) dont les croquettes de crevettes et les frites sont les points d'orgue d'un répertoire brasserie (on dit que c'est le Lipp bruxellois) et dont la carte des vins fut la meilleure de Belgique... Il en reste encore à découvrir !

Les moules et frites (on en ricane mais c'est excellent lorsque bien fait) semblent céder la place aux pizzas qui ne valent guère mieux. Allez vous promener dans la rue des Bouchers et alentour. Pour voir. Vous vous amuserez de voir que *le Filet de bœuf* a été diplômé de l'« Académie agathopédique et sauciale », que dans la rue des Harengs le *Café du Cercueil* » existe toujours.

En vérité, cette cuisine belge (si vous avez le temps de commander à Romeyer un plat de choesels, vous m'en direz des nouvelles !) C'est dans les campagnes, Flandre et Wallonie que vous la trouverez plutôt qu'à Bruxelles.

Mais puisque nous y sommes, notons encore quelques bonnes adresses entre cent :

Pour le waterzoï de poissons, notez le *Filet de bœuf* déjà nommé (6, rue des Harengs, tél. : 511-95-59) ; pour le waterzoï de volaille *Aux Armes de Bruxelles* (13, rue des Bouchers, tél. :511-21-18) et *Chez Callens* (73, rue du Commerce, tél. : 512-08-43). Et *Au bon vieux temps* (12, rue du Marché-aux-Herbes, tél. 218-15-46), vous découvrirez le poulet aux chicons (endives) et la glace à la krick lambic (bière de cerises).

Et enfin ne quittez pas Bruxelles, si vous avez encore appétit sans avoir visité son *Maxim's* (28, Grand'Place, tél. : 511-55-53). Cette reconstitution du Maxim's parisien est admirable mais l'ouverture en fut ratée. Aujourd'hui, sous la houlette de Serge Buoso (Pierre Cardin a eu la main heureuse), on va volontiers chez *Maxim's*, à Bruxelles comme à Paris.

Et encore : *Chez Christopher* (5, place de la Chapelle, tél. : 512-68-91), charmant homme habillé en cacatoès et dont le chef japonais marie la purée de radis roses aux saint-Jacques et le carré de porc à la vanille. Original mais bon.

*L'Ecailler du Palais Royal* (18, rue Bodenbroek, tél. : 512-87-51) autre maison de Marcel Kreusch, propriétaire de la *Villa lorraine* et gentilhomme de bouche. Maison de poissons et de coquillages avec un exquis champagne en carafe pour les accompagner.

*Roland de Reu* (226, chaussée de Bruxelles, tél. : 343-54-60) à Forest. Etonnant personnage qui cuisine, sert, discute avec vous des plats qu'il prépare admirablement pour une quinzaine de convives au plus. Alors la truffe chaude au foie gras frais, la sole normande deviennent « autre chose » signé De Reu !

*Restaurant Michel* (31, avenue Gosset à Grand-Bigard, tél. : 466-65-91). Un géant, ce Michel Coppens et à qui l'on n'ose pas dire qu'il a tort de prohiber le fromage de sa carte. Car sa cuisine est bonne, et j'ai aimé ses œufs pochés aux jets de houblon (autre spécialité belge mais dont la saison est courte !), ses asperges à la flamande et la terrine de foie d'oie aux pommes caramélisées. Mais sans le fromage (de Herve), il me manquait quelque chose !

*Le Béarnais* (318, bd Mettewie à Molenbeek, tél. :523-11-51) où une cuisinière, Chantal De la Rue, sait passer du magret de canard aux baies roses aux noisettes d'agneau au miel d'acacia.

Il en est d'autres, certes, que je ne connais pas. Que vous découvrirez peut-être. Mais ne quittez pas Bruxelles sans quelques emplettes : *La Boutique du Grand-Cerf* (22, rue du Grand-Cerf, tél. : 511-44-83) à deux pas du Hilton, m'enchante. Huguette Van Dyck s'est attaché Roger Ruyschaert, vieux boulanger sachant faire le pain comme autrefois, sachant « rompre la pâte » comme il dit. Traiteur, avec une carte des vins français difficile à trouver même à Paris, plats cuisinés et conserves, produits rares (et ses confitures devieux garçon selon la recette de Colette !)

Les chocolats, bien évidemment. Mais aussi les spéculoos, ces biscuits de pain d'épices historiques que fabriquent depuis un siècle et demi la famille Dandoy *Maison Dandoy*, 31, rue au Beurre, tél. : 511-03-26) près de la Grand'Place. Cadeaux à ramener pour les amis (et, pour, les dames, ces dentelles de Bruges, dans la rue Charles Buls, toujours donnant sur la Grand'Place.

A Anvers, Rubens est présent partout, à la Cathédrale, dans les églises, dans les musées, dans sa maison de Rubensstrasse.

Vous noterez le meilleur restaurant de la ville : *Sir Anthony Van Dijck* (16, Oude Koonmarkt, tél. : 231-61-70), le plus élégant ( *La Pérouse*, au pont Steen, tél. : 231-10-73) flottant, et, plus modeste, et charmant, *La Rade* (8, rue Ernest van Dijckkaal, tél. : 233-37-37) avec ses harengs à la crème et au genièvre, son waterzoï de volaille.

A Gand la médiévale (ne pas manquer les primitifs du musée) découvrez l' *Apicius* (43, av. Roi-Léopold, tél. : 22-46-00) et la cuisine follement originale de Willy Strawinski.

A Bruges, Venise du nord, selon la formule, vous noterez *Pannehuis* (2, Zandstraat, tél. : 31-19-07), ses poissons et sa cuisine à la bière (quelques chambres confortables).

A Ostende, vous irez à *l'Hostellerie bretonne* (23, Vindictivelaan, tél. : 70-42-22) où Jacques Marrière, breton, retrouve le poisson (de la mer du Nord) et sait l'accommoder. Mais découvrez aussi une « friterie » : *Richard* 9, Buystraat, tél. : 70-32-37) avec ses moules marinières, ses tomates aux crevettes, et son « filet américain ». Tandis qu'à Knokke-Heist (entre Bruges et Ostende), il faut découvrir *l'Aquilon* (306, Lippenslaan, tél. : 60-12-74) et la cuisine de Mme De Spae assistée de sa fille Rita.

Arrêtez-vous à Namur, au *Petit Bedon* et ne soyez pas en retard malgré l'adresse (5, rue de l'Armée Grouchy, tél. : 22-72-35) pour découvrir le pis de vache à la cassonnade, le coq à la gauloise, l'assiette de fromages belges de Maryse Pirard. Faites le détour par Noirefontaine à l' *Auberge du Moulin Hideux* (tél. : 46-70-15). Jo Olivero, président international des Relais et Châteaux qui vient de publier *Derrière la façade*, amusant livre de souvenirs sur la chaîne (éditions Liberty, 35, rue Poussin, Paris) vous dirait que l'auberge de M. Henrion est « *le gîte douillet de fines gourmandises* ». Environnement merveilleux et parfaite cuisine du chef Uleling.

Liège, ville natale du petit Simenon, j'ai appris ta cuisine (du foie piqué à la tête de veau en tortue) en promenant de la rue du Pot d'Or au boulevard d'Outremeuse, à la recherche de Saint Phollien disparu, à travers les livres de l'auteur de Maigret. Las ! le *Clou Doré* n'est plus et *la Bécasse* n'est guère. Il faut s'adresser aux « entreprises Lesenne » : le *Café Robert* (145, boulevard de la Sauvenière, tél. : 23-37-00), l' *Ecailler du Café Robert* (26, rue des Dominicains, tél. : 22-17-49) et les *Pâtes fraîches du Café Robert* (Centre-Opéra, tél. :22-05-60) auquel se joint *La Pêche aux Moules* (même adresse, même téléphone) pour manger d'amusante façon. Et puis Robert Lesenne est un tel bougre d'homme que si vous le rencontrez, d'hasard, dans l'une de ses maisons, vous serez séduits !

Enfin, dans les Ardennes (et au moment du gibier, des feuilles jaunies et des brumes automnales, c'est une promenade ravissante autant que gourmande). *L'air Pur* (route de Houffalize à La Roche-en-Ardenne, tél. : 41-12-23) vaut l'arrêt d'une (ou de quelques) nuits, tant l'accueil de Richard Cabouret est charmant.

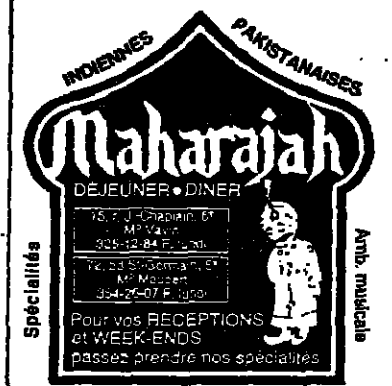
Ce ne sont là qu'adresses entre cent autres. La Belgique, vous dis-je, est gourmande et riche en bonnes adresses de gueule. Le chroniqueur a encore, à tout découvrir, du pain sur la planche et de bons plats sur les assiettes.

LA REYNIÈRE.

Notez aussi cette adresse : « Office national belge du tourisme », 21, boulevard des Capucines à Paris-2e. Tél. : 742-41-18.



Rive gauche






Rive droite








# échecs

## N° 1086

### Vêpres siciliennes

(51e Championnat par équipe de l'URSS, 1984)

Blancs : Sokolov
Noirs : A. Vichmanagin.
Défense sicilienne.

## N° 1086 bis

(Même tournoi)

Blancs : Asejev
Noirs : Psakhis

Défense sicilienne.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | 16. Td3 | b4 |
| 2. Cf3 | é6 | 17. Cd1 | d5 |
| 3. d4 | çxd4 | 18. éxd5 | éxd5 |
| 4. Cxd4 | Cç6 | 19. f5! (é) | Dé5 |
| 5. Cç3 | a6 | 20. Fg4 | a5 |
| 6. Fé2 (a) | Cg-é7 (b) | 21. Db2! (f) | Fa6 |
| 7. 0-0 (ç) | Cxd4 | 22. Té1 | Dç7 |
| 8. Dxd4 | Cç6 | 23. Th3 | b6 |
| 9. Dd3 | Dç7 | 24. Fxh6! (g) | gxh6 |
| 10. Fg5! | Fd6 (d) | 25. Ff3! | Ta-d8 |
| 11. Dh3! | 0-0 | 26. Dxh6 | Dg7 (h) |
| 12. Ta-d1 | Fé5 | 27. Tg3 | Dxg3 |
| 13. Rh1 | f6 | 28. hxg3 | Td7 |
| 14. Fç1 | b5 | 29. Fxd5+! abandon (i) | |
| 15. f4 | Fd4 | | |

NOTES

*a)* Ou 6. Fé3, Cf6 ; 7. Fé2, Fb4 ; 8. Cxç6, bxç6 ; 9. 0-0, d5 ; 10. éxd5, çxd5 ; 11. Ca4, 0-0 ; 12. Cb6, Tb8 ; 13. Cxç8, Dxç8 ; 14. Fa7, Ta8 ; 15. Fd4, Fé7 ; 16. ç4, Td8 ; 17. Tç1, Db8 ; 18. çxd5, Cxd5 ; 19. Da4, Cb6 avec égalité (Ghinda-Romanischin, L'vov, 1981) ou 6. g3.

*b)* Une méthode chère à Taimanov de transfert du C-R à la place du C-D.

*ç)* Ou 7. Fé3, Cxd4 ; 8. Dxd4, b5 ; 9. Td1 (Thal-Romanischin, Riga, 1981) ou 7. Cb3, Cg6 ; 8. 0-0, Fé7 ; 9. Fé3, 0-0 ; 10. Ca4, b5 ; 11. Cb6, Tb8 ; 12. Cxç8, Dxç8 ; 13. f4.

*d)* Après 10..., h6 ; 11. Fh4, Cé5 ; 12. Dd2, Dd6 ; 13. Dç1 les Blancs prirent l'avantage (Thal-Romanischin, Sotchi 1982).

*e)* Le F-D noir reste enfermé tandis que les Blancs peuvent déjà se préparer à attaquer sur l'aile-R.

*f)* Récupère la case é1 tout en cédant le passage à la Td3.

*g)* Un sacrifice assez simple contre un R privé de ses défenseurs.

*h)* Espérant lutter avec T et F contre la D.

*i)* Si 29..., Txd5 ; 30. Dg6+, Rh8 ; 31. Té4 et 32. Th4+.

N° 1086 bis

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | 20. h5 | Db6 |
| 2. Cf3 | d6 | 21. Cç1 | f6 |
| 3. d4 | çxd4 | 22. gxf6 | Txf6 |
| 4. Cxd4 | Cf6 | 23. Cd3 | a5 |
| 5. Cç3 | a6 | 24. Td-f1 | b6 |
| 6. Fé3 | é6 | 25. Th-g1 | Dd4 |
| 7. Dd2 | b5 | 26. é5!! | Tf7 (n) |
| 8. f3 | Fé7 | 27. Fxb7 | Txb7 |
| 9. g4 (j) | 0-0 | 28. Dg2 | Ff8 |
| 10. g5 | Cf-d7 | 29. f5! | éxf5 |
| 11. h4 | Cé5 | 30. é6! | Tf-ç7 |
| 12. f4 | Cé-ç6 | 31. Txf5 | Dç4 |
| 13. 0-0-0 (k) | Cxd4 | 32. Cf4 | a4 |
| 14. Fxd4 | Cç6 | 33. Cg6 (o) | Fé7 |
| 15. Fé3 | Da5 | 34. Tg-f1 (p) | Tb8 |
| 16. Rb1 | b4 | 35. Tf7 (q) | Ff6 |
| 17. Cé2 | Fb7 | 36. Tf1xf6! | b3 (r) |
| 18. Fg2 | Ca7 (l) | 37. Cé7+ abandon. | |
| 19. Fxa7! | Txa7 | | |

*j)* Une construction originale dans cette formation.

*k)* A noter que dans ce combat des roques opposés les Blancs sont beaucoup avancés.

*l)* Avec la forte menace 19..., Cb5.

*m)* Le signal de l'attaque qui se développera jusqu'à son terme sans interruption.

*n)* Si 26..., dxé5 ; 27. Fxb7, Txb7 ; 28. Dg2.

*o)* Menace mat sur f8.

*p)* Et encore une fois.

*q)* Menace 36. Cxé7+ et 37. Dxg7 mat.

*r)* Si 36..., gxf6 ; 37. Cé7+ suivi du mat.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1085**
N. Kralin, 1972.

(Blancs : Rh8, Td1, Pb6, d3, d2, h3. Noirs : Rh6, Pb7, d7, d4, f5, g3, h5. Nulle.)

1. h4, f4 ; 2. Tf1!, g2 ; 3. Txf4!, g1=D ; 4. Tf6+, Dg6 ; 5. Té6!!, d6 ; 6. Txg6+, Rxg6 ; 7. Rg8, Rf5 ; 8. Rf7, Rg4 ; 9. ré7, Rxh4 ; 10. Rd7!, Rg4 ; 11. Rç7, h4 ; 12. Rxb7, h3 ; 13. Rç7, h2 ; 14. b7, h1=D ; 15. b8=D, nulle.

Les Blancs ont bien fait de ne pas prendre le pion d6 (10. Rxd6), les Noirs ayant la réponse 15..., Dh2+ dans ce cas. Enfin, à noter dans la variante 5..., d5 (au lieu de 5..., d6), le jeu précis 13. Rç6!.

**ÉTUDE**

**O. Duras**
(1903)

Blancs (4) : Rb8, Tg2, Pb6, b7.

Noirs (2) : Rd7, Ta3.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

---

# bridge

## N° 1084

### A chacun sa faute

Plusieurs annonces discutables avaient abouti à un chelem infaisable, mais une contre-attaque maladroite (après l'entame) permit au déclarant de faire quand même onze levées.

Nord : ♠ A ♡ D 8 7 6 5 4 ♢ A D V 3 ♣ A D
Ouest : ♠ R V 9 5 4 2 ♡ A 10 ♢ R 9 6 ♣ 7 5
Est : ♠ D 10 8 6 ♡ R 3 2 ♢ 10 8 7 4 ♣ 8 3
Sud : ♠ 7 3 ♡ V 9 ♢ 5 2 ♣ R V 10 9 6 4 2

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 3 ♣ | 3 ♠ | 6 ♣ | contre... |

Après avoir entamé l'As de Cœur second sur lequel Est a fourni le 3 et Sud le Valet de Cœur, Ouest a cru bon de contre-attaquer son doubleton à l'atout. *Comment Katz, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

*Réponse :*

Si le déclarant coupe un Pique et défausse un Cœur perdant sur un Carreau, il fera son chelem... et, au premier abord, cela ne semble possible que si Ouest a le Roi de Carreau second et un seul atout. Alors, après avoir fourni la Dame de Trèfle prise par le Roi, le déclarant a joué Carreau pour le Valet du mort, puis il a tiré l'As de Carreau, mais, le Roi n'étant pas tombé, la situation semblait bien compromise. Il restait cependant un espoir si le Roi de Carreau était troisième à l'origine. *Katz a donc coupé un Carreau* (sur lequel le Roi de Carreau est tombé) et il est retourné au mort grâce à l'As de Trèfle pour jouer la Dame de Carreau maîtresse et *jeter le 9 de Cœur*. Enfin, il a joué la Dame de Cœur couverte et coupée gros. Tout le reste était maître puisqu'il y avait encore l'As de Pique au mort comme reprise pour utiliser le 8 de Cœur affranchi.

On notera qu'il faut jouer *la Dame* de Cœur du mort et non pas un petit, car Est a certainement le Roi de Cœur, sinon on ne voit pas avec quoi il aurait pu décider de contrer 6 Trèfles.

### Pilier de l'équipe de France

C'est l'épithète que l'on peut attribuer à Henri Svarc, qui, depuis trente ans, est un des plus brillants représentants de la France dans les championnats internationaux. Dans les épreuves de sélection qui ont lieu pour désigner chaque année l'équipe de France, il figure toujours dans le peloton de tête et il a même gagné cette épreuve en 1981 et aussi cette année.

Voici une donne de la Sélection de 1981 où il a pensé à prendre une précaution qui a sauvé le contrat.

Nord : ♠ 7 ♡ D 6 5 4 ♢ D 7 ♣ A R D V 8 3
Ouest : ♠ V 9 3 ♡ 8 3 ♢ A R 10 5 3 2 ♣ 4 2
Est : ♠ D 10 8 6 2 ♡ R 10 9 ♢ V 9 6 4 ♣ 10
Sud : ♠ A R 5 4 ♡ A V 7 2 ♢ 8 ♣ 9 7 6 5

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Svarc | Abecassis | Soulet | Chemla |
| 1 ♣ | 1 ♢ | 1 ♡ | 1 ♠ |
| 2 ♡ | 2 ♠ | 4 ♣ | passe |
| 4 ♠ | passe | 5 ♣ | passe |
| 5 ♢ | passe | 6 ♣ | passe... |

Ouest ayant entamé As et Roi de Carreau, *comment Svarc, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

Sur « 5 Trèfles » Svarc estima indispensable de montrer le contrôle à Carreau. Sur « 5 Carreaux » Nord aurait arrêté les enchères à « 5 Cœurs » s'il avait été minimum, mais la couleur à Trèfle était pleine et la Dame de Cœur valait de l'or.

PHILIPPE BRUGNON.

---

# scrabble®

## N° 196

### Sortez de l'anonymat

Dans l'avion qui commence sa descente sur Preveza, au nord de la Grèce, vous recevez une carte de débarquement dont le premier mot est epônumov, *nom de famille*, mais qui, pour vous scrabbleur, n'est autre que EPONYME, *divinité ou héros qui donne son nom à une ville* (comme Athéna et Athènes).

Autres mots en *nyme* (= nom) courants : ANONYME (une belle anagramme à trouver), SYNONYME (si vous avez un joker pour) et HOMONYME, *mot qui a la même prononciation* (= homophone) ou *la même orthographe* (= homographe) qu'un autre. Plus savants, mais tout aussi précieux : l'ACRONYME (forgé par les Alliés pendant la seconde guerre mondiale, peut-être à l'occasion du *radar*) est formé par des initiales ou par des syllabes appartenant à des mots différents : OVNI, FORTRAN (= FORmula TRANslator). L'ANTONYME, *contraire*, est un mot du dix-neuvième siècle calqué sur *synomyme*. L'AUTONYME désignait autrefois celui qui signe un livre de son vrai nom ; récupéré par la linguistique moderne comme adjectif, il s'applique désormais à l'usage d'un mot employé pour lui-même et non pour l'objet qu'il symbolise : quand un scrabbleur dit « JAUMIÈRE est l'anagramme de MIJAUREE », il fait sans le savoir, tel Monsieur Jourdain, un usage *autonyme* de ces deux mots. LE TOPONYME (1 anagramme) est tout simplement un nom de lieu. Enfin, le PARONYME (1 anagramme) est un *mot proche d'un autre par sa forme ou sa sonorité* : quand par mégarde vous employez *acceptation* à la place d'*acception*, ne dites plus : « J'ai fait un lapsus », dites : « Je me suis servi d'un *paronyme* ».

*(Solution des anagrammes en fin d'article).*

FESTIVAL DE PREVEZA (Grèce). 2e manche de Paires. 18 juillet 1984.

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | DUEVEYU | | | |
| 2 | EUUV+ICA | DEY | H 7 | 26 |
| 3 | IUU+TBMO | CAVE | G 8 | 26 |
| 4 | IMU+ITER | BOUT (a) | 12 D | 22 |
| 5 | IRU+?ERE | EMIT | H 12 | 26 |
| 6 | UTNTEGL | T(O)URIERE (b) | 15 H | 74 |
| 7 | T+SEICKE | GLUTEN | C 8 | 24 |
| 8 | CET+AHZS | SKIE | I 9 | 36 |
| 9 | HT+E?AIM | CASEZ (c) | 14 A | 40 |
| 10 | HASLEWE | ATHEI(S)ME (d) | O 8 | 86 |
| 11 | EEHL+EGO | KWAS | 10 I | 42 |
| 12 | EEGLO+RJ | EH | 15 A | 32 |
| 13 | OR+EALUE | GALEJER | K 9 | 30 |
| 14 | PAAITFR | AUREOLE | I 1 | 63 |
| 15 | NRLIUNO | PARAFAIT (e) | 1 H | 203 |
| 16 | INNO+AIS | RUOLZ | E 10 | 28 |
| 17 | AINS+FNE | JOIN(S) | 13 K | 22 |
| 18 | UDOBNAT | FENIANES (f) | 4 H | 82 |
| 19 | DNT+NXOI | BAGOU | 8 A | 27 |
| 20 | INOT+SMQ | INDEX | N 1 | 30 |
| 21 | IMQT+OLV | INDEXONS | N 1 | 22 |
| 22 | | VOLAIT | B 5 | 19 |
| | | | | 968 |

NOTES

(a) Faisant CAVET, moulure concave.

(b) Ou TRI(T)UREE, ou, en 15 A, RE(Q)UIERT, ou, en C 7, RUERIE(Z) (faisant EBOUTE).

(c) Coup améliorable : CAHOTEZ, 19, 42.

(d) Ou HEMATI(T)E.

(e) Ou PARAPHER.

(f) Concernant le mouvement de libération irlandaise ; FENAISON, 5 C, 72 ; FANIONS, 5 E, 40.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

| | |
|---|---|
| 1. Bescond-Barraux | 954 |
| 2. Françoise Lumbroso-Charlemagne | 901 |
| 3. Evelyne Chartier-Colette Scando | 796 |

Résultats finals de l'Individuel : 1. Bescond, 2. Françoise Lumbroso.

Solution des anagrammes : MONNAYE ; MONOTYPE ; PYROMANE.

Tournois homologables en septembre. Le 9 : Rouen, tél. (35) 73-00-05. Le 16 : Gréoux-les-Bains, tél. (91) 47-19-91. Le 16 : Vittel (Club Méditerranée), tél. (1) 261-85-00, poste 3576. Le 23 : Vaux-le-Pénil, tél. (1) 555-78-11.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

---

# MOTS CROISÉS

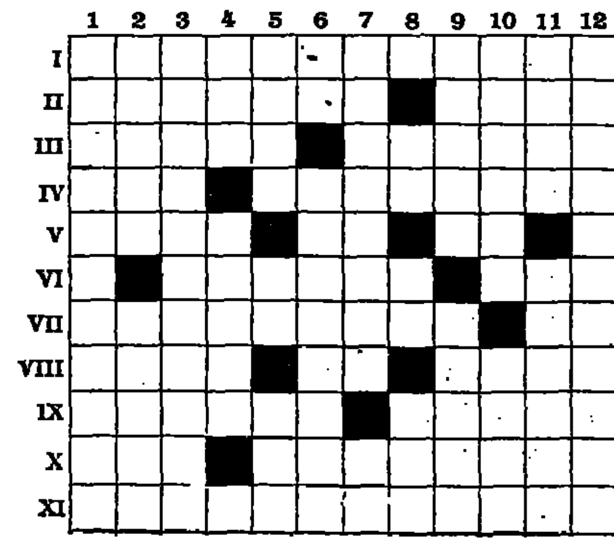
## N° 315

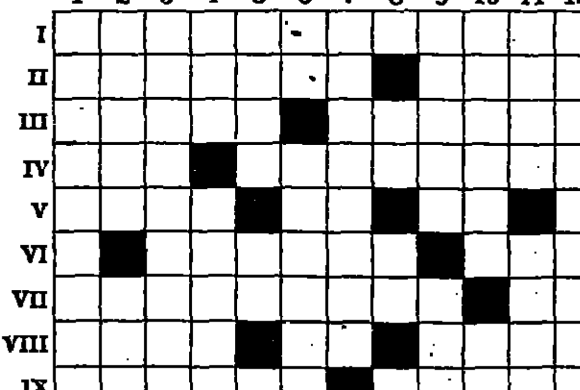
**Horizontalement**

I. A l'hôpital. – II. Douce au toucher, acide au goût. Quand je rougis de colère. – III. Les vieilles sont décevantes. Acceptées naïvement. – IV. Article. Elle ne fait ni pitié ni envie. – V. Dans l'océan. Préposition. En sud. – VI. Tente. Il est à vos pieds. – VII. Maître de recherche. Article. – VIII. Sa finesse est grande. Préposition. Elle vous a marqué mais à l'envers. – IX. Elle dirige vos pas. Là, vous êtes très seul. – X. Vieille bête. Après un combat victorieux. – XI. Se tinrent au plus près.

**Verticalement**

1. Un ancien client. – 2. Courant. Ne recueille qu'en partie les fruits de son travail. – 3. Savent ce qu'il faut. – 4. Ils sont nombreux, ceux qui l'aiment. Familière. – 5. T'as de beaux yeux, tu sais. Article. En régie. – 6. Pronom. Marche plutôt à la voile. – 7. Ils connaissent la loi. Fin d'infinitif. – 8. Suggère une œuvre. Dans l'auxiliaire. Dans le cours des vies. – 9. Religieux. C'est appliquer la loi écrite ou non écrite. – 10. Ont servi de mesures. Vous met dans l'ennui ou alors dans un état présentable. – 11. Tombés sous les coups. Ile. – 12. ...du coureur de fond.





**SOLUTION DU N° 314**

**Horizontalement**

I. Chronométrage. – II. Hautes. Caïman. – III. Asie. Saoudien. – IV. Mansuétude. Lu. – V. Pré. Su. Visa. – VI. Ides. Sais. Upe. – VII. Soleil. Crau. – VIII. Ne. Le. Glaçons. – IX. Nivo. Cloîtrée. – X. Événementiels.

**Verticalement**

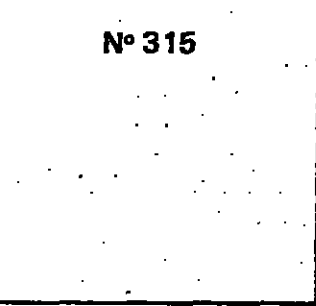
1. Championne. – 2. Hasard. Eiv. – 3. Ruinées. Ve – 4. Otés. Solon. – 5. Ne. Us. Le. – 6. Osseuse. Cm. – 7. At. Aigle. – 8. Ecouvillon. – 9. Taudis. Ait. – 10. Rides. Ccti. – 11. Ami. Aurore. – 12. Gaël. Panel. – 13. Ennuyeuses.

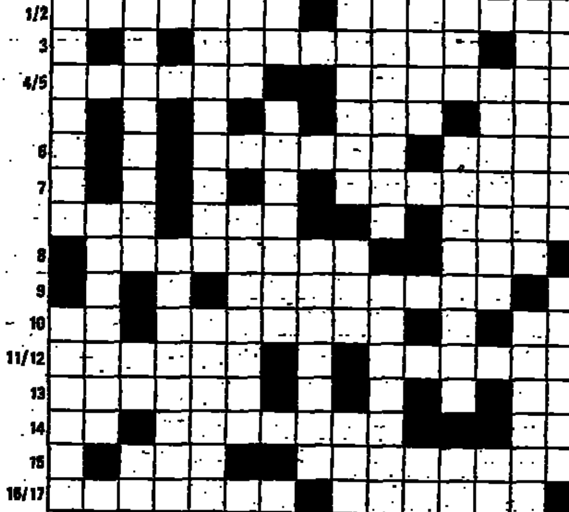
FRANÇOIS DORLET.

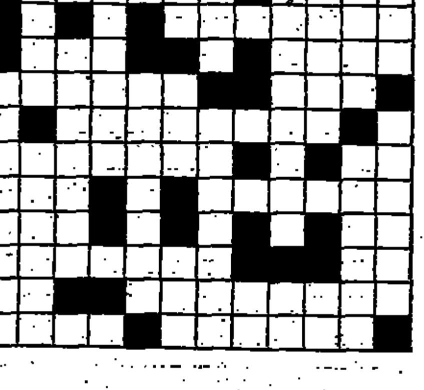
---

# ANACROISÉS®

## N° 315







**Horizontalement**

1. AEIJNRV. – 2. EEFIRRV. – 3. BEIILNSU. – 4. EIINTV. – 5. AEGORUX. – 6. ACEEHT (+ 1). – 7. AELNRST. – 8. BCDEEEMR. – 9. AEHIMRTY. – 10. EEEENTT. – 11. AADIOR. – 12. EGORTU (+ 1). – 13. CEINOV (+ 2). – 14. AACESSU. – 15. EEEENRSV (+ 1). – 16. AAELRUV. – 17. AAEIST.

**Verticalement**

18. EIJLLTU. – 19. AAACDN. – 20. DDEENOR. – 21. BEEMNORV. – 22. ACCEILLR. – 23. EIILNTTU. – 24. AAELNV. – 25. AAEIMST (+ 2). – 26. BCEOORT. – 27. EEHMRTY. – 28. EFILOS (+ 2). – 29. BEEEIRT. – 30. BEEHRSU. – 31. AEIPQRTU (+ 1). – 32. CEEENNO. – 33. AEINPSTU (+ 1). – 34. EEEGNV. – 35. ADEILRX. – 36. AIORST (+ 2).

**SOLUTION DU N° 314**

**Horizontalement**

1. FIEROTE. – 2. ELEVON (ENVOLE). – 3. TRUCIDA. – 4. SALPETRE (ALPESTRE PALESTRE PERLATES PLATREES). – 5. RUINEUSE. – 6. INUSABLE (NEBULISA). – 7. IDOINE. – 8. EBERLUÉ (BURELÉE). – 9. PINSHER, chien nain d'agrément. – 10. DIONEES (DENOIES). – 11. ORGANDI (GRONDAI). – 12. RINCEAU. – 13. UNIVERS. – 14. EPIEUSE (EPUISEE). – 15. REWRITE.

**Verticalement**

16. FUSTIGEA (FATIGUES). – 17. SOURIE (ROUIES). – 18. BIPARTI. – 19. EBLOUIE (OUBLIE). – 20. NUANCEE. – 21. OPERABLES. – 22. CEDRATS. – 23. ETRILLE (TEILLER TREILLE). – 24. PARDIEU (DEPURAI DUPERAI REPUDIA). – 25. ECLUSIER (CISELEUR CISELURE CULIERES RECUEILS SECULIER). – 26. SUDATION. – 27. EDREDON. – 28. ISCHEMIE, arrêt de la circulation. – 29. NYMPHEA. – 30. ASBESTE (SEBASTE BETASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

**Ana-chronique.**

N° 310. – 26. EBIONITE est au pluriel dans le PLI (M. Chauveau, Blois). Certes, mais le règlement du scrabble permet de singulariser les membres d'une secte. D'ailleurs, EBIONITE est au singulier dans le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse. Par ailleurs, nous regrettons que dans ce même AC il y ait deux fautes d'impression : il fallait lire 1. AEEGILQU, et 15. AEERRT.

# Disques

## « Médée », de Marc-Antoine Charpentier

### Un événement

Interdit d'opéra du vivant de Lully – prompt à écarter de sa route tout rival inspiré, – Marc-Antoine Charpentier reste le grand malchanceux de l'école louis-quatorzième. Aussi cette « première » au disque de son unique tragédie lyrique, *Médée* (1963), est en soi un événement, au même titre que les plus éclatants Rameau de ces dernières années.

Il semble que les contemporains aient été à la fois impressionnés et déconcertés par la géniale musique. « *Les connaisseurs y ont trouvé quantité d'endroits admirables* », notait *le Mercure de France*, peu après la création. Mais une bonne partie du public jugea l'opéra difficile et le soutien du roi ne parvint pas à l'imposer.

Bien évidemment, à pareille exhumation il faut un meneur de jeu motivé. Condition remplie, puisque l'artisan de la réalisation est William Christie, qui a voué un véritable culte à la cause de Charpentier.

Aussi bien, à la tête de ses chers Arts florissants, laisse-t-il parler sa passion sans contrainte. Travail fervent, frémissant de vie et qui associe toujours le musicologue à l'interprète. Et ici il faut dire la complicité régnant entre le chef et les exécutants, le premier communiquant aux seconds sa détermination profonde et cette flamme qui brûle les mots et les rythmes. A l'orchestre, d'abord, qui n'use – logique baroque oblige – que d'instruments d'époque. Au chœur ensuite, investi ici d'un rôle primordial, et qui commente, implore, réprouve et gronde, haussant le ton à la dimension du mythe.

De cette réunion de talents, l'opéra renaît aussi vif, aussi dru, aussi contrasté qu'au premier jour. Et Christie sait très bien opérer la synthèse des styles : le chant coloré à l'italienne (l'influence de Carissimi) et la déclamation à la française, aux effets dramatiques calqués sur le texte. De ce point de vue, la marque de Lully est indéniable, mais Charpentier dépasse constamment son modèle pour entrevoir le bonheur poétique du récitatif ramiste. Ou retrouver les sonorités aventureuses de Purcell.

Reste le problème des voix solistes. Une chose est claire en la circonstance : le répertoire de l'opéra du dix-septième siècle ne peut attirer à lui, sauf exceptions (Jessie Norman), les grandes voix de l'opéra traditionnel. Les voix choisies par Christie ont pour elles le style, avec cette science du chant orné et cette souplesse dans la conduite du récitatif qu'on chercherait en vain chez les vedettes de l'opéra wagnérien ou verdien. Par contre, elles pêchent par manque de puissance au concert, comme l'a prouvé la toute récente version oratorio de l'ouvrage par la même équipe, salle Pleyel.

Mais sous l'angle de la fidélité à la pratique musicale baroque, on ne peut qu'applaudir à Jill Feldman, presque trop séduisante dans le rôle de la sorcière Médée, à Agnès Mellon, parfaite Créuse, au solide Créon de Jacques Bona, et surtout à l'Oronte de Philippe Cantor, superbe de conviction et de relief.

Crédible et passionnante de bout en bout par la grâce d'interprètes habités, cette *Médée*, est à fêter comme l'un des très grands moments de l'opéra français. Il faudra s'en souvenir quand viendront les souscriptions d'automne.

ROGER TELLART.

● Trois disques Harmonia Mundi, HM 1139-41.

## Les vingt-cinq ans d'Harmonia Mundi

Un quart de siècle déjà que dure l'aventure d'Harmonia Mundi. Au départ, une toute petite firme, sans argent, sans alliés, sans moyens. Ou plutôt si quand même : les bonnes idées et l'opiniâtreté de Bernard Coutaz, son fondateur.

Amoureux de nature, de soleil et de calme, excédé par la vaine trépidation parisienne qui use prématurément les gens et dévore leurs ressources financières, Bernard Coutaz, contre l'avis de tous, relève le pari impossible et s'installe en Provence, à Saint-Michel-de-l'Observatoire, aux confins du Vaucluse et des Basses-Alpes. Des amis bien intentionnés lui ont prédit la faillite en quelques mois. C'est le contraire qui se produit : le label HM prend son essor et, année après année, s'impose sur le marché français, vite synonyme d'exigence et de qualité.

Aujourd'hui que la marque a ses locaux fonctionnels, son réseau de distribution et de représentation (entre autres, la fameuse étiquette Orfeo), Bernard Coutaz ne refuse pas de se pencher sur son passé, sur ses débuts si difficiles, mais excitants. Un nom surtout lui vient aux lèvres : celui du regretté Alfred Deller, dont la carrière, confondue si longtemps avec celle des disques Harmonia Mundi, a pris ici valeur de symbole.

Et sans doute leur première rencontre garde-t-elle, malgré le temps, toute sa saveur d'histoire provençale, puisque le Deller Consort, au sortir d'un concert en Avignon, fut littéralement enlevé (en voiture) pour être conduit à Saint-Michel, point de départ d'une collaboration mémorable : les élisabéthains, Purcell, mais aussi Monteverdi, Machaut, Gesualdo et tant d'autres...

Depuis Deller, la ronde glorieuse s'est poursuivie sans désemparer, pour annexer à présent les principaux chefs de file de la « nouvelle musique ancienne » : les frères Kuijken, René Jacobs, Philippe Herreweghe, le Concerto Vocale, et, bien sûr, William Christie et ses Arts florissants, une fois de plus à l'honneur avec la révélation tant attendue de *Médée* de Charpentier.

Dans ce parcours exemplaire, Bernard Coutaz n'a pas cessé de faire confiance à son instinct. « *En fait, mon seul guide dans la rencontre des artistes qui ont fait le succès de mon catalogue, c'est mon culte de la voix et plus encore mon amour du timbre. Alfred Deller fut la première de ces aventures sonores, et le relais aujourd'hui est repris par René Jacobs, Mark Deller et quelques autres. Et c'est pareillement un disque, l'inoubliable « Schubertiade », qui révéla au public français l'immense talent d'une jeune cantatrice hollandaise, Elly Ameling, et la dimension poétique du* Pâtre sur le rocher, *avec clarinette.* » Rendez-vous dans vingt-cinq ans pour un autre bilan : celui d'Harmonia Mundi à l'âge du disque compact !

R. T.

## « Don Giovanni » par Bernard Haitink

*Don Giovanni* fait partie de ces rares opéras dont on sait qu'on nous en propose régulièrement de nouveaux enregistrements sans pour autant qu'en soient épuisés le mystère et le plaisir. Après les versions à haute teneur métaphysique ou symbolique des « géants » du pupitre (Klemperer, Furtwängler, Walter), après celles de l'après-guerre empreintes du plus pur équilibre viennois ou de toute la grâce méditerranéenne (Böhm, Fricsay, Krips, Giulini), voici celle patiemment préparée par Glyndebourne dans son subtil laboratoire de fidèles mozartiens.

Elle offre deux atouts majeurs : la fidélité, en ce sens que, serrant la partition au plus près, elle s'attache à en rendre la « vérité » historique, stylistique, vocale en évitant de lui faire porter des intentions extérieures ou postérieures ; la simplicité en ce qu'elle cherche à rendre l'essentiel du legs et du génie de Mozart, à savoir une certaine épure de ligne, de son, de sentiment. Perdant leur (fausse ?) grandeur mythique, certains personnages y gagnent en humanité et en intériorité (Elvire, Anna, Giovanni) ; sortis de leurs aspects caricaturaux, d'autres y trouvent une profondeur et une complexité nouvelles (Ottavio, Leporello).

Les interprètes y montrent l'excellence des vertus nécessaires au chant mozartien : l'homogénéité du style, le *mezza voce* des effets personnels, le sens de l'équipe. Les stars s'y fondent à l'ensemble ; les moins célèbres y déploient leur personnalité. Thomas Allen, sans rejoindre les légendaires Don Giovanni (Siepi, Pinza, Stabile), est d'une intelligence et d'une séduction constantes ; Richard Van Allan, lui, est un Leporello mauvais génie et double sordide à la fois ; Maria Ewing (Elvira) et Carol Vaness (Anna), par la différence de leurs timbres, mais la similitude de leurs styles et de leurs fureurs propres soulignent les particularités comme les ressemblances de leurs deux personnages, que les conditions sociales distinguent, mais que les situations réunissent telles deux expressions d'une même passion, et Keith Lewis donne à son Ottavio un poids et une ampleur inusités.

Quant à Bernard Haitink, à la tête du London Philharmonic Orchestra, il réussit avant tout par une rythmique et une métrique d'une précision aussi vive que rigoureuse à marquer, découper, structurer l'œuvre en une succession de moments musicalement et dramatiquement distincts mais pourtant essentiellement liés.

Un *Don Giovanni* tonique et vif-argent (avec aussi : Elizabeth Gale, John Rawnsley, Dimitri Kavrakos et le Glyndebourne Chorus).

ALAIN ARNAUD.

● Trois disques EMI, 14036.653.

## « Mélodies » de Charles Ives

Ives est souvent considéré comme le père de la mélodie américaine. De fait, le syncrétisme des genres et modes qu'il sollicite dans la plus totale liberté (de la ballade allemande à la serenata italienne, en passant par les chansons de tous pays et toutes époques, les chants religieux, et même... les airs de cow-boy), les licences qu'il prit avec les canons de la technique vocale traditionnelle (et qui ne laissent pas de poser de sérieux problèmes à ses interprètes), ont créé un style unique dans l'histoire musicale, profondément original, très « nouveau monde » en somme.

On a coutume de répéter que seuls les interprètes américains sont à même de servir la vérité de ces mélodies. On ne pourra donc qu'être comblé par Roberta Alexander, révélation de la *Finta Giardiniera* au dernier Festival d'Aix-en-Provence, dont l'aisance, la souplesse, la diversité, font merveille dans ce répertoire.

A. A.

● Etcetera, etc. 1020 (avec, au piano, Tam Crome).

# Rock

## « Purple Rain », de Prince and the Revolution

Il faut le voir, Prince, sur la pochette de son disque, chevauchant une moto rutilante, tous phares allumés et chromes astiqués, redingote satinée magenta, gants en dentelle et chemise à jabot blancs, la moustache clairsemée façon petite frappe, le regard équivoque mais sans quiproquo possible : à ce stade la ringardise atteint au sublime.

Prince, c'est tout le mauvais goût et le clinquant sublimés des Noirs américains : les couleurs agressives, la frime aveuglante, les bagouses scintillantes, un mélange de psychédélisme et de rococo à quatre sous. Mais ici, le tout est tellement exagéré, tellement étudié, que ça finit par avoir de la classe. La classe black en flash-back.

Prince est l'antithèse de Michael Jackson et le seul capable aujourd'hui de lui faire la nique. Un génie du funk, sauvage et farouche, canaille et provocateur en diable. Quand le gentil Michael, angelot rêveur et bienséant, chante des romances aseptisées, des bluettes adolescentes et des effleurements à peine évoqués sur le bout des lèvres, le vilain Prince, traducteur impudique d'un univers interlope, se régale de turpitudes et de bacchanales racontées dans le détail. Sales amours, peut-être, mais amour-propre.

Pas question pour Prince de se faire, comme l'autre, refaire le nez ou blanchir la peau. Il est la personnification du manifeste de James Brown : « *Je suis noir et j'en suis fier.* » Il le dit fort et sans mâcher ses mots, sans s'embarrasser des conventions. Chez lui, Noir se prononce négro, homosexuel s'épelle tapette et si d'aventure on veut s'y frotter, autant « garer ses miches ».

Son groupe s'appelle Revolution. La révolution est aussi et surtout musicale. Prince est aux années 80 ce que Jimi Hendrix était aux années 60 : un cas d'espèce, un visionnaire solitaire et franc-tireur, briseur de tabous, détrousseur de patrimoine, chahutant les règles et les tendances à une époque où le marché phonographique répond sans sourciller aux exigences du marketing. A la lisière du funk et du rock, hybride perverti, l'inspiration est éclatée, les mises en forme délirantes.

Sans jamais se départir de la fonction dansante de la musique funky et en collant à la nature subversive du rock, Prince en réinvente les vocabulaires, redéfinit en même temps l'utilisation de l'électronique avec sa manière flambeuse et risque-tout. Guitares salaces et tonitruantes, basse lascive et rythmes incandescents, arrangements luxurieux et audacieux, voix sensuelle et ambiguë, on l'a compris, sexe et énergie sont les passe-droits remuants d'une musique inédite et consommable dans l'instant.

ALAIN WAIS.

● WEA 925110-1.

# Mode

## Catalogues

C'EST de plus en plus au téléphone que se prennent les commandes de la vente par correspondance, les grandes marques trouvant le moyen de rappeler le numéro d'appel de la *conseillère* la plus proche jusque dans les petits villages.

La mode de cet hiver pose à nouveau le problème des longueurs, surtout pour les manteaux, qu'il vaut mieux choisir une taille au-dessus de celle des jupes et robes. Les silhouettes s'étirent en chandails et jupes droites au mollet pour le bureau, en alternance avec les modèles à plis en étoffe plus rustique. Les pantalons à pinces ou moulant font partie de toutes les panoplies.

**La Blanche Porte** (59971 Tourcoing Cedex), qui agrandit son champ d'action vers la maison et la cuisine, a choisi des thèmes d'hiver, chauds et confortables. Ils comprennent une gamme seyante de chemisiers brodés en polyester, de 99 F à 149 F, du 38 au 50, sur jupes portefeuille à panneau plissé, à partir de 219 F.

**La Coop** fête le vingtième anniversaire de son catalogue, distribué par ses innombrables points de vente à travers la France, avec d'excellents blousons en toile bâchette rouge et noir, jupes assorties en toile de coton, une des tendances de l'hiver. La pelisse en chintz à col montant pressionné se vend 299 F, le fond de robe antistatique, orné de dentelle, couvrant le genou, à 85 F. Pour hommes, la veste de travail de tergal, à 109 F, se complète d'un pantalon à quatre poches au même prix. A choisir sans tarder les jouets s'étalant sur quarante pages pour être livrés à temps pour Noël.

**Quelle** (45048 Orléans Cedex), lance le *terinda*, un nouveau mélange de polyester et polyamide ayant l'aspect du daim, en coloris profonds, lavable en machine : 159 F la liquette, 179 F la chemise, 169 F la jupe droite, 219 F le modèle à plis et le pantalon.

Plus à l'aise dans les « valeurs sûres » **Woolmark**, les mannequins de **La Redoute** (59081 Roubaix Cedex 2), prennent des poses avantageuses grâce aux poches dans les coutures des garde-robes classiques ou fantaisie.

**Les Trois Suisses**, c'est la catalogue pétillant des créateurs : Daumas, Agnès B., Popy Moreni, Elizabeth de Senneville, Michel Klein, Tokio Kumagaï, Mae Bletrami. Agnès B. se consacre également à l'enfant avec Serge Ulliel, et à l'homme, comme Lucien Foncel et Cacharel. Philippe Starck signe six meubles, dont une chaise exposée au Musée des arts décoratifs.

Les enfants de **Cyrillus** (BP 25, 91162 Longjumeau Cedex) grandissent, les tailles aussi, qu'on peut commander en 46 et 48. Les lodens sont à 788 F le quinze ans ; les salopettes en laine et coton, 220 F le six ans ; les culottes anglaises en velours côtelé, 225 F le dix ans.

Enfin, **Idée Fixe** (59, avenue de Breteuil - 75007 Paris) habille en « faites-le vous-même », avec des patrons et tissus exclusifs, de la naissance à dix ans, grâce à un charmant catalogue de dessins parfaitement expliqués.

NATHALIE MONT-SERVAN.

# Philatélie n° 1857

### La rame postale TGV...

... entrera officiellement dans l'histoire de la poste le 1er octobre prochain. Le TGV postal reliera, à 260 km/h, Paris-Charolais et Lyon-Perrache II avec un seul arrêt à Mâcon (voir *le Monde* du 23 juin 1984). La date de l'émission du timbre qui lui est consacré a été avancée afin de permettre aux philatélistes-marcophiles d'expédier des plis en l'utilisant. Vente générale le 10 septembre (35e/84).




2,10 F, jaune, gris foncé, gris clair.

Format 36 × 22 mm. Dessin de Pierre Forget. Tirage : 12 000 000. Hélio, Périgueux.

**Mise en vente anticipée les :**
– 8 et 9 septembre, de 9 h à 18 h, au centre PTT Montesquieu-Jaurès, 39, avenue Jean-Jaurès, Lyon. Oblitération « P J ».
– 8 septembre, de 8 h à 12 h, à la recette principale de Lyon. Boîte aux lettres spéciale pour « P J ».

● Voir ci-dessous les renseignements concernant un transport exceptionnel du courrier philatélique.

### Le TGV postal...

...effectuera sa première liaison d'exploitation Paris-Lyon, le 1er octobre. A cette occasion les philatélistes marcophiles auront la faculté d'expédier des cartes ou enveloppes affranchies exclusivement par le timbre TGV. Ces plis, munis de l'adresse du destinataire et de l'expéditeur, devront être envoyés sous enveloppe affranchie portant la mention « première liaison par TGV postal » à M. le receveur des Bureaux Temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris cedex 09. Délai de rigueur : 18 septembre.

Les correspondances ainsi expédiées recevront au départ l'oblitération « Paris-Gare PLM » et une griffe spéciale, et à l'arrivée, au verso, le cachet à date du centre de tri Lyon-Montrachet, ensuite acheminés aux destinataires.

### Centre de rencontres des...

... cultures pyrénéennes, soit « Centre de trobador de les cultures pirinenques ». Le timbre andorran énumère les participants, dans l'ordre : « Andorra, Aquitania, Arago, Catalunya, Euzkadi, Llenguadoc-Rosselo, Migdia-Pirineus, Navarra ». Vente générale le 10 septembre (7e/84).



3,00 F, jaune orangé, rouge vif, bleu roi.

Format 36 X 22 mm. Dessin et gravure de Georges Bétemps. Tirage : 5 000 000. T. d., Périgueux.

**Mise en vente anticipée le :**
– 7 septembre, au bureau d'Andorre-la-Vieille. Oblit. « P. J. ».

### Calendrier des manifestations

Biennale, festival et foires
⊙ 02260 La Capelle (f.), 1-2/IX.
⊙ 59500 Douai (f.), 1er au 16/IX.
⊙ 59400 Cambrai (festival), 8/IX.
⊙ 57100 Thionville (bien.), 8-9/IX.
⊙ 36000 Châteauroux (f.), 15 au 23/IX.
⊙ 13000 Marseille (foire), 21/IX.
⊙ 14000 Caen (f.), 21/IX au 1er/X.
⊙ 29200 Brest (f.), 29/IX au 1er/X.

ADALBERT VITALYOS.

# Meaux-sur-scène

**Quand le bénévolat frise l'enthousiasme.**

CHAQUE week-end d'été, la cité épiscopale de Meaux retentit de cris barbares, d'explosions, de rugissements de joie et du galop de chevaux. Pendant une heure trente, des centaines d'habitants, costumés, s'offrent un étonnant flash-back sur leur passé.

Qu'est-ce qui pousse cinq cents personnes à travailler bénévolement pendant des mois pour monter un spectacle retraçant l'histoire de leur ville ? Une question qui appelle au moins cinq cents réponses différentes. A Meaux, pourtant, aux motivations individuelles s'ajoute un facteur commun : la personnalité de celui par qui tout est arrivé.

A trente-sept ans, Charles Beauchart a derrière lui une longue expérience de la vie associative. Avant d'occuper le fauteuil de directeur des affaires culturelles de la ville, il a participé à l'animation des quartiers populaires, et personne n'a oublié sa troupe de ballets modernes, Nucléus, réunie à la grande époque de Béjart, sur le modèle du maître. Avec le maire adjoint et romancier Serge Grafteaux, il a conçu cette épopée historique sans rapport avec ce qui se fait d'ordinaire en matière de son et lumière.

Au départ, il s'agissait de célébrer le tricentenaire de l'installation de Bossuet à Meaux en 1681. Le premier spectacle évoquait les grands moments de la cité, depuis les invasions normandes jusqu'à l'arrivée de l'Aigle de Meaux. Il fut présenté trois soirs de suite avec succès. Même démarche, l'an dernier, mais sur une semaine. Cette année, la nouvelle production « En marche vers la liberté » sera donnée quatorze fois jusqu'à la mi-septembre.

Les amateurs du début ont pris de l'assurance. A la technique, les professionnels, « loués » avec le matériel les deux premières années, ont cédé la place à des Meldois formés par eux. Seul le responsable du son et de la lumière, Daniel Cadet, est électronicien. Derrière l'immense console qui surplombe les gradins trônent un commerçant, un lycéen, un retraité.

Cette diversité des milieux représentés prouve que l'opération concerne tous les habitants de Meaux. Une diversité qui se retrouve « sur scène ». Avec trois-cent cinquante figurants pour tenir plus de deux mille rôles, il fallait que chacun intervienne à plusieurs reprises. Certains jouent donc jusqu'à huit personnages dans la soirée. Un peu fatigant, mais le système permet d'éviter le vedettariat. Entre la scène cinq et la treize, Bossuet enfile les guenilles d'un paysan terrassé par un cavalier au cours de la jacquerie, et les députés de la Convention se retrouvent perchés en haut d'une échelle pour bâtir la cathédrale Saint-Etienne.

Il n'y a pas de petit ou de grand rôle, il y a un groupe de personnes décidées à donner au public du grand spectacle. Bien sûr, la cour du palais épiscopal a ses stars. De glisser dans le costume d'un grand homme, ça monte à la tête ; même si c'est pour quelques secondes de figuration. Comme au cinéma, le spectacle historique est touché par le syndrome de Napoléon... Mais de façon très limitée, finalement.

Par son lyrisme et sa mise en scène, « En marche vers la liberté » s'apparente plus aux spectacles de Robert Hossein qu'à un banal son et lumière. Dans cette évocation où passe le souffle de l'aventure épique, chaque personnage a sa place à l'intérieur de l'espace scénique. Et seule l'informatique pouvait apporter une solution à la gestion d'un personnel aussi important. Pas question, pour Charles Beauchart, d'admettre qu'un figurant fasse défaut. Alors, tout a été codifié à l'avance : les rôles, les remplacements, les absences, sont répertoriés sur des listings pour chaque soirée de représentation. Les jeux d'orgue qui illuminent la cathédrale de l'intérieur ont été programmés sur ordinateur, eux aussi.




D.R.

Montée par l'Office de concertation et d'animation de Meaux (OCAM), l'affaire met en œuvre toutes les bonnes volontés locales, et particulièrement les associations. Deux soirs par semaine, le club hippique amène en ville six chevaux et une jument d'attelage pour la partie équestre, les danseuses de l'école d'Isabelle Marion ont été réquisitionnées pour interpréter les chorégraphies audacieuses de leur professeur. Pour les costumes, les acteurs disposent de 1 500 robes et uniformes divers, dont plus de la moitié ont été réalisés sur place. Sous la conduite d'une enseignante en retraite, Rose Luszczynski, une trentaine de costumières ont assemblé, soir après soir, les pourpoints de velours, les robes de soie, les tuniques de draps. *« J'ai dû courir les musées et les bibliothèques pour dénicher les modèles,* dit Rose. *Ensuite il a fallu les dessiner, les couper, les monter. Depuis le mois de janvier, les quatre permanentes de l'atelier de couture travaillent quotidiennement pour le spectacle. »* Elles ont entièrement fabriqué six cents costumes.

Participer à l'aventure du spectacle historique est pour Rose un moyen de rencontrer les autres, et de satisfaire son goût de la création. Chaque soir de représentation, elle circule d'un point à l'autre des coulisses, ses ciseaux à la ceinture, pour arranger une cape, couper une ceinture dans une pièce d'étoffe, corriger une manche qui bâille.

A Meaux, l'envers du décor vaut l'endroit. Les coulisses, ce sont les bâtiments historiques autour desquels se développe l'argument écrit par Serge Grafteaux. Dans un coin de la cathédrale Saint-Etienne, *« dont l'intérieur est d'une composition superbe »,* ainsi que l'a écrit Victor Hugo, des dizaines de figurants s'équipent. Là aussi, ce sentiment de préparation, d'organisation. Chaque costume est répertorié par les habilleuses, qui doivent jongler avec le temps pour vêtir leurs artistes entre deux scènes. Ensuite, elles plieront consciencieusement chaque pièce de vêtement et rangeront les tenues dans l'ordre d'apparition pour la prochaine représentation. Des soirées qui se terminent souvent à 2 heures du matin.

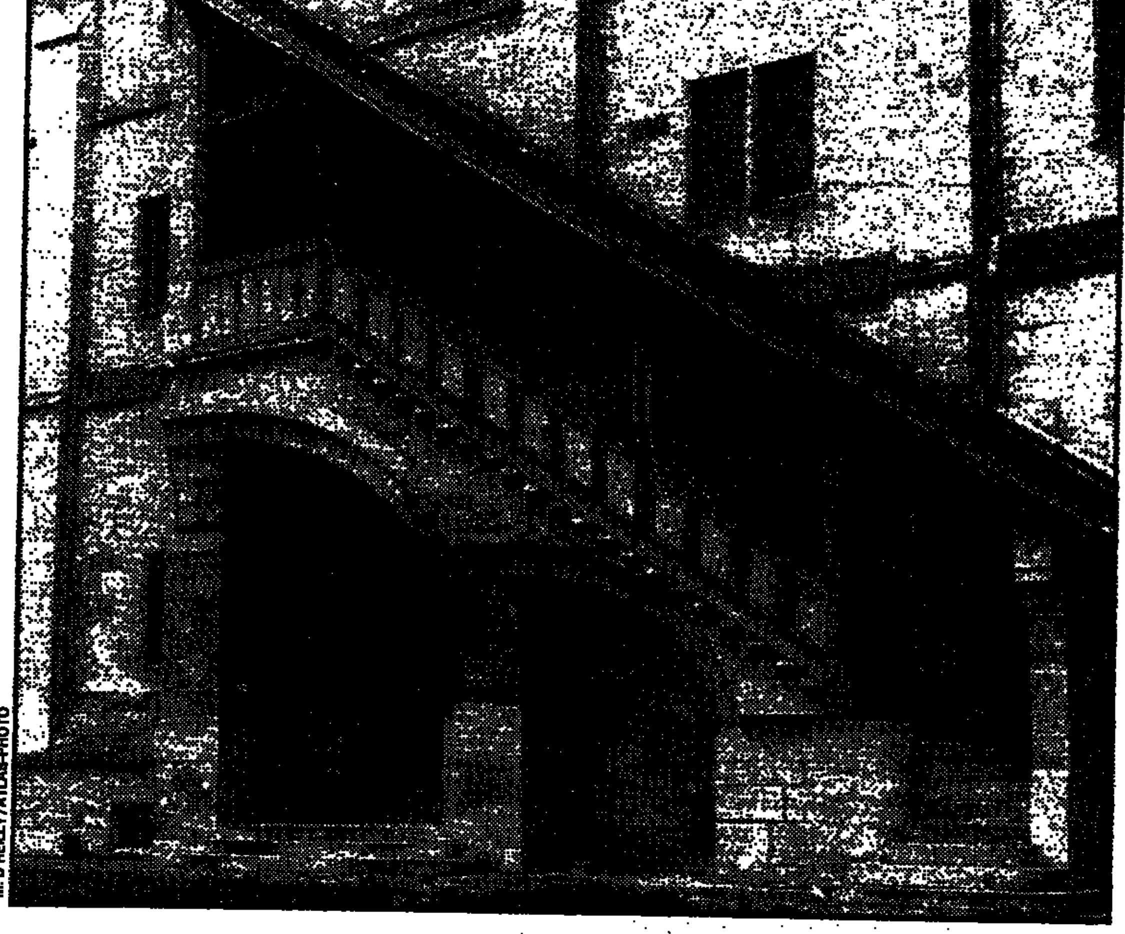
Pour aller de la chapelle au vieux chapitre, il faut traverser le jardin privé de l'évêque. Le successeur de Bossuet, sympa, a autorisé le passage au milieu de ses salades et de ses plants de tomates. On a fléché le circuit de fils fluorescents pour limiter les dégâts...

Le spectacle commence à 22 h 30, mais les figurants arrivent à partir de 20 heures. Tranquillement, dans une ambiance familiale, on vient se faire pointer sur les fiches de présence. Deux bises, en passant, sur les joues de Martine, la responsable de la régie, et direction le vieux chapitre pour une séance de maquillage.

Dans la cour, Gilles, le spécialiste des effets spéciaux, explique à une jeune fille en jean comment régler la mise à feu des charges symbolisant les impacts de boulets contre la façade du monument. Comme tous les autres techniciens, Florence a appris sur le tas. Elle dirige maintenant le lancement des fusées et des feux de Bengale utilisés dans le spectacle, et vient de se voir confier une responsabilité importante : c'est elle qui tirera le feu d'artifice du 14 juillet sur la Marne. Pour la ville de Meaux aussi, le spectacle historique représente un investissement. Financier d'abord, puisque la municipalité a déjà attribué en subvention 1,65 million de francs pour l'achat du matériel, des tissus, des gradins qui peuvent accueillir plus de mille personnes. Technique, ensuite, par le prêt du personnel et des ateliers municipaux pour la réalisation des décors et des accessoires.

*« Dans cette affaire, tout le monde s'est senti concerné,* remarque Charles Beauchart. *Les gens semblent éprouver une sorte de passion à se déplacer en costumes d'époque dans un site historique aussi grandiose que la cité épiscopale. »*

La passion n'empêche pas un certain relâchement de temps à autre, et, s'il les sent un peu trop apathiques à son goût, le metteur en scène n'hésite pas à rassembler ses trois cent cinquante comédiens dans la cathédrale pour un sermon à sa façon. *« Le bénévolat n'excuse jamais le laisser-aller,* estime-t-il. *Je crois que lorsqu'on s'est engagé à tenir une place dans une affaire qui met en cause autant de gens et d'intérêts, il faut s'y conformer. »* Message reçu. Ce soir, les comédiens vont se défoncer. Pour leur public, mais aussi pour celui qui sait les regonfler quand il le faut.



M. D'HELLY/ATLAS-PHOTO

**Cris barbares, rugissements de joie, galop de chevaux : « En marche vers la liberté » est un spectacle grandiose qui mobilise, chaque été, la population de Meaux.**

Le final, en apothéose, avec une surprenante reconstitution de « la Liberté guidant le peuple », déclenchera l'enthousiasme des spectateurs, et leur émotion. On a vu sortir des mouchoirs aux moments émouvants de la représentation... Les gradins se vident, les comédiens traînent un peu avant de se changer. Daniel, le directeur des régies, descend embrasser Florence, la première danseuse. Ils se sont connus il y a deux ans, à l'occasion du premier spectacle, et viennent de se marier en mai. Un mariage historique, de l'avis des cinq cents témoins.

CHRISTIAN-LUC PARISON

**● « En marche vers la liberté », du 31 août au 15 septembre, à 21 h 30. Places réservées et numérotées : 50 F. Réservations et renseignements : Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne, 2, avenue Gallieni, 77000 Melun. Tél. : (6) 437-19-36.**